FONDO PIZZOFALCONE

NAZIONALE

B. Prov.

X

518

BIBLIOTECA

VITT. EM. III

NAPOLI

IBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XXII

Palchetto 1

Num.° d' ordine 3128

36

B. Prov.
X
518

ARCHIVES
DE
L'HONNEUR.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III"
NAPOLI

AVIS

Des Auteurs et de l'Editeur.

Tous les guerriers qui ont fait les campagnes de la révolution ont des droits à la reconnoissance de leur pays, et leur nom doit être à jamais immortel. Déjà un tribut d'éloges a été payé aux généraux en chef et de division, dont les noms burinés dans nos fastes échapoient ainsi à la nuit des tems. Les guerriers qui les ont secondés, qui souvent eurent part aux conseils et toujours à l'exécution, ne pouvoient être laissés dans l'oubli. C'est pour perpétuer le souvenir des bons capitaines et des braves officiers, que nous avons entrepris la rédaction des *Archives de l'Honneur*.

Ces archives, proposées par souscription, et dont les quatre premiers vol. grand in 8°. de 460 pages d'impression sont déjà entre les mains des souscripteurs, renfermeront des notices sur nos braves guerriers, présentées avec impartialité, d'une manière précise et sans aucun ornement oratoire. La série des faits, l'ordre des dates seront observés avec soin ; rien ne sera négligé de ce qui pourra contribuer à la perfection de l'ouvrage.

Les auteurs osent espérer que leurs *Archives* atteindront le but qu'ils se sont proposé ; qu'elles serviront à perpétuer dans les familles et chez nos derniers neveux le souvenir des braves, l'honneur du nom français ; qu'elles seront pour la postérité et pour nos contemporains le compte rendu de ce que nos guerriers ont fait pour la patrie, et qu'elles deviendront un des titres de gloire que ces derniers laisseront à leurs enfans.

Les volumes qui doivent composer *les Archives de l'Honneur* se suivront avec célérité. Les auteurs et l'éditeur s'empresseront de remplir les engagemens qu'ils ont contractés avec les militaires qui ont daigné les honorer de leurs souscriptions ; ils tâcheront d'obtenir l'indulgence et de mériter la confiance par le zèle et la promptitude qu'ils mettront à terminer leur travail.

Le prix de chaque volume est de 5 fr. pour Paris ; et de 6 fr. 50 c., franc de port, pour les départemens.

Digitized by Google

643337

ARCHIVES
DE
L'HONNEUR,
OU
NOTICES
SUR LA VIE MILITAIRE

Des Généraux de Brigade, Adjudans-commandans, Colonels, Majors, Chefs de bataillon et d'escadron, Capitaines, Lieutenans, Sous-Lieutenans et Légionnaires d'honneur; Capitaines, Lieutenans de vaisseaux, frégates et corvettes de la Marine française, qui par leurs belles actions se sont illustrés particulièrement pendant la campagne de l'an 14 (1805).

PAR F. BABIÉ, *homme de Lettres, un des auteurs de la Galerie Militaire; et* J. G. ST.-SAUVEUR, *ancien vice-consul de France en Hongrie et dans le Levant.*

« Honneur et Patrie ».

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

Chez LAURENS aîné, imprimeur-éditeur, rue d'Argenteuil N°. 17.

1806 — AN 2°. DE L'EMPIRE FRANÇAIS.

CAMPAGNE

DE L'AN XIV.

(Vendémiaire, Brumaire, Frimaire. Trois derniers mois de 1805).

« L'Aigle a pris son essor ».

La paix régnoit sur le continent; Napoléon le Grand et ses armées des côtes alloient forcer l'Angleterre à y souscrire (1), quand les intrigues des ministres du cabinet de Saint-James et leur or corrupteur parvinrent à séduire d'autres ministres prévaricateurs; des puissances du

(1) A la fin de fructidor de l'an 14 (1805), toutes les forces de la France, fixées sur un seul point, menaçoient l'Angleterre. Des manœuvres savantes nous donnoient les moyens d'embarquer en quinze minutes une armée de deux cent mille hommes, et de les débarquer en dix. Cette armée n'avoit devant elle que sept lieues à faire. Il ne falloit plus désormais à la flottille de Boulogne qu'un jour de brume, une nuit calme, quelques heures peut-être, pour porter tout-à-coup nos invincibles légions de l'autre côté de la Manche.

Nord osèrent menacer l'empire. Au même instant Napoléon le Grand donna le signal : la France étoit indignée, et la reconnoissance pour des biens réels dus à celui qui gouvernoit avec tant de gloire, communiqua à l'opinion publique une impulsion salutaire, et ramena toutes les pensées au salut de l'État. S. M. l'empereur des Français avant de se mettre à la tête de son armée, dans une séance solemnelle où il présida le Sénat Conservateur, annonça qu'il alloit porter des secours à ses alliés et défendre les intérêts les plus chers de ses peuples. Dans le discours qu'il prononça lui-même, il disoit : « Il y a peu de jours j'espérois que la paix ne seroit point troublée ; les menaces et les outrages m'avoient trouvé impassible ; mais l'armée autrichienne a passé l'Inn ; Munich est envahie ; l'électeur de Bavière est chassé de sa capitale : toutes mes espérances se sont évanouies. . . . .

» Magistrats, soldats, citoyens, tous veulent maintenir la patrie hors de l'influence de l'Angleterre qui, si elle prévaloit, ne nous accorderoit qu'une paix environnée d'ignominie et de honte, et dont les principales conditions seroient l'incendie de nos flottes, le comblement de nos ports et l'anéantissement de notre industrie.

» Toutes les promesses que j'ai faites au peuple français, je les ai tenues : le peuple français

à son tour n'a pris aucun engagement avec moi qu'il n'ait surpassé. Dans cette circonstance si importante pour sa gloire et la mienne, il continuera à mériter ce nom de grand peuple, dont je le saluai au milieu des champs de bataille.

» *Français, votre empereur fera son devoir, mes soldats feront le leur; vous ferez le vôtre* ».

Le 2 vendémiaire, S. M. Napoléon le Grand partit pour prendre le commandement de ses vieilles bandes tant de fois victorieuses qu'il avoit retirées des bords de l'Océan, qui s'avançoient avec rapidité en Allemagne, et qui ne devoient poser les armes qu'après que S. M. l'empereur auroit obtenu contre une injuste aggression une satisfaction pleine et entière, et sécurité complette tant pour ses propres États que pour ceux de ses alliés.

Le maréchal Masséna avoit été nommé général en chef de l'armée d'Italie. Dans les premiers jours de vendémiaire, il avoit placé son quartier-général à Vallagio. Trois corps d'armée de réserve furent établis. Le maréchal Brune, qui commandoit le premier, étoit dans son quartier-général à Bologne; le second, sous les ordres du général Lefebvre, fut placé à Mayence; le troisième, réuni à Strasbourg, étoit commandé

par le sénateur maréchal Kellermann. Toutes les troupes disponibles étoient en marche; tous les anciens officiers et soldats furent invités à rejoindre leurs drapeaux; tous les conscrits de la réserve des années 9, 10, 11, 12 et 13 furent mis en activité dans les départemens désignés; une nouvelle levée de quatre-vingt mille conscrits fut ordonnée pour l'an 1806, et la garde nationale fut rétablie dans quelques départemens. A l'enthousiasme des soldats se joignit le dévouement des citoyens. Poussé par ce noble sentiment, le préfet du département de la Seine s'étoit rendu avec juste raison l'organe de la France entière, lorsqu'il disoit: « S'il est vrai, sire, comme on le répand, que l'on en veuille à l'indépendance de la nation, à nos libertés, à nos constitutions, ordonnez que notre défense soit proportionnée à l'intérêt d'une telle cause: en quelque lieu qu'il faille marcher, croyez que tout sera bientôt prêt à vous suivre, à vous servir, à vous venger ».

Toutes les précautions ayant été prises dans l'intérieur, l'armée, impatiente de combattre, franchit les frontières de la France. Une seconde fois elle alloit se frayer un chemin jusqu'aux murs de cette capitale, dont elle eût déjà fait la conquête, si la France l'eut voulu. L'Europe est dans l'attente de grands évènemens, et la nation fran-

çaise, qui s'énorgueillit de son empereur et des soldats qui ont l'honneur de marcher sous ses ordres, compte déjà sur la victoire.

Le 4 vendémiaire, S. M. l'empereur étoit à Strasbourg, et dans une proclamation parloit ainsi à ses soldats :

« La guerre de la troisième coalition est commencée ; l'armée autrichienne a passé l'Inn, violé les traités, attaqué et chassé de sa capitale notre allié.... Vous-mêmes vous avez dû accourir à marches forcées à la défense de nos frontières.... Mais déjà vous avez passé le Rhin.... Nous ne ferons plus de paix sans garantie : notre générosité ne trompera plus notre politique.

» Soldats, votre empereur est au milieu de vous : vous n'êtes que l'avant-garde du grand peuple. S'il est nécessaire, il se levera tout entier à ma voix pour confondre et dissoudre cette nouvelle ligue qu'ont tissue la haine et l'or de l'Angleterre.

» Mais, soldats, nous aurons des marches forcées à faire, des fatigues et des privations de toute espèce à endurer. Quelques obstacles qu'on nous oppose, nous les vaincrons, et nous ne parlerons de repos que nous n'ayons planté nos aigles sur le territoire de nos ennemis ».

Toute l'armée française applaudit ; et guidée par le favori de Mars et de Minerve, elle marcha

à la victoire. Tous les corps se rendirent à leur destination. Le maréchal Bernadotte se porta à Wurtzbourg, et fit sa jonction avec le corps commandé par le général Marmont et l'armée bavaroise. Le corps du maréchal Davoust se dirigea sur Heidelberg et Neckereltz sur le Necker; celui commandé par le maréchal Soult marcha sur Heilbronn; le corps du maréchal Lannes, après avoir passé le Rhin à Kelh, se rendit à Louisbourg; le prince Murat, avec la réserve de la cavalerie, resta en position pendant plusieurs jours devant les débouchés de la forêt Noire; ses patrouilles, qui se montroient fréquemment aux patrouilles ennemies, leur firent croire que les Français vouloient pénétrer par ces débouchés. Le grand parc de l'armée étoit le 8 à Heilbronn. L'Empereur passa le Rhin à Kelh le 9. Le 10, les corps du maréchal Bernadote et du général Marmont, et les Bavarois qui étoient à Wurtzbourg s'étant réunis, se mirent en marche pour se rendre sur le Danube. Le corps du maréchal Davoust se mit en marche de Neckereltz et s'avança jusqu'à Donnawerth; le corps du maréchal Soult parvint à Nordlingen, où le joignit le maréchal Ney avec son corps, et le maréchal Lannes avec le sien.

Le 14, l'armée étoit dans cette position; le corps du maréchal Bernadote et les Bavarois

étoient à Weissembourg; le corps du maréchal Davoust à Vertingen, à cheval sur la Reinitz: le corps du maréchal Soult, à Donnawerth; maître du pont de Munster, faisoit rétablir celui de Donnawerth; le corps du maréchal Ney à Koessingen; le corps du maréchal Lannes à Neresheim; le prince Murat avec ses dragons bordoit le Danube. L'armée ennemie s'étoit avancée jusqu'aux débouchés de la forêt Noire, où elle paroissoit vouloir se maintenir et empêcher les Français de pénétrer. Déjà les patrouilles des deux armées s'étoient rencontrées. Dans ces rencontres, on avoit fait quarante prisonniers du régiment à cheval de Latour.

Ce grand et vaste mouvement avoit porté en peu de jours l'armée française (qui venoit de prendre le nom de Grande-Armée) en Bavière, lui avoit fait éviter les montagnes noires, la ligne des rivières parallèles qui se jettent dans la vallée du Danube, l'inconvénient attaché à un système d'opérations qui auroient toujours eu en flanc les débouchés du Tyrol, et enfin l'avoit placée à plusieurs marches derrière l'ennemi, qui n'avoit plus de tems à perdre pour éviter sa perte entière.

Le 14, la seconde division du corps d'armée commandée par le général Vendamme, après une marche forcée et ne s'être arrêtée que deux

heures, arriva à huit heures du soir à Donnawerth, et s'empara du pont que défendoit le régiment de Collorédo. Il y eut quelques hommes tués et des prisonniers.

Le 15, à la pointe du jour, le prince Murat arriva avec ses dragons : le pont fut alors raccommodé, et le prince Murat, avec la division de dragons que commandoit le général Watter, se porta sur le Lech, fit passer le colonel Watier à la tête de deux cents dragons du quatrième régiment qui, après une charge très-brillante, s'empara du pont du Lech et culbuta l'ennemi qui étoit du double de sa force.

Le 16, le maréchal Soult et le général de division Saint-Hilaire se portèrent sur Augsbourg.

Le même jour, avant le lever du soleil, le prince Murat, à la tête des divisions de dragons, des généraux Beaumont et Klein, et de la division de carabiniers et de cuirassiers commandée par le général Nansouty, se mit en marche pour couper la route d'Ulm à Augsbourg. Arrivé à Vertingen, il apperçut une division considérable d'infanterie ennemie appuyée par quatre escadrons des cuirassiers d'Albert; aussitôt il enveloppa tout ce corps. Le maréchal Lannes, qui marchoit derrière ces divisions de cavalerie, arriva avec la division Oudinot; et après un engagement de deux heures, drapeaux, canons,

bagages, officiers et soldats, toute la division ennemie fut prise. Il y avoit douze bataillons de grenadiers qui venoient en grande hâte du Tyrol au secours de l'armée de Bavière.

Toute la journée du 15 et du 16, le maréchal Soult, avec ses divisions, manœuvra sur la rive gauche du Danube, pour intercepter les débouchés d'Ulm et observer le corps d'armée qui paroissoit encore réuni dans cette place. Le 16, les corps du maréchal Davoust et du général Marmont arrivèrent à Neubourg; le 10, le corps du maréchal Bernadote étoit à Aichstett; douze régimens autrichiens avoient alors quitté l'Italie pour renforcer l'armée de Bavière.

La division autrichienne qui s'étoit réfugiée à Aicha, fut poursuivie par le maréchal Soult qui, le 17 à midi, entra à Augsbourg avec les divisions Vendamme, Saint-Hilaire et Legrand; le corps du maréchal Davoust arriva vers le soir.

Le général Marmont, avec les divisions Boudet, Grouchy et la division batave du général Dumonceau, passa le Danube, et prit position entre Aicha et Augsbourg. Enfin le corps d'armée du maréchal Bernadote, avec l'armée bavaroise commandée par les généraux Deroi et Verden, prit position à Ingolstadt; la garde impériale, commandée par le maréchal Bes-

sières, se rendit à Augsbourg, ainsi que la division de cuirassiers, aux ordres du général d'Hautpoult; le prince Murat, avec les divisions de dragons de Klein et de Beaumont, et la division de carabiniers et de cuirassiers du général Nansouty, se porta en toute diligence au village de Zumershausen, pour intercepter la route d'Ulm à Augsbourg; le maréchal Lannes, avec la division de grenadiers d'Oudinot et avec la division Suchet, prit poste le même jour à Zumershausen. L'Empereur en ce lieu passa en revue la réserve des dragons; il se fit présenter le nommé Marente, dragon du quatrième régiment, un des plus braves soldats de l'armée qui, au passage du Lech, avoit sauvé son capitaine qui, peu de jours auparavant, l'avoit cassé de son grade de sous-officier. S. M. lui donna l'aigle de la légion d'honneur. Ce brave soldat répondit : « Je n'ai fait que mon devoir; mon capitaine m'avoit cassé pour une faute de discipline, mais il sait que j'ai toujours été un bon soldat ».

L'Empereur témoigna ensuite aux dragons sa satisfaction de la conduite qu'ils avoient tenue au combat de Wertingen; il se fit présenter par régiment un dragon, auquel il donna également l'aigle de la légion d'honneur. Il donna des éloges aux grenadiers de la division Oudinot. Il étoit impossible de voir une troupe plus belle, plus

animée du desir de se mesurer avec l'ennemi, plus remplie d'honneur et de cet enthousiasme militaire, qui est le présage des plus grands succès (1).

Une colonne de grenadiers, l'élite de l'armée ennemie, s'étant formée en carré de quatre bataillons, fut enfoncée et sabrée. Le deuxième bataillon de dragons chargea dans le bois avec intrépidité.

---

(1) On ne peut passer sous silence les belles actions des guerriers qui se sont illustrés au combat de Wertingen.

Le colonel Arrighi, avec son régiment de dragons, chargea le régiment des cuirassiers d'Albert; la mêlée fut très-chaude, le colonel Arrighi eut son cheval tué sous lui: son régiment redoubla d'audace pour le sauver. Le colonel Beaumont, du dixième de hussards, animé de cet esprit vraiment français, saisit, au milieu des rangs ennemis, un capitaine de cuirassiers qu'il prit lui-même après avoir sabré un cavalier.

Le colonel Maupetit, à la tête du neuvième régiment de dragons, chargea dans le village de Wertingen. Blessé mortellement, il s'écria: « Que l'Empereur soit instruit que le neuvième de dragons a été digne de sa réputation, et qu'il a chargé et vaincu aux cris de vive l'Empereur! » Cet officier avoit reçu l'ordre du prince Murat de charger dans la ville de Wertingen, où il ne trouva personne; il se porta aussitôt hors la ville, et ne tarda pas à découvrir sur la gauche l'ennemi fort de dix

Pendant la journée, il plut beaucoup, mais cela ne ralentit pas les marches forcées de la Grande-Armée. L'Empereur donnoit l'exemple; à cheval jour et nuit, il étoit toujours au milieu des troupes et par-tout où sa présence étoit nécessaire. Le 16, il avoit fait quatorze lieues à cheval, et coucha dans un petit village, sans domestique et sans aucune espèce de bagage. Cependant l'évêque d'Augsbourg avoit fait illuminer son palais, et attendit S. M. une partie de la nuit.

---

mille hommes, qui avec leur artillerie lui tuèrent quelques hommes. Avide de victoire, le colonel Maupetit s'élança sur lui avec une rapidité qui étonna l'ennemi et le déconcerta. Il enfonça successivement quatre bataillons carrés, et ce fut dans le centre du dernier qu'il reçut un coup de bayonnette dans les reins; il tomba, on le crut mort; sa charge n'en fut pas moins heureuse, et fut couronné de la prise de quatre bataillons, quatre drapeaux et cinq pièces de canon. Il reçut sur la paille la visite du prince Murat, qui le félicita, et lui fit des complimens sur son régiment qui avoit ouvert la campagne d'une manière si brillante.

Le chef d'escadron Exelmans, aide de camp de S. A. S. le prince Murat, eut deux chevaux tués sous lui: c'est lui qui fut chargé de remettre les drapeaux à Sa Majesté l'Empereur, qui lui dit: « Je sais qu'on ne peut être plus brave que vous; je vous fais officier de la légion d'honneur ».

Le 19, le maréchal Ney fit marcher son corps d'armée, la division Loison sur Languenau, et la division Malher sur Günzbourg. L'ennemi, qui voulut s'opposer à cette marche, fut par-tout culbuté. En vain le prince Ferdinand accourut pour défendre Günzbourg; le général Malher le fit attaquer par le cinquante-neuvième régiment; le combat devint opiniâtre; les soldats se battoient corps à corps. Le colonel Lacuée (1) fut tué à la tête de son régiment qui, malgré la plus vigoureuse résistance, emporta le pont de vive force; les pièces de canon qui le défendoient furent enlevées, et la belle position de Günzbourg resta au pouvoir des Français. Les trois attaques de l'ennemi étant devenues inutiles, il se retira avec précipitation, craignant d'être coupé par la réserve du prince Murat, qui arrivoit à Burgau.

S. M. l'Empereur passa toute la nuit du 17 au 18, et une partie de la journée du 18 entre les corps des maréchaux Ney et Lannes.

A ce combat (Günzbourg), l'ennemi perdit plus de deux mille cinq cents hommes; on lui fit douze cents prisonniers, et on lui prit six pièces de canon : les Français eurent quatre cents hommes tués ou blessés.

(1) Sa notice paroîtra au cinquième volume.

Le 18, la communication de l'armée ennemie fut coupée à Augsbourg et à Landsberg, elle alloit l'être à Fuessen. Le prince Murat, avec les corps des maréchaux Ney et Lannes, se mit à sa poursuite. Dix régimens venoient d'être retirés de l'armée autrichienne d'Italie, et se rendoient en poste depuis le Tyrol; plusieurs furent pris. Quelques corps russes, qui voyageoient en poste, s'avançoient vers l'Inn; mais les avantages des positions de l'armée française, dues aux plus belles marches et aux plus savantes manœuvres, lui permettoient de faire face à tout.

A quatre heures après midi, dans la même journée, le maréchal Soult, avec son corps d'armée, se porta à Landsberg, coupa ainsi une des grandes communications de l'ennemi, et y rencontra le régiment des cuirassiers du prince Ferdinand qui, avec six pièces de canon, se rendoit à marches forcées vers Ulm. Le maréchal Soult le fit charger par le vingt-sixième régiment de chasseurs; il se trouva déconcerté à un tel point, et le vingt-sixième de chasseurs étoit animé d'une telle ardeur, que les cuirassiers prirent la fuite dans la charge, et laissèrent cent vingt prisonniers, un lieutenant-colonel, deux capitaines et deux pièces de canon. Le maréchal Soult, qui avoit pensé qu'ils continueroient leur route sur Memmingen, avoit

envoyé plusieurs régimens pour les couper; mais ils s'étoient retirés dans les bois, où ils s'étoient ralliés pour se réfugier dans le Tyrol. Vingt pièces de canon et les équipages de pontons de l'armée étoient passés dans la journée du 18 par Landsberg. Le maréchal Soult mit aussitôt à leur poursuite le général Sébastiani avec une brigade de dragons.

Toute la journée du 19, le maréchal Bernadote avoit marché pour porter son avant-garde jusqu'à deux lieues de marche; et telle fut la rapidité de sa course, que les bagages de plusieurs généraux autrichiens tombèrent au pouvoir de ses troupes légères, et qu'il fit une centaine de prisonniers de divers régimens.

Le maréchal Davoust, qui s'étoit porté à Dachau, et dont l'avant-garde étoit arrivée à Moisach, fit attaquer par ses chasseurs les hussards de Blankeistein, qui furent mis en désordre. On fit une soixantaine d'hommes à cheval prisonniers.

Le prince Murat, avec la réserve de cavalerie et les corps des maréchaux Ney et Lannes, se plaça vis-à-vis de l'armée ennemie, dont la gauche occupoit Ulm et la droite Memmingen; le maréchal Ney étoit à cheval sur le Danube, vis-à-vis Ulm, et le maréchal Lannes à Weissenhorn. Le général Marmont se mit alors en

marche forcée pour prendre position sur la hauteur d'Ilersheim, et le maréchal Soult déborda de Memmingen la droite de l'ennemi. Dans cette position, l'armée autrichienne eut presque toutes ses communications coupées, et se trouva, comme l'annonça le septième bulletin de la Grande-Armée, dans la position de l'armée du général Mélas à Marengo.

Une affaire décisive alloit avoir lieu. L'Empereur étoit sur le pont du Lech, lorsque le corps d'armée du général Marmont défiloit; il fit former en cercle chaque régiment, leur parla de la situation de l'ennemi, de l'imminence d'une grande bataille et de la confiance qu'il avoit en eux. Cette harangue eut lieu pendant un tems affreux; il tomboit une neige abondante, et la troupe avoit de la boue jusqu'aux genoux et éprouvoit un froid assez vif; mais les paroles de l'Empereur étoient de flamme: en l'écoutant, le soldat oublioit ses fatigues et ses privations; il étoit impatient de voir arriver l'heure du combat.

Le maréchal Bernadote étoit à Munich le 20 à six heures du matin; il fit huit cents prisonniers et se mit à la poursuite de l'ennemi.

Le 21, le maréchal Soult arriva devant Memmingen, cerna sur-le-champ la place; et après différens pourpalers, le commandant capitula.

Neuf

Neuf bataillons, dont deux de grenadiers, faits prisonniers, un général-major, trois colonels, plusieurs officiers supérieurs, dix pièces de canon, beaucoup de bagages et beaucoup de munitions de toute espèce furent le résultat de cette affaire. Tous les prisonniers au même instant furent dirigés sur le quartier-général.

Le maréchal Soult se mit aussitôt en marche par Ochsenhausen pour arriver sur Biberach et être en mesure de couper la seule retraite qui restoit à l'archiduc Ferdinand. Le 19, l'ennemi fit une sortie du côté d'Ulm, et attaqua la division du pont qui occupoit la position d'Albech. Le combat fut des plus opiniâtres. Cernés par vingt-cinq mille hommes, ces six mille braves firent face à tout. Ces corps ne devoient s'étonner de rien : c'étoient les neuvième légère, trente-deuxième, soixante-neuvième et soixante-seizième de ligne.

Le 21, l'Empereur se porta de sa personne au camp devant Ulm, et ordonna l'investissement de l'armée ennemie. La première opération fut de s'emparer du pont et de la position d'Elchingen.

Le 22, à la pointe du jour, le maréchal Ney passa ce pont à la tête de la division Loison. L'ennemi lui disputoit la possession d'Elchingen avec seize mille hommes; il fut culbuté par-

tout, perdit trois mille hommes faits prisonniers, un général-major, et fut poursuivi jusques dans ses retranchemens.

Le maréchal Lannes occupa les petites hauteurs qui dominent la plaine au-dessus du village de Pfoël. Les tirailleurs enlevèrent la tête du pont d'Ulm : le désordre fut extrême dans toute la place. Dans ce moment, le prince Murat faisoit manœuvrer les divisions Klein et Beaumont, qui par-tout mettoient en déroute la cavalerie ennemie.

Le 22, le général Marmont occupoit les ponts de Unterkircher, d'Oberchirch, à l'embouchure de l'Iller, dans le Danube, et toutes les communications de l'ennemi sur l'Iller.

Le 23, à la pointe du jour, l'Empereur se porta lui-même devant Ulm. Le corps du prince Murat et ceux des maréchaux Lannes et Ney se placèrent en bataille pour donner l'assaut et forcer les retranchemens de l'ennemi.

Le général Marmont, avec la division de dragons à pied du général Baraguey-d'Hilliers, bloquoit la ville sur la rive droite du Danube.

La journée étoit affreuse : le soldat se tenoit dans la boue jusqu'aux genoux. Il y avoit huit jours que l'Empereur ne s'étoit débotté.

Le prince Ferdinand avoit filé la nuit sur Biberach, en laissant douze bataillons dans la ville

et sur les hauteurs d'Ulm, lesquels furent pris avec une assez grande quantité de canons.

Le maréchal Soult occupa Biberach le 25 au matin.

Le prince Murat se mit à la poursuite de l'armée ennemie, qui se trouvoit dans un délabrement effroyable.

D'une armée de quatre-vingt mille hommes, il n'en resta que vingt-cinq mille; on eut lieu d'espérer que ces vingt-cinq mille n'échapperoient pas.

Immédiatement après son entrée à Munich, le maréchal Bernadote poursuivit le corps du général Kienmayer, lui prit des équipages et fit des prisonniers.

Le général Kienmayer évacua le pays et repassa l'Inn. Ainsi, la promesse de l'Empereur se trouva réalisée, et l'ennemi est chassé de toute la Bavière.

Depuis le commencement de la campagne, on avoit fait plus de vingt-cinq mille prisonniers, enlevé à l'ennemi trente pièces de canon et vingt drapeaux. De notre côté, on avoit éprouvé peu de perte: si l'on joint à cela les désertions et les morts, on peut calculer que l'armée autrichienne étoit déjà réduite de moitié.

Au combat d'Elchingen, qui est un des plus beaux faits militaires qu'on puisse citer, se sont

distingués le dix-huitième régiment de dragons et son colonel Lefebvre, le colonel du dixième de chasseurs, Colbert, qui eut un cheval tué sous lui, le colonel Lajonquières, du soixante-seizième, et un grand nombre d'autres officiers. Le soixante-neuvième de ligne, après avoir forcé le pont en colonne serrée, s'étoit déployé à portée du feu des Autrichiens avec un ordre et un sang-froid qui remplirent l'ennemi de stupeur et d'admiration.

Le quartier-général de l'Empereur fut placé le même jour dans l'abbaye d'Elchingen.

La journée d'Ulm est une des plus belles journées de l'histoire de France. L'Empereur pouvoit enlever cette place d'assaut; mais vingt mille hommes, défendus par des ouvrages et par des fossés pleins d'eau, eussent opposé de la résistance, et le vif desir de Sa Majesté étoit d'épargner le sang. Le général Mack, général en chef de l'armée, étoit dans la ville : c'est la destinée des généraux opposés à l'Empereur d'être pris dans des places. On se souvient qu'après les belles manœuvres de la Brenta, le vieux feld-maréchal Wurmser fut fait prisonnier dans Mantoue; Mélas le fut dans Alexandrie; Mack devoit l'être dans Ulm.

L'armée autrichienne étoit une des plus belles qu'ait eues l'Autriche: elle se composoit de qua-

torze régimens d'infanterie formant l'armée dite de Bavière, de treize régimens de l'armée du Tyrol, et de cinq régimens venus en poste d'Italie, faisant trente-deux régimens d'infanterie et de quinze régimens de cavalerie.

L'Empereur avoit placé l'armée du prince Ferdinand dans la même situation où il plaça celle de Mélas. Après avoir hésité long-tems, Mélas prit la noble résolution de passer sur le corps de l'armée française; ce qui donna lieu à la bataille de Marengo. Mack prit un autre parti : Ulm est l'aboutissant d'un grand nombre de routes. Il conçut le projet de faire échapper ses divisions par chacune de ses routes, et de les réunir en Tyrol et en Bohême. Les divisions Hohenzollern et Werneck débouchèrent par Heydenheim. Une petite division déboucha par Memmingen. Mais l'Empereur, dès le 20, accourut d'Augsbourg devant Ulm, déconcerta sur-le-champ les projets de l'ennemi, et fit enlever le pont et la position d'Elchingen; ce qui remédia à tout.

Le maréchal Soult, après avoir pris Memmingen, s'étoit mis à la poursuite des autres colonnes. Enfin il ne restoit plus au prince Ferdinand d'autre ressource que de se laisser enfermer dans Ulm, ou d'essayer par des sentiers de rejoindre la division de Hohenzollern; ce prince

prit ce dernier parti; il se rendit à Aalen avec quatre escadrons de cavalerie.

Cependant le prince Murat étoit à la poursuite du prince Ferdinand. La division Werneck voulut l'arrêter à Langenau : il lui fit trois mille prisonniers, dont un officier-général, et lui enleva deux drapeaux. Tandis qu'il manœuvroit par sa droite à Heydenheim, le maréchal Lannes marchoit par Aalen et Nordlingen. La marche de la division ennemie étoit embarrassée par cinq cents charriots, et affoiblie par le combat de Langenau. A ce combat le prince Murat fut très-satisfait du général Klein. Le vingtième régiment de dragons, le neuvième d'infanterie légère et les chasseurs de la garde impériale s'étoient particulièrement distingués (1).

Ce combat ne retarda point la marche du prince Murat, qui se porta rapidement sur Neresheim; et le 25, à cinq heures du soir, il arriva devant cette position. La division de dragons du général Klein chargea l'ennemi. Deux drapeaux, un officier-général et mille hommes furent de nouveau pris au combat de Neresheim. Le prince Ferdinand et sept de ses généraux n'eurent que le tems de monter à cheval. On

(1) A ce combat l'aide-de-camp Brunet montra beaucoup de bravoure.

trouva leur dîner servi. Depuis deux jours ils n'avoient aucun point pour se reposer.

L'Empereur traversant une foule de prisonniers ennemis, un colonel autrichien témoignoit son étonnement de voir l'Empereur des Français trempé, couvert de boue, autant et plus fatigué que le dernier tambour de l'armée : un de ses aides de camp lui ayant expliqué ce que disoit l'officier autrichien, l'Empereur lui fit répondre : « Votre maître a voulu me faire res-» souvenir que j'étois un soldat; j'espère qu'il » conviendra que le trône et la pourpre impé-» riale ne m'ont pas fait oublier mon premier » métier ».

Le spectacle que l'armée offroit dans la journée du 23 étoit vraiment intéressant. Depuis deux jours la pluie tomboit à seaux, tout le monde étoit trempé; le soldat n'avoit point eu de distributions; il étoit dans la boue jusqu'aux genoux; mais la vue de l'Empereur lui rendoit la gaieté, et du moment qu'il appercevoit des colonnes entières dans le même état, il faisoit retentir le cri de *vive l'Empereur!*

On rapporte aussi que l'Empereur répondit aux officiers qui l'entouroient et qui admiroient comment, dans le moment le plus pénible, les soldats oublioient toutes les privations, et ne se montroient sensibles qu'au plaisir de le voir : « Ils

» ont raison, car c'est pour épargner leur sang » que je leur fais essuyer de si grandes fatigues ».

L'Empereur, lorsque l'armée occupoit les hauteurs qui dominent Ulm, fit appeler le prince de Lichtenstein, général-major, enfermé dans cette place, pour lui faire connoître qu'il desiroit qu'elle capitulât, lui disant que s'il la prenoit d'assaut, il seroit obligé de faire ce qu'il avoit fait à Jaffa, où la garnison fut passée au fil de l'épée; que c'étoit le triste droit de la guerre; qu'il vouloit qu'on lui épargnât et à la brave nation autrichienne la nécessité d'un acte aussi effrayant; que la place n'étoit pas tenable; qu'elle devoit donc se rendre. Le prince insistoit pour que les officiers et soldats eussent la faculté de retourner en Autriche. « Je l'accorde aux officiers et » non aux soldats, a répondu l'Empereur; car » qui me garantira qu'on ne les fera point servir » de nouveau »? Puis après avoir hésité un moment, il ajouta : « Eh bien, je me fie à la » parole du prince Ferdinand. S'il est dans la » place, je veux lui donner une preuve de » mon estime, et je lui accorde ce que vous » me demandez, espérant que la cour de Vienne » ne démentira pas la parole d'un de ses prin- » ces ». Sur ce que M. de Lichtenstein assura que le prince Ferdinand n'étoit pas dans la place; « alors, je ne vois pas, dit l'Empereur,

» qui peut me garantir que les soldats que je » vous renverrois ne serviront pas ».

Une brigade de quatre mille hommes occupa une porte de la ville d'Ulm.

Dans la nuit du 24 au 25, il y eut un ouragan terrible; le Danube, tout-à-fait débordé, rompit la plus grande partie de ses ponts; ce qui gêna beaucoup pour les subsistances.

Dans la journée du 23, le maréchal Bernadote poussa ses avant-postes jusqu'à Wasserbourg et Haag sur la chaussée de Braunau. Il fit encore quatre à cinq cents prisonniers à l'ennemi, lui enleva un parc de dix-sept pièces d'artillerie de divers calibres; de sorte que, depuis son entrée à Munich, sans perdre un seul homme, le maréchal Bernadote prit quinze cents prisonniers, dix-neuf pièces de canon, deux cents chevaux et un grand nombre de bagages.

L'Empereur avoit passé le Rhin le 9 vendémiaire, le Danube le 14 à cinq heures du matin, le Lech le même jour à trois heures après midi; ses troupes étoient entrées à Munich le 20. Ses avant-postes étoient arrivés sur l'Inn le 23. Le même jour il étoit maître de Memmingen, et le 25 d'Ulm.

Il avoit pris à l'ennemi aux combats de Wertingen, de Günzbourg, d'Elchingen, aux jour-

nées de Memmingen et d'Ulm, et aux combats d'Albreck, de Langenau et de Neresheim quarante mille hommes, tant infanterie que cavalerie, plus de quarante drapeaux, un très-grand nombre de pièces de canon, de bagages, de voitures, etc. Et pour arriver à ces grands résultats, il n'avoit fallu que des marches et des manœuvres.

Dans ces combats partiels, les pertes de l'armée française ne se montèrent qu'à cinq cents morts et à mille blessés. Aussi le soldat disoit-il souvent : l'Empereur a trouvé une nouvelle méthode de faire la guerre; il ne se sert que de nos jambes et non de nos bayonnettes. Les cinq-sixièmes de l'armée n'ont pas tiré un coup de fusil, ce dont ils s'affligent. Mais tous ont beaucoup marché, et ils redoublent de célérité quand ils ont l'espoir d'atteindre l'ennemi.

Le 26 vendémiaire (1), à cinq heures du ma-

---

(1) Le même jour, le maréchal Masséna qui commandoit l'armée d'Italie, fit parvenir son premier bulletin, ainsi conçu :

« A quatre heures du matin, le général en chef a fait attaquer le pont *du vieux château de Véronne* ; le mur qui embarroit le milieu a été renversé par l'effet d'un pétard. Les deux coupures que les Autrichiens avoient faites ont été rendues pratiquables à l'aide de planches et

tin, le prince Murat étoit arrivé à Nordlingen, et avoit réussi à cerner la division Werneck. Ce général avoit demandé à capituler. Cette capitulation lui fut accordée après quelques pour-parlers. Les lieutenans-généraux Werneck, Baillet, Hohenzollern, les généraux Vogel, Mackery, Hohenfeld, Weiber et Dienesberg furent faits prisonniers sur parole, avec la réserve de se rendre chez eux. Les troupes étoient prisonnières de guerre et se rendirent en France. Plus de deux mille hommes de cavalerie mirent pied à terre, et une brigade de dragons à pied fut montée avec leurs chevaux.

A deux heures après-midi, l'Empereur accorda une audience au général Mack; à l'issue de cette audience, le maréchal Berthier signa

---

de madriers, et vingt-quatre compagnies de voltigeurs se sont élancées de l'autre côté du fleuve où elles ont été suivies par la première division.

L'ennemi a vivement défendu le passage. Il a été culbuté et chassé de toutes les positions, après un combat qui a duré jusqu'à six heures du soir; il a perdu sept pièces de canon et dix-huit caissons.

Nous lui avons fait quatorze à quinze cents prisonniers, et tué ou blessé un nombre d'hommes à-peu-près égal: il n'a péri de notre côté qu'un petit nombre de combattans. Nous avons environ trois cents blessés qui le sont peu dangereusement. Il a été construit sur-le-champ une tête de pont au pont du vieux château ».

avec le général Mack une addition à la capitulation, qui portoit que la garnison d'Ulm évacueroit la place le 28. Il y avoit dans Ulm 27 mille hommes, trois mille chevaux, dix-huit généraux, et soixante ou quatre-vingts pièces de canon attelées. La moitié de la garde de l'Empereur étoit déjà partie pour Augsbourg; mais S. M. consentit à rester la journée du 28, pour voir défiler l'armée autrichienne.

Le 27, l'Empereur ne sortit point d'Elchingen. Les fatigues et la pluie continuelle que depuis huit jours il avoit essuyées, exigeoient un peu de repos. Mais le repos n'étoit pas compatible avec la direction de cette immense armée. A toute heure du jour et de la nuit, il arrivoit des officiers avec des rapports, et il falloit que l'Empereur donnât des ordres. Il paroissoit fort satisfait de l'activité et du zèle du maréchal Berthier.

L'Empereur fit présent au sénat des drapeaux de la journée d'Ulm. Il s'en est trouvé le double de ce qui avoit été annoncé, c'est-à-dire quatre-vingts.

Pendant ces cinq jours, le Danube déborda avec une violence qui étoit sans exemple depuis cent ans.

L'armée russe venoit d'arriver sur l'Inn.

Nous plaçons ici la capitulation de la ville

d'Ulm, telle qu'elle fut réglée entre Alexandre Berthier, maréchal d'Empire, major-général de la Grande-Armée, ministre de la guerre, chargé de stipuler pour S. M. l'Empereur des Français et roi d'Italie; et M. le feld-maréchal baron de Mack, quartier-maître-général des armées de S. M. l'Empereur d'Autriche et roi de Hongrie;

Art. Ier. La place d'Ulm sera remise à l'armée française, avec tous ses magasins et son artillerie.

Réponse. — La moitié de l'artillerie de campagne restera aux troupes autrichiennes. — (*Refusé*).

II. La garnison sortira de la place avec tous les honneurs de la guerre; et, après avoir défilé, elle remettra ses armes. Messieurs les officiers seront renvoyés sur parole en Autriche, et les soldats et sous-officiers seront conduits en France, où ils resteront jusqu'à parfaite échange.

R. — Tout le monde sera renvoyé en Allemagne, sous condition de ne pas servir contre la France jusqu'à l'échange. (*Refusé*).

III. Tous les effets appartenant aux officiers et aux soldats leur seront laissés.

R. — Les caisses des régimens aussi. (*Accordé*).

IV. Les malades et les blessés autrichiens se-

ront soignés comme les malades et les blessés français.

R. — Nous connoissons la loyauté et l'humanité française.

V. Cependant, s'il se présentoit, le 3 brumaire an 14 (25 octobre 1805) avant midi, un corps d'armée capable de débloquer la ville d'Ulm, alors la garnison de cette place seroit dégagée de la présente capitulation, et seroit libre de faire ce qu'elle voudroit.

R. — Si jusqu'au 25 octobre, à minuit inclusivement, des troupes autrichiennes ou russes débloquoient la ville de quelque côté ou porte que ce soit, la garnison sortira librement, avec ses armes, son artillerie et cavalerie, pour joindre les troupes qui l'ont débloquée. (*Accordé*).

VI. Une des portes de la ville d'Ulm (la porte de Stugard) sera remise à sept heures du matin à l'armée française, ainsi qu'un quartier suffisant pour pouvoir contenir une brigade.

R. — Oui.

VII. L'armée française pourra faire usage du grand pont sur le Danube, et communiquer librement d'une rive à l'autre.

R. — Le pont est brûlé : on fera l'impossible pour le refaire.

VIII. Le service sera réglé de part et d'autre, de manière à ce qu'il ne se commette aucun dé-

sordre, et que tout soit dans la meilleure harmonie entre les deux armées.

R. — La discipline française et autrichienne nous en est le sûr garant.

IX. Tous les chevaux de cavalerie, d'artillerie, de charrois, appartenant à S. M. l'Empereur d'Autriche et roi de Hongrie, seront remis à l'armée française.

X. Les articles I, II, III, IV et IX n'auront leur exécution que lorsque le voudra M. le général commandant les troupes autrichiennes, pourvu que cela ne puisse dépasser le 3 brumaire an 14 (25 octobre 1805) avant midi.

Et si à cette époque une armée assez en force se présentoit pour faire lever le blocus, la garnison seroit libre, conformément à l'article V, de faire ce qu'elle voudroit.

Fait double à Ulm, le 25 vendémiaire an 14 (17 octobre 1805).

Signé, le maréchal BERTHIER. *Signé*, MACK.

Capitulation additionnelle sur la reddition d'Ulm.

Le maréchal Berthier, major-général de l'armée française, autorisé par ordre exprès de l'Empereur des Français, donne sa parole d'honneur,

1°. Que l'armée autrichienne est aujourd'hui au-delà de l'Inn, et que le maréchal Bernadote avec son armée est en position entre Munich et l'Inn;

2°. Que le maréchal Lannes, avec son corps d'armée, est à la poursuite du prince Ferdinand, et étoit hier à Aalen;

3°. Que le prince Murat, avec son corps d'armée, étoit hier à Nordlingen; que les lieutenans-généraux Werneck, Baillet, Hohenzollern et sept autres généraux ont capitulé avec leur corps d'armée au village de Trotztelfingen;

4°. Que le maréchal Soult est entre Ulm et Bregens, surveillant la route du Tyrol; qu'il n'y a donc aucune possibilité à ce qu'Ulm soit secouru.

M. le lieutenant-général, quartier-maître-général Mack, portant croyance aux déclarations ci-dessus, est prêt à évacuer, dans la journée de demain, la ville d'Ulm, y mettant pour condition:

Que le corps entier de M. le maréchal Ney, composé de douze régimens d'infanterie et de quatre régimens de troupes à cheval, ne quittera pas Ulm et un rayon de dix lieues jusqu'au 25 octobre à minuit, époque où expire la capitulation.

MM. le maréchal Berthier, et le baron de Mack,

Mack, lieutenant-général, quartier-maître-général, conviennent des articles ci-dessus.

En conséquence, demain à trois heures après-midi, l'armée autrichienne défilera devant S. M. l'Empereur des Français, avec tous les honneurs de la guerre : elle posera les armes, et des ordres de routes seront donnés à MM. les officiers, qui conserveront leurs armes, pour se rendre en Autriche par les deux routes de Kempten et de Bregens pour le Tyrol.

Fait double à Elchingen, le 19 octobre 1805 (27 vendémiaire an 14).

Signé, le maréchal BERTHIER.

Le lieutenant-général MACK.

De son camp d'Elchingen, S. M. l'Empereur des Français rendit deux décrets, en date du 29 vendémiaire an 14. Le premier porte que le mois de vendémiaire an 14 sera compté comme une campagne à tous les individus composant la grande armée. Ce mois sera porté comme tel sur les états pour l'évaluation des pensions et pour le service militaire. Le second décret est ainsi conçu : « Il sera pris possession de tous les états en Souabe de la maison d'Autriche. Les contributions de guerre qui y seront levées, ainsi que les contributions ordinaires, seront toutes au profit de l'armée. Tous les ma-

gasins qui seroient pris à l'ennemi, autres que les magasins d'artillerie et de subsistance, seront également à son profit. Chacun aura une part dans ces contributions, proportionnée à ses appointemens. Les contributions particulières qui auroient été levées, ou les objets qui auroient été tirés des magasins de l'ennemi, seront restitués à la masse générale, personne ne devant profiter des droits de la guerre pour faire tort à la masse générale de l'armée. Il sera nommé un trésorier et un directeur général, qui rendront compte chaque mois à un conseil d'administration de l'usage des contributions qui auront été levées. L'état en sera imprimé avec la répartition. La solde sera exactement payée sur les fonds du trésor impérial ».

Le 28, S. M. l'Empereur, depuis deux heures après midi, passa sur la hauteur d'*Ulm* où l'armée autrichienne défila devant lui. Trente mille hommes, dont deux mille de cavalerie, soixante pièces de canon et quarante drapeaux furent remis aux vainqueurs. L'armée française occupoit les hauteurs; l'Empereur, entouré de sa garde, fit appeler les généraux autrichiens qu'il traita avec les plus grands égards et tint auprés de lui, jusqu'à ce que les troupes eussent défilé. Il y avoit sept lieutenans-généraux, huit généraux et le général en chef Mack. Le nombre des

prisonniers, faits depuis le commencement de la campagne, montoient déja à soixante mille hommes, le nombre des drapeaux à quatre-vingt, indépendamment de l'artillerie, des bagages... etc. Jamais victoires ne furent plus complettes et ne coûtèrent moins.

Le corps du général Wernek fut obligé de céder au Prince Murat. Il signa une capitulation qui le fut par le général Belliard, chef de l'état-major des troupes commandées par le prince français. Le général de brigade Spirimont signa la capitulation que fut obligé de consentir M. Locatelli, major du régiment de Hohenloe dragons. La garnison de Memmingen avoit été forcée de capituler entre les mains du général de division Saligny.

Le 29 à midi, S. M. partit pour Ausbourg. On lut avec avidité dans l'armée la proclamation suivante :

SOLDATS DE LA GRANDE ARMÉE,

« En quinze jours nous avons fait une campagne. Ce que nous nous proposions est rempli. Nous avons chassé les troupes de la maison d'Autriche de la Bavière et rétabli notre allié dans la souveraineté de ses états. Cette armée qui, avec autant d'ostentation que d'imprudence, étoit

venue se placer sur nos frontières, est anéantie. Mais qu'importe à l'Angleterre ? son but est rempli. Nous ne sommes plus à Boulogne, et son subside ne sera ni plus ni moins grand ».

» De cent mille hommes qui composoient cette armée, soixante mille sont prisonniers : ils iront remplacer nos conscrits dans les travaux de nos campagnes : deux cents pièces de canon, tout le parc, quatre-vingt-dix drapeaux, tous les généraux sont en notre pouvoir ; il ne s'est pas échappé de cette armée quinze mille hommes. Soldats, je vous avois annoncé une grande bataille ; mais, graces aux mauvaises combinaisons de l'ennemi, j'ai pu obtenir les mêmes succès sans courir aucunes chances ; et, ce qui est sans exemple dans l'histoire des nations, un aussi grand résultat ne nous affoiblit pas de plus de quinze cents hommes hors de combat !

» Soldats, ce succès est dû à votre confiance sans bornes dans votre empereur, à votre patience à supporter les fatigues et les privations de toute espèce, à votre rare intrépidité !

» Mais nous ne nous arrêterons pas là : cette armée russe que l'or de l'Angleterre a transportée des extrémités de l'univers, nous allons lui faire éprouver le même sort.

» A ce combat est attaché plus spécialement l'honneur de l'infanterie ; c'est là que va se dé-

cider pour la seconde fois cette question qui l'a déjà été en Suisse et en Hollande : si l'infanterie française est la seconde ou la première de l'Europe. Il n'y a point là de généraux contre lesquels je puisse avoir de la gloire à acquérir : tout mon soin sera d'obtenir la victoire avec le moins possible d'effusion de sang ; mes soldats sont mes enfans ».

L'armée renfermée dans Ulm se montoit à trente-trois mille hommes ; ce qui, avec trois mille blessés, porta la garnison prisonnière à trente-six mille hommes. Il y avoit aussi dans la place soixante pièces de canon avec leur approvisionnement et cinquante drapeaux.

Rien n'offroit un contraste plus frapant que l'esprit de l'armée française et celui de l'armée autrichienne. Dans l'armée française l'héroïsme étoit porté au dernier point ; dans l'armée autrichienne le découragement étoit à son comble. Le Français ne songeoit qu'à la gloire ; (1) l'Empereur

(1) On pourroit citer un millier de traits comme le suivant : Brard, soldat du soixante-seizième, alloit avoir la cuisse amputée ; il avoit la mort dans l'ame. Au moment où le chirurgien se préparoit à faire l'opération, il l'arrête ; « je sais que je n'y survivrai pas ; mais n'im-» porte : un homme de moins n'empêchera pas le soixante-» seizième de marcher, la bayonnette en avant et sur » trois rangs, à l'ennemi ».

n'eut à se plaindre que de la trop grande impétuosité des soldats. Ainsi le dix-septième d'infanterie légère arrivé devant Ulm se précipita dans la place : ainsi pendant la capitulation, toute l'armée vouloit monter à l'assaut, et l'empereur fut obligé de déclarer fermement qu'il ne vouloit pas d'assaut.

Lors de la capitulation de Werneck, près Nordlingen, le prince Ferdinand, avec un corps de mille chevaux et une portion du parc, avoit pris le devant; il s'étoit jeté dans le pays prussien, et s'étoit dirigé par Gurzenhausen sur Nuremberg. Le prince Murat, qui le suivoit à la piste, parvint à le déborder; ce qui, le 29 au soir, donna lieu à un combat sur la route de Furth à Nuremberg. Tout le reste du parc d'artillerie, tous les bagages sans exception rent pris. Les chasseurs à cheval de la garde impériale se couvrirent de gloire; ils culbutèrent tout ce qui s'étoit présenté devant eux; ils chargèrent le régiment des cuirassiers de Mack. Les deux régimens de carabiniers soutinrent leur réputation.

Les tacticiens ont donné les plus grands éloges à la marche du prince Murat, depuis Albeck jusqu'à Nuremberg; quoique se battant toujours, il parvint à gagner de vîtesse l'ennemi, qui avoit deux marches sur lui. Le résultat de

cette prodigieuse activité fut la prise de quinze cents charriots, cinquante pièces de canon, de seize mille hommes, y compris la capitulation du général Werneck et d'un grand nombre de drapeaux; dix-huit généraux autrichiens posèrent les armes, trois furent tués.

Dans cette affaire, les colonels Morland, des chasseurs à cheval de la garde impériale; Cauchois, du premier régiment de carabiniers; Ronvillois, du premier régiment d'hussards, et les aides de camp Flahaut et Lagrange se distinguèrent d'une manière toute particulière : le colonel Cauchois fut blessé.

Le même jour, 30 vendémiaire, un bataillon de la garde impériale entra à Augsbourg; quatre-vingts grenadiers portoient chacun un drapeau. L'Empereur Napoléon fit présent aux Bavarois de vingt mille fusils autrichiens, et à l'électeur de Wurtemberg de six pièces de canon autrichiennes.

Le 2 brumaire, à neuf heures du matin, l'Empereur étoit à Munich, où il vit défiler devant lui les troupes du maréchal Soult; le soir, il fut à la chasse à Naphembourg, maison de plaisance de l'électeur. Les armées françaises, sur ces entrefaites, passoient l'Iser et se dirigeoient sur l'Inn, où se portoient avec rapidité

les maréchaux Bernadote et Davoust, et le général Marmont.

Le 4 brumaire, le corps du maréchal Bernadote etoit parti de Munich; il arriva le 5 à Wasserbourg sur l'Inn, et fut coucher à Aitenmeikt; six arches du pont étoient brûlées. Le comte Mennçci, colonel de l'armee bavaroise, s'étoit porté de Roth à Rosenheim; il avoit trouvé également le pont brûlé, et l'ennemi de l'autre côté. Après une vive canonnade, l'ennemi céda la rive droite. Plusieurs bataillons français et bavarois passèrent l'Inn, et le 6 à midi l'un et l'autre ponts étoient entièrement rétablis; les colonels du génie Moris et Somis mirent la plus grande activité à la réparation desdits ponts. Dès qu'on put le passer, l'ennemi fut vivement poursuivi; on fit à son arrière-garde cinquante prisonniers.

Le maréchal Davoust, avec son corps d'armée, partit de Freysing le 4, et se trouva le 5 à Muldhorf. L'ennemi défendit la rive droite, où il avoit établi des batteries très-avantageusement situées. Le pont étoit tellement détruit, qu'on eut bien de la peine à le rétablir; le 6, à midi, une grande partie du corps du maréchal Davoust étoit passée.

Le prince Murat fit passer une brigade de cavalerie sur le pont de Muldhorf, fit rétablir les

ponts d'Æsting et de Marekht, et les franchit avec une partie de la réserve. L'Empereur étoit à Haag; on bivouaqua en avant le corps du maréchal Soult. Le corps du maréchal Marmont coucha le même soir à Wihsburg; celui du maréchal Ney à Landsberg; celui du maréchal Lannes sur la route de Landshut à Braunau. Tous les renseignemens parvenus alors à la Grande-Armée portoient que l'armée russe étoit en retraite.

Le 8 brumaire, le maréchal Bernadote arriva à Salzbourg à dix heures du matin; l'électeur en étoit parti depuis plusieurs jours; un corps de six mille hommes, qui y étoit, s'étoit retiré précipitamment la veille. Le quartier-général impérial avoit été placé le 6 a Haag, le 7 à Muldhorff, et le 8 à Braunau. Le maréchal Davoust avoit employé la journée du 7 à faire réparer entièrement le pont de Muldhorff. Le premier régiment de chasseurs avoit exécuté une belle charge sur l'ennemi, lui avoit tué une vingtaine d'hommes et fait plusieurs prisonniers, parmi lesquels s'étoit trouvé un capitaine de hussards.

Dans la journée du 7, le maréchal Lannes étoit arrivé avec la cavalerie légère au pont de Braunau; il étoit parti de Landshut. Le pont étoit coupé. Sur-le-champ il fit embarquer sur deux bâteaux une soixantaine d'hommes. L'en-

nemi, qui d'ailleurs étoit poursuivi par la réserve du prince Murat, abandonna la ville. L'audace des chasseurs du treizième contribua beaucoup à précipiter sa retraite. Braunau fut regardé comme une des plus belles et des plus utiles acquisitions de l'armée. Cette place, qui est entourée d'une enceinte bastionnée avec pont-le-vis, demi-lune et fossés pleins d'eau, avoit de nombreux magasins d'artillerie tous en bon état, et étoit parfaitement approvisionnée. On y trouva quarante mille rations de pain prêtes à être distribuées, plus de mille sacs de farine. L'artillerie de la place consistoit en quarante-cinq pièces de canon avec double affût de recharge, en mortiers approvisionnés de plus de quarante mille boulets et obusiers. Les Russes y laissèrent une centaine de milliers de poudre, une grande quantité de cartouches, de plomb, un millier de fusils et tout l'approvisionnement nécessaire pour soutenir un grand siége. L'Empereur nomma le général Lauriston, qui arrivoit de Cadix, gouverneur de cette place, où il établit son quartier-général.

Le prince Murat, qui s'étoit mis à la poursuite de l'ennemi, rencontra l'arrière-garde des Autrichiens, forte de six mille hommes, sur la route de Mérobach : l'appercevoir et la charger ne fut qu'une même chose par sa cavalerie. Cette

arrière-garde fut disséminée sur les hauteurs de Ried. La cavalerie ennemie tenta alors de se rallier pour protéger le passage de l'infanterie par un défilé; mais le premier régiment de chasseurs et la division de dragons du général Beaumont la culbutèrent et se jetèrent avec l'infanterie ennemie dans ce défilé. La fusillade fut assez vive; mais l'obscurité de la nuit qui survint sauva cette division ennemie, dont une partie fut éparpillée dans les bois. On ne lui fit que cinq cents prisonniers. L'avant-garde du prince Murat prit alors position à Haag. Le colonel Montbrun, du premier de chasseurs, se couvrit de gloire. Le huitième régiment de dragons soutint sa vieille réputation (1).

Le maréchal Bernadote arriva à Salzbourg. L'ennemi s'étoit retiré sur la route de Carinthie et de Wiels. Un régiment d'infanterie vouloit tenir au village de Hallem; il dut se retirer sur le village de Colling. Le général Kellermann

(1) Un maréchal-de-logis de ce régiment, ayant eu le poignet emporté, dit devant le prince, au moment où il passoit : « Je regrette ma main, parce qu'elle ne pourra plus servir notre brave Empereur ». S. M. en apprenant ce trait a dit : « Je reconnois bien là les sentimens du huitième ; qu'on donne à ce maréchal-de-logis une place avantageuse à son état, dans le palais de Versailles ».

étoit en mesure de lui couper la retraite ou de l'enlever.

Le maréchal Davoust, avec son corps d'armée, prit position entre Ried et Haag. Tous les autres corps d'armée étoient en grand mouvement, malgré le tems affreux qu'il faisoit; il étoit tombé un demi-pied de neige, ce qui rendoit les chemins détestables.

Toujours poursuivant l'ennemi l'épée dans les reins, le prince Murat arriva le 9 en avant de Lambach. Les généraux autrichiens, voyant que leurs troupes ne pouvoient plus tenir, firent avancer huit bataillons russes pour protéger leur retraite. Le dix-septième (1) régiment d'infanterie de ligne, le premier de chasseurs et le huitième de dragons chargèrent les Russes avec impétuosité, et après une vive fusillade les mirent en désordre et les menèrent jusqu'à Lambach. On fit cinq cents prisonniers, parmi lesquels une centaine de Russes. Parmi les pièces de canon tombées au pouvoir des Français, il y en avoit deux russes; un général russe et deux colonels autrichiens furent tués.

---

(1) Le prince Murat, dans ses rapports, se loua beaucoup du colonel Conroux, commandant le dix-septième régiment d'infanterie de ligne. Les soldats ne sauroient montrer dans une circonstance plus d'impétuosité et de courage.

Le 10 au matin, le général Valther, avec sa division de cavalerie, prit possession de Wels. La division de dragons du général Beaumont, et la division du corps d'armée du maréchal Davoust, commandée par le général Bisson, prirent position à Lambach. Le pont sur la Traun étoit coupé; le maréchal Davoust y fit substituer un pont de bateaux. L'ennemi voulut défendre la rive gauche. Un des premiers, le colonel Walter, du troisième régiment, se jeta dans un bateau et passa la rivière. Le général Bisson (1) faisant ses dispositions de passage reçut une balle dans le bras. Une autre division du corps du maréchal Davoust étoit en avant de Lambach, sur le chemin de Steyer. Le reste du corps d'armée étoit sur les hauteurs de Lambach. Le soir, le maréchal Soult arriva à Wels, et le maréchal Lannes à Lintz. Le général Marmont étoit en marche pour tourner la position de la rivière de Lintz.

Au moment de son arrivée à Salzbourg, le maréchal Bernadote avoit détaché le général

(1) Le général Bisson commandoit la première division du corps d'armée du maréchal Davoust, sa blessure fut assez sérieuse pour l'empêcher de servir tout le reste de la campagne. L'empereur donna au général Caffarelli le commandement de sa division.

Kellermann à la tête de son avant-garde, pour poursuivre une colonne ennemie qui se retiroit par le chemin de la Carinthie. Elle s'étoit mise à couvert derrière le fort de Passling, dans le défilé de Colling. Malgré la force de sa position, les carabiniers du vingt-septième régiment d'infanterie légère l'attaquèrent avec impétuosité. Le général Werlé fit tourner le fort par le capitaine Campobane, par des chemins presque impraticables. Cinq mille hommes, dont trois officiers, furent faits prisonniers. La colonne ennemie, forte de trois mille hommes, fut éparpillée dans les sommets. On y trouva une si grande quantité d'armes, qu'on espéra ramener encore beaucoup de prisonniers. Le général Kellermann donna des éloges à la conduite du chef de bataillon Barbé-Latour. Le général Werlé eut son habit criblé de balles.

Les avant-postes de la Grande-Armée mandoient alors que l'empereur d'Allemagne y étoit arrivé le 25 octobre; que là il avoit appris le sort de son armée d'Ulm, et qu'il s'étoit convaincu par ses propres yeux des ravages affreux que les Russes faisoient par-tout, et de l'extrême mécontentement de ses peuples.

La terre étoit couverte de neige; les pluies avoient cessé; le froid avoit pris le dessus, il étoit assez vif; ce n'étoit pas un commencement

de novembre, mais un mois de janvier. Ce tems plus sec avoit l'avantage d'être plus sain et plus favorable à la marche.

Le 12, le maréchal Davoust avoit ses avant-postes près de Steyer. Le général Milhaud, avec la réserve de cavalerie aux ordres du prince Murat, étoit entré à Lintz le 10. Le maréchal Lannes y arriva le 12 avec son corps d'armée. On trouva dans cette ville des magasins considérables, beaucoup de malades dans les hôpitaux parmi lesquels une centaine de Russes. Quatre-vingt-dix hommes de cette nation étoient du nombre des prisonniers.

Depuis le passage de l'Inn, on avoit fait quinze à dix-huit cents prisonniers tant autrichiens que russes, sans y comprendre les malades.

Le corps d'armée du général Marmont partit de Lambach le 12 à midi. Le même jour l'Empereur établit en ce lieu son quartier-général.

A Lambach on trouva des magasins de sel pour plusieurs millions, et dans la caisse de Lintz plusieurs centaines de milliers de florins. Les Russes avoient tout dévasté à Wels, à Lambach et dans tous les villages environnans. Dans des villages, ils avoient tué huit ou dix paysans.

Le prince Murat ne perdoit pas l'ennemi de vue. Ce dernier avoit laissé dans Ebersberg trois ou quatre cents hommes, pour retarder le

passage de la Traun. Mais les dragons du général Walter se jettèrent dans des bateaux, et sous la protection de l'artillerie attaquèrent la ville avec impétuosité. (1)

Le général Walter, après avoir passé le pont sur la Traun, se porta sur Enus. La brigade du général Milhau rencontra l'ennemi au village d'Asten, le culbuta et lui fit deux cents prisonniers dont cinquante hussards russes; vingt hussards russes furent tués. L'arrière-garde des troupes autrichiennes, quoiqu'elle fût soutenue par la cavalerie russe, fut par-tout culbutée. Ni l'une ni l'autre ne purent soutenir aucune charge. Les vingt-deuxième et seizième de chasseurs et leur colonel montrèrent la plus grande intrépidité. L'aide de camp du prince Murat, Flahault, reçut une balle dans le bras.

Dans la journée du 13, les Français passèrent l'Inn qui peut être considéré comme la dernière ligne qui défendoit alors les approches de Vienne, et le prince Murat se mit aussitôt à la poursuite des Autrichiens. Le 13 dans la journée le maréchal Davoust s'empara de Stengen et fit deux cents prisonniers. L'ennemi paroissoit vou-

(1) Dans ce passage, le lieutenant Willandet, du treizième régiment de dragons, passa le premier dans une petite barque.

loir

loir s'y défendre. La division de dragons du général Beaumont soutint sa réputation; l'aide de camp de ce général fut tué; le maréchal Davoust se loua spécialement de la conduite du général Heudelet qui commandoit son avant-garde au passage de l'Inn; le maréchal Davoust se porta à Wabedoffen, à Steyen; l'un et l'autre des ponts sur l'Inn furent rétablis.

Pendant que les Français s'avançoient sur Vienne avec rapidité, les Bavarois se distinguoient de la manière la plus brillante au combat de Lovers. Les Autrichiens occupoient au-delà de Lovers un défilé presqu'inaccessible, flanqué à droite et à gauche par des montagnes à pic; le couronnement étoit couvert de chasseurs tyroliens qui en connoissoient tous les sentiers; trois forts en maçonnerie, fermant les montagnes, en rendoient l'accès presqu'impossible. Après une vive résistance, les Bavarois culbutèrent tout, firent six cents prisonniers, prirent deux pièces de canon et s'emparèrent de de tous les forts. Mais à l'attaque du dernier, le lieutenant général Deroi, commandant en chef l'armée bavaroise, fut blessé d'un coup de pistolet. Les Bavarois eurent douze officiers tués ou blessés, et cinquante soldats tués et deux cents cinquante blessés. La conduite du lieutenant-général Deroi mérita les plus grands éloges.

C'est un ancien officier plein d'honneur, extrêmement attaché à l'Electeur dont il est l'ami.

Après la prise d'Enns, le prince Murat poursuivit de nouveau l'ennemi. L'armée russe avoit pris position sur les hauteurs d'Amstollen ; le prince Murat l'attaqua avec les grenadiers du général Oudinot ; le combat fut assez opiniâtre. Les Russes furent dépostés de toute leur position ; ils laissèrent quatre cents morts sur le champ de bataille et quinze cents prisonniers. Le prince Murat se loua particulièrement du général Oudinot ; son aide de camp Lagrange fut blessé. Les neuvième et dixième de hussards se conduisirent avec la plus grande bravoure.

Les Russes, pendant ce tems, accéléroient leur retraite. Les ponts qu'ils avoient coupés sur Lips furent promptement rétablis, et le prince Murat arriva jusqu'auprès de l'abbaye de Molk, où le 17 il plaça son quartier-général ; les avant-postes étoient sur St.-Polten (St. Hyppolite). Une reconnoissance qui s'étoit portée en Bohême, prit à l'ennemi des magasins considérables, soit à Freystadt, soit à Matthauzen. Le maréchal Mortier, avec un corps d'armée, manœuvra sur la rive gauche du Danube. Dans la journée du 17, le général Marmont se dirigea sur Léoben. Arrivé à Weyer, il rencontra le régiment de Giulay, le chargea, lui fit quatre cents prisonniers dont

un colonel et plusieurs officiers. Il poursuivit sa route tandis que toutes les colonnes de l'armée étoient en grande manœuvre.

Le 16 brumaire, le corps d'armée du général Davoust se dirigea de Steyer sur Naydhoffen, Marienzel et Lilienfeld. Par ce mouvement, il débordoit entièrement la gauche de l'armée ennemie qu'on supposoit devoir tenir sur les hauteurs de St.-Hyppolite, et de Lilienfeld il se dirigeoit sur Vienne par un grand chemin de roulage qui y conduit directement.

Le 17 l'avant-garde de ce maréchal, étant encore à plusieurs lieues de Marienzel, rencontra le corps du général Meerfeld qui marchoit pour se porter sur Neudstadt et couvrir Vienne de ce côté. Le général de brigade Heudelet, commandant l'avant-garde du général Davoust, attaqua l'ennemi avec la plus grande vigueur, le mit en déroute et le poursuivit l'espace de cinq lieues. Le résultat de ce combat de Mérienzel fut la prise de trois drapeaux, de 16 pièces de canon, et de quatre mille prisonniers parmi lesquels se trouverent les colonels des régimens Joseph de Collorédo et de Deutschmeisler et cinq majors. Dans cette affaire, le treiziéme d'infanterie légère et le cent huitième régiment de ligne se distinguèrent.

Le prince Murat arriva le 18 au matin à St.-

Hyppolite, et dirigea le général Sébastiani sur Vienne. Toute la cour et les grands étoient partis de cette capitale que S. M. l'empereur d'Allemagne se préparoit à quitter aussi, craignant sans doute d'avoir ses communications coupées avec la Moravie, par le mouvement opéré par le maréchal Mortier sur la rive gauche du Danube. L'armée russe effectua sa retraite sur Krems en repassant le fleuve. Le maréchal Marmont avoit dépassé Léoben; il avoit fait cent hommes de cavalerie prisonniers.

Tout le corps de Méerfeds venoit d'être détruit par le maréchal Davoust qui avoit poursuivi ses succès. Méerfeld s'étoit sauvé avec une centaine de Hullans.

Le 20, à la pointe du jour, le maréchal Mortier, à la tête de six bataillons, se porta sur Stein. Il croyoit y trouver une arrière-garde, mais toute l'armée russe y étoit encore, les bagages n'ayant pas filé. Alors s'engagea le combat de Diernstein à jamais mémorable dans les annales militaires. Depuis six heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi, ces quatre mille braves firent tête à l'armée russe, et mirent en déroute tout ce qui leur étoit opposé.

Maîtres du village de Léoben, ils croyoient la journée finie: mais l'ennemi irrité d'avoir perdu

des drapeaux, six pièces de canon, neuf cents hommes prisonniers et deux mille hommes tués, avoit fait diriger deux colonnes par des gorges difficiles pour tourner les Français. Aussitôt que le maréchal Mortier s'apperçut de cette manœuvre, il marcha droit aux troupes qui l'avoient tourné et se fit jour au travers des lignes de l'ennemi, dans l'instant même où le neuvième d'infanterie légère et le trente-deuxième d'infanterie de ligne, ayant chargé un autre corps russe, avoient mis ce corps en déroute, après lui avoir pris deux drapeaux et quatre cents hommes.

Cette journée fut une journée de massacre. Des monceaux de cadavres couvroient un champ de bataille étroit. Plus de quatre mille Russes furent tués ou blessés. Treize cents furent faits prisonniers ; parmi ces derniers se trouvèrent deux colonels. Du côté des Français, la perte fut considérable. Le quatrième et le neuvième d'infanterie légère ont le plus souffert. Les colonels du centième et du cent troisième furent légèrement blessés. Le colonel Wattier du quatrième régiment de dragons, ayant été blessé dans une charge, fut fait prisonnier (1). S. M.

(1) On crut un moment qu'il avoit été tué. Lorsque l'Empereur apprit que cet officier, dont il fait un cas particulier, n'étoit point mort, et qu'il avoit été fait prisonnier, il en témoigna sa satisfaction.

l'avoit choisi pour un de ses écuyers. C'étoit un officier d'une grande valeur. Malgré les difficultés du terrein, il étoit parvenu à faire, contre une colonne russe, une charge très-brillante; mais il fut atteint d'une balle et trouva la mort dans la mêlée.

Dans ce combat à jamais mémorable, quatre mille Français, attaqués à Diernstein par vingt-cinq à trente mille Russes, gardèrent leur position, tuèrent à l'ennemi trois à quatre mille hommes, enlevèrent des drapeaux et firent treize cents prisonniers. Les quatrième et neuvième régimens d'infanterie légère, et les centième et trente-deuxième régimens de ligne se couvrirent de gloire. Le général Gazan y montra beaucoup de valeur et de conduite. Le lendemain du combat, les Russes, après avoir évacué Krems, quittèrent le Danube en laissant au pouvoir des Français quinze cents de leurs prisonniers dans le plus absolu dénuement. On trouva dans leurs ambulances beaucoup d'hommes qui avoient été blessés et qui étoient morts dans la nuit. L'intention des Russes étoit d'attendre à Krems des renforts et de se maintenir sur le Danube, mais le combat de Dierstein déconcerta leurs projets. Ils virent, par ce qu'avoient fait quatre mille Français, ce qui leur arriveroit à forces égales.

Le maréchal Mortier se mit aussitôt à leur poursuite. Pendant que d'autres corps d'armée passoient le Danube sur le pont de Vienne pour les déborder par la droite, le corps du maréchal Bernadotte se mit en marche pour les déborder par la gauche.

Le 22 à la pointe du jour, une colonne de cavalerie se porta sur le Danube et passa, après différens pourparlers avec des généraux autrichiens. Les artificiers ennemis, chargés de brûler le pont, l'essayèrent plusieurs fois et ne purent y réussir. Le maréchal Lannes, et le général Bertrand, aide de camp de l'Empereur, passèrent le pont les premiers, entrèrent dans la ville de Vienne; et continuèrent leur marche pour suivre leur direction.

A dix heures du matin, le prince Murat traversa Vienne et établit son quartier-général dans la maison du duc d'Albert.

Toute l'artillerie et la fonderie autrichiennes tombèrent au pouvoir des Français. On trouva dans Vienne deux mille pièces de canon, une salle d'armes garnie de cent mille fusils, des munitions de toute espèce. Le gouvernement n'avoit pas eu le tems d'évacuer au-delà du cinquième ou du quart de l'artillerie et du matériel considérable. Les Français avoient acquis des munitions pour faire quatre campagnes et

renouveller quatre fois leurs équipages d'artillerie, s'ils les perdoient. Ils s'étoient également emparés des approvisionnemens de siège pour armer un grand nombre de places.

S. M. l'Empereur des Français s'établit au palais de Schœobrunn. Le 23 à deux heures du matin, il se rendit à Vienne où il passa le reste de la nuit à visiter les avant-postes sur la rive gauche du Danube, ainsi que les positions, et à s'assurer si le service se faisoit convenablement. A la pointe du jour il étoit rentré à Schœobrunn.

Le général Marmont eut le même jour, à Léoben, différens petits avantages d'avant-postes.

L'armée bavaroise recevoit tous les jours un grand accroissement; S. M. l'Empereur fit alors à l'électeur de nouveaux présens; il lui donna quinze mille fusils pris dans l'arsenal de Vienne, et lui fit rendre toute l'artillerie que, dans les différentes circonstances, l'Autriche avoit prise dans les états de Bavière.

La ville de Kuffstein venoit de capituler entre les mains du colonel Pompéï. Le général Milhaud poussa l'ennemi sur la route de Brïn (Brünn) jusqu'à Volkersdorff. A midi, le 23, il avoit fait six cents prisonniers et pris un parc de quarante pièces de canon attelées. A deux heures après-midi, le maréchal Lannes arriva à Stoke-

rau ; il y trouva un magasin immense d'habillemens, huit mille paires de souliers et de bottines, et du drap pour faire des capotes à toute l'armée. Des bateaux qui descendoient ce fleuve, et qui étoient chargés d'artillerie, de cuir et d'effets d'habillemens, furent arrêtés sur le Danube.

Le 23, à Vienne, S. M. l'Empereur, dans un ordre du jour émané de son quartier impérial à Vienne, témoigna sa satisfaction au quatrième régiment d'infanterie légère, au centième de ligne, au neuvième d'infanterie légère, au trente-deuxième de ligne, pour l'intrépidité qu'ils avoient montrée au combat de Diernstheim, où leur fermeté à conserver la position qu'ils occupoient força l'ennemi à quitter celle qu'il avoit sur le Danube.

S. M. témoigna sa satisfaction au dix-septième régiment de ligne et au trentième, qui au combat de Lambach avoient tenu tête à l'arrière-garde russe, l'avoient entamée et lui avoient fait quatre cents prisonniers.

Il témoigna également sa satisfaction aux grenadiers du général Oudinot qui, au combat d'Amstetten, repoussèrent de ses belles et formidables positions les corps russes et autrichiens, et firent quinze cents prisonniers, dont six cents Russes.

S. M. déclara qu'elle étoit satisfaite des premier, seizième et vingt-deuxième régiment de chasseurs, neuf et dixième régimens d'hussards, pour leur bonne conduite dans toutes les charges qui avoient eu lieu depuis l'Inn jusqu'aux portes de Vienne, et pour les huit cents prisonniers russes faits à Stein.

Le 24, une colonne de quatre mille hommes d'infanterie autrichienne et un régiment de cuirassiers traversèrent les postes français, qui les laissèrent passer sur un faux bruit de suspension qui avoit été répandu. On reconnut à cette extrême facilité le caractère du Français qui, brave dans la mêlée, est d'une générosité souvent irréfléchie hors de l'action. Le même jour, le général Milhaud qui commandoit l'avant-garde du corps du maréchal Davoust, prit cent quatre-vingt-onze pièces de canon, avec tous les caissons d'approvisionnemens et quatre cents hommes. Ainsi, la presque totalité de l'artillerie de la monarchie autrichienne fut au pouvoir des Français.

Toutes les colonnes de la Grande-Armée étoient en grande marche, et se trouvoient déjà en Moravie, à plusieurs journées au-delà du Danube. Une patrouille de cavalerie étoit alors parvenue aux portes de Presbourg, capitale de la haute Hongrie; elle intercepta le convoi de Venise au moment où il cherchoit à entrer dans

cette ville. Ses dépêches apprirent que le prince Charles s'étoit retiré en grande hâte, dans l'espoir d'arriver à tems pour secourir Vienne. Le général Marmont mandoit que le corps ennemi qui s'étoit avancé jusqu'à Ocdembourg par la vallée de la Mueth, avoit évacué cette contrée après avoir coupé tous les ponts; précaution qui le mettoit à l'abri d'une vive poursuite.

Le 24, le prince Murat et le corps du maréchal Lannes avoient rencontré l'armée russe à Hollabrunn : une charge de cavalerie eut lieu; mais l'ennemi abandonna aussitôt le terrein, en laissant cent voitures d'équipages attelées. L'ennemi ayant été joint, et les dispositions d'attaque étant faites, un parlementaire autrichien s'avança et demanda qu'il fût permis aux troupes de l'empereur d'Allemagne de se séparer des Russes. Sa demande lui fut accordée.

Peu de tems après, M. de Wintzingerode, aide de camp général de S. M. l'empereur de toutes les Russies, se présenta aux avant-postes, et demanda à capituler pour l'armée russe. Le prince Murat crut devoir y consentir; mais l'Empereur ne put donner son approbation, parce que cette capitulation étoit une espèce de traité, et que M. de Wintzingerode ne justifioit pas des pouvoirs de l'empereur de Russie. Cependant S. M., tout en faisant marcher son armée, dé-

clara que l'empereur Alexandre se trouvant dans le voisinage, si ce prince ratifioit la convention, elle étoit prête à la ratifier également.

Le général Vialannes, commandant la cavalerie du maréchal Davoust, entra à Presbourg.

Un corps de trois mille Autrichiens s'étoit retranché dans la position de Waldermünchen, au débouché de la Bohême; le général Baraguay-d'Hilliers, à la tête de trois bataillons de dragons à pied, marcha contre ce corps, qui se hâta d'abandonner sa position.

Le général Baraguay-d'Hilliers étoit le 18 à Treinitz en Bohême : il espéroit entamer ce corps.

Le maréchal Ney avoit eu la mission de s'emparer du Tyrol : il s'en acquitta avec son intelligence et son intrépidité accoutumées. Il fit tourner les forts de Sharnitz et de Neustark, et s'en empara de vive force. Il prit dans cette affaire dix-huit cents hommes, un drapeau et seize pièces de canon de campagne attelées.

Le 16, à cinq heures après-midi, il fit son entrée à Inspruck : il y trouva un arsenal rempli d'une artillerie considérable, seize mille fusils et une immense quantité de poudre. Le même jour, il entra à Hall, où il prit de très-grands et très-riches magasins, dont on n'a pas encore l'inventaire. L'archiduc Jean, qui commandoit

en Tyrol, s'échappa par Luchsthal. Il chargea un colonel de remettre tous les magasins aux Français, et de recommander à leur générosité douze cents malades qui étoient à Inspruck.

A tous ces trophées de gloire vint se joindre une scène qui toucha l'ame de tous les soldats. « Pendant la guerre dernière, le soixante-seizième régiment de ligne avoit perdu deux drapeaux dans les Grisons; cette perte étoit depuis long-tems pour ce corps le motif d'une affliction profonde. Ces braves savoient que l'Europe n'avoit point oublié leur malheur, quoiqu'on ne pût en accuser leur courage. Ces drapeaux, sujets d'un si noble regret, se sont trouvés dans l'arsenal d'Inspruck; un officier les a reconnus; tous les soldats sont accourus aussitôt. Lorsque le maréchal Ney les leur a fait rendre avec pompe, les larmes couloient des yeux de tous les vieux soldats. Les jeunes conscrits étoient fiers d'avoir servi à reprendre ces enseignes enlevées à leurs aînés par les vicissitudes de la guerre. L'Empereur a ordonné que cette scène touchante soit consacrée par un tableau. Le soldat français a pour ses drapeaux un sentiment qui tient de la tendresse. Ils sont l'objet de son culte, comme un présent reçu des mains d'une maîtresse ».

Le général Klein faisoit une incursion en Bohême avec sa division de dragons. Il vit par-tout

les Russes en horreur : les dévastations qu'ils commettoient faisoient frémir. L'irruption de ces barbares, appelés par le gouvernement lui-même, avoit presque éteint dans le cœur des sujets de l'Autriche toute affection pour leur prince. « Nous et les Français, disent les Allemands, » nous sommes les fils des Romains; les Russes » sont les enfans des Tartares. Nous aimons » mieux mille fois voir les Français contre » nous, que des alliés tels que les Russes ». A Vienne, le seul nom d'un Russe inspiroit la terreur. Ces hordes de sauvages ne se contentent pas de piller pour leur substance; ils enlèvent, ils détruisent tout. Un malheureux paysan, qui ne possède dans sa chaumière que ses vêtemens, en est dépouillé par eux. Un homme riche qui occupe un palais ne peut espérer de les assouvir par ses richesses : ils le dépouillent et le laissent nud sous ses lambris dévastés.

Sans doute, c'est pour la dernière fois que les gouvernemens européens appelleront de si funestes secours. S'ils étoient capables de le vouloir encore, ils auroient à payer ces alliés du soulèvement de leur propre nation. D'ici à cent ans il ne sera, en Autriche, au pouvoir d'aucun prince d'introduire des Russes dans ses états. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans ces armées un grand nombre d'officiers, dont l'éducation a

été soignée, dont les mœurs sont douces et l'esprit éclairé. Ce qu'on dit d'une armée s'entend toujours de l'instinct naturel de la masse qui la compose.

Ce fut à cette époque que le général comte de Palffi adressa la lettre suivante au maréchal Davoust :

GÉNÉRAL,

Son altesse royale l'archiduc palatin, en sa qualité de chef suprême du militaire et du civil en Hongrie, a chargé le soussigné de déclarer que S. A. R. a fait établir le long de la frontière occidentale de ce royaume un cordon de gardes non auxiliaires, soutenu par de très-petits détachemens de cavalerie composés d'invalides et de recrues, dans la seule vue d'arrêter les maraudeurs de l'armée autrichienne qui pourroient s'y présenter, et qu'ainsi il n'est nullement question d'aucune sorte d'hostilité, lesdits détachemens ayant l'ordre de se retirer dès que les troupes françaises s'approcheront de la frontière.

Ainsi, dans la circonstance où ces foibles détachemens, qu'on ne peut regarder uniquement que comme des piquets d'avertissement, se replieront à l'approche de l'armée française, son altesse royale a ordonné d'avance aux maisons des invalides, à celles d'éducation, aux officiers

pensionnés, aux individus employés aux bureaux de comptabilité des régimens et aux hôpitaux militaires de rester en place, persuadé que le général ou commandant des troupes françaises ne leur refusera pas les sauve-gardes nécessaires, et qu'il voudra bien donner ses ordres pour que les colonnes et détachemens de l'armée française qui entreront en Hongrie n'y commettent aucun excès, attendu qu'aucune sorte d'opposition ne sera faite aux troupes françaises, et qu'en conséquence de cette déclaration le soussigné auroit plusieurs objets très-intéressans à traiter avec le général ou commandant des troupes françaises.

Il le prie de lui assigner un rendez-vous sur parole, sur un bateau au milieu du Danube.

Il attend en conséquence sa réponse, et a l'honneur d'être son très-humble serviteur,

LÉOPOLD, comte PALFFI, *général-major et commandant à Presbourg.*

Presbourg, le.....

Réponse du maréchal Davoust, au général comte de Palffi.

Monsieur le général, j'ai mis sous les yeux de S. M. la lettre que vous avez adressée au commandant de ma cavalerie légère. S. M. m'a chargé

chargé de faire connoître par votre canal à S. A. R. l'Archiduc palatin qu'elle étoit prête à considérer comme neutre la nation hongroise, à interdire à son armée l'entrée des frontières de Hongrie, si de son côté S. A. R. l'Archiduc palatin et la nation hongroise vouloient retirer leurs troupes, ne faire aucune insurrection, continuer à approvisionner Vienne, et enfin conclure entre la nation hongroise et S. A. R. l'Archiduc palatin, et S. M. l'empereur des Français, une convention tendante à maintenir l'harmonie entre les deux pays. J'ai l'autorisation de laisser passer tout officier que S. A. R. l'Archiduc palatin voudroit envoyer auprès de mon souverain pour traiter d'après ces bases. Je me trouverai heureux par-là de faire une chose agréable à vos compatriotes, et d'assurer le bien-être et le repos d'une nation si estimable à tant de titres que la nation hongroise.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le général, votre très-humble serviteur, le maréchal d'empire, l'un des colonels-généraux de la garde de S. M. l'Empereur et Roi,

Signé L. DAVOUST.

Le 25 brumaire, le prince Murat, instruit que les généraux russes, immédiatement après la signature de la convention, s'étoient mis en

marche avec une portion de leur armée sur Krems, et que tout indiquoit que l'autre partie alloit la suivre et lui échapper, leur fit connoître que l'Empereur n'avoit pas ratifié la convention, et qu'en conséquence il alloit attaquer. En effet, le prince Murat fit ses dispositions, marcha à l'ennemi et l'attaqua le même jour à quatre heures après-midi; ce qui donna lieu au combat de Jurtersdorff, dans lequel la partie de l'armée russe qui formoit l'arrière-garde fut mise en déroute, perdit douze pièces de canon, cent voitures de bagages, deux mille prisonniers et deux cents hommes restés sur le champ de bataille. Le maréchal Lannes fit attaquer l'ennemi de front; et tandis qu'il le faisoit tourner par la gauche par la brigade de grenadiers du général Dupas, le maréchal Soult le faisoit tourner par sa droite par la brigade du général Levasseur, de la division Legrand, composée des troisième et dix-huitième régimens de ligne. Le général de division Walter chargea les Russes avec une brigade de dragons, et fit trois cents prisonniers.

La brigade des grenadiers du général Laplanche-Mortières se distingua particulièrement. Sans la nuit, rien n'auroit échappé. Plusieurs fois on se battit à l'arme blanche. Des bataillons de grenadiers russes montrèrent de l'intrépidité.

Le général Oudinot fut blessé : ses aides de camp, chefs d'escadron, Demangeot et Lamotte, le furent à ses côtés. Le général Duroc fut choisi par l'Empereur pour remplacer le général Oudinot.

Le 26, à trois heures après-midi, le quartier impérial étoit à Znain ; l'arrière-garde russe fut obligée de laisser ses hôpitaux en ce lieu. On y trouva des magasins de farine et d'avoine assez considérables. Les Russes se retirèrent sur Brin (ou Brünn); l'avant-garde de l'armée française les poursuivoit à demi-chemin, lorsque l'empereur Napoléon, instruit que l'empereur d'Autriche y étoit, voulant donner à ce prince une preuve d'égards, s'arrêta dans la journée du 27.

Le fort de Keufstein cédoit aux Bavarois, tandis que le général Baraguay d'Hilliers, qui faisoit une incursion jusqu'à Pilzen en Bohême, obligeoit l'ennemi d'évacuer ses positions : en route, il prit quelques magasins et remplit le but de sa mission. Les dragons à pied traversèrent avec rapidité les montagnes de glaces et de sapins qui séparent la Bohême de la Bavière. Une colonne française, qui avoit passé le Danube à Lintz, pénétra au-delà de Budweitz, où elle s'empara de magasins considérables.

Le même jour, le maréchal Augereau, commandant le septième corps de la Grande-Armée,

écrivit de Bregentz à M. le général de division Vial, ambassadeur de S. M. l'Empereur des Français près de la Confédération helvétique :

« Lindau, Bregentz et Feldkirck sont à nous, mon cher général : tout cela s'est fait dans la journée des 22 et 23 courant. Les résultats sont six mille Autrichiens désarmés et renvoyés en Bohême, avec l'obligation de ne pas servir contre la France d'ici à un an et un jour ; un nombre considérable de Tyroliens désarmés et de paysans contenus, huit drapeaux, des magasins et une belle artillerie sont tombés en notre pouvoir. Je poursuis avec vigueur le corps du prince Rohan, que bientôt nous rejoindrons, j'espère. Un lieutenant-général et un général-major sont au nombre des prisonniers ».

Le général Sébastiani, avec sa brigade de dragons, encore dans la journée du 27, poursuivoit l'épée dans les reins l'ennemi qui, d'après le combat de Zuntersdorff, continuoit sa retraite avec la plus grande précipitation. Les immenses plaines de la Moravie favorisoient sa poursuite. A la hauteur de Porlitz, il coupa la retraite à plusieurs corps et fit dans la journée deux mille Russes prisonniers de guerre. Le prince Murat, toujours poursuivant l'ennemi, entra à trois heures après-midi à Brünn, capitale de la Moravie ; l'ennemi avoit évacué la

ville et la citadelle, qui est un très-bon ouvrage capable de soutenir un siége en règle. L'Empereur mit son quartier-général à Porlitz. Le maréchal Soult, avec son corps d'armée, étoit à Riemtschitz, et le maréchal Lannes à Porlitz.

On trouva dans Brünn soixante pièces de canon, trois cents milliers de poudre, une grande quantité de bled et de farine, et des magasins d'habillemens très-considérables.

L'Empereur d'Allemagne s'étoit retiré à Olmutz. Le 29, l'Empereur des Français entra dans Brünn à dix heures du matin. Une députation des États de Moravie, à la tête de laquelle se trouvoit l'évêque, vint à sa rencontre. L'Empereur fut visiter les fortifications, et ordonna qu'on armât la citadelle, dans laquelle on trouva plus de six mille fusils, une grande quantité de munitions de guerre de toute espèce, et entr'autres quatre cents milliers de poudre.

Les Russes avoient réuni toute leur cavalerie, qui formoit un corps d'environ six mille hommes, et vouloient défendre la position des routes de Brünn et d'Olmutz. Le général Walter les contint toute la journée, et par différentes charges les obligea à abandonner du terrein. Le prince Murat fit marcher la division de cuirassiers du général d'Hautpoult, et quatre escadrons de la garde impériale. Quoique les che-

vaux fussent fatigués, l'ennemi fut chargé et mis en déroute : il laissa plus de deux cents hommes cuirassiers ou dragons d'élite sur le champ de bataille; cent chevaux restèrent au pouvoir des Français.

Le maréchal Bessières, commandant la garde impériale, à la tête de quatre escadrons de la garde, fit une brillante charge qui dérouta et culbuta l'ennemi. Rien dans ce combat ne contrastoit comme le silence de la garde et des cuirassiers, et les hurlemens des Russes.

Cette cavalerie russe, qui étoit bien montée, bien équipée, montra de l'intrépidité et de la résolution; mais les hommes ne paroissoient pas savoir se servir de leurs sabres, et à cet égard la cavalerie française eut un grand avantage. Les Français eurent quelques hommes tués et une soixantaine de blessés, parmi lesquels se trouvèrent le colonel Durosnel, du seizième de chasseurs, et le colonel Bourdon, du onzième de dragons : l'ennemi s'éloigna de plusieurs lieues.

A cette époque, le Tyrol fut totalement évacué par les troupes autrichiennes. Le maréchal Ney, commandant le sixième corps de la Grande-Armée, après avoir forcé le passage du Scharnitz, après avoir fait beaucoup de prisonniers aux corps commandés par l'archiduc Jean et le

prince de Rohan, le 20 novembre il établit son quartier-général à Botzen, ayant poussé jusqu'à Trente son avant-garde, qui s'y trouvoit encore le 23.

Le corps ennemi aux ordres du prince de Rohan, fort de quatre à cinq mille hommes, dirigeoit sa fuite à travers les montagnes sur Bassano, pour chercher à regagner de là Venise. Le lieutenant-général Saint-Cyr, qui en fut prévenu, dut manœuvrer pour lui couper la communication. Une division du corps du maréchal Ney poursuivit alors l'épée dans les reins le corps ennemi de l'archiduc Jean, et le poussoit vivement sur Clogenfurth, où devoit se trouver le corps du général Marmont qui, le 10 novembre, comme nous l'avons dit, se trouvoit à Léoben et à Judenburg.

Le maréchal Augereau ayant eu connoissance que le général Saint-Julien, qui défendoit le Brenner, avoit été forcé par une brigade du corps d'armée du maréchal Ney, d'évacuer cette position, s'approcha de Feldkirck et força les généraux Zelatschitz et Walskels à capituler. Cette capitulation rendit prisonniers de guerre les corps sous les ordres de ces deux généraux, formant environ huit à dix mille hommes. La capitulation du général autrichien Jellachich fut signée à Dornbern le 23 brumaire, entre ce

général et le général de division français Maurice Mathieu. Au 1er. frim. le général Jellachich, qui défendoit le Voralberg, venoit d'être coupé. Le maréchal Bernadote occupoit Iglau; ses avant-postes étoient entrés en Bohême. Le général Wreden, commandant les Bavarois, prit une compagnie d'artillerie autrichienne, cent chevaux de troupes, cinquante cuirassiers et plusieurs officiers. Il s'empara d'un magasin considérable d'avoine et autres grains, et d'un grand nombre de charriots attelés chargés des bagages de plusieurs régimens et officiers autrichiens.

L'adjudant-commandant Maison fit prisonniers, sur la route d'Iglau à Brünn, deux cents hommes de dragons de Latour et des cuirassiers de Hohenlohe. Il chargea un autre détachement de deux cents hommes et fit cent cinquante prisonniers (1).

Des reconnoissances furent portées jusqu'à Olmutz. La saison commençoit à devenir rigoureuse. L'armée française avoit pris position. Sa tête étoit appuyée par la place de Brünn, qui est très-bonne, et qu'on s'occupa à armer et à mettre dans le meilleur état de défense.

---

(1) Dans cette journée, un jeune officier se distingua par son dévouement pour ses frères d'armes. Une division française de dragons à pied avoit à passer un bras du

Nous croyons qu'il est utile de placer ici un tableau général des opérations de la Grande-Armée, fait par un français, témoin oculaire qui nous paroît avoir très-bien saisi les causes du triomphe des Français, et de la défaite des armées autrichiennes avant la jonction de la grande armée russe.

« Cent soixante mille Français passèrent le Rhin du premier au 8 vendémiaire, prenant tous la route de Wirtemberg, longeant la gauche du Danube sur une seule ligne, de manière à se trouver en bataille derrière le fleuve par un

---

Danube, en un endroit où le pont avoit été coupé. On avoit placé des paysans pour leur indiquer un gué, mais ils ne pouvoient se faire entendre, et la division alloit tenter un passage fort dangereux. Un jeune officier de dragons qui commandoit un petit poste à portée de-là, se détache, entre dans l'eau jusqu'à la ceinture, cherche et trouve le gué. La troupe suit son indication, et la voilà sur l'autre rive. Un seul de ses dragons se fourvoie; il est prêt à se noyer; déjà il avoit perdu connoissance. Le même officier arrive à son secours, lui tend une perche et le traîne sur le bord; on porta le dragon à Donnawert. Le lendemain l'officier vint visiter celui qui lui devoit la vie : le dragon reconnut son sauveur; l'entrevue fut attendrissante. On nous a assuré que ce jeune officier, qui étoit âgé de dix-huit à vingt ans, se nomme M. Bourgoing, et qu'il est fils du dernier ambassadeur de France, en Suède.

avec quatre-vingt mille hommes, renversant en chemin l'avant-garde ennemie à Vertingen, et faisant repasser le Danube au maréchal Ney, avec trente mille hommes, sur le pont de Güntzbourg, qui fut emporté d'assaut, pour investir le camp d'Ulm sur la gauche du Danube; tandis qu'il porte les corps de Lannes et Marmont devant les portes de la place sur la droite du fleuve, et y resserre toute l'armée, il fait marcher en même tems Soult avec vingt mille hommes sur Constance, pour observer les mouvemens de l'ennemi du côté du Tyrol. Notre armée étoit donc cernée de toute part; mais étant battue sur un point, elle se retiroit toujours sur son centre, au lieu que les manœuvres de l'ennemi ne pouvoient être que divergentes et isolées, et avançant comme en retraite.

Cependant Mack avoit dans le camp d'Ulm une armée de soixante-cinq mille hommes, et je ne puis concevoir pourquoi il n'a pas marché dès le commencement sur Bernadote à Ingolstadt, qui avoit passé le Danube huit jours avant le reste de l'armée.

Le fait est que l'ennemi consterné de notre manœuvre, et perdant le tems à délibérer pendant qu'il falloit agir, crut enfin devoir détacher quinze mille hommes de l'armée d'Ulm, pour renforcer les troupes du Tyrol, destinées

à faciliter l'arrivée du prince Charles, qui venoit d'Italie avec vingt-cinq mille hommes pour se joindre à la grande armée d'Allemagne; ces quinze mille hommes tombèrent dans l'armée de Soult à Memmingen, et furent taillés en pièces. L'archiduc Ferdinand, effrayé de sa position à Ulm, fit une grande faute; il en sortit avec vingt-cinq mille hommes, tâchant de gagner au large le chemin de la Bohême par Stutgard : je dis une grande faute, vu que, de ce côté, notre armée ne bloquoit pas le camp d'Ulm de très-près. Bonaparte détacha sur lui le maréchal Lannes et le prince Murat avec douze mille hommes d'élite à pied et six mille chevaux. L'archiduc fut joint à Nordlingen; il ne songea qu'à se sauver. Une partie de son armée le suivit; l'autre fut enveloppée et prise sans combat.

Mack, de soixante-cinq mille hommes qu'il avoit à Ulm, réduit à trente mille, pouvoit faire une sortie et se faire jour l'épée à la main, vu que le pont d'Elchingen, par lequel notre armée communiquoit de la droite à la gauche du Danube, ayant été emporté, notre armée séparée en deux ne présentoit pas sur la droite du fleuve plus de vingt-deux mille hommes, compris quatre mille Bataves. Il capitula ignominieusement, après avoir perdu les postes avan-

cés des camps enlevés à la bayonnette par l'Empereur en personne, et ayant essuyé une canonnade de trois heures, il nous laissa vingt-huit mille prisonniers, trente drapeaux et cinquante canons ; il eut l'humiliation de filer à la tête de son armée devant la nôtre en bataille, et de faire poser lui-même les armes à ses soldats, aux pieds du vainqueur : ce qu'on appelle, je ne sais pourquoi, *sortir avec les honneurs de la guerre* ; l'action de passer *sub jugo* n'étoit pas, certes, plus avilissante.

Le plan de l'ennemi, tout mauvais qu'il étoit, pouvoit nous arrêter quelque tems, à valeur égale ; mais on ne reconnut plus dans leur armée les talens des généraux et le courage des soldats de Walstein, de Daun et d'Eugène..... D'abord, il falloit que Mack prît pour base de ne jamais se laisser séparer des Russes ; il devoit reculer jusqu'à eux et conserver son armée, en retardant notre marche par des positions formidables, qui nous auroient obligés à perdre du monde ou à faire de grands mouvemens. Le Wirtemberg n'est qu'une vallée serrée entre des montagnes difficiles et le Danube ; les positions de Gmünd d'Halen, celles entre les montagnes de la Bohême et le fleuve sont, certes, des positions presque inattaquables. Il ne falloit pas faire de détachemens ; si nous nous étions trou-

vés devant Vienne en présence de cent mille Allemands et de soixante mille Russes, les Hongrois se seroient levés en masse; le prince Charles auroit pu tomber avec trente mille hommes sur nos flancs, sans craindre Masséna, devant lequel il pouvoit laisser trente mille hommes, pour retarder seulement sa marche devant les montagnes de la Carinthie; il falloit en venir à une bataille décisive, dans laquelle on jouoit un gros jeu de part et d'autre.

Bonaparte, ayant fait soixante mille prisonniers, marche sur Vienne; le détachement de Kienmayer se sauve dans la Hongrie, où se réfugie l'impératrice avec ses enfans; les Russes passent le Danube à Lintz et Krems, et coupent les ponts; ils prennent le chemin de la Moravie; François II est avec eux, ainsi que ses frères; ils sont témoins des dévastations que commettent leurs alliés dans un pays qu'ils étoient venus défendre; Bonaparte fait passer trois divisions sur la gauche du Danube avec des barques pour poursuivre les Russes qui, connoissant notre infériorité, font volte-face contre la division Gazan, forte seulement de cinq mille hommes qui les avoient atteints à Stein. Elle est enveloppée par trente bataillons dans de véritables fourches caudines; il falloit se rendre à discrétion à un ennemi féroce, ou

se dévouer à la gloire. On se serre en masse et on s'ouvre un passage l'épée à la main sur les cadavres de l'ennemi, qui laisse quatre mille hommes sur le champ de bataille, parmi lesquels le général Smith. Cette journée a décidé la question entre l'infanterie française et la russe; on vit pendant sept heures l'artillerie sillonner les colonnes et des rangs entiers tomber sous la bayonnette des combattans, qui refusoient de part et d'autre de se rendre; nous avions acculé, vers le midi, un bataillon russe au Danube; nous étions tellement sur lui, que l'ennemi s'étoit mis à genoux dans l'eau du fleuve, criant *prisonniers* : on cessa de tuer; les Russes alors reprirent subitement les armes, nous tombèrent dessus avec des cris effroyables d'*houra*, *houra* (tue), et nous enfoncèrent sur plusieurs points: ils furent massacrés par une réserve laissée derrière très-habilement par le général.

Vers le soir, faute de cartouches, on se battit à coups de pierres; dans beaucoup d'endroits les combats devinrent individuels; des soldats serrés de près se jetèrent dans des maisons d'un petit village qui se trouvoit dans le bassin du champ de bataille et s'y retranchèrent; l'ennemi mit le feu au village et beaucoup de braves périrent dans les flammes. Si notre perte ne fut que de deux mille hommes, nous le devons à

notre supériorité dans l'art des positions, et sur-tout au principe de soutenir les chocs les plus rudes par des corps de réserve, sans lesquels vous ne faites jamais de bonnes retraites; et si vous êtes victorieux, vous pouvez tout perdre dans une minute, parce que le choc met du désordre dans le vainqueur comme dans le vaincu, dont celui qui a un corps frais profite.

Après le combat de Stein, l'ennemi hâta sa retraite en Moravie. Attaqué en route par l'Empereur à Hollabuenen et Porlitz, et poursuivi jusqu'à Brünn, où Bonaparte est entré aujourd'hui 2 frimaire, l'empereur d'Allemagne fugitif sortoit en même tems d'Olmutz pour se réfugier en Pologne.

« Les Palatins de Hongrie convinrent avec nous de rester neutres dans toute cette guerre; notre Empereur accepta la convention; mais l'archiduc Joseph désapprouva la conduite des Palatins; de manière que les Palffi, Estherazi, Nadatti, chefs de la Hongrie, appelèrent les Français à leur secours contre le ressentiment des Allemands. Le prince Charles venoit d'entrer en Hongrie avec trente mille hommes, fuyant devant Masséna, qui faisoit sa jonction avec nous; il entrera en Hongrie incessamment, et finira la querelle..... »

Le

Le 10 frimaire l'Empereur, en son bivouac, fit la proclamation suivante :

SOLDATS,

L'armée russe se présente devant vous pour venger l'armée autrichienne d'Ulm : ce sont ces mêmes bataillons que vous avez battus à Hollabrunn, et que depuis vous avez constamment poursuivis jusqu'ici. Les positions que nous occupons sont formidables, et pendant qu'ils marcheront pour tourner ma droite, ils me présenteront le flanc.

Soldats, je dirigerai moi-même tous vos bataillons; je me tiendrai loin du feu, si, avec votre bravoure accoutumée, vous portez le désordre et la confusion dans les rangs ennemis; mais si la victoire étoit un moment incertaine, vous verriez votre Empereur s'exposer aux premiers coups : car la victoire ne sauroit hésiter dans cette journée, sur-tout où il y va de l'honneur de l'infanterie française, qui importe tant à l'honneur de toute la nation. Que sous prétexte d'emmener les blessés on ne dégarnisse pas les rangs, et que chacun soit bien pénétré de cette pensée : qu'il faut vaincre ces stipendiés de l'Angleterre, qui sont animés d'une si grande haine contre notre nation.

Cette victoire finira notre campagne, et nous

pourrons reprendre nos quartiers d'hiver, où nous serons joints par les nouvelles armées qui se forment en France; et alors la paix que je ferai sera digne de mon peuple, de vous et de moi.

Les Russes s'avançoient de toutes parts, et les débris des armées autrichiennes tâchoient de se réunir à leurs alliés. L'Europe attentive avoit les yeux fixés sur Olmutz, et la France osoit croire à une victoire décisive, parce qu'elle avoit toute confiance dans le génie de son Empereur. Son espoir ne fut pas trompé. Le 21 frimaire, une dépêche télégraphique, datée de Strasbourg (1), annonça à la capitale de l'empire français que *l'Empereur Napoléon avoit battu les Russes près d'Olmutz; que la moitié de leur armée étoit détruite, et le reste en pleine déroute.*

Pendant les premiers jours de frimaire, l'Empereur avoit tout disposé et donné des ordres pour repousser les ennemis réunis qui s'avançoient.

Le 6 frimaire, l'Empereur, en recevant la communication des pleins-pouvoirs de MM. de

(1) On ne peut ici que copier le trentième bulletin de la Grande-Armée. Nous nous contenterons d'ajouter quelques notes.

Stadion et de Giulay, offrit préalablement un armistice, afin d'épargner le sang, si l'on avoit effectivement envie de s'arranger et d'en venir à un accommodement définitif.

Mais il fut facile à l'Empereur de s'appercevoir qu'on avoit d'autres projets; et comme l'espoir du succès ne pouvoit venir à l'ennemi que du côté de l'armée russe, il conjectura aisément que les deuxième et troisième armées étoient arrivées ou sur le point d'arriver à Olmutz, et que les négociations n'étoient plus qu'une ruse de guerre pour endormir sa vigilance.

Le 7, à neuf heures du matin, une nuée de Cosaques, soutenue par la cavalerie russe, fit plier les avant-postes du prince Murat, cerna Vischau et y prit cinquante hommes à pied du sixième régiment de dragons. Dans la journée, l'empereur de Russie se rendit à Vischau, et toute l'armée russe prit position derrière cette ville.

L'Empereur avoit envoyé son aide de camp, le général Savary, pour complimenter l'empereur de Russie, dès qu'il avoit su ce prince arrivé à l'armée. Le général Savary revint au moment où l'Empereur faisoit la reconnoissance des feux de bivouac ennemis placés à Vischau. Il se loua beaucoup du bon accueil, des grâces et des bons sentimens personnels de l'empereur

de Russie, et même du grand-duc Constantin, qui eut pour lui toute espèce de soins et d'attention; mais il lui fut facile de comprendre par la suite des conversations qu'il eut pendant trois jours avec une trentaine de freluquets qui, sous différens titres, environnoient l'empereur de Russie, que la présomption, l'imprudence et l'inconsidération régneroient dans les décisions du cabinet militaire, comme elles avoient régné dans celle du cabinet politique.

Une armée ainsi conduite ne pouvoit tarder à faire des fautes. Le plan de l'Empereur fut dès ce moment de les attendre et d'épier l'instant d'en profiter (1). Il donna sur-le-champ l'ordre

(1) Deux jours avant l'action, l'empereur Napoléon fut lui-même reconnoître l'armée russe : elle occupoit une excellente position. L'Empereur examina toute leur ligne avec sa lunette acromatique, et au bout de quelques instans il dit aux généraux qui l'escortoient : *Il en coûteroit trop de sang pour les déloger de là.* Dès son retour au camp, S. M. ordonna de grandes manœuvres pour simuler une retraite. Les vieux généraux russes déclarèrent qu'ils ne pouvoient croire que Bonaparte se retirât sans combattre; mais Alexandre donna complètement dans le piége, il commanda de se porter en avant. La nuit qui précéda la bataille offrit un spectacle touchant : les soldats français, dépourvus de tous moyens de célébrer dignement l'anniversaire du couronnement de leur Empereur, voulurent du moins le fêter en famille par de

de retraite à son armée, se retira de nuit comme s'il eût essuyé une défaite, prit une bonne position à trois lieues en arrière, fit travailler avec beaucoup d'ostentation à la fortifier et à y établir des batteries.

Il fit proposer une entrevue à l'empereur de Russie, qui lui envoya son aide de camp, le prince Dolgorouki : cet aide de camp put remarquer que tout respiroit, dans la contenance de l'armée française, la réserve et la timidité. Le placement des grandes-gardes, les fortifications que l'on faisoit en toute hâte, tout laissoit voir à l'officier russe une armée à demi-battue.

---

petits feux de joie et des rondes, car la gaieté n'abandonne jamais le militaire français. L'Empereur se fit voir dans divers groupes : il entendit de vieux soldats qui se félicitoient de ce que Napoléon surpassoit tous les exploits du grand Frédéric, dans les lieux même qui en avoient été le théâtre. De jeunes conscrits racontoient des traits célèbres de l'histoire grecque ou romaine. L'empereur applaudit à ces entretiens militaires, en disant qu'il aimoit à voir des soldats toujours occupés de leur métier. Il répéta, sur plusieurs points de la ligne, l'instruction suivante : « Mes enfans, vous êtes sans contredit les plus braves et les meilleures troupes de l'univers ; mais vous pêchez quelquefois par excès d'ardeur. Rappelez-vous que les Romains, ces grands maîtres dans l'art de la guerre, punissoient comme un crime capital un succès remporté sans ordre ; souvenez-vous que les Français n'ont jamais

Contre l'usage de l'Empereur, qui ne reçoit jamais avec tant de circonspection les parlementaires à son quartier-général, il se rendit lui-même à ses avant-postes. Après les premiers complimens, l'officier russe voulut entamer des questions politiques. Il tranchoit sur tout avec une impertinence difficile à imaginer : il étoit dans l'ignorance la plus absolue des intérêts de l'Europe, et de la situation du continent. C'étoit, en un mot, une jeune trompette de l'Angleterre. Il parloit à l'Empereur comme il parle aux officiers russes, que depuis long-tems il indigne par sa hauteur et ses mauvais procédés.

---

perdu de grandes batailles, que pour s'être laissés emporter par un courage bouillant. Obéissez scrupuleusement à vos chefs, comme ils m'obéissent ; n'attachez pas une vaine gloire à tirer un grand nombre de coups de fusil, mais appliquez-vous à tirer juste. Demain, vous aurez triomphé de ces légions du nord qui osent se mesurer avec vous. » Est-il besoin de dire que l'enthousiasme des soldats étoit au comble ? Ne s'est-il pas assez manifesté par la valeur presque *surnaturelle* qu'a fait éclater toute l'armée dans l'immortelle bataille du lendemain ? Quand le feu eut cessé, on entendit les soldats se dire dans leur langage naïf : *Voilà cependant un beau bouquet pour notre Empereur* » ! On prétend que l'empereur des Français, en parlant des soldats russes qu'on disoit intrépides et immobiles au combat, mais lourds à la manœuvre, avoit dit : ce sont des bastions qu'il faut démolir.

L'Empereur contint toute son indignation, et ce jeune homme, qui a pris une véritable influence sur l'empereur Alexandre, retourna plein de l'idée que l'armée française étoit à la veille de sa perte. On se convaincra de tout ce qu'a dû souffrir l'Empereur, quand on saura que sur la fin de la conversation il lui proposa de céder la Belgique et de mettre la couronne de fer sur la tête des plus implacables ennemis de la France. Toutes ces différentes démarches remplirent leur effet. Les jeunes têtes qui dirigeoient les affaires russes se livrèrent sans mesure à leur présomption naturelle. Il n'étoit plus question de battre l'armée française, mais de la tourner et de la prendre : elle n'avoit tant fait que par la lâcheté des Autrichiens. On assure que plusieurs vieux généraux autrichiens, qui avoient fait des campagnes contre l'Empereur, prévinrent le conseil que ce n'étoit pas avec cette confiance qu'il falloit marcher contre une armée qui comptoit tant de vieux soldats et d'officiers du premier mérite. Ils disoient qu'ils avoient vu l'Empereur réduit à une poignée de monde, dans les circonstances les plus difficiles, ressaisir la victoire par des opérations rapides et imprévues, et détruire les armées les plus nombreuses; que cependant ici on n'avoit obtenu aucun avantage ; qu'au contraire toutes les affaires d'arrière-

garde de la première armée russe avoient été en faveur de l'armée française; mais à cela cette jeunesse présomptueuse opposoit la bravoure de quatre vingt mille Russes, l'enthousiasme que leur inspiroit la présence de leur empereur, le corps d'élite de la garde impériale de Russie, et, ce qu'ils n'osoient probablement pas dire, leur talent dont ils étoient étonnés que les Autrichiens voulussent méconnoître la puissance.

Le 10, l'Empereur du haut de son bivouac apperçut avec une indicible joie l'armée russe, commençant à deux portées de canon de ses avant-postes un mouvement de flanc pour tourner sa droite. Il vit alors jusqu'à quel point la présomption et l'ignorance de l'art de la guerre avoient égaré les conseils de cette brave armée. Il dit plusieurs fois : « Avant demain au soir cette armée est à moi ». Cependant le sentiment de l'ennemi étoit bien différent : il se présentoit devant nos grandes-gardes à portée de pistolet; il défiloit par une marche de flanc sur une ligne de quatre lieues, en prolongeant l'armée française qui paroissoit ne pas oser sortir de sa position : il n'avoit qu'une crainte, c'étoit que l'armée française ne lui échappât. On fit tout pour confirmer l'ennemi dans cette idée. Le prince Murat fit avancer un petit corps de cavalerie dans la plaine; mais tout-d'un-coup il parut

étonné des forces immenses de l'ennemi, et rentra à la hâte. Ainsi tout tendoit à confirmer le général russe dans l'opération mal calculée qu'il avoit arrêtée.

L'Empereur, dans la soirée, voulut visiter à pied et *incognito* tous les bivouacs; mais à peine eut-il fait quelques pas, qu'il fut reconnu. Il seroit impossible de peindre l'enthousiasme des soldats en le voyant. Des fanaux de paille furent mis en un instant au haut de milliers de perches, et quatre-vingt mille hommes se présentèrent au-devant de l'Empereur, en le saluant par des acclamations; les uns pour fêter l'anniversaire de son couronnement; les autres disant que l'armée donneroit le lendemain son bouquet à l'Empereur. Un des plus vieux grenadiers s'approcha de lui et lui dit : « Sire, tu n'auras pas besoin de t'exposer. Je » te promets au nom des grenadiers de l'armée » que tu n'auras à combattre que des yeux, et » que nous t'amenerons demain les drapeaux » de l'armée russe pour célébrer l'anniversaire » de ton couronnement ».

L'Empereur dit en entrant dans son bivouac, qui consistoit en une mauvaise cabanne de paille sans toît que lui avoit faite les grenadiers : « Voilà la plus belle soirée de ma vie; mais je » regrette de penser que je perdrai bon nombre

» de ces braves gens. Je sens au mal que cela » me fait qu'ils sont véritablement mes enfans ; » et en vérité je me reproche quelquefois ce » sentiment, car je crains qu'il ne finisse par » me rendre inhabile à faire la guerre ». Si l'ennemi eût pu voir ce spectacle, il eût été épouvanté ; mais l'insensé continuoit toujours son mouvement, et couroit à grands pas à sa perte.

L'Empereur fit sur-le-champ toutes ses dispositions de bataille. Il fit partir le maréchal Davoust en toute hâte, pour se rendre au couvent de Raygern ; il devoit, avec une de ses divisions et une division de dragons, y contenir l'aile gauche de l'ennemi, afin qu'au moment donné elle se trouvât toute enveloppée : il donna le commandement de la gauche au maréchal Lannes, de la droite au maréchal Soult, du centre au maréchal Bernadote, et de toute la cavalerie, qu'il réunit sur un seul point, au prince Murat. La gauche du maréchal Lannes étoit appuyée au *Santon*, position superbe que l'Empereur avoit fait fortifier, et où il avoit fait placer dix-huit pièces de canon. Dès la veille, il avoit confié la garde de cette belle position au dix-septième régiment d'infanterie légère, et certes elle ne pouvoit être gardée par de meilleures troupes. La division du général Suchet formoit la gauche du maréchal Lannes ; celle du

général Caffarelli formoit sa droite, qui étoit appuyée sur la cavalerie du prince Murat. Celle-ci avoit devant elle les hussards et chasseurs sous les ordres du général Kellermann, et les divisions de dragons Walter et Beaumont, et en réserve les divisions de cuirassiers des généraux Nansouty et d'Hautpoult, avec vingt-quatre pièces d'artillerie légère.

Le maréchal Bernadote, c'est-à-dire, le centre, avoit à sa gauche la division du général Rivaud, appuyée à la droite du prince Murat, et à sa droite la division du général Drouet.

Le maréchal Soult, qui commandoit la droite de l'armée, avoit à sa gauche la division du général Vandamme, au centre la division du général Saint-Hilaire, à sa droite la division du général Legrand.

Le maréchal Davoust étoit détaché sur la droite du général Legrand, qui gardoit les débouchés des étangs et des villages de Sokolnitz et de Celnitz. Il avoit avec lui la division Friant et les dragons de la division du général Bourcier. La division du général Gudin devoit se mettre de grand matin en marche de Nicolsburg, pour contenir le corps ennemi qui auroit pu déborder la droite.

L'Empereur, avec son fidèle compagnon de guerre le maréchal Berthier, son premier aide

de camp le colonel-général Junot et tout son état-major, se trouvoit en réserve avec les dix bataillons de sa garde et les dix bataillons de grenadiers du général Oudinot, dont le général Duroc commandoit une partie.

Cette réserve étoit rangée sur deux lignes en colonnes par bataillon, à distance de déploiement, ayant dans les intervalles quarante pièces de canon servies par les canonniers de la garde. C'est avec cette réserve que l'Empereur avoit le projet de se précipiter par-tout où il eût été nécessaire. On peut dire que cette réserve seule valoit une armée.

A une heure du matin, l'Empereur monta à cheval pour parcourir ses postes, reconnoître les feux des bivouacs de l'ennemi, et se faire rendre compte par les grandes-gardes de ce qu'elles avoient pu entendre des mouvemens des Russes. Il apprit qu'ils avoient passé la nuit dans l'ivresse et des cris tumultueux, et qu'un corps d'infanterie russe s'étoit présenté au village de Sokolnitz, occupé par un régiment de la division du général Legrand, qui reçut ordre de le renforcer.

Le 11 frimaire, le jour parut enfin. Le soleil se leva radieux; et cet anniversaire du couronnement de l'Empereur, où alloit se passer un

des plus beaux faits d'armes du siècle, fut une des plus belles journées de l'automne.

Cette bataille, que les soldats s'obstinent à appeler la journée des *Trois-Empereurs*, que d'autres appellent la journée de *l'Anniversaire*, et que l'Empereur a nommée *la bataille d'Austerlitz*, sera à jamais mémorable dans les fastes de la Grande-Nation.

L'Empereur, entouré de tous les maréchaux, attendoit pour donner ses derniers ordres que l'horison fût bien éclairci. Aux premiers rayons du soleil les ordres furent donnés, et chaque maréchal rejoignit son corps au grand galop.

L'Empereur dit en passant sur le front de bandière de plusieurs régimens : « Soldats, il faut » finir cette campagne par un coup de tonnerre » qui confonde l'orgueil de nos ennemis »; et aussitôt les chapeaux au bout des bayonnettes, et des cris de *vive l'Empereur !* furent le véritable signal du combat. Un instant après, la canonnade se fit entendre à l'extrémité de droite, que l'avant-garde ennemie avoit déjà débordée; mais la rencontre imprévue du maréchal Davoust arrêta l'ennemi tout court, et le combat s'engagea.

Le maréchal Soult s'ébranle au même instant, se dirige sur les hauteurs du village de Pratzen avec les divisions des généraux Vandamme et

Saint Hilaire, et coupe entièrement la droite de l'ennemi, dont tous les mouvemens deviennent incertains. Surprise par une marche de flanc pendant qu'elle fuyoit, se croyant attaquante et se voyant attaquée, elle se regarde comme à demi-battue.

Le prince Murat s'ébranle avec sa cavalerie. La gauche, commandée par le maréchal Lannes, marche en échelons par régimens comme à l'exercice. Une canonnade épouvantable s'engage sur toute la ligne : deux cents pièces de canon et près de deux cent mille hommes faisoient un bruit affreux; c'étoit un véritable combat de géans. Il n'y avoit pas une heure qu'on se battoit, et toute la gauche de l'ennemi étoit coupée. Sa droite se trouvoit déjà arrivée à Austerlitz, quartier-général des deux Empereurs, qui dûrent faire marcher sur-le-champ la garde de l'empereur de Rnssie, pour tâcher de rétablir la communication du centre avec la gauche. Un bataillon du quatrième de ligne fut chargé par la garde impériale russe à cheval, et culbuté; mais l'Empereur n'étoit pas loin : il s'apperçut de ce mouvement; il ordonna au maréchal Bessières de se porter au secours de sa droite avec ses invincibles, et bientôt les deux gardes furent aux mains.

Le succès ne pouvoit être douteux : dans un

moment, la garde russe fut en déroute. Colonel, artillerie, étendards, tout fut enlevé. Le régiment du grand-duc Constantin fut écrasé. Lui-même ne dut son salut que de son cheval.

Des hauteurs d'Austerlitz, les deux Empereurs virent la défaite de toute la garde russe. Au même moment le centre de l'armée, commandé par le maréchal Bernadote, s'avança; trois de ses régimens soutinrent une très-belle charge de cavalerie. La gauche, commandée par le maréchal Lannes, donna plusieurs fois. Toutes les charges furent victorieuses. La division du général Cafarelli se distingua. Les divisions de cuirassiers s'emparèrent des batteries de l'ennemi. A une heure après-midi la victoire étoit décidée; elle n'avoit pas été un moment douteuse. Pas un homme de la réserve n'avoit été nécessaire et n'avoit donné nulle part. La canonnade ne se soutenoit plus qu'à notre droite. Le corps ennemi, qui avoit été cerné et chassé de toutes ses hauteurs, se trouvoit dans un bas-fond et acculé à un lac. L'Empereur s'y porta avec vingt pièces de canon. Ce corps fut chassé de position en position, et l'on vit un spectacle horrible, tel qu'on l'avoit vu à Aboukir, vingt mille hommes se jetant dans l'eau et se noyant dans les lacs.

Deux colonnes, chacune de quatre mille

Russes, mirent bas les armes et se rendirent prisonniers; tout le parc ennemi fut pris. Les résultats de cette journée furent quarante drapeaux russes, parmi lesquels se trouvoient les étendards de la garde impériale; un nombre considérable de prisonniers. Dans la soirée on avoit déjà la note de vingt mille, douze ou quinze généraux; au moins quinze mille Russes tués, restés sur le champ de bataille : quoiqu'on n'eût pas encore les rapports, on put, au premier coup-d'œil, évaluer la perte des Français à huit cents hommes tués et à quinze ou seize cents blessés. Cela n'étonnera pas les militaires qui savent que ce n'est que dans la déroute qu'on perd des hommes, et nul autre corps que le bataillon du quatrième ne fut rompu. Parmi les blessés se trouvoient le général Saint-Hilaire qui, blessé au commencement de l'action, resta sur le champ de bataille; il s'étoit couvert de gloire; les généraux de division Kellermann et Walter, les généraux de brigade Valhubert, Thiebaut, Sébastiani, Compan et Rapp, aide de camp de camp de l'Empereur. C'est ce dernier qui, en chargeant à la tête des grenadiers de sa garde, prit le prince Repnin, commandant les chevaliers de la garde impériale de Russie. Quant aux hommes qui se distinguèrent, c'est toute l'armée qui se couvrit de gloire. Elle a constamment

ment chargé aux cris de *vive l'Empereur!* et l'idée de célébrer si glorieusement l'anniversaire du couronnement animoit encore le soldat.

L'armée française, quoique nombreuse et belle, étoit moins nombreuse que l'armée ennemie, qui étoit forte de cent cinq mille hommes, dont quatre-vingt mille Russes et vingt-cinq mille Autrichiens. La moitié de cette armée est détruite; le reste a été mis en déroute complète, et la plus grande partie a jeté ses armes.

Le 12, à la pointe du jour, le prince Jean de Lichtenstein, commandant l'armée autrichienne, est venu trouver l'Empereur à son quartier-général, établi dans une grange. Il en a eu une longue audience. Cependant nous poursuivons nos succès. L'ennemi s'est retiré sur le chemin d'Austerlitz à Godding. Dans cette retraite, il prête le flanc; l'armée française est déjà sur ses derrières et le suit l'épée dans les reins.

L'Empereur est parti hier d'Austerlitz, et est allé à ses avant-postes près de Saruschitz, et s'est là placé à son bivouac. L'empereur d'Allemagne n'a pas tardé à arriver. Ces deux monarques ont eu une entrevue qui a duré deux heures. L'empereur d'Allemagne n'a pas dissimulé, tant de sa part que de la part de l'empereur de Russie, tout le mépris que leur inspiroit la conduite

de l'Angleterre. « Ce sont des marchands, a-t-il répété, qui mettent en feu le continent pour s'assurer le commerce du monde' ».

Ces deux princes sont convenus d'un armistice et des principales conditions de la paix, qui sera négociée et terminée sous peu de jours.

L'empereur d'Allemagne a fait également connoître à l'Empereur que l'empereur de Russie demandoit à faire sa paix séparée; qu'il abandonnoit entièrement les affaires de l'Angleterre et n'y prenoit plus aucun intérêt.

L'empereur d'Allemagne répéta plusieurs fois dans la conversation : « Il n'y a point de doute, dans sa querelle avec l'Angleterre la France a raison ». Il demanda aussi une trève pour les restes de l'armée russe. L'Empereur lui fit observer que l'armée russe étoit cernée, que pas un homme ne pouvoit échapper; « mais, ajouta-t-il, je desire faire une chose agréable à l'empereur Alexandre; je laisserai passer l'armée russe, j'arrêterai la marche de mes colonnes; mais votre majesté me promet que l'armée russe retournera en Russie, et évacuera l'Allemagne et la Pologne autrichienne et prussienne ». « C'est l'intention de l'empereur Alexandre, a répondu l'empereur d'Allemagne; je puis vous l'assurer : d'ailleurs dans la nuit vous pourrez

vous en convaincre par vos propres officiers ».

On assure que l'Empereur a dit à l'empereur d'Allemagne, en le faisant approcher du feu de son bivouac : « Je vous reçois dans le seul palais que j'habite depuis deux mois ». L'empereur d'Allemagne a répondu en riant : « Vous tirez si bon parti de cette habitation, qu'elle doit vous plaire ». C'est du moins ce que l'on croit avoir entendu. La nombreuse suite des deux princes n'étoit pas assez éloignée pour qu'elle ne pût entendre plusieurs choses.

L'Empereur a accompagné l'empereur d'Allemagne à sa voiture, et s'est fait présenter les deux princes de Lichtenstein et le général prince de Schwarzenberg. Après cela il est revenu coucher à Austerlitz.

On recueille tous les renseignemens pour faire une belle description de la bataille d'Austerlitz. Un grand nombre d'ingénieurs lèvent le plan du champ de bataille. La perte des Russes a été immense : les généraux Kutuzow et Buxhoden ont été blessés ; dix ou douze généraux ont été tués, plusieurs aides de camp de l'empereur de Russie et un grand nombre d'officiers de distinction ont été tués. Ce n'est pas cent vingt pièces de canon qu'on a prises, mais cent cinquante. Les colonnes ennemies qui se jetèrent dans les lacs furent favorisées par la glace ; mais

la canonnade la rompit, et des colonnes entières se noyèrent. Le soir de la journée et pendant plusieurs heures de la nuit, l'Empereur a parcouru le champ de bataille et fait enlever les blessés : spectacle horrible, s'il en fût jamais. L'Empereur monté sur des chevaux très-vîtes passoit avec la rapidité de l'éclair, et rien n'étoit plus touchant que de voir ces braves gens le reconnoître sur-le-champ. Les uns oublioient leurs souffrances et disoient : au moins la victoire est-elle bien assurée? les autres; je souffre depuis huit heures, et depuis le commencement de la bataille je suis abandonné; mais j'ai bien fait mon devoir. D'autres : vous devez être content de vos soldats aujourd'hui. A chaque soldat blessé l'Empereur laissoit une garde, qui le faisoit transporter dans les ambulances. Il est horrible de le dire; quarante-huit heures après la bataille, il y avoit encore un grand nombre de Russes qu'on n'avoit pu panser. Tous les Français le furent avant la nuit. Au lieu de quarante drapeaux, il y en a jusqu'à cette heure quarante-cinq, et l'on trouve encore les débris de plusieurs.

Rien n'égale la gaieté des soldats à leur bivouac. A peine apperçoivent-ils un officier de l'Empereur qu'ils lui crient »l'Empereur a-t-il été content de nous?

En passant devant la vingt-huitième de ligne, qui a beaucoup de conscrits du Calvados et de la Seine-Inférieure, l'Empereur lui dit : « J'espère que les Normands se distingueront aujourd'hui ». Ils ont tenu parole; les Normands se sont distingués. L'Empereur, qui connoît la composition de chaque régiment, a dit à chacun son mot, et ce mot arrivoit et parloit au cœur de ceux auxquels il étoit adressé, et devenoit leur mot de ralliement au milieu du feu. Il dit au cinquante-septième : « Souvenez-vous qu'il y a bien des années que je vous ai surnommé *le Terrible* ». Il faudroit nommer tous les régimens de l'armée; il n'en est aucun qui n'ait fait des prodiges de bravoure et d'intrépidité. C'est-là le cas de dire que la mort s'épouvantoit et fuyoit devant nos rangs pour s'élancer dans les rangs ennemis; pas un corps n'a fait un mouvement rétrograde. L'Empereur disoit : « J'ai livré quatre-vingts batailles comme celle-ci; mais je n'en ai vu aucune où la victoire ait été si décidée et les destins si peu balancés. La garde à pied de l'Empereur n'a pu donner; elle en pleuroit de rage. Comme elle demandoit absolument à faire quelque chose : « Réjouissez-vous de ne rien faire, lui dit l'Empereur : vous devez donner en réserve ; tant mieux si l'on n'a pas besoin de vous aujourd'hui ».

Trois colonels de la garde impériale russe

sont pris avec le général qui la commandoit. Les hussards de cette garde ont fait une charge sur la division Caffarelli. Cette seule charge leur a coûté trois cents hommes qui restèrent sur le champ de bataille. La cavalerie française s'est montrée supérieure et a parfaitement fait. A la fin de la bataille, l'Empereur a envoyé le colonel Dallemagne avec deux escadrons de sa garde en partisans, pour parcourir à volonté les environs du champ de bataille et ramener les fuyards. Il a pris plusieurs drapeaux, quinze pièces de canon et fait quinze cents prisonniers. La garde regrette beaucoup le colonel des chasseurs à cheval Morland, tué d'un coup de mitraille, en chargeant l'artillerie de la garde impériale russe. Cette artillerie fut prise; mais ce brave colonel trouva la mort. Nous n'avons eu aucun général tué. Le colonel Mazas, du quatorzième de ligne, brave homme, a été tué. Beaucoup de chefs de bataillon ont été blessés. Les voltigeurs ont rivalisé avec les grenadiers. Le cinquante-cinquième, le quarante-troisième, le quatorzième, le trente-sixième, le quarantième, le dix-septième.....; mais on n'ose nommer aucun corps : ce seroit une injustice pour les autres; ils ont tous fait l'impossible. Il n'y avoit pas un officier, pas un général, pas un soldat qui ne fût décidé à vaincre ou à périr.

Au combat d'Austerlitz, le chef d'escadron Chaloppin, aide de camp du général Bernadote, a été tué.

Les colonels Lacour, du cinquième régiment de dragons; Digeon, du vingt-sixième de chasseurs; Bessieres, du onzième *idem*, frère du maréchal Bessieres; Gérard, colonel, aide de camp du maréchal Davoust, ont été blessés.

Les chefs de bataillon Perrier, du trente-sixième régiment d'infanterie de ligne; Guye, du quatrième *idem*; Schweler, du cinquante-septième *idem*; les chefs d'escadron Grumblot, du deuxième régiment de carabiniers; Didelon, du neuvième de dragons; Boudichon, du quatrième de hussards; les chefs de bataillon du génie Abrisson, Rabier et Mobillard, du cinquante-cinquième de ligne; Proffit, du quarante-troisième *idem*, les chefs d'escadron Trévillé, du vingt-sixième de chasseurs, et David, du deuxième de hussards, ont été blessés. Les chefs d'escadron des chasseurs à cheval de la garde impériale Reyermann, Bohn et Thery, ont été blessés. Le capitaine Tarsé, des chasseurs à cheval de la garde, est mort des suites de ses blessures. Le capitaine Geist, les lieutenans Bureau, Barbanegre, Guyot, Fournier, Adet, Royeur et Renno, des chasseurs à cheval de la garde,

et les lieutenans Menager et Rollet, des grenadiers à cheval de la garde, ont été blessés.

Un carabinier du dixième régiment d'infanterie légère eut le bras gauche emporté par un boulet de canon : « Aide-moi, dit-il à son camarade, à ôter mon sac et cours me venger; je n'ai pas besoin d'autre secours ». Il mit ensuite son sac sous son bras droit, et marcha seul vers l'ambulance.

Le général Thiebault, dangereusement blessé, étoit transporté par quatre prisonniers russes. Six Français blessés l'apperçoivent, chassent les Russes et saisissent le brancard en disant : « C'est à nous seuls qu'appartient l'honneur de porter un général français blessé ».

Le général Valhubert eut la cuisse emportée d'un coup de canon. Quatre soldats se présentent pour l'enlever : « Souvenez-vous de l'ordre du jour, leur dit-il d'une voix de tonnerre, et serrez vos rangs. Si vous revenez vainqueurs, on me relevera après la bataille; si vous êtes vaincus, je n'attache plus de prix à la vie ».

Les bataillons des tirailleurs du Pô et des tirailleurs corses se sont bravement comportés dans la défense du village de Strolitz. Le colonel Franuschi, avec le huitième (1) de hus-

(1) Le huitième régiment de hussards combattoit à Austerlitz. Dans une charge que fit ce corps, le colonel fut

sards, s'est fait remarquer par son courage et sa bonne conduite.

Il ne faut point taire un trait qui honore l'ennemi : le commandant de l'artillerie de la garde impériale russe venoit de perdre ses pièces; il rencontra l'Empereur : « Sire, lui dit-il, faites-moi fusiller, je viens de perdre mes pièces ». « Jeune homme, lui répondit l'Empereur, j'apprécie vos larmes ; mais on peut être battu par mon armée et avoir encore des titres à la gloire ».

Nos avant-postes sont arrivés à Olmutz : l'impératrice et toute sa cour s'en sont sauvés en toute hâte.

Le colonel Corbineau, écuyer de l'Empereur, commandant le cinquième régiment de chasseurs, a eu quatre chevaux tués; au cinquième

---

assez heureux pour arriver le premier sur le général russe commandant la colonne, et par un trait d'audace digne de remarque il le somma, au milieu de sa troupe, de déposer les armes ; le général, étonné d'une semblable apostrophe, ordonna de cesser le feu ; ce qui laissa au pouvoir des Français quatre généraux, seize colonels, dix majors, soixante officiers, cinq drapeaux, cinq pièces de canon et trois mille Russes.

On dit que S. M. l'Empereur Napoléon, ayant fait venir le colonel du huitième des hussards après la bataille, lui adressa les paroles les plus flatteuses sur sa présence d'esprit et sur la valeur de ses braves.

il a été blessé lui-même, après avoir enlevé un drapeau. Le prince Murat se loue beaucoup des belles manœuvres du général Kellermann, des belles charges des généraux Nansouty et d'Hautpoult, et enfin de tous les généraux; mais il ne sait qui nommer, parce qu'il faudroit les nommer tous ».

Les soldats du train ont mérité les éloges de l'armée. L'artillerie a fait un mal épouvantable à l'ennemi. Quand on a rendu compte à l'Empereur, il a dit : « Ces succès me font plaisir, car je n'oublie pas que c'est dans ce corps que j'ai commencé ma carrière militaire ».

Dans la journée du 12, S. M. l'Empereur fit la proclamation suivante :

SOLDATS,

Je suis content de vous; vous avez à la journée d'Austerlitz justifié tout ce que j'attendois de votre intrépidité. Vous avez décoré vos aigles d'une immortelle gloire. Une armée de cent mille hommes, commandée par les empereurs de Russie et d'Autriche, a été en moins de quatre heures ou coupée ou dispersée; ce qui a échappé à votre fer s'est noyé dans les lacs.

Quarante drapeaux, les étendards de la garde imperiale de Russie, cent vingt pièces de canon, vingt généraux, plus de trente mille pri-

bonniers sont le résultat de cette journée à jamais célèbre. Cette infanterie tant vantée, et en nombre supérieur, n'a pu résister à votre choc, et désormais vous n'avez plus de rivaux à redouter. Ainsi, en deux mois, cette troisième coalition a été vaincue et dissoute. La paix ne peut plus être éloignée; mais comme je l'ai promis à mon peuple, avant de passer le Rhin, je ne ferai qu'une paix qui nous donne des garanties et assure des récompenses à nos alliés.

Soldats, lorsque le peuple français plaça sur ma tête la couronne impériale, je me confiai à vous pour la maintenir toujours dans ce haut éclat de gloire, qui seul pouvoit lui donner du prix à mes yeux. Mais dans le même moment nos ennemis pensoient à la détruire et à l'avilir; et cette couronne de fer conquise par le sang de tant de Français, ils vouloient m'obliger à la placer sur la tête de nos plus cruels ennemis; projets téméraires et insensés que, le jour même de l'anniversaire du couronnement de votre Empereur, vous avez anéantis et confondus. Vous leur avez appris qu'il est plus facile de nous braver et de nous menacer que de nous vaincre.

Soldats, lorsque tout ce qui est nécessaire pour assurer le bonheur et la prospérité de notre patrie sera accompli, je vous ramenerai en France. Là vous serez l'objet de mes plus ten-

dres sollicitudes. Mon peuple vous reverra avec joie, et il vous suffira de dire : J'étois à la bataille d'Austerlitz, pour que l'on réponde : Voilà un brave !

Signé, NAPOLÉON.

L'aide de camp de l'Empereur, le général Savary, avoit accompagné l'empereur d'Allemagne après l'entrevue, pour savoir si l'empereur de Russie adhéroit à la capitulation. Il a trouvé les débris de l'armée russe sans artillerie ni bagages, et dans un épouvantable désordre; il étoit minuit; le général Meerfeld avoit été repoussé de Godding par le maréchal Davoust; l'armée russe étoit cernée; pas un homme ne pouvoit s'échapper. Le prince Czartorinski introduisit le général Savary près de l'Empereur. Dites à votre maître, lui cria ce prince, que je m'en vais; qu'il a fait hier des miracles; que cette journée a accru mon admiration pour lui; que c'est un prédestiné du ciel; qu'il faut à mon armée cent ans pour égaler la sienne. Mais puis-je me retirer avec sûreté ? Oui, sire, lui dit le général Savary, si votre majesté ratifie ce que les deux empereurs de France et d'Allemagne ont arrêté dans leur entrevue. — Eh qu'est-ce ? — Que l'armée de V. M. se retirera chez elle par les journées d'étape qui seront réglées par

l'Empereur, et qu'elle évacuera l'Allemagne et la Pologne autrichienne. A cette condition, j'ai l'ordre de l'Empereur de me rendre à nos avant-postes qui vous ont déjà tourné, et d'y donner ses ordres pour protéger votre retraite, l'Empereur voulant respecter l'ami du premier Consul. — Quelle garantie faut-il pour cela? — Sire, votre parole. — Je vous la donne. — Cet aide de camp partit sur-le-champ au grand galop, se rendit auprès du maréchal Davoust, auquel il donna l'ordre de cesser tout mouvement et de rester tranquille. Puisse cette générosité de l'Empereur des Français ne pas être aussitôt oubliée en Russie que le beau procédé de l'Empereur, qui renvoya six mille hommes à l'empereur Paul avec tant de grace et de marques d'estime pour lui! Le général Savary avoit causé une heure avec l'empereur de Russie, et l'avoit trouvé tel que doit être un homme de cœur et de sens, quelques revers d'ailleurs qu'il ait éprouvés. Ce monarque lui demanda des détails sur la journée. Vous étiez inférieurs à moi, lui dit-il, et cependant vous étiez supérieurs sur tous les points d'attaque. Sire, répondit le général Savary, c'est l'art de la guerre et le fruit de quinze ans de gloire; c'est la quarantième bataille que donne l'Empereur. — Cela est vrai; c'est un grand homme de guerre. Pour moi,

c'est la première fois que je vois le feu. Je n'ai jamais eu la prétention de me mesurer avec lui. — Sire, quand vous aurez de l'expérience, vous le surpasserez peut-être. — Je m'en vais donc dans ma capitale. J'étois venu au secours de l'empereur d'Allemagne; il m'a fait dire qu'il est content. Je le suis aussi.

A son entrevue avec l'empereur d'Allemagne, l'Empereur lui a dit : « M. et Mme. Collorédo, MM. Paget et Rasumowski ne font qu'un avec votre ministre Cobentzel : voilà les vraies causes de la guerre, et si V. M. continue à se livrer à ces intrigans, elle ruinera toutes ses affaires et s'aliénera les cœurs de ses sujets, elle cependant qui a tant de qualités pour être heureuse et aimée ! »

Un major autrichien s'étant présenté aux avant-postes, porteur de dépêches de M. de Cobentzel pour M. de Stadion à Vienne, l'Empereur a dit : « Je ne veux rien de commun avec cet homme qui s'est vendu à l'Angleterre pour payer ses dettes, et qui a ruiné son maître et sa nation en suivant les conseils de sa sœur et de madame Collorédo ».

L'Empereur fait le plus grand cas du prince Jean de Lichtenstein; il a dit plusieurs fois : « Comment, lorsqu'on a des hommes d'aussi grande distinction, laisse-t-on mener ses affaires

par des sots et des intrigans ? » Effectivement le prince de Lichtenstein est un des hommes les plus distingués, non-seulement par ses talens militaires, mais encore par ses qualités et ses connoissances.

On assure que l'Empereur a dit, après sa conférence avec l'empereur d'Allemagne : « Cet homme me fait faire une faute, car j'aurois pu suivre ma victoire et prendre toute l'armée russe et autrichienne ; mais enfin quelques larmes de moins seront versées ».

Le général Friant, à la bataille d'Austerlitz, eut quatre chevaux tués sous lui. Les colonels Conroux et Demoustier se sont faits remarquer. Les traits de courage sont si nombreux, qu'à mesure que le rapport en est fait à l'Empereur, il dit : « Il me faut toute ma puissance pour récompenser dignement tous ces braves gens.

Les Russes, en combattant, ont l'habitude de mettre leurs havres-sacs bas. Comme toute l'armée russe avoit été mise en déroute, nos soldats prirent tous les havres-sacs. On prit aussi une grande partie de ses bagages, et les soldats y trouvèrent beaucoup d'argent.

Le général Bertrand, qui avoit été détaché après la bataille avec un escadron de la garde, ramassa un grand nombre de prisonniers,

dix-neuf pièces de canon et beaucoup de voitures remplies d'effets. Le nombre de pièces de canon prises à cette époque se montoit à cent soixante-dix.

L'Empereur témoigna quelque mécontentement de ce qu'on lui eût envoyé des plénipotentiaires la veille de la bataille, et qu'on eût ainsi prostitué le caractère diplomatique. Cela parut digne de M. de Cobentzel, que toute la nation regardoit comme un des principaux auteurs de tous ces malheurs.

Le prince Jean de Lichtenstein vint trouver l'Empereur au château d'Austerlitz. L'Empereur lui accorda une conférence de plusieurs heures. On remarqua que l'Empereur causa volontiers avec cet officier-général. Ce prince conclut avec le maréchal Berthier un armistice de la teneur suivante :

M. Talleyrand se rendit à Nicolsburg, où les négociations alloient s'ouvrir.

Armistice conclu entre LL. MM. II. de France et d'Autriche.

S. M. l'empereur des Français et S. M. l'empereur d'Allemagne, voulant arriver à des négociations définitives pour mettre fin à la guerre qui désole les deux états, sont convenus au préalable

préalable de commencer par un armistice, lequel aura lieu jusqu'à la conclusion de la paix définitive ou jusqu'à la rupture des négociations : et dans ce cas, l'armistice ne devra cesser que quinze jours après cette rupture ; et la cessation de l'armistice sera notifiée aux plénipotentiaires des deux puissances et au quartier-général des deux armées.

Les conditions de l'armistice qui furent signées à Austerlitz le 15 frim. (5 décembre 1805), sont :

ART. Ier. La ligne des deux armées sera en Moravie, le cercle d'Iglau, le cercle de Znaïm, le cercle de Brunn, la partie du cercle d'Olmutz sur la rive droite de la petite rivière de Trezeboska, en avant de Prosnitz, jusqu'à l'endroit où elle se jette dans la Marck, et la rive droite de la Marck jusqu'à l'embouchure de cette rivière dans le Danube, y compris cependant Presbourg.

Il ne sera mis néanmoins aucune troupe française ni autrichienne dans un rayon de cinq à six lieues autour de Holitch, à la rive droite de la Marck.

La ligne des deux armées comprendra en outre, dans le territoire à occuper par l'armée française, toute la Basse et Haute-Autriche, le Tyrol, l'état de Venise, la Carinthie, la Styrie, la Carniole, le comté de Goritz et l'Istrie ; enfin,

dans la Bohême, le cercle de Montabor et tout ce qui est à l'est de la route de Tabor à Lintz.

II. L'armée russe évacuera les états d'Autriche ainsi que la Pologne autrichienne; savoir: la Moravie et la Hongrie dans l'espace de quinze jours, et la Gallicie dans l'espace d'un mois. L'ordre de route de l'armée russe sera tracé, afin qu'on sache toujours où elle se trouve, ainsi que pour éviter tout mal-entendu.

III. Il ne sera fait en Hongrie aucune espèce de levée en masse, ni d'insurrections; et en Bohême, aucune espèce de levée extraordinaire; aucune armée étrangère ne pourra entrer sur le territoire de la maison d'Autriche.

Des négociateurs se réuniront de part et d'autre à Nicolsburg, pour procéder directement à l'ouverture des négociations, afin de parvenir à rétablir promptement la paix et la bonne harmonie entre les deux Empereurs.

Fait double entre nous soussignés, le maréchal Berthier, ministre de la guerre, major-général de la Grande-Armée, chargé des pleins pouvoirs de S. M. l'empereur des Français et roi d'Italie; et le prince Jean de Lichtenstein, lieutenant-général, chargé des pleins pouvoirs de S. M. l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie.

Dans le trente-troisième bulletin de la Grande-Armée, on lisoit : « Le général en chef russe

Buxhowden a été tué avec un grand nombre d'autres généraux russes dont on ignore les noms. Les Français ont ramassé une grande quantité de décorations. Le général russe Kutosow a été blessé, et son beau-fils, jeune homme de grand mérite, a été tué ».

» On a fait compter les cadavres : il en résulte qu'il y a eu dix-huit mille Russes tués, six cents Autrichiens et neuf cents Français, qui ont eu aussi trois mille blessés. Le général Roger Valhubert est mort des suites de ses blessures. Une heure avant de mourir, il écrivit à l'Empereur : « J'aurois voulu faire plus pour vous, je meurs dans une heure : je ne regrette pas la vie, puisque j'ai participé à une victoire qui vous assure un règne heureux. Quand vous penserez aux Français qui vous étoient dévoués, pensez à ma mémoire. Il me suffit de vous dire que j'ai une famille, je n'ai pas besoin de vous la recommander ».

» Les généraux Kellermann, Sébastiani et Thiebault sont hors de danger. Les généraux Maring et Demont sont blessés, mais beaucoup moins grièvement ».

» Le corps du général Buxhowden, qui étoit à la gauche, étoit de vingt-sept mille hommes ; pas un n'a rejoint l'armée russe. Il a été plusieurs heures sous la mitraille de quarante pièces

de canon, dont une partie servie par l'artillerie de la garde impériale et sous la fusillade des divisions des généraux Saint-Hilaire et Friant : le massacre a été horrible ».

Le 19 frimaire, l'Empereur, qui étoit à Brunn, reçut le prince Repnin fait prisonnier à la bataille d'Austerlitz à la tête des chevaliers gardes, dont il étoit le colonel. S. M. lui dit qu'elle ne vouloit pas priver l'empereur Alexandre d'aussi braves gens; qu'il pouvoit réunir tous les prisonniers de la garde impériale russe, et retourner en Russie. S. M. exprima le regret que l'empereur de Russie eût voulu livrer bataille, et dit que ce monarque, s'il l'avoit vu la veille, auroit épargné le sang et l'honneur de son armée.

Déjà le 17 frimaire l'armée russe, d'après les conventions, s'étoit mise en marche sur trois colonnes pour retourner en Russie.

Nous avons déjà fait connoître les premières opérations de l'armée d'Italie, commandée par le général Masséna, qui eurent lieu le 26 vendémiaire. Le 7 brumaire, vers les cinq heures, le général en chef fit attaquer l'ennemi, pendant qu'à sa gauche la division du général Seras passoit l'Adige à Polo, et qu'à sa droite celle du général Verdier manœuvroit depuis Ronco jusqu'à Albaro. Les divisions des généraux Gardanne et Duhesme, se déployant en avant du

vieux château de Véronne, attaquèrent les hauteurs du val Pantena et tournèrent le château de San-Felice : profitant alors de leur position, le général en chef força les Autrichiens d'évacuer Véronnette. Les palissades du pont neuf furent aussitôt abattues; la division des chasseurs à cheval aux ordres du général Partouneaux, la réserve de cavalerie commandée par le général Monnet, et la division du général Molitor, traversèrent Véronnette et se portèrent sur la grande route de Saint-Michel, où les Autrichiens nous opposèrent de l'infanterie et de la cavalerie, protégées par plusieurs pièces de canon; il fut ordonné diverses charges de cavalerie qui furent vivement exécutées, et que soutenoient les grenadiers de la division Molitor. Dans l'une de ces charges, l'escadron des guides fit mettre bas les armes à cinq cents fantassins : l'ennemi fut culbuté, chassé du village de Saint-Michel et jusqu'au-delà de Saint-Martin. Les Français prirent position à Vago, deux milles en-deçà de Caldiero. Seize cents prisonniers et deux pièces de canon furent le résultat de cette journée. Les Autrichiens laissèrent beaucoup de monde sur le champ de bataille. La perte des Français fut de quelques hommes et de cent blessés.

Masséna poursuit ses avantages; et le 8, à deux heures après-midi, il fit attaquer l'ennemi

sur toute la ligne. La division Molitor, formant la gauche, commença l'action; celle du général Gardanne attaqua au centre, et celle du général Duhesme à la droite. Ces diverses attaques furent bien exécutées et heureusement conduites. La ville de Caldiero fut emportée aux cris de *vive l'Empereur!* et l'ennemi fut poursuivi jusques sur les hauteurs.

A quatre heures et demie, le prince Charles fit avancer sa réserve forte de vingt-quatre bataillons de grenadiers et de plusieurs régimens. La bataille devint alors plus vive. Les troupes françaises déployèrent leur intrépidité ordinaire; la cavalerie chargea plusieurs fois et toujours avec succès; des bataillons de grenadiers de la réserve donnèrent en même tems, et la bayonnette décida du sort de la journée. Les ennemis avoient fait jouer plus de trente pièces d'artillerie qui garnissoient ses retranchemens. Malgré l'acharnement de sa résistance, il fut culbuté et poursuivi jusqu'aux pieds des redoutes au-delà de Caldiero; on fit aux Autrichiens trois mille cinq cents prisonniers; le champ de bataille fut jonché de leurs morts et de leurs blessés, qui égalèrent au moins leurs prisonniers. Le prince Charles fit demander une trève pour enterrer les morts. La perte des

Français fut peu considérable en comparaison de celle de l'ennemi.

Après la bataille du 8, par l'effet de la position de l'armée en avant de Caldiero, et par suite des mouvemens ordonnés le 7 à la division Saras, une colonne ennemie, forte de cinq mille hommes, commandée par un brigadier, fut séparée du corps du général de Rozemberg, et se trouva coupée de manière à ne pouvoir remonter dans les vallées ni rejoindre son armée. Le général en chef, instruit qu'elle s'étoit portée le 10 sur les hauteurs de Saint-Léonard, envoya un de ses aides de camp pour la sommer de mettre bas les armes. L'officier-général Hillingen, qui la commandoit, s'appercevant qu'il n'avoit pas de troupes devant lui, manifesta l'intention de combattre.

Le vingt-deuxième régiment d'infanterie légère, conduit par son général Goguet, eut ordre de se porter de suite en avant de Véronnette; l'ennemi fit un mouvement sur lui et le força de prendre position sous le château de San-Felice. Le général en chef se porta bientôt sur les lieux, et fit marcher quatre bataillons de grenadiers pour cerner entièrement l'ennemi; le général Charpentier, chef de l'état-major chargé de ces dispositions, les exécuta avec précision de concert avec le général Solignac. Il fut fait alors

une nouvelle sommation à l'ennemi, qui sentit qu'il falloit se résoudre à mettre bas les armes. Une capitulation, signée par l'officier-général commandant la colonne ennemie et par le général Solignac, livra aux Français cinq cents prisonniers avec armes et bagages, soixante-dix officiers, un brigadier, un major, un colonel, quatre-vingts chevaux..... etc....

Le prince Charles, de son côté, voyant qu'une colonne de son armée avoit été coupée, et craignant dans sa position, s'occupa d'effectuer sa retraite. On fut instruit qu'il avoit fait quelques mouvemens dans la nuit, et dès la pointe du jour des reconnoissances furent poussées sur la ligne. La division des chasseurs à cheval, commandée par le général Espagne, et les voltigeurs de la division Gardanne se mirent à la poursuite des Autrichiens, qui furent harcelés toute la journée, et auxquels on fit six cents prisonniers. Le même jour les Français occupèrent Montebello.

Après quelques heures de repos, l'armée poursuivit l'ennemi sous Vicence. Les portes de la ville avoient été murées; on le somma de l'évacuer; sa réponse fut négative. Un sentiment d'humanité avoit dicté la sommation du général en chef; il fallut bien forcer le passage, diriger du canon et des obusiers contre les portes, et

malheureusement contre la ville même. On y entra à la pointe du jour. La précipitation avec laquelle l'ennemi opéra sa retraite, lui fit abandonner mille blessés et laisser quelques restes de magasin. Dans la journée, les Français avoient fait huit cents prisonniers.

Les Autrichiens se retirèrent par le chemin de Bassano; l'armée française les suivit et enfama continuellement leur arrière-garde. A l'embréchement des troupes de Bassano et de Trévise, ils se dirigèrent vers cette dernière ville, en brûlant derrière eux le pont qui se trouve sur le torrent près de la Palu. On marcha vers la Brenta; l'avant-garde arriva au moment où l'ennemi tentoit de détruire le pont. Il s'engagea d'une rive à l'autre une forte canonnade que la nuit seule fit cesser.

L'armée française bivouaqua sur la rive droite; à quatre heures du matin, le général Masséna fit passer à gué plusieurs régimens de cavalerie avec les voltigeurs en croupe. Pendant qu'on réparoit le pont, l'armée défila bientôt et arriva à Citadella assez à tems pour enlever les derniers postes de l'ennemi.

A cinq heures du soir les Français entrèrent dans Castel-Frando. Les chasseurs occupoient déjà en avant Solfarunda et Albarendo. Le général en chef sentoit la nécessité d'accorder quel-

ques heures aux besoins de l'armée qui, depuis Montebello, avoit fait dix-huit cents prisonniers. La division de droite s'étoit dirigée sur Padoue, où elle arriva le lendemain; celle de gauche se porta par la Sette Communi sur Bassano.

L'armée française marcha sur la Piave, et ne rencontra que de foibles obstacles. De la Piave au Tagliamento, elle vit fuir devant elle quelques corps de cavalerie qui sembloient l'observer, mais dont la retraite étoit calculée de manière à éviter tout engagement.

C'est au Tagliamento que l'ennemi parut vouloir l'attendre. Il avoit réuni sur la rive gauche six régimens de cavalerie et quatre régimens d'infanterie, et sa contenance faisoit présumer qu'il défendroit vivement le passage. Le général en chef n'avoit eu d'abord que le dessein de faire reconnoître la position par de la cavalerie. Le général Espagne, commandant la division de chasseurs à cheval, les dragons aux ordres du général Mermet, et les cuirassiers aux ordres du général Pully, s'étoient portés sur la Sture, tandis que les divisions Duhesme et Seras marchoient sur Saint-Villo; celles des généraux Molitor et Gardanne se dirigeoient sur Valvesonne.

Le général Espagne avoit reçu l'ordre de pousser des reconnoissances. Le 21, à six heures

du matin, un régiment de cavalerie autrichienne se présenta: les Français soutinrent l'attaque avec intrépidité, et donnèrent le tems au Gl. Espagne de se porter au-devant de l'ennemi, qui bientôt fut repoussé et mis en fuite. Cependant l'artillerie française s'étoit mise en position, et la canonnade commença d'une rive à l'autre : elle fut très-vive et se prolongea toute la journée. L'ennemi avoit placé trente pièces de canon derrière une digue. Les Français n'en avoient que dix-huit, et leurs artilleurs conservèrent leur supériorité ordinaire. Les divisions d'infanterie arrivèrent le soir; le général en chef, satisfait des avantages qu'il avoit obtenus, se contenta de faire ses dispositions pour le lendemain, persuadé qu'il pourroit porter des coups plus décisifs. Les divisions étoient réunies aux points indiqués à Saint-Vitto et à Valvesonne. C'est sur ces deux points qu'elles devoient passer le fleuve, tourner et couper l'ennemi. Le prince Charles craignit sans doute l'exécution de ce plan; il ne jugea pas devoir attendre le jour dans sa position, et dès minuit il étoit en retraite sur le chemin de Palma-Nova.

L'armée française passa le Tagliamento avec le regret de n'avoir plus d'ennemis à combattre, et ce fut alors qu'elle connut mieux encore tous les résultats de la journée de la veille; la rive

gauche du fleuve étoit couverte d'hommes et de chevaux, qui avoient péri par l'effet de son artillerie. L'armée continua sa marche. L'espoir de rencontrer et de combattre l'ennemi ajoutoit à son impatiente ardeur ; elle brûloit du desir de seconder les mouvemens de la Grande-Armée et de répondre à la confiance de l'Empereur : chaque jour elle faisoit des prisonniers et travailloit à réparer les ponts de la Pieva et du Tagliamento.

L'ennemi s'étoit retiré sur Palma-Nova. Il ne chercha point à défendre cette place ; et ce ne fut qu'à plusieurs milles de là que les Français rencontrèrent ces derniers postes. Il s'engagea quelques affaires de peu d'intérêt qui valurent à ces derniers cependant quelques prisonniers.

Le 24 brumaire l'armée se forma en deux colonnes, et se porta sur Lisonzo. L'avant-garde aux ordres du général Espagne entra deux heures avant la nuit dans Gradisca, où les Autrichiens n'opposèrent qu'une foible résistance. Les chasseurs à cheval remontèrent alors la rive droite du fleuve pour se porter sur Gorisia, et la division Seras s'établit en même tems à Ségrado en la rive gauche.

Le lendemain les divisions Molitor, Gardanne et Partonneux longèrent la rive droite de Lisonzo dans le dessein de la passer au-dessus

de Gorizia ; mais l'équipage du pont n'étant point encore arrivé, le passage ne put s'effectuer sur ce point.

Les divisions Seras et Duhesme marchoient de leur côté sur Rubia et Savogua. Leurs avant-postes tâtonnèrent l'ennemi. Il y eut un engagement à la suite duquel la cavalerie se replia dans le plus grand désordre ; son artillerie n'échappa qu'à la faveur de la nuit : elle fut passée jusques sous les murs de Gorizia.

Dans la matinée du 26, le général en chef fit ses dispositions pour une attaque générale. Les Autrichiens ne voulurent pas s'y exposer. Ils avoient profité de la nuit même pour précipiter leur retraite. Le général Espagne les suivit avec de la cavalerie et de l'infanterie légère. Ayant eu l'ordre de les chasser devant lui jusqu'à Bibach, l'armée prit position en avant de Lisonzo. Trois cents nouveaux prisonniers furent conduits sur les derrières et l'on en vit à chaque instant arriver d'autres. Les magasins établis à Adine et à Palma-Nova tombèrent entre les mains des Français.

L'armée conserva la position qu'elle avoit prise sur la rive gauche de Lisonzo. L'avant-garde aux ordres du général Espagne se porta sur Ripacco, repoussa les ennemis jusqu'à Gant, et dans plusieurs charges conduites avec

vigueur leur fit une centaine de prisonniers. La totalité de leur cavalerie s'étoit retirée par la grande route ; une partie considérable de leur infanterie prit le chemin de la vallée d'Idria pour gagner celle d'Oberleyback. Cinq compagnies de voltigeurs poursuivirent l'ennemi dans cette direction, tandis que nos avant-postes avoient déjà poussé des reconnoissances sur les retranchemens de Prévald et se dirigeoient vers Leybach.

Le général en chef fit marcher la division Seras sur Trieste. Les Autrichiens à son approche évacuèrent la place et abandonnèrent trois cents blessés. Un corps de troupes les suivit sur la route de Leybach et leur enleva cinquante hommes.

Deux régimens de dragons, soutenus par de l'infanterie, se portèrent à gauche sur la Chiusa de Platz que gardoient les deux régimens d'infanterie Strasoldo et de ligne avec quelque cavalerie. Le lendemain de l'arrivée des troupes françaises tous les postes furent abandonnés. Le général de brigade Lacour qui les commandoit reçut l'ordre de pénétrer jusqu'à Villac et de tenter d'ouvrir quelque communication avec la grande armée, et dont les mouvemens avoient déterminé la retraite de l'ennemi qui craignoit

de se voir enveloppé. Il dirigea aussi un détachement sur Ponteba-Veneta, où l'ennemi qui se trouva en force n'avoit osé attendre les Français. Dans ces divers mouvemens ces derniers firent quatre cents prisonniers.

Le général en chef laissa vers Padoue le corps de troupes venant de Naples. Il joignit une des divisions de l'armée, la légion Corse et le deuxième régiment italien; avec ces forces réunies le général Gouvion-St.-Cyr observa Chiozza et Brondola; il se tint prêt à fondre sur les Russes et les Anglais, s'ils osoient tenter le débarquement dont ils menaçoient les côtes d'Italie.

A cette époque le général Lecchi écrivoit au ministre de la guerre pour le prévenir qu'un corps de troupes ennemies commandées par le prince de Rohan s'étoit montré près de Bassano. Le général en chef, disoit-il, est parti de Stran avec la réserve composée d'un corps de Polonais commandés par le général Peyri; d'un régiment de cavalerie française, d'un régiment d'infanterie française, d'un bataillon commandé par le général Régnier, et enfin de quatre pièces d'artillerie commandées par le chef de bataillon Millot, et escortées par le cinquième régiment d'infanterie italienne.

Le général Régnier partit de ces cantonnemens

et se rendit à Pumbino, où par ce moyen il coupoit le chemin de Mestre aux Autrichiens qui cherchoient à se jetter dans Venise. Le 24 vendémiaire, à la pointe du jour, l'ennemi fut attaqué, et malgré une vigoureuse résistance obligé de céder le terrein.

Le corps d'infanterie polonaise, qui se trouvoit à Campo-Saint-Piétro avec le général en chef, se dirigea avant le jour vers Castel-Franco, avec une perte de quinze cents prisonniers, parmi lesquels un major, un colonel; de deux pièces de canon de six, et d'un obusier.

Le général Régnier profita de cette manœuvre du général en chef, attaqua lui-même et fit deux mille prisonniers. Le reste de la colonne ennemie se retira à Villa-Franco, où trois mille Autrichiens bloqués par le régiment d'infanterie polonaise rendirent les armes au colonel Grobenski, et un corps de sept cents hommes se rendit au lieutenant-colonel Clopensci. Huit mille prisonniers environ, sept cents chevaux, douze pièces de canons, six drapeaux et un étendard furent le résultat de cette journée: parmi ces prisonniers se trouvoit M. le prince de Rohan, qui en commandoit trois colonnes, six majors, trois lieutenans-colonels, environ six cents morts, parmi lesquels deux colonels, quatre majors et deux

deux lieutenans-colonels, en outre six cents blessés environ.

Dans la mêlée il fut perdu deux étendards. Les Français n'eurent à regretter qu'une centaine d'hommes mis hors de combat; ils retrouvèrent les prisonniers faits sur eux à Bassano.

Le lieutenant-général Gouvion-Saint-Cyr avoit déployé une grande habileté dans les manœuvres; il donna lui-même de justes éloges à la bravoure et aux talens du général de division Régnier. Dans ses rapports, il cite avec honneur les chefs des dixième et cinquième régimens de ligne, le chef de bataillon Clavel, commandant le bataillon suisse, les chefs de brigade Grabinski, et de bataillon Bialwiski et Glaposki.

Le général de brigade Lacour étoit à Vilach; il poussoit alors ses avant-postes sur Clagenfurth et touchoit au moment de communiquer avec la Grande-Armée. L'avant-garde aux ordres du général Espagne faisoit, chaque jour, de nouveaux prisonniers. Les routes d'Idria et de Leybach étoient couvertes de chevaux tués, de caissons rompus et de milliers de boulets.

L'armée autrichienne poursuivie par l'armée française se retiroit avec célérité, lorsque le 5 nivôse an 14, un traité de paix fut arrêté et signé à Presbourg; il est ainsi conçu :

Napoléon, par la grace de Dieu et par les

Constitutions, empereur des Français, roi d'Italie, ayant vu et examiné le traité conclu, arrêté et signé à Presbourg le 26 décembre 1805 (5 nivôse an 14) par notre ministre des relations extérieures, en vertu des pleins-pouvoirs que nous lui avions conférés à cet effet avec MM. le prince de Liechtenstein et le comte de Gyulai, ministres plénipotentiaires de S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, duquel traité la teneur suit :

S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, et S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, également animés du desir de mettre fin aux calamités de la guerre, ont résolu de procéder sans délai à la conclusion d'un traité de paix définitif, et ont en conséquence nommé pour plénipotentiaires ; savoir :

S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, M. le prince Jean de Liechtenstein, prince du Saint-Empire Romain, grand-croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, chambellan, lieutenant-général des armées de sadite Majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, et propriétaire d'un régiment d'hussards ; et M. le comte Ignaz de Gyulai, commandeur de l'ordre-militaire de Marie-Thérèse, chambellan de sadite Majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, lieutenant-général de ses armées et propriétaire d'un régiment d'infanterie.

Et S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, M. Charles-Maurice Talleyrand-Périgord, grand chambellan, ministre des relations extérieures de sadite Majesté l'empereur des Français et roi d'Italie, grand cordon de la légion d'honneur, chevalier de l'aigle rouge et noir de Prusse;

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, sont convenus des articles suivans:

ART. Ier. Il y aura, à compter de ce jour, paix et amitié entre S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, et S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie; leurs héritiers et successeurs, leurs états et sujets respectifs, à perpétuité.

II. La France continuera de posséder en toute propriété et souveraineté les duchés, principautés, seigneureries et territoires au-delà des Alpes, qui étoient antérieurement au présent traité réunis et incorporés à l'Empire Français, ou régis par les lois et les administrations françaises.

III. Sa Majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, pour lui, ses héritiers et successeurs, reconnoît les dispositions faites par S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, relativement aux principautés de Lucques et de Piombino.

IV. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche renonce, tant pour lui que pour ses héritiers et successeurs, à la partie des états de la

république de Venise, à lui cédée par le traité de Campo-Formio et de Lunéville, laquelle sera réunie à perpétuité au royaume d'Italie.

V. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche reconnoît S. M. l'empereur des Français comme roi d'Italie. Mais il est convenu que, conformément à la déclaration faite par S. M. l'empereur des Français, au moment où il a pris la couronne d'Italie, aussitôt que les puissances nommées dans cette déclaration auront rempli les conditions qui s'y trouvent exprimées, les couronnes de France et d'Italie seront séparées à perpétuité, et ne pourront plus dans aucun cas être réunies sur la même tête. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche s'engage à reconnoître, lors de la séparation, le successeur que S. M. l'empereur des Français se sera donné comme roi d'italie.

VI. Le présent traité de paix est déclaré commun à leurs altesses sérénissimes les électeurs de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, à la république Batave, alliée de S. M. l'empereur des Français roi d'Italie, dans la présente guerre.

VII. Les électeurs de Bavière et Wurtemberg, ayant pris le titre de Roi, sans néanmoins cesser d'appartenir à la confédération germanique, S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche les reconnoît en cette qualité.

VIII. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, tant pour lui, ses héritiers et successeurs, que pour les princes de sa maison, leurs héritiers et successeurs respectifs, renonce aux principautés, seigneuries, domaines et territoires ci-après désignés ;

Cède et abandonne à S. M. le roi de Bavière le Margraviat de Burgaw et ses dépendances, la principauté d'Eichstadt, la partie du territoire de Passau, appartenant à S. A R. l'électeur de Saltzbourg, qui est située entre la Bohême, l'Autriche, le Danube et l'Inn ; le comté de Tyrol, y compris les principautés de Brixen et de Trente ; les sept seigneuries du Voralberg avec leurs enclaves ; le comté de Hohenems, le comté de Konigsegg-Rothenfels, les seigneuries de Tetnang et Argen, et la ville et territoire de Lindau ;

A. S. M. le roi de Wurtemberg les cinq villes dites du Danube, savoir : Ehingen-Munderkingeen, Reidlingen, Mengen et Sulgaw, avec leurs dépendances, le haut et bas comté de Hohenberg, le landgraviat de Nellenbourg et la préfecture d'Altoff, avec leurs dépendances (la ville de Constance exceptée) la partie du Brisgaw, faisant enclave dans les possessions Wurtembergeoises et située à l'est d'une ligne tirée du Schlegelberg jusqu'à la Molbach, et les villes et territoires de Villengen et Bretingen.

A S. A. S. l'électeur de Bade, le Brisgaw (à l'exception de l'enclave et des portions séparées ci-dessus désignées), l'Ortenaw et leurs dependances, la ville de Constance et la commanderie de Meinau.

Les principautés, seigneureries, domaines et territoires susdits seront possédés respectivement par leurs Majestés les rois de Bavière et de Wurtemberg et par S. A. S. l'électenr de Bade, soit en suzeraineté, soit en toute propriété et souveraineté, de la même manière, aux mêmes titres, droits et prérogatives que les possédoient S.M.l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, ou les princes de sa maison, et non autrement.

IX. S.M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche reconnoît les dettes contractées par la maison d'Autriche au profit des particuliers et des établissemens publics du pays, faisant actuellement parties intégrantes de l'Empire Français; et il est convenu que sadite Majesté restera libre de toute obligation par rapport à toutes dettes quelconques que la maison d'Autriche auroit contractées, à raison de la possession, et hypothéquées sur le sol des pays auxquels elle renonce par le présent traité.

X. Les pays de Saltzbourg et de Berchtolsgaden, appartenant à S. A. R. et E. l'archiduc Ferdinand, seront incorporés à l'empire d'Au-

triche, et sa Majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche les possédera en toute propriété et souveraineté, mais à titre de duché seulement.

XI. S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, s'engage à obtenir, en faveur de S. A. R. l'archiduc Ferdinand, électeur de Saltzbourg, la cession, par S. M. le roi de Bavière, de la principauté de Vurtzbourg, telle qu'elle a été donnée à sadite Majesté par le recès de la députation de l'Empire Germanique, du 25 février 1703, (6 ventôse an 11).

Le titre électoral de S. A. R. sera transféré sur cette principauté, que S. A. R. possédera en toute propriété et souveraineté de la même manière et aux mêmes conditions qu'elle possédoit l'électorat de Saltzbourg.

Et quant aux dettes, il est convenu que le nouveau possesseur n'aura à sa charge que les dettes résultant d'emprunt formellement consentis par les états du pays ou des dépenses faites pour l'administration effective du pays.

XII. La dignité de grand-maître de l'ordre Teutonique, les droits, domaines et revenus, qui, antérieurement à la présente guerre, dépendoient de Mergentheim, chef-lieu de l'ordre, les autres droits, domaines et revenus qui se trouveront attachés à la grande-maîtrise, à l'époque de l'échange des ratifications du présent

traité, ainsi que les domaines et revenus dont, à cette même époque, ledit ordre se trouvera en possession, deviendront héréditaires dans la personne et la descendance directe et masculine, par ordre de primogéniture de celui des princes de la maison impériale qui sera designé par S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche.

S. M. l'empereur Napoléon promet ses bons offices pour faire obtenir, le plutôt possible, à S. A. R. l'archiduc Ferdinand, une indemnité pleine et entière en Allemagne.

XIII. S. M. le roi de Bavière pourra occuper la ville d'Ausbourg et son territoire, les réunir à ses états et les posséder en toute propriété et souveraineté comme le comté de Bandorff, et S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche s'engage à n'y mettre aucune opposition.

XIV. Leurs Majestés les rois de Bavière et de Wurtemberg et S. A. S. l'électeur de Bade jouiront, sur les territoires à eux cédés, comme aussi sur les anciens états, de la plénitude de la souveraineté et de tous les droits qui en dérivent et qui leur ont été garantis par S. M. l'empereur des Français roi d'Italie, ainsi et de la même manière qu'en jouissent S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, et S. M. le roi de Prusse sur les états allemands ; S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, soit comme chef de l'em-

pire, soit comme co-état, s'engage à ne mettre aucun obstacle à l'exécution des actes qu'ils auroient faits ou pourroient faire en conséquence.

XV. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, tant pour lui, ses héritiers et successeurs, renonce à tous droits, soit de suzeraineté à toutes prétentions quelconques, actuelles ou éventuelles, sur tous les états, sans exception, de leurs Majestés les rois de Bavière et de Wurtemberg, et de S. A. S. l'électeur de Bade, et généralement sur tous les états, domaines et territoires compris dans les cercles de Bavière, de Franconie et de Souabe, ainsi qu'à tout titre pris desdits domaines et territoires; et réciproquement toutes prétentions actuelles ou éventuelles desdits états, à la charge de la maison d'Autriche ou de ses princes, sont et demeureront éteintes à perpétuité; néanmoins les renonciations contenues au présent article ne concernent point les propriétés qui sont par l'art IX., ou seront, en vertu de l'art. XII ci-dessus, concédées à LL. AA. RR. les archidues désignés dans lesdits articles.

XVI. Les titres domaniaux et archives, les plans et cartes des différens pays, villes et forteresses, cédés par le présent traité, seront remis dans l'espace de trois mois, à dater de l'échange

des ratifications, aux puissances qui en auront acquis la propriété.

XVII. S. M. l'empereur Napoléon garantit l'intégrité de l'empire d'Autriche dans l'état où il sera, en conséquence du présent traité de paix, de même que l'intégrité des possessions désignées dans les articles XI et XII.

XVIII. Les hautes parties contractantes reconnoissent l'indépendance de la république helvétique, régie par l'acte de médiation, de même que l'indépendance de la république batave.

XIX. Les prisonniers de guerre faits par la France et ses alliés sur l'Autriche; et par l'Autriche sur la France et ses alliés, et qui n'ont pas été restitués, le seront dans quarante jours, à dater de l'échange des ratifications du présent traité.

XX. Toutes les communications et relations commerciales seront rétablies dans les deux pays comme elles étoient avant la guerre.

XXI. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche et S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, conserveront entr'eux le même cérémonial, quant au rang et autres étiquettes, que celui qui a été observé avant la présente guerre.

XXII. Dans les cinq jours qui suivront l'é-

change des ratifications du présent traité, la ville de Presbourg et ses environs, à la distance de six lieues, seront évacués.

Dix jours après ledit échange, les troupes françaises et alliées de la France auront évacué la Moravie, la Bohême, le Viertel-Unter Vienner Wald, le Viertel-Unter Manhartsberg, la Hongrie et toute la Styrie. — Dans les dix jours suivans, elles évacueront le Viertel-Ober-Wienner-Wald et le Viertel-Ober-Manhartsberg.

Enfin dans le délai de deux mois, à compter de l'échange des ratifications, les troupes françaises et alliées de la France auront évacué la totalité des Etats héréditaires de S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, à l'exception de la place de Braunau, laquelle restera pendant un mois de plus à la disposition de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, comme lieu de dépôt pour les malades et pour l'artillerie.

Il ne sera, pendant ledit mois, fait aux habitans aucune réquisition de quelque nature que ce soit. — Mais il est convenu que jusqu'à l'expiration dudit mois il ne pourra être stationné, ni introduit aucun corps quelconque de troupes autrichiennes dans un arrondissement de six lieues autour de ladite place de Braunau. — Il est pareillement convenu que chacun des lieux qui

devront être évacués successivement par les troupes françaises dans les délais susmentionnés, ne pourra être occupé par les troupes autrichiennes que quarante-huit heures après l'évacuation.

Il est aussi convenu que les magasins laissés par l'armée française dans les lieux qu'elle devra successivement évacuer, resteront à sa disposition, et qu'il sera fait par les hautes parties contractantes un arrangement relatifs à toutes les contributions quelconques de guerre précédemment imposées sur les divers États héréditaires occupés par l'armée française; arrangement en conséquence duquel la levée desdites contributions cessera entièrement à compter du jour de l'échange des ratifications.

L'armée française tirera son entretien et ses subsistances de ses propres magasins établis sur les routes qu'elle doit suivre.

XXIII. Immédiatement après l'échange des ratifications du présent traité, des commissaires seront nommés de part et d'autre pour remettre et recevoir, au nom des souverains respectifs, toutes les parties du territoire vénitien non occupées par les troupes de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie.

La ville de Venise, les lagunes et les possessions de terre ferme seront remises dans le délai

de quinze jours; l'Istrie et la Dalmatie vénitienne, les bouches du Cattaro, les îles vénitiennes de l'Adriatique, et toutes les places et forts qu'elles renferment, dans le délai de six semaines, à compter de l'échange des ratifications.

Les commissaires respectifs veilleront à ce que la séparation de l'artillerie, ayant appartenu à la république de Venise, et de l'artillerie autrichienne, soit exactement faite, la première devant rester en totalité au royaume d'Italie. Ils détermineront, d'un commun accord, l'espèce et la nature des objets qui, appartenans à S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, devront en conséquence rester à sa disposition. Ils conviendront, soit de la vente au royaume d'Italie, de l'artillerie impériale et des objets susmentionnés, soit de leur échange contre une quantité équivalente d'artillerie ou d'objets de même ou d'autre nature qui seroient laissés par l'armée française dans les États héréditaires.

Il sera donné toute facilité et toute assistance aux troupes autrichiennes et aux administrations civiles et militaires, pour retourner dans les Etats d'Autriche par les voies les plus convenables et les plus sûres, ainsi que pour le transport de l'artillerie impériale, des magasins de terre et de mer, et autres objets qui n'auroient

pas été compris dans les stipulations, soit de vente, soit d'échange, qui pourront être faites.

XXIV. Les ratifications du présent traité seront échangées dans l'espace de huit jours, ou plutôt si faire se peut.

Fait et signé à Presbourg, le 26 décembre 1806 (5 nivôse an 14).

Signé JEAN, *prince Liechtenstein.* (L. S.).

Signé C. M. TALLEYRAND. (L. S.).

Signé IGNAZ, *comte de Gyulai.* (L. S.).

Avons approuvé et approuvons le traité ci-dessus, en tous et chacun des articles qui y sont contenus, déclarons qu'il est accepté, ratifié et confirmé, et promettons qu'il sera inviolablement observé.

En foi de quoi avons donné les présentes, signées de notre main ; contre-signées et scellées de notre sceau impérial.

Au palais de Schœnbrun, le 6 nivôse an 14 (27 décembre 1805).

Signé NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le ministre des relations extérieures,

Signé Ch. M. TALLEYRAND.

Le ministre secrétaire d'état, *signé* H. B. MARET.

Certifié conforme :

Le ministre secrétaire d'état,

H. B. MARET.

S. M. l'Empereur adressa la lettre suivante au Sénat Conservateur :

« La paix a été conclue à Presbourg et ratifiée à Vienne entre moi et l'empereur d'Autriche. Je voulois dans une séance solemnelle vous en faire connoître moi-même les conditions ; mais ayant depuis long-tems arrêté, avec le roi de Bavière, le mariage de mon fils le prince Eugène avec la princesse Auguste sa fille, et me trouvant à Munich au moment où la célébration dudit mariage devoit avoir lieu, je n'ai pu résister au plaisir d'unir moi-même les jeunes époux, qui sont tous deux le modèle de leur sexe. Je suis d'ailleurs bien aise de donner à la maison royale de Bavière, et à ce brave peuple bavarois qui, dans cette circonstance, m'a rendu tant de services et montré tant d'amitié, et dont les ancêtres furent constamment unis de politique et de cœur à la France, cette preuve de ma considération et de mon estime particulière.

Le mariage aura lieu le 15 janvier. Mon arrivée au milieu de mon peuple sera donc retardée de quelques jours. Ces jours paroîtront longs à mon cœur ; mais, après avoir été sans cesse livré aux devoirs d'un soldat, j'éprouve un tendre délassement à m'occuper des détails et des devoirs d'un père de famille. Mais ne voulant point re-

tarder davantage la publication du traité de paix, j'ai ordonné, en conséquence de nos statuts constitutionnels, qu'il vous fût communiqué sans délai, pour être ensuite publié comme loi de l'Empire.

Munich, le 6 janvier 1806.

ARCHIVES

ARCHIVES

DE

L'HONNEUR.

SON EXCELLENCE LE GÉNÉRAL DE DIVISION L. M. TURREAU (G. O. ✱),

Ambassadeur de France près les Etats-Unis d'Amérique.

CHEZ tous les peuples anciens et modernes, on a toujours conservé, avec une sorte d'orgueil, les noms des grands hommes qui ont donné à leurs concitoyens une grande renommée, et qui se sont illustrés par leurs talens ou par leurs exploits. Des villes se sont disputé l'honneur de leur avoir donné la naissance; plusieurs seroient encore dans l'obscurité, si les hommes de génie qu'elles ont vu naître, ne les eussent tirées de l'oubli et associées à leur gloire.

La ville d'Evreux, département de l'Eure, peut se glorifier d'avoir vu naître, le 4 mai 1757, Louis-Marie TURREAU, à qui des parens honnêtes et vertueux donnèrent l'éducation la plus soignée. Ce fils tendrement chéri profita des

leçons de ses maîtres ; bientôt aux talens agréables, il joignit la connoissance des sciences abstraites. Destiné à l'état militaire, à l'âge de dix-huit ans, il servit en qualité de surnuméraire aux gardes d'Artois.

A l'époque de la révolution, lorsque, guidés par l'amour de la gloire, tous les Français prenoient les armes, il entra en qualité de volontaire dans le troisième bataillon de l'Eure, avec lequel il fit la campagne de 1792 aux armées du Nord et de Moselle ; il fut successivement nommé capitaine, et chef de bataillon. En cette dernière qualité, il fit la mémorable campagne de Trèves.

Revenu à la garnison de Metz, il fut choisi parmi douze officiers supérieurs, pour commander quinze cents hommes à l'affaire d'Arlon. Les bonnes dispositions qu'il y fit, et les services qu'il rendit, lui valurent le grade d'adjudant-général chef de brigade. Il quitta son bataillon pour se rendre à la Vendée, où le feu de la guerre civile étinceloit de toutes parts.

Il arriva à l'armée de l'Ouest ; les forces de l'ennemi étoient alors au plus haut degré, et le Conseil souverain et royal pouvoit réunir sous ses bannières cent mille combattans. Il fut chargé de la direction des colonnes et du campement, et se trouva aux trois affaires, immédiatement après son arrivée. La manière dont il s'y com-

porta, lui valut le grade de général de brigade. Il fut chargé de la défense vigoureuse et hardie du Pont de Cé; et quoique les troupes qu'il commandoit fussent inférieures en nombre, il battit complettement l'ennemi.

Le 18 septembre 1793, le général Turreau fut élevé au grade de général de division, avec les provisions du général en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales.

A son arrivée à cette armée, il la trouva commandée provisoirement par le général Daoust, ou pour mieux dire par les représentans du peuple en mission, qui, non contens de leurs énormes pouvoirs, poussoient la soif de l'ambition des honneurs, jusqu'à se revêtir de ceux d'un général en chef.

L'arrivée d'un nouveau général envoyé par le comité de Salut public, pour prendre le commandement de l'armée, déplut souverainement aux représentans du peuple, qui cherchèrent à le dégoûter de ce commandement, en contrequarrant ses opérations. On poussa même l'audace jusqu'à l'inviter à suspendre l'exercice de son généralat en chef jusqu'après une expédition sur Roses, dont le général Turreau leur prédit le mauvais succès.

Il se contenta de commander dans quelques affaires qui eurent lieu au Plat-Delrez, et de

reconnoître lui-même l'ennemi ; mais n'étant pas dans l'intention de prendre sous sa responsabilité les plans qu'il n'approuvoit pas, il demanda au comité de Salut public son changement. Le 6 frimaire an 2, il reçut l'ordre d'aller prendre le commandement de l'armée de l'Ouest.

C'est à cette époque qu'il fallut que M. le général Turreau déployât de grands moyens, bien nécessaires pour agir avec succès dans un pays révolté, où ses collaborateurs le secondoient si peu.

Reportons-nous à ce tems, et lorsque nous verrons la facilité avec laquelle les représentans en mission aux armées distribuoient des grades supérieurs, nous gémirons sur le sort de celui qui devoit diriger une armée, et sur qui reposoit alors toute responsabilité.

Le général Turreau étoit obligé de remplir, en même tems, les fonctions de général en chef, de division, de brigade, et même souvent de se mettre à la tête d'une foible colonne de douze cents hommes.

Les déroutes à l'armée de l'Ouest, dans ce tems-là, étoient très-fréquentes ; le général Turreau n'en éprouva jamais. Sa première expédition fut sur l'île de Noirmoutier qu'il attaqua en personne, et dont il se rendit maître le 14 nivôse an 2. L'ennemi y avoit dix-huit cents

hommes et trente pièces d'artillerie. Les dispositions du général, le courage des soldats, tout contribua au gain de cette journée.

Après la prise de la côte faisant face au continent, il restoit encore la ville à s'emparer ; le général multiplia ses colonnes de manière à faire croire à l'ennemi que ses forces étoient au moins quadruples ; les colonnes s'avancèrent au pas de charge, l'ennemi battit en retraite jusque sous les murs de la ville, et demanda à capituler ; on aperçut beaucoup d'incertitude dans ses mouvemens, et le général répondit qu'il ne capituloit point avec des Français révoltés. On battit la charge, et la ville fut enlevée ; quinze cents hommes, parmi lesquels le généralissime des armées catholiques et royales (Delbec), furent faits prisonniers.

Loin de se reposer des fatigues qu'il avoit éprouvées, le général s'embarqua de suite pour se rendre à Nantes, où sa personne étoit des plus nécessaires.

C'est alors qu'il reçut la nouvelle de l'arrivée d'une division de l'armée du Nord, forte de dix mille hommes, les seules troupes sur lesquelles il pût compter. Dès son arrivée il marcha sur les rebelles, avec ses troupes divisées en douze colonnes qui ne cessèrent pendant trois mois de se croiser continuellement, et qui, en

harcelant sans cesse l'ennemi, le détruisirent entièrement. Les affaires les plus marquantes pendant cette campagne furent celles de Machecoul, Port-Saint-Père, Tiffauges, la Chatteigneraï, les Landes de Bonin; celles de Corpoué, Clisson, Saint-Fulgent, etc.

Avant de quitter l'armée, le général ordonna un système de camp qui, produisant autant de villes mobiles dans le circuit du territoire appelé Vendée, devoit servir à empêcher l'ennemi d'en sortir, le mettoit dans l'impossibilité d'aller dévaster les campagnes voisines des villes non révoltées, et donnoit au général l'avantage de pouvoir réunir promptement et au besoin les forces dont il avoit à chaque instant besoin sur tel ou tel point.

En frimaire an 2, le général proposa au comité de Salut public d'accorder aux révoltés le pardon général; mais ce comité qui n'avoit point encore reconnu les lois de la clémence, ne répondit pas à cette lettre.

En prairial an 2, le général quitta l'armée, et fut envoyé commander à Belle-Isle-en-mer. Il s'occupa à mettre l'Isle en état de défense, fit construire de nouvelles fortifications qui, après avoir été inspectées par des officiers généraux de l'arme du génie, furent jugées excellentes et conservées. L'Isle avant ces travaux n'étoit pas

à l'abri d'un coup de main, puisque l'ennemi débarqué pouvoit s'emparer des hauteurs et battre la citadelle en brêche. Il falloit occuper ces hauteurs, et c'est en ce lieu que le général fit exécuter des ouvrages qui, en conservant entre eux les rapports directs qui doivent exister dans une défense, ne pouvent, dans le cas où l'assiégeant s'en rendroit maître, tourner au désavantage de l'assiégé.

Le 14 vendémiaire an 3, M. le général Turreau fut arrêté par décret de la Convention du 8, et gémit pendant quatorze mois dans les prisons.

Jugé par un conseil de guerre, composé de dix officiers généraux, sur les prétendus crimes que des gens sans aveu et sans honneur lui reprochoient, il sortit de prison pleinement justifié.

Le 18 fructidor an 5, il fut remis en activité à l'armée d'Allemagne dont il commanda l'avant-garde, et fut chargé de l'investissement de Mayence; il le fut aussi de celui d'Ereinbreistein, et passa en l'an 7 à l'armée d'Helvétie, dont il commanda la première division. Cette division occupoit le Valais, et avoit une partie des Alpes devant elle.

M. le général Turreau prit le Simplon, culbuta tout ce qu'il rencontra dans la gorge de

Davedro, et arriva avec sa division sur les bords du lac majeur.

Après le départ du général en chef Masséna, il eut le commandement provisoire de l'armée.

En nivôse an 8, il fut appellé au commandement de l'aile gauche de l'armée d'Italie, et établit son quartier-général à Embrun.

Le général ne fut point arrêté par la rigueur de la saison, et la quantité prodigieuse de neige qui fermoit tous les passages pour reconnoître par lui-même le pays qui lui étoit confié; il porta son attention particulièrement sur la vallée de Barcelonnette, et celles de Cézane et Oulz.

Depuis l'époque de son arrivée jusqu'au 30 floréal, il y eut plusieurs affaires dont tous les résultats furent à son avantage. Le 30 floréal, le général reçut du premier Consul l'ordre de passer les Alpes pour rejoindre l'armée de réserve après son passage du Mont St.-Bernard.

Il se mit à la tête de quatre mille hommes, tant infanterie, cavalerie, artillerie, dont une partie qu'il guidoit lui-même passa par le mont Genèvre, et l'autre par le mont Cénis.

L'ennemi qu'on rencontra à Oulz, se replia jusqu'à Gravières, position fortifiée d'une manière inapprochable par la nature et l'art, et qui paroissoit ne pouvoir être franchie.

On attaqua de front les redoutes, sur le faux

avis que le général avoit eu, que l'ennemi en avoit enlevé l'artillerie. L'affaire commença à 8 heures du matin, et les premières décharges de l'artillerie mirent trois cents hommes hors de combat; à cinq heures du soir rien n'étoit encore décidé à l'avantage des Français. Le général alors chargea un bataillon de la vingt-sixième de prendre les hauteurs de droite, de longer la redoute de St. François, de la tourner et de la mettre par ce moyen entre deux feux.

En moins d'une heure on recueillit les avantages de cette disposition: huit redoutes, canons, fusils, poudre, et quinze cents hommes tombèrent au pouvoir des Français.

Cette position étoit défendue par quatre mille hommes, et l'attaque n'eut lieu qu'avec quatorze cents bayonnettes.

Malgré la fatigue de cette journée, et quoique le soldat n'eût encore rien pris, le général voulut profiter entièrement de cette première victoire; il chargea le neuvième de chasseurs à cheval de gagner de vîtesse et d'arriver à Suze en même tems que les Autrichiens.

La division d'infanterie suivit: la nuit qui met ordinairement fin aux combats ne put empêcher celui-ci, qui se prolongea jusqu'à onze heures du soir. Le fort Labrunette se rendit, et la garnison forte de quatre cents hommes fut faite prisonnière.

Cette action eut lieu le 2 prairial an 8. Les 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15, le général harcella l'ennemi depuis le point du jour jusqu'au soir, et le força à lui opposer constamment une division de douze mille hommes, commandée par le général autrichien Keim.

Le général Turreau voyant l'impossibilité où il étoit de se mettre en plaine avec son artillerie, sans la compromettre, avec le peu de troupes qu'il avoit, devant un ennemi supérieur, et s'apercevant de l'avantage que l'armée de réserve devoit éprouver de la diversion qu'il opéroit sur la gauche, expédia son premier aide de camp M. Bailly-de-Monthion auprès du premier Consul.

Cet officier, qui vint rejoindre son général après la mémorable bataille de Marengo et les heureux résultats qui en furent la suite, lui rapporta l'ordre de cesser toute hostilité et de prendre possession de la ville de Turin. La division du général Turreau entra le premier messidor dans cette cité.

Au commencement de l'an 9, le général Turreau fut chargé par le premier Consul de diriger les travaux de l'ouverture du Simplon, ouvrage mémorable, et qui prouve la grandeur des vues de celui qui gouverne la France.

En l'an 10, le général Turreau fut chargé de l'organisation de la République du Valais, dans laquelle il séjourna un an.

Au commencement de l'an 12, il fut nommé, par sa Majesté l'Empereur et Roi, grand officier de la légion d'honneur, et son ambassadeur près les Etats-Unis d'Amérique, où il a reçu l'accueil distingué dû à ses vertus militaires et à ses qualités estimables.

F. G. BAILLY-DE-MONTHION (✻),

Chef d'escadron au neuvième régiment de chasseurs à cheval, premier aide de camp du général de division Turreau.

BAILLY-DE-MONTHION naquit à l'Isle de Bourbon (Afrique) le 27 janvier 1776. Fils d'un ancien officier au régiment de Condé, il fut destiné par ses parens et sur-tout entraîné par ses goûts au service militaire. Son éducation fut très-soignée.

A l'âge de dix-sept ans, le 24 février 1793, M. Bailly-de-Monthion fut nommé sous-lieutenant au soixante-quatorzième régiment, ci-devant Beaujolais, et partit de suite pour le rejoindre à l'armée de la Moselle. Il fit la campagne de 1793, tant à cette armée qu'à celle du Nord, et s'est trouvé aux affaires de Saint-Vandèle, de la forêt de Mormale, du bois du Tilleuil, etc. etc.

Au blocus de Maubeuge, il se trouva compris dans une mesure générale, qui enjoignoit aux officiers ex-nobles de se retirer de l'armée, et se rendit auprès de ses parens. Sa destitution ne dura qu'un mois, et il fut nommé par le Conseil exécutif aide de camp du général Turreau, gé-

néral en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales et de celle de l'Ouest (aujourd'hui ambassadeur de France aux Etats-Unis d'Amérique, et grand officier de la légion d'honneur), le 19 vendémiaire an 2.

Notre jeune officier se fit remarquer par son aptitude à ses devoirs et une étonnante activité; il fut chargé par son général de plusieurs missions importantes, et mérita ses éloges aux affaires et prise de l'île de Noirmoutier, de Tiffauge, des Landes, de Bonin et Corpoué, etc. Aussi ce général s'exprime-t-il en ces termes, en demandant de l'avancement pour lui : « Ce » n'est pas une promotion que je propose, c'est » la confirmation dans un grade que ce guerrier » a mérité par de longs et utiles services, par une » activité, une intelligence peu commune et la » bravoure de sang-froid qui caractérise l'offi- » cier fait pour commander dans un grade su- » périeur (Lettre du 6 nivôse an 10) ».

Il accompagna, en l'an 2, son général à Belle-Isle-en-mer, et fut forcé de s'en séparer par son arrestation. La réputation dont il jouissoit l'ayant devancé, Bailly-de-Monthion dirigea ses pas sur le grand quartier-général de l'armée de l'Ouest, et fut accueilli par les généraux Beaupuy, qui perdit la vie depuis, et Canclaux, aujourd'hui

sénateur, qui l'employa à l'état-major. Il y racheva la campagne.

Le premier pluviôse an 2, il fut fait lieutenant, passa adjoint de l'adjudant-général Robert le 5 vendémiaire an 4, capitaine le 14 vendémiaire an 5, et redevint aide de camp du général Turreau le cinquième jour complémentaire an 5. A l'avant-garde de l'armée d'Allemagne pendant les années 5, 6 et 7, il fut envoyé trois fois en parlementaire à Mayence, pour sommer la garnison d'évacuer.

Il servit en l'an 8 en Italie, et eut le bonheur d'être du nombre de ceux qui conquirent une seconde fois l'Italie. Pendant cette campagne, son général lui confia plusieurs fois le commandement d'une réserve de grenadiers. Il servit avec la plus grande distinction à cette armée, et s'est trouvé aux affaires de Suze le 2 prairial an 8, où, avec 130 bayonnettes, les Français délogèrent l'ennemi de plusieurs redoutes, lui tuèrent cinq cents hommes, et lui firent quinze cents prisonniers, etc., ainsi qu'à toutes celles qui eurent lieu tous les jours depuis le 3 jusqu'au 15. A cette dernière affaire, il eut un cheval tué sous lui, et sa redingotte percée à quatre endroits : les services qu'il rendit lui valurent sur le champ de bataille le grade de chef d'escadron au neuvième régiment de chasseurs à cheval; il y fut reçu le

8 messidor an 8, et confirmé par le premier Consul. Le lendemain de cette affaire, il fut envoyé auprès du premier Consul, et arriva à l'armée le jour de la bataille de Marengo. Il quitta le 27 l'armée après les conventions, et fut chargé par le général en chef Berthier, et muni d'une autorisation du général autrichien Mélas pour traverser son armée, de faire cesser les hostilités à la division Turreau. Il eut le bonheur d'arriver un instant avant le commencement d'une affaire.

M. Bailly-de-Monthion servit en qualité de chef d'état-major des divisions du Simplon et du Valais, les années 9, 10 et 11.

Il est membre de la légion d'honneur depuis l'an 12, et reçut sa décoration des mains de l'Empereur, aux Invalides. Il a fait les campagnes des années 1793, 2, 3, 6, 7, 8 et 9.

Des qualités aimables dues à une éducation soignée, un esprit cultivé, une ame belle, du zèle pour ses devoirs, et un grand attachement pour le général dont il est le premier aide de camp, forment le caractère de ce jeune guerrier.

J. B. BROUSSIER (C. ✻),

Général de division.

VILLE-SUR-SAULX, près Bar-sur-Ornain, département de la Meuse, le 10 mars 1766, a donné le jour à Jean-Baptiste BROUSSIER, guerrier aussi recommandable par ses talens que par sa bravoure. Des parens honnêtes et vertueux lui firent donner l'éducation la plus soignée. Il faisoit avec succès de bonnes études, et les terminoit lorsque la guerre de la révolution commença. Brûlant du desir d'être utile à son pays, il prit les armes, vint se placer au troisième bataillon de la Meuse qui s'étoit formé le 6 septembre 1791, et par le choix de ses camarades fut mis à la tête d'une des compagnies avec le grade de capitaine.

Cet officier fit ses premières armes sous le général Beurnonville; et c'est à son école qu'il apprit à vaincre les ennemis de la patrie. Il servoit alors parmi les guerriers qui, sur les bords de la Moselle et de la Sarre, soutenoient la marche victorieuse de cette armée, qui en 1792 marchoit en triomphe dans la Belgique. A l'affaire de Vavren près Consarbruck, il fut blessé d'une manière si grave à la jambe gauche, qu'il ne pouvoit

pouvoit plus s'en servir; à l'instant même sa compagnie fut ébranlée par un feu terrible de mitraille et de mousqueterie. Si le capitaine Broussier eut alors quitté son poste, il auroit pu décourager ses soldats; mais il sut déguiser sa douleur, ne voulut jamais quitter le champ de bataille, rallia sa compagnie, et la guida en se traînant sur ses genoux et sur ses mains jusqu'à ce que, ses forces trahissant son courage, il fût forcé de quitter le champ de bataille.

Passé à l'armée de Sambre-et-Meuse, M. Broussier venoit d'être fait chef de bataillon. Le 3 fructidor an 4, il fut chargé par le général de division Colaud, de défendre un village par lequel l'ennemi commençoit à passer pour tourner la gauche de la division. Le chef de bataillon Broussier exécute avec promptitude les ordres qui lui ont été donnés, attaque l'ennemi avec impétuosité, le repousse, et à dix heures du matin se rend maître d'un défilé qu'il défendit contre toute l'armée ennemie sans perdre un seul pouce de terrain, jusqu'à quatre heures du soir, moment où il fut blessé au front d'une balle. De six cents hommes qui combattirent avec lui dans cette jonrnée, il en perdit cinq cents.

En l'an 5, M. Broussier étoit à l'armée d'Italie. Le 7 germinal, il arriva le premier dans le

village de la Stépizza, defendu par six cents hommes, et qui fut la conquête des Français.

Le 7 du même mois, il se distingua à la prise de la Chiusa autrichienne près Tarvis; le premier il monta à l'assaut, passa par une embrâsure au moment où les canonniers alloient mettre le feu, les fit prisonniers ainsi qu'un grand nombre de soldats d'infanterie. Un instant après, il pénétra dans le fort, et lui-même fit prisonnier le général Clébec qui commandoit ce fort. Nos soldats, indignés de la résistance opiniâtre et inutile de cet officier autrichien, menaçoient ses jours; M. Broussier se mit entre eux et le prisonnier, et conserva ses jours en exposant les siens. Le général en chef Bonaparte, pour récompenser ce brave officier, le nomma chef de brigade.

Il étoit à l'armée de Naples pendant la campagne de l'an 7. Près Bénévent, le 30 nivôse, il fut attaqué par dix mille hommes; il n'avoit avec lui, que la dix-septième demi-brigade et trente-six chasseurs à cheval. Pour rendre nuls les efforts de l'ennemi, il a recours à la ruse, tend une embuscade dans laquelle tombèrent ces dix mille hommes; il se place aussitôt à la tête des chasseurs, charge l'ennemi et le met dans la déroute la plus complette. Ce combat eut lieu aux Fourches-Caudines, au même lieu où les

Romains passèrent sous le joug des Samnites. Il fut nommé général de brigade pour cette action, le premier pluviôse.

Le 2 du même mois, il ramena sain et sauf aux portes de Naples le corps qu'il commandoit au moment où le général Duhesme faisoit sa première attaque contre cette ville, et au succès de laquelle il contribua. Le 3, il entra dans Naples, enleva de vive force le port de la Magdelaine, prit huit pièces de canon, quatre drapeaux, fit prisonnier les troupes albanoises qui étoient au service du Roi de Naples, et s'empara du fort Di-Carmine. Le général Duhesme l'ayant chargé d'aller éteindre le feu de la révolte qui s'étoit rallumé dans la plus grande partie de la Pouille, il prit de vive force Andria, enleva d'assaut Trani, débloqua Barri, attaqua et battit l'armée de Ruffo à Cinglia et Montrui, et dispersa cette armée après lui avoir pris trente-deux drapeaux, son artillerie, ses munitions. Dans l'espace de quinze jours, il soumit tous les pays insurgés; on comptoit indépendamment de l'armée de Ruffo quatre-vingt mille révoltés; Trani avoit cinquante pièces de canon sur les remparts, et huit mille hommes pour les défendre. Le général Broussier avoit deux mille hommes de troupes et trois pièces de canon. Les révoltés se battoient avec le plus

grand courage derrière les remparts et dans les maisons, qu'il falloit prendre les unes après les autres comme des redoutes (1).

En l'an 8, passé à l'armée de Réserve avec douze cents hommes d'infanterie et trois cents chevaux, il franchit l'Adda en présence de l'ennemi qu'il battit complettement à Cava et Aspinadi. Il chargea le régiment de Bussi fort de neuf cents chevaux, et lui en prit deux cents, quoiqu'il ne l'eût attaqué qu'avec trois cents chevaux. Il s'empara de Crémone le même jour. Cette affaire eut lieu le 24 prairial.

Le général Broussier a été nommé général de division, le 12 pluviôse an 13. Depuis dix-huit mois il commande les troupes composant la garnison de Paris. Il est un des commandans de la légion d'honneur.

---

(1) M. Exelmans, alors son aide de camp, se distingua dans toutes ces affaires qui furent très-sanglantes.

N. BROUSSIER (*),

Capitaine aide de camp du général de division Broussier.

ET SES TROIS FRÈRES,

JOSEPH BROUSSIER (*mort*),

JOSEPH-OMER BROUSSIER (*mort*),

PIERRE-CHARLES BROUSSIER (*mort*).

ILS étoient quatre frères au service pendant la guerre de la Révolution. Trois sont morts des blessures honorables qu'ils y reçurent, ou des fatigues qu'ils y éprouvèrent; et la patrie qui les regrette encore a versé des pleurs sur leur tombeau !.... Ces quatre frères étoient unis par les liens d'une sainte amitié. Braves, passionnés pour la gloire, ils aimoient leur pays; pour lui ils surent tout sacrifier, même leur existence. Bons fils, excellens frères, fidèles amis, ils avoient mérité la confiance de leurs chefs et l'estime de leurs camarades. Aujourd'hui trois ont subi la loi d'un trépas glorieux; le quatrième vit encore... Le souvenir des trois frères qu'il a tant aimés repose dans son cœur, dans ce cœur qui ne veut point d'un éloge, ni d'un laurier qu'il ne puisse partager avec eux. Pour seconder ses desirs, nous

placerons le nom des trois guerriers qui ne sont plus à côté de celui qui est l'héritier de leurs vertus et de leur gloire, et nos Archives alors réjouiront la tristesse de celui qui existe encore.

Nicolas Broussier, aujourd'hui membre de la légion d'honneur depuis le 26 nivôse de l'an 13, naquit à Ville-sur-Saulx, département de la Meuse, le 2 mars 1774. Le 6 septembre 1791, à peine âgé de 17 ans, il entra au service en qualité de volontaire dans le troisième bataillon de la Meuse; il étoit de la compagnie de Broussier (aujourd'hui général de division). Il fit les campagnes de 1792, 1793, des ans 2, 3, 4 et 5, aux armées de la Moselle, du corps des Vosges, de Sambre-et-Meuse et d'Italie. Il fit celle des années 6 et 7 aux armées d'Angleterre et du Rhin, celle des années 8 et 9 aux armées de réserve et d'Italie.

Il se trouva à l'affaire de Bitche, aux combats de Saverne et au déblocus de Landau. Il étoit à la prise et à la retraite d'Arlon; il reçut dans cette dernière affaire, le 11 floréal an 2, un coup de boulet à la cuisse droite. Il combattit à l'affaire de Gosselies, à la bataille de Fleurus, à celle de Juliers, aux passages du Rhin et aux affaires d'Ulkrat et de Friberg. Il étoit alors caporal des canonniers attachés à la 43e.

En l'an 5, il fut de l'armée d'Italie comman-

dée par Bonaparte, fut fait sergent le 10 nivôse an 5, et sous-lieutenant le 16 floréal de la même année.

En l'an 8, il fit partie de l'invincible armée de réserve, se trouva à la célèbre bataille de Marengo, où il fut fait prisonnier de guerre. Il étoit passé à l'armée d'Italie sous les ordres du général Brune. Le 4 nivôse, après le passage du Mincio, un des premiers il entra dans le village de Pozzolo. Son intrépidité encouragea les soldats de sa compagnie; il débusqua l'ennemi à la principale entrée du village, où il fut blessé par un éclat d'obus. Il n'abandonna le commandement de sa compagnie que lorsque ses forces furent épuisées, en témoignant tout le regret de ne pouvoir combattre plus long-tems à côté des braves dont il étoit le camarade et l'ami.

Le colonel Sémellé qui commandoit alors la quarante-troisième, et le général Colli rendirent au général en chef les plus beaux témoignages sur la conduite distinguée que tint cet officier dans cette journée; ils demandèrent même un sabre d'honneur pour lui au Premier Consul, qui eut la bonté de le lui promettre dans une audience particulière qu'il donna au colonel Sémellé, le 13 ventôse an 9.

Cet officier, nommé lieutenant à la 43e. le 6 messidor an 9, et capitaine le 21 thermidor

an 11 au même corps, est aujourd'hui en activité de service auprès du général de division Broussier son parent, dont il est le premier aide de camp, et dont il a obtenu et mérité la confiance par ses qualités personnelles et sa bravoure.

Joseph BROUSSIER, l'aîné des frères, mort pendant la guerre, servoit avant la révolution dans le régiment d'Auxerrois infanterie; il étoit grenadier au commencement de la guerre, et fit en cette qualité les deux premières campagnes aux armées de Lafayette, Lukner et Kellermann. Il se trouva à la prise de Menin et de Courtrai en 1792, à la bataille de la Lune le 20 septembre de la même année, à l'affaire d'Arlon le 9 juillet 1793, et enfin au déblocus de Lille, où il reçut un coup de feu au bras gauche, dont il mourut dix-sept jours après à Lille, le 3 octobre 1793, à l'âge de vingt-six ans.

Le second, Joseph-Omer BROUSSIER, entra au service en 1793, dans un bataillon d'éclaireurs de la Meuse, qui a formé depuis la neuvième demi-brigade légère. Desirant faire ses premières armes avec Nicolas Broussier, son frère aîné, il passa quelque tems après dans le troisième bataillon de volontaires de la Meuse, qui a formé ensuite la quarante-troisième, où il servoit. Il fit les campagnes des années 2, 3 et 4 à l'armée de Sambre-et-Meuse, celles des années 5, 7 et 8 à

l'armée d'Italie; il se trouva dans presque toutes les affaires qui eurent lieu pendant ces campagnes, mais notamment aux batailles d'Arlon, de Fleurus, de Juliers et de Friberg, aux différens passages du Rhin et dans Mantoue, lorsque les ennemis en firent le siége en l'an 7 : Joseph-Omer Broussier étoit à cette dernière époque employé comme caporal artificier. Lorsque Mantoue se rendit, sa compagnie fut envoyée à Antibes, où, quelque tems après, il mourut des fatigues de la guerre le 14 nivôse an 8, à l'âge de vingt-quatre ans.

Le troisième et le plus jeune, Pierre-Charles Broussier, quitta volontairement la maison paternelle, en l'an 4, pour aller prendre rang parmi les bravès de la neuvième demi-brigade légère à l'armée du Rhin. Il y fit les campagnes des années 4 et 5. En l'an 7, il fut désigné par le sort pour former le noyau de la onzième légère, qui s'organisoit à Strasbourg; quelques jours après l'organisation, il y fut fait sergent. En l'an 8, on le nomma sergent-major, ensuite adjudant; il fit en cette dernière qualité la campagne de l'an 9 en Franconie, sous les ordres du général Augereau. En l'an 10, il passa à Saint-Domingue avec son régiment; il s'y distingua dans plusieurs affaires, et fut fait sous-lieutenant par sa bonne conduite vers la fin de l'an

11. Il fut attaqué à plusieurs reprises de la maladie épidémique qui régnoit alors à Saint-Domingue; et après avoir lutté deux ans contre la maladie, il fut enfin frappé du coup mortel dans la traversée qu'il fit de la Jamaïque à New-Yorck le 23 germinal an 12, à l'âge de vingt-six ans. Le desir qu'il avoit de revoir ses parens et sa patrie l'emporta sur les conseils que son colonel, M. Dubreton, lui avoit donnés de rester à la Jamaïque, où il étoit prisonnier de guerre, jusqu'à ce qu'il fût parfaitement rétabli.

N. ABOVILLE (G. ✱),

Général de division d'artillerie, membre du Sénat conservateur.

Le sénateur N. Aboville est neveu de Julien Aboville, lieutenant-général des armées, et inspecteur-général d'artillerie sous la monarchie. C'est en servant sous les ordres de ce général, pendant les guerres de Flandres, que son neveu s'est trouvé aux siéges de toutes les places dont le maréchal de Saxe fit la conquête pendant cette guerre. Aide de camp de son oncle, commandant en chef de l'artillerie, il étoit près de lui, accompagnant le maréchal de Saxe sur le champ de bataille de Lawfeld (hors les momens où il étoit porteur d'ordres). Il s'y plaisoit à considérer l'extrême tranquillité de ce célèbre général qui avoit alors le titre de maréchal-général des camps et armées du Roi; grade qui n'a existé que pour lui et qui lui donnoit rang et autorité sur les maréchaux de France.

Aboville, avant la révolution de France, avoit déjà combattu pour la liberté; il avoit commandé l'artillerie de l'armée de Rochambeau. Il disoit, en défendant les Américains contre les

Anglais : « Jusqu'à présent j'ai obéi à mon devoir en faisant la guerre, aujourd'hui je la fais obéissant à mon devoir et à ma raison ». Au siége d'Yorck en Virginie, il disposa son artillerie à la seconde parallèle, de manière que des feux croisés sembloient avoir triplé le nombre des batteries, et produisirent un effet qui étonna Cornwallis et le détermina à se rendre. Ce qui lui a fait dire depuis figurément qu'en rendant Yorck, c'étoit à Aboville qu'il avoit remis son épée. Cet évènement fut celui qui termina la guerre des Etats-Unis d'Amérique. Le commandant de l'artillerie américaine, par ses talens et son courage, acquit sur les bords de la Delaware et de Lohio l'estime des insurgés et des Français.

En 1793, lorsque la guerre de la révolution éclata, il fut nommé commandant en chef de l'artillerie de l'armée commandée par le général de Rochambeau, sous le nom d'armée du Nord, et qui devint l'armée de la Moselle. A plusieurs époques, il commanda cette armée par intérim. A la bataille de Walmi, elle étoit guidée par le général Kellerman ; Aboville guidoit l'artillerie. Cette bataille ne fut qu'une canonade générale qui dura toute la journée du 20 juin, et qui fut remarquable parce qu'elle força la retraite des Prussiens qui se fit peu après.

A l'époque où Dumourier abandonna l'armée, le général Aboville crut qu'il étoit de son devoir de faire aux soldats une proclamation dont le Moniteur (journal) nous a conservé toutes les expressions : il disoit aux guerriers de sa division : « La gloire tutélaire de la liberté plane sur toute la surface de la France, et la garantit de tous les conspirateurs et les traîtres ». Le portrait qu'il offre de Dumourier, que la fortune et son armée avoient abandonné, est tracé des couleurs les plus vives. C'est avec le sentiment de l'indignation qu'il offre l'historique des évènemens qui précédèrent la fuite de ce général. Il termine par ces mots sa bouillante proclamation : « Dans ce moment de crise où chaque bon citoyen descend au fond de sa conscience pour y scruter son cœur et le vivifier par de nouveaux sentimens de civisme et d'ardeur républicaine, où la sévérité de la loi appeloit des généraux de cette armée pour leur faire rendre compte de leurs opérations militaires, où la méfiance alloit planant sur la surface de la France et menaçoit de désorganiser nos armées, le général s'applaudit d'avoir trouvé celle de la Moselle avec le sang-froid et le courage des vrais républicains, animée par le seul desir de combattre pour la patrie, incapable de se livrer aux excès de la licence ou de la méfiance, et de servir

les coupables projets d'un ambitieux : il la félicite sincèrement du bon esprit qui la dirige ; il ne peut qu'applaudir à son zèle vraiment républicain ; il compte que par sa bravoure elle justifiera l'espoir qu'elle a donné à la patrie dans la journée du 20 septembre et dans diverses occasions, entre Saare et Moselle... »

En 1793, Aboville commandoit encore l'artillerie de l'armée de la Moselle, lorsqu'il subit le sort de tous les militaires qui avoient servi la patrie sous le gouvernement monarchique. Il fut suspendu de ses fonctions par le ministre Bouchotte, avec ordre de quitter l'armée, de se retirer en France en tel lieu qu'il lui plairoit, pourvu que ce fût à vingt lieues au moins des frontières, des armées et de Paris. Il fit réponse au ministre qu'il alloit se retirer dans son domicile, *à la Fère, croyant ne pouvoir nulle part être moins suspect que dans le lieu où il étoit le plus connu.* En y arrivant avec ses deux fils, qui avoient eu pareillement ordre de quitter l'armée, ils y furent mis en arrestation, peu de jours après transférés dans une maison de réclusion à Laon, de là à Soissons, et devoient sans doute continuer d'être ainsi conduits d'échelon en échelon jusqu'au pied de l'échafaud, si l'excès de l'anarchie et de la tyrannie n'eût appelé un meilleur ordre de choses. Cependant

le hasard fit sortir le général Aboville de réclusion avant la mort de Robespierre. Pendant sa captivité ne pouvant être utile à sa patrie, il y écrivit son mémoire sur les *roues*, dont nous parlerons ci-après. Il s'y occupa d'un expédient pour détruire la flotte anglaise qui bloquoit alors Toulon, et adressa ce projet au président de la Convention, qui le fit passer au comité de Salut public. Ce comité s'occupoit dans ce moment d'une expédition contre l'Angleterre. La lettre que l'on venoit de lire, signée *Aboville*, fit penser à lui pour commander cette expédition. Appelé en conséquence au comité de Salut public, il y répondit franchement qu'il ne se sentoit point assez de talens pour répondre sur sa tête d'une opération dont le succès dépendoit d'une multitude de circonstances que la prévoyance pouvoit difficilement embrasser. Il sentoit qu'à cette époque un refus ne pouvoit néanmoins être fait qu'avec beaucoup de ménagement : il appuya le sien de motifs qui ne permettoient point de s'en offenser. On le laissa jouir de sa liberté ; mais il ne put obtenir celle de ses deux fils.

Peu de tems après il fut encore appelé au comité de Salut public. On lui proposa d'aller prendre le commandement de l'artillerie de l'armée de Sambre-et-Meuse, qui faisoit alors le

siége du Quesnoy, occupé par les Autrichiens. On prétendoit que ce siége languissoit, que l'artillerie y étoit apparemment mal disposée par celui qui la commandoit. Aboville obéit; mais il déclara au comité qu'il n'accepteroit le commandement de l'artillerie du siége, que préalablement les torts du général en activité de service fussent prouvés. Le gl. Aboville partit en qualité de commissaire du gouvernement; il eut la satisfaction, en arrivant à la tranchée devant le Quesnoy, de pouvoir rendre des témoignages justificatifs des bonnes dispositions de l'artillerie, et de faire connoître au gouvernement que, si les effets des batteries avoient été peu apperçus, c'est que ceux du tir-à-ricochet (qui étoit celui qui avoit été ordonné) ne peuvent l'être beaucoup par les assiégeans; ils ne doivent être bien jugés que par les assiégés. Ils avoient été tels au siége du Quesnoy, que cette place demandoit à capituler au moment où le général Aboville y arriva.

Après la reddition des places du Quesnoy, de Valenciennes et de Condé, Aboville retourna à Paris. Il y fut nommé président du comité central de l'artillerie que l'on venoit d'y organiser.

A son avénement à la tête du gouvernement consulaire, Bonaparte, voulant rétablir la place de premier inspecteur-général de l'artillerie, prit à ce sujet l'avis du comité central de l'artillerie,

lerie, composé de tous les inspecteurs-généraux de cette arme. L'avis particulier du général Aboville fut qu'au lieu d'un premier inspecteur, on créât un conseil d'*administration générale de l'artillerie*, dont il offroit le plan. Son opinion obtint la pluralité des suffrages. Néanmoins le premier Consul persista pour l'affirmative, et nomma Aboville premier inspecteur-général de l'artillerie, place qui avoit été créée pour le général Gribeauval, mort peu de tems avant la révolution, et qui n'avoit point été remplacé. Aboville profita de l'autorité que cette place lui donnoit pour établir dans les écoles d'artillerie de nouveaux moyens de perfectionner le pointage, en dirigeant l'émulation des canonniers sur la partie de cet art la plus importante, la plus difficile et jusqu'alors la plus négligée.

Après avoir accordé des récompenses au guerrier, le gouvernement ne devoit pas oublier le citoyen. Bonaparte, juste appréciateur du mérite, inscrivit le nom du général Aboville sur la liste des candidats à présenter au sénat conservateur; et l'estime publique et la reconnoissance guidèrent le sénat dans le choix honorable qui, le 27 fructidor an 10, plaça avec gloire un brave guerrier parmi les membres qui composent la première autorité de l'Empire français.

En l'an 12, il fut attaché, par arrêté du gou-

vernement impérial, à la sénatorerie de Besançon (département du Doubs).

Le sénateur Aboville s'étoit toujours montré partisan du gouvernement républicain. Dans un tems où il étoit bien éloigné de soupçonner qu'il le verroit un jour régner en France, il avoit plusieurs fois combattu, dans les conversations, le principe avancé par des auteurs célèbres, que ce gouvernement ne peut convenir qu'à des états peu étendus. « Je conviens, disoit Aboville, que les formes républicaines convenables à de petits états ne le sont nullement pour les grands; mais il doit y avoir réciproquement un mode de gouvernement républicain qui soit propre exclusivement aux grands états : s'il n'est pas trouvé, il faut le chercher ». C'est la solution de ce problème que le destin avoit réservée à Bonaparte.

Rival des plus habiles officiers artilleurs qu'opposoit la coalition armée, le général Aboville leur offroit l'homme de génie dans l'attaque et la défense, et nos généraux les plus célèbres ont avoué que son talent leur fut souvent utile et décida quelquefois du sort des batailles. Emule de Villepatour, il fut un des meilleurs artilleurs qui ont paru pendant les règnes de Louis XIV et de Louis XVI.

Au sein de la paix, le général Aboville a su se rendre encore utile à l'armée de l'artillerie. On a

de lui de nouvelles roues beaucoup plus solides que les roues ordinaires, beaucoup plus durables (1) et moins coûteuses. Ces roues ont encore d'autres avantages bien précieux; elles sont absolument à l'abri du fatal accident du chapelet, et n'ont presque jamais besoin d'être châtrées. Quand ce besoin se rencontre; il n'est jamais d'une nécessité absolue, comme dans les roues ordinaires qui, sorties de magasins où elles avoient conservé quelque humidité, se trouvent, au bout de quelques jours de hâle et d'exposition au soleil, avoir tout-à-coup et toutes ensemble un besoin indispensable de cette réparation; et c'est ordinairement à une entrée de campagne, après les premiers jours de marche que cela arrive. Il faut alors, sous peine d'avoir toute son artillerie hors de service, que l'armée suspende sa marche un ou plusieurs jours pour avoir le tems de faire cette réparation; retard qui peut quelquefois entraîner de grands inconvéniens pour le succès de la campagne; car la victoire attend souvent dans la meilleure position celui qui peut y arriver le premier.

(1) La première dépense en moyens une fois faite, elles peuvent durer un siècle au-delà.

VIVANT DENON (*),

Directeur du Musée NAPOLEON, *membre de de l'Institut national de France et de celui d'Orient.*

EGYPTE! ton nom rappelloit d'antiques souvenirs, et les vastes débris qu'offrent ton sein, immortels comme le tems, étoient l'objet des courses vagabondes du voyageur et des méditations silencieuses du sage, seuls encore occupés de ton existence. Mais une nouvelle renommée t'a donné tout-à-coup une gloire nouvelle. Tu la dois à ce héros qui devoit encore une fois cueillir le laurier de la victoire aux lieux où règna Sésostris; où le fils de Philippe grava son nom sur les murs d'Alexandrie; où le grand César joignit le laurier de la gloire au myrthe de l'amour; où Louis IX enfin se montra au champ d'honneur le plus brave des guerriers, et dans les fers le plus grand des héros. Sésostris, Alexandre, César, Louis, votre gloire est éclipsée; l'Egypte aujourd'hui offre un intérêt encore plus grand; il est dû au génie de Napoléon, au courage intrépide de ses braves compagnons d'armes, à cette belle réunion de savans et d'ar-

tistes qui, des rives de la Seine, accouroient sur les bords du Nil électriser tous les esprits, et vinrent exhumer l'Egypte de ses ruines.

Vos noms sont à jamais immortels, Français! vous que Bonaparte honora de son choix, et que l'institut du Caire comptoit parmi ses membres. Vous vivrez dans les siècles futurs, et tout ce qui parlera de vous vivra autant que votre renommée et que les monumens de vos travaux. Denon, peintre philosophe, graveur célèbre, penseur profond, Mécène des beaux arts, votre nom vient se placer naturellement dans nos Archives; elles doivent s'occuper de vous, parce que tout ce qui fut de l'armée d'Orient est l'objet de ses éloges; que le grand artiste comme le brave soldat et l'illustre capitaine a des droits à son souvenir, et qu'il est toujours beau, toujours utile de s'occuper de l'homme de génie, de le suivre dans ses études, de l'accompagner dans ses voyages, de partager ses succès lorsqu'ils furent en partie le résultat d'une brillante expédition conçue par l'amour des grandes choses, exécutée par des Français.

Dominique-Vivant DENON, né à Châlons-sur-Saône, département de Saône-et-Loire, appartenoit à la classe des ci-devant privilégiés; il sembloit, par cette fatalité, condamné à ne faire des beaux arts qu'un simple amusement; mais

la nature avoit fait le jeune Denon artiste. Il étudia comme s'il n'avoit eu d'autre ressource que son art; sa main se plut à guider le burin, et son génie à égaler ses maîtres.

Mais des parens, énorgueillis des titres qu'ils ont obtenus, veulent les transmettre à l'héritier de leur nom; ils le forcent de suivre la carrière diplomatique : Vivant Denon obéit. Employé dans plusieurs cours de l'Europe, il se distingua par l'aménité de son caractère et l'étendue de ses connoissances. Au milieu des devoirs que sa place lui imposoit, il céda au besoin d'observer, d'imiter la nature. Sous les différentes formes qu'elle s'offroit à ses regards, il sut en faire l'objet de ses études : en Russie, les sites terribles et sauvages avoient exercé ses crayons; sous le beau ciel de Naples et de la Sicile, il apprit à imiter les beautés mâles des anciens et à copier les sites pittoresques qui se multiplient à ses regards étonnés.

« Sa pénétration dans les affaires (1) et sa véracité déplurent à la reine de Naples, qui exigea son rappel; et bientôt il fut décidé à Versailles que, pour le punir d'avoir trop bien fait son devoir, on le laisseroit sans emploi ».

---

(1) Décade philosophique.

Ce moment décida de son sort, et les beaux arts aussitôt le placèrent parmi leurs conquêtes. Denon les avoit cultivés comme amateur; comme artiste, il va désormais se dévouer à leur service. Son goût dominant étoit pour la gravure : déjà plusieurs de ses estampes avoient obtenu une réputation méritée; bientôt son burin reproduisit les principaux chefs-d'œuvres de l'école lombarde et vénitienne. Plusieurs douces années de service s'étoient passées dans cette agréable occupation, lorsque tout-à-coup des circonstances plus heureuses lui fournirent l'occasion de consacrer ses talens à la chose publique, et de les faire briller de tout leur éclat.

Bonaparte, au char de son génie, avoit enchaîné la victoire, et par ses soins l'olivier de la paix croissoit au milieu des lauriers cueillis par les enfans de la gloire. Un vaste plan a été conçu, et l'expédition la plus utile pour la civilisation et le commerce de l'Egypte doit être entrepris. Bonaparte sera l'ame de cette expédition, et soudain tous les guerriers, tous les savans, tous les artistes se disputent l'honneur de l'accompagner. Vivant Denon fut un des premiers artistes qui suivirent le héros. On a quitté les rivages de l'ancienne Provence, et déjà les talens de M. Denon se sont exercés. La vue de la flotte, des rivages apperçus dans la traversée, de la prise

de Malthe, des plages de l'Afrique, enfin la vue du débarquement de l'armée commencent la nombreuse collection de ses dessins. A leur aspect, on sent qu'ils sortent de la main d'un véritable artiste, de celui que l'instinct, encore plus que la réflexion, porta, comme l'a dit un des panégyristes de Denon, à chercher uniquement cette imitation caractéristique des objets si bien indiqués par Guesner (Gesner, dans sa lettre sur le paysage), comme le seul moyen de rendre la nature telle qu'elle s'offre dans son ensemble à nos regards.

Bientôt la terre antique est l'objet de son admiration; et quelle terre pour un artiste déjà décrite par tant de voyageurs et toujours si peu connue! Le burin de Denon va lever tous les doutes et offrir dans la vérité ces lieux où s'élevoit Memphis, où sont les pyramides. Déjà il offre à l'œil enchanté la vue d'Alexandrie et celle de son port, d'Abonkir, de Rosette, la manière de faire monter, de conserver, de mesurer les eaux de ce fleuve merveilleux, dont le débordement produit l'abondance, plusieurs villages et paysages de la basse Egypte. Quoique privés du magique secours des couleurs, ses dessins offrent bien la terre antique, et son ciel dévorant et la terre éblouissante de la lumière de ces contrées, les campagnes régulières, les monumens

qui leur ressemblent et les productions qui les embellissent.

M. Denon a dessiné les environs du Caire, dont les richesses attestent encore la puissance des califes; ces pyramides imposantes, gigantesques monumens de l'orgueil des rois d'Egypte au siècle des Pharaons : et ces derniers produits de son talent furent les derniers qu'il traça avant de quitter la basse Egypte. Tandis que son burin toujours mâle et toujours vrai reeréoit les plus beaux sites, il sembloit que le génie de l'artiste fût fortement excité par ces paroles mémorables du général en chef, adressées aux soldats le premier jour des combats : « Allez, et pensez que du haut de ces monumens quarante siècles nous observent ».

« Avide de parcourir toute la contrée pour la connoître, la décrire et la peindre, M. Denon avoit accompagné le général Menou dans son expédition au Delta, et dans cette partie de la basse Egypte que le Nil baigne de ses eaux. Soldat, négociateur et peintre tour-à-tour, il profite du plus petit moment de calme pour faire un dessin. Constant observateur, il supporte avec patience les évènemens fâcheux, et sait même faire tourner au profit de l'art les horreurs de la guerre. C'est ainsi qu'il dessine, à la lueur de l'incendie, le village de Salmie, vengeance que

la punition d'une trahison et la sûreté de l'armée avoient rendue nécessaire ».

L'expédition du général Menou est interrompue par le funeste évènement du combat naval d'Aboukir, et M. Denon profite de ce contre-tems pour visiter les bouches du Nil. Il se joint à une caravanne pour tâcher de rencontrer sur sa route les ruines de Canope (1). Nous empruntons ici les propres expressions de M. Denon.

« Lorsque, dit-il, la caravanne, en sortant de la ville, commença à se développer sur le tapis jaunâtre et lisse des monticules sablonneuses qui environnent Rosette, elle produisit l'effet le plus pittoresque et le plus imposant. Les groupes des militaires, ceux des marchands dans leurs différens costumes, soixante chameaux chargés, autant de conducteurs arabes, les chevaux, les ânes, les piétons, quelques instrumens militaires, offroient la vérité d'un des beaux tableaux de Bénédetto ou du Salvator Rosa ».

Denon a observé le Delta; il a parcouru les jardins enchanteurs de Mourad-Bey; il visite les pyramides. Sous ces voûtes massives et profondes, c'est alors le tems qui salue le talent; le

(1) Elles se voient près des lieux où s'élève Aboukir.

génie prend ses crayons, et ces colosses de l'art sont encore une fois, mais avec plus de vérité, transmis aux générations futures.

Ce grand artiste a vu Thèbes, et voilà son imagination qui s'agrandit; elle brise le voile du tems, et recule vers les siècles passés. Elle décrit la ville aux *cent portes*.

« Cette cité, toujours enveloppée des voiles du mystère...., étoit un fantôme si gigantesque pour notre imagination, dit M. Denon, que l'armée, à l'aspect de ces ruines éparses, s'arrêta d'elle-même, et, par un mouvement spontané, battit des mains... »

M. Denon a fait un dessin de ce premier aspect de Thèbes. Il trouva, comme il le dit lui-même, dans le complaisant enthousiasme des soldats, des genoux pour lui servir de tables, des corps pour lui donner de l'ombre... Peintres, prenez vos pinceaux, peignez ce grand artiste, votre rival, dessinant Thèbes au milieu du désert, environné de soldats français épris de l'amour du beau, dignes de vaincre et de jouir du charme des beaux arts.

Le vaillant Desaix poursuit Mourad-Bey, et l'artiste doit suivre le général savant, curieux et ami des arts; Denon partagera les fatigues et les dangers du soldat. Le 8 fructidor de l'an 6, il a quitté le Caire, et bientôt Mourad-Bey, qui

a rassemblé ses forces, vient offrir le combat à son illustre rival. La bataille de Sédiman est livrée (voyez *Gal[illegible] Militaire*, notice du général Desaix), et D[illegible]non s'empresse d'en offrir dans deux dessins toutes les scènes touchantes ou terribles, et de peindre la guerre telle qu'elle est, généreuse et implacable, atroce et sublime.

Denon a vu le désert; et celui qui sait également et tenir le burin et guider la plume, entreprend de le décrire.

« Le désert, s'écrie le voyageur, nom terrible à qui l'a vu une fois; horizon sans bornes dont l'espace vous oppresse, dont la surface ne vous présente, si elle est unie, qu'une tâche pénible à parcourir, où la colline ne vous cache ou ne vous découvre que la décrépitude et la décomposition, où le silence de la non existence règne seul sur l'immensité ».

Entraînés par le plaisir de citer, nous oublions que ce n'est pas le voyage pénible de M. Denon, qui sous sa plume paroît si enchanteur, qui doit nous occuper. Analyser ses ouvrages, c'est voyager avec lui; c'est rappeler ce qu'il a si fortement peint avec la plume et le crayon dans son écrit ayant pour titre : *Voyage dans la haute et basse Egypte* (1), etc.

(1) Voyage dans la Basse et Haute Egypte, pendant les campagnes du général Bonaparte, par Vivant Denon;

La marche tortueuse et rétrograde de Mourad-Bey vers l'Ethiopie, après la bataille de Sédiman, obligea l'armée guidée par Desaix de parcourir toute la haute Egypte; M. Denon en profita pour visiter et étudier les richesses qu'elle renferme, et c'est ici la partie la plus importante de son ouvrage; elle offre une collection complette des monumens de ces contrées. On ne peut sans étonnement considérer ces antiquités héroïques, qui pour la plupart étoient ignorées.

« L'ouvrage de M. Denon, dit le Journal que nous avons cité, peut être également interrogé par l'architecte, le dessinateur, l'antiquaire, l'historien et le philosophe. Pour offrir à leur égard tout ce qu'ils pouvoient exiger, l'artiste a donné une vue générale de chaque monument et sa vue pittoresque; le dessin des détails se montre ensuite dans toutes ses parties à l'examen du goût. Enfin son plan, le déblayement des lieux et une carte topographique générale le soumettent, pour ainsi dire, aux critiques de l'érudition antiquaire et héroïque ».

« Cette espèce de dépouillement des merveilles du pays, qui fut le berceau des arts et des lu-

deux vol. grand in-folio. Le premier contient cent vingt planches composées de trois cents dessins; le second est le Journal du même voyage.

mières, étoit nécessaire aux premières pages de leur histoire, et il ne pouvoit être fait avec un soin plus scrupuleux, avec un goût plus éclairé. Une fidélité si précieuse ne se retrouve pas seulement dans le dessin de ces pyramides, de ces portiques, de ces palais, de ces temples restés immortels au milieu même de la destruction qui les environne, dans celui des costumes des différens peuples de l'Egypte, de leurs fabriques, du gissement de leurs villages, de leurs caravannes; elle se fait encore remarquer dans le dessin de ces cataractes, de ces rochers, de ces carrières de granit, jeux bizarres de la nature, d'où la main des hommes fera tant de prodiges, et sur lesquelles celle du tems imprima un caractère et une physionomie que le talent seul pouvoit saisir et nous transmettre ».

« M. Denon termine le premier recueil de tant de richesses lointaines par le dessin des figures des races diverses qui habitent aujourd'hui l'Egypte. Il étoit accoutumé au milieu des villes et des cours à démêler sur chaque visage cette physionomie particulière que lui donna la nature, et que viennent toujours atténuer une politesse monotone et une corruption réfléchie. Aussi lui a-t-il été plus facile que tout autre de saisir les bustes originaux, ces expressions fortes que l'on rencontre de tous côtés dans un pays où

les races sont aussi différentes que leur origine, que séparées par leurs travaux et leurs habitudes... etc. »

Aux gravures, M. Denon a joint le journal de son voyage. On regrette qu'il ne lui ait point donné plus d'étendue; mais il a pensé que les gravures tiendroient lieu de tout développement. En effet, elles font mieux connoître l'Egypte que les plus brillantes descriptions et les commentaires les plus érudits. Le voyage dans la basse et haute Egypte est le produit d'un homme de l'art, rempli d'esprit, de connoissances variées et de l'habitude des voyages. Il a le talent particulier de mettre le lecteur à la place du voyageur, de le faire jouir de toutes les sensations et de lui faire éprouver toutes ces jouissances, sans les lui faire acheter par les innombrables contrariétés qui les accompagnent.

Pour faire connoître la manière d'écrire de M. Denon, nous enrichirons cette notice de quelques citations :

. . . . . La première est le tableau de la terrible situation des voyageurs qui ne peuvent suivre la marche d'une caravanne dans le désert. Ecoutons :

« Nous arrivâmes enfin par le désert à la gorge de Redisi, qui est un quatrième débouché de la Kitteh, mais qui n'est pas pratiqué par le com-

merce, et dont la route avoit été fatale aux Mamelouks; car ils y avoient presque tous perdu leurs chevaux, une partie de leurs chameaux, nombre de serviteurs et vingt-six femmes, de vingt-huit que les beys avoient emmenées : leur marche étoit tracée par les désastres qu'ils laissoient derrière eux; les tentes, les armes, les habits, les cadavres de chevaux exténués, les chameaux restés sous le poids de leur charge, des serviteurs, des femmes abandonnées. Qu'on se peigne le sort d'un malheureux, haletant de fatigue et de soif, la gorge desséchée, respirant avec peine un air ardent qui le dévore; il espère qu'un instant de repos lui rendra quelques forces; il s'arrête, il voit défiler ceux qui étoient ses compagnons, et dont il sollicite en vain le secours; le malheur personnel a fermé tous les cœurs; sans détourner un regard, l'œil fixe, chacun suit en silence la trace de celui qui le précède; tout passe, tout fuit, et ses membres engourdis, déjà trop chargés de leur pénible existence, s'affaissent et ne peuvent être ranimés ni par le danger, ni par la terreur. La caravanne a passé; elle n'est déjà pour lui qu'une ligne ondoyante dans l'espace; bientôt elle n'est plus qu'un point, et ce point s'évanouit; c'est la dernière lueur de la lumière qui s'éteint : ses regards égarés cherchent et ne rencontrent plus rien;

rien ; il les ramène sur lui-même, et bientôt ferme les yeux pour échapper à l'aspect du vide affreux qui l'environne : il n'entend plus que ses soupirs ; ce qui lui reste d'existence appartient à la mort : seul, tout seul au monde, il va mourir sans que l'espoir vienne un instant s'asseoir auprès de son lit de mort ; et son cadavre, dévoré par l'aridité du sol, ne laissera bientôt que des os blanchis, qui serviront de guide à la marche incertaine du voyageur qui aura osé braver le même sort ».

» C'est le tableau que nous offrit la trace du passage des Mamelouks ; c'est à ces signes effrayans que nous reconnûmes la direction de leur marche ».

La peinture de l'ouragan d'Egypte et du désert que l'on nomme *Kamsin*, mérite d'être rapportée en entier :

» Nous étions déjà, dit le voyageur, à-peu-près à la moitié de la saison où il se manifeste, lorsque, le 28 floréal au soir, je me sentis comme anéanti par une chaleur étouffante ; la fluctuation de l'air me paroissoit suspendue. Au moment où j'allois me baigner pour remédier à cette sensation pénible, je fus frappé, à mon arrivée sur le bord du Nil, du spectacle d'une nature nouvelle : c'étoient une lumière et des couleurs que je n'avois point encore vues : le soleil, sans être ca-

ché, avoit perdu ses rayons; plus terne que la lune, il ne donnoit qu'un jour blanc et sans ombre; l'eau ne réfléchissoit plus ses rayons et paroissoit troublée: tout avoit changé d'aspect; c'étoit la plage qui étoit lumineuse; l'air étoit terne et sembloit opaque: un horizon jaune faisoit paroître les arbres d'un bleu coloré; des bandes d'oiseaux voloient devant le nuage; les animaux effrayés erroient dans la campagne, et les habitans qui les suivoient en criant ne pouvoient les rassembler. Le vent qui avoit élevé cette masse immense, et qui la faisoit avancer, n'étoit pas encore arrivé jusqu'à nous. Nous crûmes qu'en nous mettant dans l'eau, qui étoit calme alors, ce seroit un moyen de prévenir les effets de cette masse de poussière qui nous arrivoit du sud-ouest; mais à peine fûmes-nous entrés dans le fleuve, qu'il se gonfla tout-à-coup comme s'il eût voulu sortir de son lit; les ondes passoient sur nos têtes, le fond étoit remué sous nos pieds, nos habits fuyoient sur le rivage, qui sembloit être emporté par le tourbillon qui nous avoit atteint: nous fûmes obligés de sortir de l'eau; alors nos corps mouillés et fouettés par la poussière furent bientôt enduits d'une boue noire, qui ne nous permit plus de mettre nos vêtemens; éclairés seulement par une lueur roussâtre et sombre, les yeux déchirés, le nez obstrué, notre

gorge ne pouvoit suffire à humecter ce que la respiration nous faisoit absorber de poussière; nous nous perdîmes les uns les autres : nous perdîmes notre route, et nous n'arrivâmes au logis qu'à tâton, et seulement dirigés par les murs qui servoient à nous retracer le chemin. C'est dans ces momens que nous sentîmes vivement quel devoit être le malheur de ceux qui sont surpris dans le désert par un pareil phénomène... »

M. Denon fut nommé membre de l'institut au Caire; ses travaux furent utiles à cette savante corporation. Le général Berthier s'est plu à citer avec distinction le nom de cet artiste.

Le jour de la bataille d'Aboukir, au moment où Kléber saluoit Bonaparte vainqueur, et lui disoit : « Général, vous êtes grand comme le monde, et il n'est pas assez grand pour vous », M. Denon fut chargé par le général en chef de dessiner la bataille; ce qu'il exécuta. Il avoit choisi pour le moment de la scène celui où le pacha prisonnier fut amené à Bonaparte.

De retour au Caire, le général en chef, après avoir examiné ses dessins, lui proposa de partir et de porter les trophées d'Aboukir à Alexandrie; il obéit... Mais bientôt Denon est rendu à la France et son voyage s'est fait avec gloire. Il étoit dans ce vaisseau que les vents et la fortune guidoient; il accompagnoit Bonaparte!...

Lorsque la France eût remis le soin de son bonheur au héros du 18 brumaire, Bonaparte, qui n'oublia jamais les braves qui l'ont accompagné, par un arrêté consulaire nomma M. Denon directeur du Musée national (aujourd'hui Napoléon). Dans la première année de son règne glorieux, il le décora du signe d'honneur. Lorsque l'ouvrage de ce célèbre artiste fut mis au jour, S. M. l'empereur des Français chargea le ministre de la guerre de donner en son nom un exemplaire de cet ouvrage à chacune des quatorze demi-brigades qui ont partagé la gloire de l'expédition d'Egypte.

M. Denon est membre de l'institut impérial de France ; il appartient à la quatrième classe (beaux arts), section peinture.

Dans les nobles fonctions qu'il exerce aujourd'hui, cet artiste, homme de lettres, philosophe, s'est déclaré le protecteur des élèves des beaux arts ; il est leur ami, leur guide et leur Mécène ; il leur offre dans ses ouvrages des modèles à suivre, dans sa personne une grande renommée due à la noble passion de l'étude et à des succès nombreux, et dans la confiance que lui accorde S. M. l'empereur, un fonctionnaire public qui sait cultiver les arts, les protéger, et s'est acquis l'estime des des grands artistes et la reconnoissance des jeunes élèves.

P. QUANTIN, (C.✱).

Général de Division.

La réputation du guerrier dont nous rappellons ici les services, étoit déjà faite avant la révolution. Il avoit fait ses premières armes dans la marine, puis dans l'artillerie aussi de marine; et c'est à ces deux écoles qu'il avoit acquis une excellente théorie, et montré de vrais talens. Né à Fervagues, département du Calvados, le 16 juin 1759, Pierre Quantin à l'âge de treize ans entra au service en qualité de mousse le 9 mars 1772, et fut fait timonier le 14 juin 1774, puis pilotin jusqu'en 1776.

Le 27 août 1776, il passa en qualité de soldat au corps royal d'artillerie de marine, au port de Toulon; fut nommé caporal le 3 février 1777, et obtint quelque tems après un congé de la Cour.

Entraîné par son goût pour l'art militaire, de préférence à celui de la médecine auquel sa famille le destinoit, il passa aux Etats-Unis, et y prit du service en qualité de soldat dans la légion de Pensilvanie (section d'artillerie), fut fait caporal le 14 juin 1778, et sergent le 3 avril

de la même année. Dans cette guerre, et toujours à la mer, M. Quantin partagea les périls glorieux des combats mémorables qu'essuyèrent les frégates américaines l'*Alliance*, *le Congrès* et *le Saint-James*.

Le 27 septembre 1784, il étoit dragon colonial de l'isle Marie-Galande (Guadeloupe), fut nommé brigadier le 27 janvier 1785, et le 20 juin maréchal-des-logis chef.

En mars 1791, M Quantin fut commandant des volontaires colo-nationaux des isles Marie-Galande, la Désirade et des Saintes.

M. Quantin, qui aux Antilles avoit été le collaborateur du brave Dugommier, passa en France à la même époque que ce feu général pour les intérêts des isles du Vent; et le 25 janvier 1792, de lieutenant au troisième bataillon du Calvados il en devint le capitaine des canonniers, et à l'armée du Nord il partagea les dangers des journées mémorables de Jemmappes, de Gand, de la Citadelle d'Anvers, de Dendermonde, des Lignes de Bréda, du Fort du Dam et de Gertruydenberg.

Le 1er. mars 1793, il fut nommé adjudant-capitaine. Avec les hussards d'escorte il enleva à cette époque à Coutecho un officier supérieur du général autrichien. Le 20 septembre de la même année, il fut fait capitaine-adjoint à l'état-major

général ; adjudant-général chef de bataillon en nivôse an 2 à l'armée de l'Ouest, et s'est trouvé aux affaires meurtrières d'Angers, de Château-Gontier, de Laval, du Mans, de Savenay, de Machecoul, etc. etc.

Le 25 prairial an 3, ses services lui méritèrent le grade d'adjudant-général chef de brigade, puis celui de général de brigade le 11 nivôse an 4, avec une carabine d'honneur.

Ce fut en cette dernière qualité que, chargé de commander dans le département du Morbihan, il y fatigua et harcela avec tant d'opiniâtreté et de succès les rebelles, qui dans ces contrées étoient bien armés et très-aguéris, qu'il les força par colonnes de 200 et de 300 hommes à déposer leurs armes et à livrer leur artillerie et leurs munitions de guerre et de bouche sur les places publiques de sept villes qu'il avoit désignées, dont les principales sont Vannes, Laroche, Musillac, Ploërmel, Josselin et Pontivy, qu'il avoit mises à l'abri de tout coup de main. Les opérations militaires et administratives de ce brave général pendant les années 4 et 5 lui ont mérité plusieurs éloges du gouvernement.

Chaque promotion de M. Quantin à un grade militaire fut toujours une récompense due à sa bravoure et à l'importance de ses services.

Fait général de division le 8 fructidor an 4,

cet officier supérieur, qui déjà dans le Nord et dans l'Ouest avoit rempli les devoirs d'un bon soldat et d'un excellent capitaine, fut appelé du Morbihan à Dunkerque pour y commander en chef une expédition maritime, forte de 8,000 hommes. C'est là qu'en frimaire an 5, au péril de sa vie, il contribua à sauver 80 des siens, battus contre les Dunes par une tempête qui dérada vingt de ses bâtimens.

Passé an commandement en chef de la huitième division militaire pendant dix-sept mois et demi, M. Quantin fut occupé d'un travail pénible et plus exténuant qu'un perpétuel bivouac, en cette turbulente contrée dont il étoit chargé de maintenir l'ordre et la tranquillité, et dont les côtes étoient menacées par les Anglais, les Napolitains, les Barbaresques et par la peste.

Quelque tems après, M. Quantin fut chargé du commandement en chef de Belle-Isle-en-mer, bloquée par soixante dix voiles anglaises. Monté sur l'esquif gouverné par le brave Hériot, capitaine d'artillerie sédentaire à Belle-Isle (V. plus bas Hériot), il passa au milieu de la flotte ennemie pour aller prendre son commandement. Cette isle fut mise hors le régime constitutionnel, et M. Quantin la commanda pendant dix-sept mois et demi des années 8 et 9, à la satisfaction de son général en chef Bernadotte, qui lui donna

une paire de pistolet et une carabine. Le zèle que manifesta le général Quantin, et les travaux qu'il fit exécuter sur les côtes de Belle-Isle, lui méritèrent les éloges du Premier Consul et une gratification du ministre de la guerre Berthier.

Le général Quantin a fait la campagne de Saint Domingue. Ce fut par ses soins que fut enlevé le poste escarpé dit *la Martillière*, gardé par 120 noirs bien armés et très-aguéris. Sa garnison qui avoit résisté fut passée au fil de l'épée. M. Quantin, dans les journées des 13 et 18 germinal an 11, se distingua par le sang-froid et la bravoure qu'il déploya pour la défense de la place du fort Dauphin, assaillie à la fois en toute sa circonférence par plus de dix mille Nègres intrépides. Six mois avant il avoit tenu la même conduite à St.-Marc.

De retour en France, le général Quantin fut mis à la disposition du Gouvernement.

Un jour que ce brave guerrier se trouvoit à l'audience de S. M. l'Empereur, il témoignoit avec tant d'empressement le desir de servir contre les ennemis de la patrie, que l'Empereur lui dit avec vivacité : « Général, patience, on ne fera point la guerre que vous n'y ayez part ».

En l'an 13, cet officier général reçut un panache des mains du général Bernadotte, qui vouloit prouver à ce guerrier toute l'estime qu'il

avoit conçue pour lui. Dans le cours de la même année, le prince Murat lui donna une paire de pistolets en signe de bienveillance.

Le général Quantin fut fait membre de la légion d'honneur, le 26 prairial an 12.

S. HÉRIOT,

Capitaine commandant la compagnie des Canonniers Gardes-côtes sédentaires.

Le 11 juin 1786, Séraphin Hériot prit du service en qualité de soldat au neuvième régiment d'infanterie. En germinal an 3, il fut fait caporal dans la compagnie des canonniers volontaires de la dix-septième demi-brigade, caporal fourrier dans la même compagnie en brumaire an 4, où il demeura jusqu'au premier vendémiaire an 6, époque où il obtint un congé en bonne forme. Il avoit fait les campagnes des années 1790 et 1791 en Amérique, sur le vaisseau *la Ferme* commandé par M. de Rivière, capitaine de vaisseau; celles de 1792 et 1793 aussi en Amérique, sur la frégate *la Sémillante* commandée par le capitaine Bruis.

Pendant les années 2, 3, 4 et 5, M Hériot fut employé à l'armée de l'Ouest sous les ordres du général Hériot, au mois de floréal an 8. Ce fut lui qui dans son esquif passa M. le général Quantin au milieu de 70 voiles anglaises, pour aller prendre le commandement de Belle-Isle-en-mer.

En l'an 9, cet officier rentra en activité de service, en qualité de capitaine commandant la troisième compagnie auxiliaire formée à Belle-Isle-en-mer par le chef de brigade d'artillerie Desportes et d'après les ordres du général de division Quantin, commandant en cette qualité. Des certificats honorables attestent le dévouement et les services rendus à ses concitoyens par ce brave officier.

Le conseil municipal et les négocians de la ville du Palais de Belle-Isle-en-mer s'expriment ainsi dans les certificats en date du 11 fructidor an 13 :

» Nous soussignés certifions que M. Hériot (Séraphin) l'un de nos concitoyens, et capitaine de la première compagnie de canonniers sédentaires de cette ville, arrêta par son audacieux courage le cours rapide des flammes qui, accru par la violence des vents, avoit consumé en peu d'heures la maison de M. Leroux (Augustin) et celle de M. Bouleir, aux époques des 10 frimaire et 18 fructidor an 11. Nous nous plaisons aussi à rendre à M. Hériot les mêmes témoignages publics de notre gratitude, pour, le 14 thermidor an 11, avoir sauvé du péril le plus imminent neuf de nos co-insulaires des deux sexes qui eussent été noyés, si ce brave et intrépide nageur n'eût autant de fois plongé dans une

chaloupe chavirée, et de laquelle il étoit voisin dans une autre embarcation, à distance d'environ une lieue de notre rivage ».

Le général Rolland ajoutoit dans son certificat en date du même jour :

« Le général de brigade commandant d'armes à Belle-Isle-en-mer soussigné certifie que M. Hériot est un très-brave homme, rempli de zèle et d'activité, et qu'il mérite qu'on prenne en considération non seulement ses services militaires ; mais encore tous ceux qu'il a rendus à l'humanité, ayant par son courage sauvé nombre de fois plusieurs personnes prêtes à se noyer. — Le général Boulland, ayant pleine connoissance de partie de ces faits, a l'honneur de prier toutes les autorités qui peuvent être utiles à ce digne père de famille, de lui être favorables ».

chiennes. Quelques jours après, au moment où il s'emparoit d'une pièce de canon, il fut blessé d'un coup de sabre à la tête, qui lui ouvrit le crâne ; sa bonne conduite et sa blessure le firent nommer capitaine sur le champ de bataille.

Il étoit à la brigade du général Ransonnet, lorsque la division de Marchiennes se trouva dans la plus grande pénurie de fourrages. A la tête de 25 hommes du sixième de hussards qui faisoient partie de sa compagnie, le sous-lieutenant Gerbault parcourut plusieurs villages où l'ennemi alloit tous les six jours, et rentra dans les magasins de l'armée, après cinq jours de recherches, seize mille rasières d'avoine, paille et foin à proportion.

Le 4 ventôse an 2, il fut fait lieutenant au sixième régiment de hussards, et capitaine au dixième régiment de hussards le 9 messidor de la même année.

Passé à l'armée de la Vendée sous les ordres du général Hoche, il fit les campagnes des années 3 et 4. Envoyé à celle de Sambre-et-Meuse, sous les ordres du même général, il servit pendant la campagne de l'an 5; puis à celle de l'intérieur pendant le cours de l'an 6.

Il fit ensuite les campagnes des années 7 et 10, et pendant les six premiers mois de

nommé aide de camp du général de division Quantin, auprès duquel il remplit ses fonctions à Belle-Isle-sur-mer.

Le capitaine Gerbault, dont les belles actions et la bonne conduite lui ont mérité les éloges les plus flatteurs et les attestations les plus honorables des officiers supérieurs sous les ordres desquels il a servi, est membre de la légion d'honneur depuis le 27 nivôse an 13.

O. MACOUX-RIVAUD (C. ✻),

Général de division, commandant la deuxième division de l'armée d'Hanôvre.

PARMI les grands capitaines dont la France s'honore, et qui furent à-la-fois l'objet de l'admiration de leurs contemporains et de nos ennemis, on doit compter Olivier MACOUX-RIVAUD (1), né à Civray, département de la

(1) Jean Rivaud, mort depuis deux ans, dans l'exercice de ses fonctions de général de division, étoit parent de celui qui nous occupe en ce moment. Né à Angoulême, département de la Charente, le 24 octobre 1755, il entra dragon dans le onzième régiment le premier janvier 1773, fut fait maréchal-des-logis en 1775, adjoint sous-officier en 1782, porte-guidon le 28 août 1784, lieutenant le 12 mars 1785, surnuméraire à la formation du premier mai 1788, sous-lieutenant en février 1791, lieutenant le 18 septembre id., capitaine le 3 juin 1792, général de brigade le 8 novembre 1793, général de division le 5 complémentaire an 10.

Cet officier supérieur avoit fait les campagnes de la révolution aux armées du Rhin, du Nord et en Italie. En l'an 8, il fit partie de l'armée de la Réserve, et fut

Vienne, le 11 février 1766. Son enfance n'offroit aucune de ces actions intéressantes qui annoncent l'homme extraordinaire ; c'est à la révolution française, qui plaçoit les héros dans la carrière des talens, de la gloire et de l'honneur, que ce guerrier, dont nous rappelons les hauts faits, doit son avancement et sa renommée. Le premier mars 1791, il avoit obtenu une sous-lieutenance au onzième régiment de dragons. La liste des braves capitaines sortis de ce corps enflamma son imagination. C'est en contemplant d'illustres modèles qu'on réussit à le devenir soi-même. Ils vinrent se multiplier à ces regards, lorsque la patrie menacée rassembloit ses bataillons. Le 30 avril 1792 (1), M. Rivaud fut fait capitaine en second de la compagnie franche de la Charente, qui fut incorporée au quatrième bataillon franc de l'armée du Nord, le 16 novembre de la même année. Envoyé à l'armée du Nord aux ordres du général Dumou-

---

blessé à la bataille de Marengo. Ses amis, ses frères d'armes le pleurent encore sur sa tombe ; ils regrettent en lui le brave guerrier et le citoyen vertueux.

(1) L'époque du grade est constaté par le certificat de l'administration du département de la Charente du 30 août 1792, et le service par le certificat du lieutenant-colonel Chapuy du 28 novembre (id.).

rier, il servit aux avant-postes d'une manière distinguée. Il se trouva aux batailles et combats de Jemmapes, Saint-Amand et Ruremonde, etc.

Le 19 novembre, cet officier fut nommé capitaine au quatrième bataillon franc de l'armée du Nord, fit la campagne de 1793 successivement sous les ordres des généraux en chef Dumourier, Custine, Houchard et Jourdan, toujours avec le bataillon à l'avant-garde de l'armée du Nord. Dans les momens les plus difficiles, il se fit remarquer par ses talens et son courage.

Nommé chef de bataillon, aide de camp du général de division Duquesnoy, il combattit avec son général sous les ordres de Houchard; et trouvant encore à l'avant-garde de plus beaux lauriers à cueillir, il se montra dans plusieurs occasions comme un militaire zèlé, instruit, brave, ayant la bouillante ardeur des soldats et les connoissances de l'officier supérieur. C'est à Houdscotte, à Warwich, à Wattignies, au débloquement de Maubeuge, qu'il obtint les éloges de ses supérieurs, la confiance de ses subordonnés, l'amitié de ses égaux. A la bataille de Warwich, qui fut livrée le 13 septembre 1793, il reçut un coup de feu à la jambe gauche et eut un cheval tué sous lui.

Le maréchal Jourdan avoit pris le comman-

dement de l'armée du Nord; le chef de bataillon Rivaud, qui se trouvoit sous ses ordres, par sa bonne conduite fixa l'attention de ce général, le protecteur des braves et l'ami du soldat.

Le 27 septembre 1793, adjudant-général chef de brigade, il passa à l'armée de la Vendée commandée par le général Moulin. Il fit la campagne de l'an 2. Employé comme chef de l'état-major de l'armée, il prouva qu'il étoit fait pour guider les Français au combat et pour s'occuper de la partie administrative de ces grands corps qui, pour leur conservation, veulent l'œil de la prévoyance et les talens des officiers expérimentés.

En l'an 3, le chef de brigade Rivaud étoit passé à l'armée des Alpes, qui fut successivement commandée par les généraux Moulin et Kellermann, et se distingua pendant la campagne par son patriotisme éclairé, ses talens et sa bravoure. Il fut de l'armée d'Italie que guidoit à la victoire NAPOLÉON, aujourd'hui empereur des Français; il étoit aux siéges et blocus de Mantoue, donna des preuves éclatantes de son courage, rendit de grands services et contribua beaucoup aux succès de l'armée. Sa conduite distinguée lui mérita des certificats honorables du général Berthier, en date du 25 ventôse an 4, et le 10 brumaire an 5, une lettre de satis-

faction de ce général sur son service, au nom du général en chef Bonaparte. Il fit à la même armée les campagnes des ans 4 et 5. Il avoit combattu aux journées de Saint-Marco, de Bassano, de Cerea, de Saint-Georges, d'Arcole et d'Anguiari.

En l'an 6, il avoit suivi à Rome le général Berthier, se trouva à la prise de cette ville, et fut après l'établissement de la république romaine envoyé avec le titre de chef d'état-major à l'armée d'Angleterre, commandée par le général Kilmaine. Fait général de brigade le 25 frimaire, il quitta cette armée; le lendemain le général en chef lui délivra une attestation honorable, qui témoignoit publiquement l'estime qu'il avoit conçue de ce brave guerrier, l'attachement et les regrets qu'avoient éprouvés en le perdant les officiers et les soldats de cette armée.

En l'an 8, il fit partie de l'armée de Réserve, qui franchit les Alpes, guidée par le génie de NAPOLÉON. Il se trouva à la bataille de Montebello le 20 prairial. A la tête de sa brigade, composée des quarante-troisième et quatre-vingt-seizième régimens, le général Rivaud, par plusieurs charges à la bayonnette, décida la victoire en cette journée.

Le 25 prairial, à la célèbre bataille de Marengo, le général Rivaud, par son calme et son

courage, se fit remarquer des plus braves. Pendant plusieurs heures il défendit avec beaucoup d'intrépidité le village de Marengo. Le péril étoit grand et la victoire chaudement disputée. Deux ordonnances avoient été tuées à ses côtés, son aide de camp grièvement blessé, et la moitié de sa brigade mise hors du combat, lorsqu'il reçut un biscayen à la cuisse. Dans les rapports des généraux chefs d'état-major Berthier et Dupont, son nom fut honorablement cité, et particulièrement dans le bulletin de l'armée du 29 prairial an 8.

Le général Rivaud, en l'an 9, servit à l'armée de Portugal aux ordres du général Leclerc. Pendant huit mois il remplit les fonctions de chef de cette armée; pendant quatre il l'a commandée provisoirement, et la ramena en France. Sa conduite lui avoit mérité des lettres de satisfaction de S. M. l'empereur et du général Berthier, qui lui furent adressées le 24 nivôse an 10. Le 26 floréal de cette même année, il fut fait général de division et envoyé à l'armée d'Hanovre sous les ordres successifs des généraux en chef Mortier et Bernadotte, où il a toujours commandé la deuxième division. D'après les ordres de son excellence le ministre de la guerre, des 20 thermidor an 11 et 6 fructidor an 12, le général de division Rivaud a fait l'inspection générale de

l'infanterie de l'armée d'Hanovre pour les années 11 et 12.

Le 20 frimaire an 12, cet officier supérieur, qui a fait treize campagnes, qui a toujours servi aux avant-gardes des armées les plus actives, qui s'est trouvé à plus de quinze grandes batailles et a reçu plusieurs blessures, fut fait membre de la légion d'honneur et l'un des commandans de cette légion le 26 prairial de la même année.

J. P. LACOMBE-St.-MICHEL (G. O. ✱),

Général de division d'artillerie, inspecteur-général, et commandant en chef l'artillerie française et italienne.

C'est comme guerrier, législateur et diplomate, que nous devons présenter aujourd'hui à notre siècle et à la postérité l'officier supérieur à qui cette notice est destinée. Dans les camps, au sénat, à la cour des rois, il a fait preuve de talent, de patriotisme et de courage. Le nom de Lacombe Saint-Michel se trouve toujours placé avec avantage parmi ceux des plus zèlés défenseurs de la patrie, des hommes justes et probes qui voulurent faire le bien, de fonctionnaires publics éclairés et sages, à qui les plus importantes missions furent confiées.

Jean-Pierre Lacombe-Saint-Michel naquit à Saint-Michel, département du Tarn, le 5 mars 1753, d'une famille militaire et ancienne. Il reçut une excellente éducation, et fit avec succès les études nécessaires au guerrier qui vient avec avantage se montrer dans les rangs des bons officiers français.

Ses progrès dans les sciences exactes le firent

recevoir élève surnuméraire d'artillerie le 18 mai 1767, élève le 8 octobre 1765, lieutenant le 6 juin 1767, et capitaine le 3 juin 1779.

C'est à l'école de l'expérience que s'étoit formé Lacombe-Saint-Michel; il avoit fait cinq campagnes et s'étoit trouvé à six siéges. Personne n'ignore que l'officier instruit et sans décoration, particulièrement dans l'arme de l'artillerie, n'intéresse que ceux qui l'environnent, et participe rarement à la gloire des grandes actions dont il partage les fatigues et les dangers. Aussi M. Lacombe-Saint-Michel ne trouva d'autres occasions de se distinguer que celles qui sont communes à tous les soldats. Il sut obéir avec zèle et combattre avec courage. Mais la révolution, qui devoit briser toutes ces barrières élevées par l'orgueil pour arrêter la marche des braves et des hommes à talens, vint donner à la France une face nouvelle. Fidèle à son pays, à l'honneur, M. Lacombe-Saint-Michel obtint dans son corps l'avancement qui lui étoit dû; il fut nommé chef de bataillon d'artillerie le premier septembre 1792. A cette époque, ses concitoyens lui donnèrent une marque signalée de leur confiance, en le choisissant député pour le département du Tarn à l'assemblée législative.

Dans ces fonctions pénibles et malgré les orages politiques, M. Lacombe-Saint-Michel

montra une ame droite et pure, un grand attachement à son pays, un desir bien prononcé de voir disparoître les abus, et s'établir le règne des lois. Il manifesta cette opinion dans les premières séances de cette assemblée, et s'éleva avec force contre le tumulte qui régnoit dans les délibérations. « Sacrifions, disoit-il, la gloire individuelle à la gloire politique des Français ». On lui dut l'adoption des réglemens de l'Assemblée constituante.

Pendant le terme de l'assemblée législative, il parut souvent à la tribune. Un des membres du comité militaire, il s'occupa de tous les projets relatifs à son arme. C'est lui qui fit le rapport pour l'augmentation de l'artillerie à cheval, et qui fit créer pour cette arme neuf compagnies nouvelles, à l'instar de celles qui furent formées par Frédéric II, qui s'en servit avec avantage pendant la guerre de 1778.

M. Lacombe-Saint-Michel fit adopter la réforme des régimens coloniaux, et l'incorporation de ces corps à l'armée de ligne. Il fit ensuite décréter la peine de mort contre tous les officiers qui seroient assez lâches pour rendre une place forte contre les règles militaires.

Après le 10 août, ce guerrier législateur fut envoyé en qualité de commissaire au camp de Soissons avec MM. Carnot et Gasparin. Tous

les trois, par leurs conseils, leur vigilance et leurs talens, ils secondèrent tous ces braves qui, à Walmi, de concert avec un ciel vengeur, forcèrent les Prussiens à la retraite et battirent les Autrichiens à Jemmapes.

De retour de cette mission, il en reçut une nouvelle de l'assemblée législative, fut envoyé dans le Midi avec MM. Gasparin et Rouyer, et ne se servit de ses pouvoirs que pour appaiser les esprits et réconcilier les cœurs.

Réélu à la Convention nationale par le suffrage de ses concitoyens, il fut chargé de l'exécution du décret qui destituoit le général Montesquiou.

Il étoit à Paris au milieu des représentans du peuple, lorsqu'il fut envoyé dans l'île de Corse, troublée par les intrigues des Anglais et les prétentions de Paoli. Sa conduite lui mérita la reconnoissance des gens de bien et les éloges de l'Assemblée nationale.

Au mois de septembre 1793, Lacombe-Saint-Michel étoit à Calvi. Le 15, toute la garnison et l'équipage de la frégate *la Mignonne* étoient occupés de l'armement extraordinaire de la place, pour s'opposer aux tentatives des Anglais qui, par trahison, s'étoient emparés de Toulon. Le représentant du peuple Lacombe-Saint-Michel présidoit aux travaux. Il étoit au bastion

Colombrine, lorsqu'il parut un canot parlementaire anglais : il ordonna au capitaine Georges Rossi de sortir pour empêcher d'entrer dans le port le canot, qui fut obligé de débarquer sur les rochers, à la pointe de Colombrine.

Deux officiers anglais se présentèrent, et voulurent remettre une lettre à ce qu'ils appeloient le gouverneur. « Il n'y a point ici de gouverneur, répondit Lacombe-Saint-Michel, il n'y a que des commandans militaires; il y a de plus ici un représentant du peuple qui a l'autorité supérieure. Qui êtes-vous » ? L'interprête répondit : « Nous sommes officiers anglais ».—« L'article CXXI de la constitution française défend de traiter avec les ennemis, tant qu'ils occupent le territoire de la République; les Anglais sont entrés par l'effet de la plus noire trahison à Toulon, je refuse de recevoir votre lettre; retirez-vous. Mes braves camarades qui m'entendent sont résolus de vaincre où de mourir.... Nos courriers respectifs seront désormais des boulets ou des bombes : vous pouvez vous retirer; nous savons respecter le droit des gens, même avec ceux qui l'oublient... » La Convention nationale, instruite de la conduite de Lacombe-Saint-Michel, fit mentionner honorablement la réponse qu'il avoit faite à la sommation des Anglais, et en adressa une copie à toutes les municipalités.

Après la reprise de Toulon, pendant six mois il tint en échec toutes les forces anglaises en Corse. Il n'eut que douze cents hommes à opposer à douze mille Anglais, et cependant il défendit le terrein pied-à-pied au milieu de toutes les privations, environné de tous les besoins et des dangers de toute espèce. Sans son opiniâtreté les forces anglaises, alors disponibles, auroient intercepté les subsistances de l'armée d'Italie, et auroient alors forcé cette armée à rétrograder, mouvement qui lui eût porté le plus grand coup dans l'opinion, et l'auroit peut-être mise dans l'impossibilité de tenter par la suite tous les hauts-faits qui ont couvert de gloire la nation française. M. Lacombe-Saint-Michel fut blessé dans une affaire contre les Anglais.

Lacombe-Saint-Michel fut dénoncé à l'Assemblée nationale par la société populaire de Bastia, où se trouvoient des agens secrets de Paoli. Le comité de Salut public fit décréter, d'après son rapport, que ce représentant du peuple n'avoit jamais cessé de mériter la confiance de l'Assemblée, et fit improuver l'adresse de la société populaire.

En l'an 2, de retour de l'île de Corse, M. Lacombe-Saint-Michel fut envoyé comme représentant du peuple à l'armée du Nord, et ne fut point étranger aux victoires qui eurent

lieu sous le commandement de Pichegru. Il est un fait qui honore son humanité, et qui ne doit pas être passé sous silence. Il eut le courage de s'opposer à l'exécution d'un décret qui ordonnoit de ne faire aucune grace aux Anglais et aux Hanovriens : au siége de Nieuport, il eut le bonheur de sauver deux mille hommes. Plusieurs membres du comité de Salut public trouvèrent sa conduite en cette circonstance très-répréhensible, et peut-être que sans le 9 thermidor il eût, le 12, porté sa tête sur l'échafaud. Quelque tems après il annonça à la Convention nationale la prise de Valenciennes, du fort de l'Ecluse, la déroute de cinq mille Anglais battus par huit cents Français, et trente hussards du huitième régiment qui avoient fait mettre bas les armes à quinze cents Hessois.

Lacombe-Saint-Michel avoit suivi l'armée du Nord et partagé ses victoires et ses triomphes. Il donna bientôt des détails à l'Assemblée sur la prise de Bois-le-Duc : on connoît sa proclamation aux Bataves, lorsque l'armée française victorieuse fut entrée en Hollande. Il avoit repris ses fonctions législatives : dans la séance du 15 pluviôse an 3 il fut nommé membre du comité de Salut public. Quelque tems après il appuya de toutes ses forces la ratification du traité de paix avec la Toscane.

La Convention nationale ayant cédé la place au Corps législatif, M. Lacombe-Saint-Michel, qui avoit été nommé général de brigade d'artillerie le premier prairial an 3, fut réélu au Conseil des anciens le 4 frimaire an 4. Occupé de la partie militaire dans le sein de ce corps vénérable, il se fit remarquer par son zèle et son attachement pour tout ce qui regardoit les soldats de la patrie.

Alors l'armée d'Italie, guidée par l'immortel Napoléon, occupoit l'univers de ses victoires. La conquête de l'Italie étoit comme assurée, Mantoue venoit d'ouvrir ses portes aux Français vainqueurs.

Lacombe-Saint-Michel vole à la tribune des Anciens. « Mantoue est prise, s'écrie l'orateur... Oui, vous serez libres. Successeurs des Camille, successeurs des Caton, gravez à jamais dans vos fastes la reconnoissance éternelle que vous devez à la brave armée d'Italie..., à cette armée et au génie audacieux et intrépide de son chef, de Bonaparte, dont chaque pas au-delà des Alpes fut un prodige... Puisse la conquête de l'heureux rivage qui vit naître Virgile, être l'époque certaine de vos brillantes destinées!... »

Dans la séance du 8 floréal de l'an 5, il s'exprimoit ainsi en parlant encore de l'armée d'Italie : « Quel est le citoyen français qui ne s'énorgueillisse

gueillisse de porter ce nom? Quel est l'homme de quelque pays qui l'ait vu naître, qui ne voulût pouvoir dire : J'appartiens à cette nation dont les armées, par leur courage, par leur patience, par leur dévouement, par les talens de leurs chefs, ont effacé les prodiges de l'antiquité, en établissant entre elles un écho de victoires qui retentit depuis le Rhin jusqu'au golfe adriatique... »

Après avoir rappelé les beaux faits d'armes des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, il ajoute :

« Et toi, jeune héros, que pourrai-je dire que tu n'aies déjà fait. L'année dernière tu comptois quatorze batailles et plus de soixante combats sans un seul revers. Cette année, tous tes pas ont été des victoires. Tu as porté nos armées dans des climats où elles ne pénétrèrent jamais. Aux portes de Rome, tu as donné la paix à l'Italie; aux portes de Vienne, tu donnes la paix à l'Europe. J'ignore quelles en sont les conditions; mais le génie de Bonaparte aura déployé autant de talens dans la carrière diplomatique que dans la carrière militaire. Le génie crée, il n'apprend pas. Tu travailles pour la gloire du nom français; tu travailles pour ta propre gloire; tu te seras montré grand et modéré comme la nation que tu représentes. . . .

Gloire à tes généraux ! gloire à tes soldats, à tes compagnons d'armes ! gloire à toi, Bonaparte ! J'ignore quel nom te donnera la postérité; mais moi, foible individu, je crois accomplir son vœu en te nommant l'*Italique*. . . »

Vers la fin de la seconde session du Corps législatif, M. Lacombe-Saint-Michel fut élu président du Conseil des anciens.

En l'an 6 le 25 pluviôse, il fut fait général de division d'artillerie, et nommé ambassadeur près la cour de Naples. Arrivé dans cette grande ville, il sut d'abord se concilier tous les esprits et fut reçu par le roi avec tous les égards dus à son caractère. Le 22 vendémiaire, il obtint une audience publique. Dans le discours qu'il prononça, on remarqua les phrases suivantes :

« . . . Aussi prompte à reprendre l'attitude guerrière qu'elle est disposée à conserver l'attitude pacifique et amicale, la République française sera toujours prête à réparer une agression; et pleine de confiance dans la justice de sa cause, la main, la même main qui présente la branche d'olivier, sauroit reprendre l'épée guerrière et attendre avec fermeté le sort des combats. La nation française, décidée à ne souffrir comme à n'imposer aucun joug, s'empressera toujours de former ces liens utiles dont l'effet bienfaisant est de rapprocher tous les intérêts. . . »

Les circonstances étant devenues difficiles, et la guerre ayant éclaté de nouveau, le général Lacombe-Saint-Michel fut obligé de quitter Naples. Dans la traversée, le vaisseau qu'il montoit fut capturé par trois corsaires barbaresques qui conduisirent l'ambassadeur français à Tunis, où il éprouva de son excellence le Bey, au milieu de la guerre même, le respect dû au droit des gens et des procédés qui honorent également les connoissances et la loyauté du chef des Tunisiens. Il eut le bonheur de faire rendre la liberté aux passagers liguriens qui avoient été pris avec lui pendant la traversée.

Le général Lacombe-Saint-Michel revint en France; et en l'an 7 il eut le commandement en chef de l'artillerie de l'armée du Rhin, où il se rendit utile.

Depuis quatre ans cet officier supérieur sert en la même qualité à l'armée d'Italie, et commande également l'artillerie italienne comme l'artillerie française. Il est grand officier de la légion d'honneur.

P. C. F. A. H. D. THIÉBAULT (C. ✻),

Général de brigade.

Le guerrier dont les belles actions et le mérite vont nous occuper en ce moment, a acquis une triple renommée ; celle que donne la valeur au jour des combats; celle qui résulte de l'habilité dans les dispositions, et celle qui s'obtient par la culture des lettres. Tour-à-tour soldat, capitaine, historien, il a guidé les braves qui lui furent confiés; raconté les beaux faits d'armes dont il fut le témoin, ou dont il partagea la gloire, et donné des leçons de théorie. C'est donc sous ces divers aspects que nous devons considérer cet officier qui, aux talens et à la bravoure, joint un caractère heureux, une ame belle (1), un grand amour pour la gloire et

(1) Nous pourrions citer une foule de traits propres à montrer à quel degré d'énergie M. Thiébault est capable d'éprouver tout ce qui tient aux sentimens les plus honorables.

Nous nous bornerons à un fait que nos recherches nous ont fait reconnoître et qui suffit pour prouver sa piété filiale, base des autres vertus; et ce fait est

pour la patrie (1), et qui, à tous ces titres, doit tenir une place distinguée dans nos Archives.

Paul THIÉBAULT, fils de Dieudonné Thiébault, de l'académie de Berlin en Brandebourg, naquit en cette ville le 14 décembre 1769. L'école militaire, fondée par Frédéric II, fut son berceau.

En 1784, il revint en France, fut d'abord destiné au barreau, et fit ses études de droit aux écoles de Paris. La révolution commença. De tous côtés, les Français prenoient les armes. M. Thiébault accourut à la section des Feuillans, sur laquelle il logeoit, et y passa les nuits des

---

que toutes les économies que le général Thiébault a pu faire dans sa vie, ont été mises dans une propriété qu'il a achetée au nom de son père, et qu'il lui a donnée pour le dédommager de tout ce que la révolution lui avoit ôté.

Ses amis le citoient « comme ne payant pas seulement un tribut d'amour à ses parens, mais comme leur rendant un culte religieux ». Le cardinal de Boisgelin disoit de lui: « Le général Thiébault parle de son père comme une mère de sa fille ».

(1) La révolution ruina son père, et détruisit toutes ses espérances pour lui-même; mais l'idée qu'elle devoit être utile à sa patrie fit taire chez lui tous ses intérêts personnels, et lui fit embrasser pour elle, comme soldat d'infanterie, une carrière que pour lui il avoit refusé de commencer comme officier de cavalerie.

13, 14, 15, 16 et 17 juillet. Son zèle le fit remarquer, et quoique fort jeune encore, il fut pendant tout ce tems chargé du commandement de détachemens de cent cinquante et deux cents hommes, destinés à observer les mouvemens des troupes campées au Champ-de-Mars. C'est avec un de ces détachemens que, le 14 juillet 1789, il alla, à la vue de ces troupes, enlever aux Invalides une des trois pièces de canon qui, pendant plusieurs années, sont restées aux Feuillans.

M. Thiébault fut un de ceux qui, malgré les sections, forcèrent la création des compagnies de grenadiers de la garde nationale de Paris. Celle des Feuillans fut la première résolue et la troisième organisée; et pendant quatre années consécutives, cette compagnie, employée par M. de Lafayette dans toutes les occasions difficiles, ne prit jamais les armes que M. Thiébault ne fût un des premiers rassemblé, et ne fit aucune expédition qu'il n'en partageât les fatigues et les dangers.

En 1791, il avoit refusé d'être officier de cavalerie; mais le 3 septembre 1792, la prise de Verdun ayant fait déclarer la patrie en danger, le jeune Thiébault ne pouvant d'ailleurs supporter le séjour de Paris, qu'en ce moment le poignard des assassins inondoit de sang, s'enrôla

et partit comme grenadier dans le premier bataillon de la Butte-des-Moulins.

Avec ce corps, il fit en 1792 la campagne d'été en Champagne, et celle d'hiver de 1792 à 1793, à l'armée du Nord.

Le 6 novembre, apprenant que sa compagnie marchoit pour se battre, il quitta Condé, où cependant il étoit alité par une maladie violente, rejoignit ses camarades et se trouva avec eux à l'affaire de Bernissart. Pendant l'action, il ne cessa de combattre en veste et avec un fusil de chasse, étant trop foible pour porter ses armes et son uniforme, et cependant il se distingua par son courage et fut fait sous-officier.

Le 23 février 1793, il fut fait lieutenant au premier régiment de Tournay, qui, peu de tems après, devint vingt-quatrième bataillon d'infanterie légère; et capitaine au même corps le 24 mars suivant.

Pendant la campagne d'été de 1793, qu'il fit à l'armée du Nord, il servit pendant plus d'un mois d'adjoint à l'adjudant-général Jouy, alors chargé de tirer vingt-cinq mille hommes des armées des Ardennes et de la Moselle, et de les conduire en poste au secours de Valenciennes; opération dont M. Thiébault partagea tous les détails, et qui fut remplie avec tant de zèle et d'activité, que le gouvernement ne put s'empê-

cher d'en témoigner sa satisfaction, quoique, pour des causes sans doute dignes de ces jours désastreux, il ordonnât en même tems l'arrestation de l'adjudant-général Jouy.

Au combat du 12 septembre 1793, pour le déblocus du Quesnoy, à la tête de sa compagnie, forte de trente-six hommes seulement, M. Thiébault enleva plusieurs des retranchemens de l'ennemi dans la forêt de Mormale, et notamment ceux qui couvroient le village de Fontaine.

Le premier octobre 1793, M. Thiébault fut bloqué à Maubeuge. Ce blocus, qui ne dura que dix-sept jours, fut cependant fécond en actions de guerre, dans lesquelles le vingt-quatrième bataillon d'infanterie légère eut à toutes les sorties la tête des principales colonnes d'attaque. Le jour même du blocus, M. Thiébault commanda l'arrière-garde de son bataillon, chargé de couvrir la retraite de toute la droite de l'armée, qui se replia dans un désordre total.

Peu de tems après ce blocus, il quitta de nouveau son corps pour rejoindre comme adjoint l'adjudant-général Cambray; mais ce dernier ayant été fait, sur ces entrefaites, général de brigade, M. Thiébault passa en sa qualité d'adjoint auprès de l'adjudant-général Donzelot, qu'il rejoignit à l'armée du Rhin, et avec lequel

il acheva la campagne d'hiver de 1793 à 1794, campagne pendant laquelle les lignes de Wissembourg furent reprises et Landau fut débloqué.

En germinal de l'an 2 (1794), M. Thiébault revint avec l'adjudant-général Donzelot à l'armée du Nord. Il y fit la campagne d'été dans la Belgique à l'état-major général, et celle d'hiver en Hollande au deuxième bataillon de chasseurs tirailleurs, dans lequel le vingt-quatrième d'infanterie légère avoit été incorporé. Le 6 nivôse an 3, il combattit avec distinction à l'attaque des lignes de Breda, qu'il escalada un des premiers en passant sur la glace à moitié brisée. Dans cette journée, chargé par un escadron ennemi, et se trouvant en avant avec douze chasseurs à pied seulement, il se jeta derrière un petit mur, s'y défendit à toute outrance, et arrêta cette cavalerie, qui bientôt après fut repoussée (1).

---

(1) C'est une chose remarquable que l'activité avec laquelle le général Thiébault a débuté dans la carrière des armes. En effet, dans les trois premières années de la première guerre de la révolution, passant toujours de l'armée qui alloit se reposer à celle qui alloit agir, il a fait six campagnes, savoir, la campagne d'été de 1792 en Champagne; celle d'hiver de 92 et 93 dans

En l'an 3, il passa à l'armée de l'intérieur comme adjoint de l'adjudant-général Jouy.

L'adjudant-général Jouy ayant définitivement quitté le service, M. Thiébault, en l'an 4, fut fait adjoint de l'adjudant-général Solignac, avec lequel il passa dans la même année à l'armée d'Italie, où il fit les campagnes de l'an 4 et 5. Le 25 nivôse an 5, à la seconde bataille de Rivoli, il ne cessa de combattre de la manière la plus active. Le soir il chargea, à la tête du deuxième bataillon de la trente-deuxième de ligne, lorsqu'il reprit toutes les positions que la gauche avoit perdues le matin. C'est dans le cours de l'an 5 qu'il fut fait chef de bataillon.

En l'an 6, il servit à l'armée de Rome. Au mois de fructidor de cette année, se trouvant chef de l'état-major de la deuxième division, il fut chargé de l'expédition de Monte-Leone, dans laquelle il soumit la partie de l'état romain, où l'insurrection pouvoit devenir la plus dan-

---

la Belgique; celle d'été de 1793 à l'armée du Nord; celle d'hiver de 93 à 94 à l'armée du Rhin; celle d'été de 1794 à l'armée du Nord; celle d'hiver de 94 à 95 à l'armée de la Hollande, etc.

De plus, il n'a jamais eu un moment d'interruption dans ses services, et s'est trouvé à plus de cent actions.

gereuse aux Français. Dans cette expédition, il enleva aux rebelles six pièces de canon, quatorze cents fusils et dix-sept quintaux de poudre (1).

A l'organisation de l'armée de Rome par le général Championnet, M. Thiébault fut nommé chef d'état-major de l'aile gauche. Il fit la campagne de Naples en l'an 7 en cette qualité, et se distingua à la bataille de Porto-Fermo, par laquelle elle commença.

Le 1er. pluviôse an 7 (1799), après deux tentatives inutiles, il fut chargé de l'attaque de

---

(1) Il existe une anecdote qui trouve ici sa place. — Les dix-sept quintaux de poudre étoient dans des barils qui, en arrivant à Spoletta, se trouvèrent en partie défoncés. Leur transport à Pérugia devenoit très-difficile, et en attendant que l'on prît un parti à leur égard, ils avoient été déposés dans une salle pavée en dalles. M. Thiébault accompagné du capitaine de grenadiers Gélin, de la onzième de ligne, d'un autre officier et du capitaine Fabre, aide de camp du général Casabianca, s'étoit rendu dans cet endroit pour juger par lui-même de l'état des barils qui en effet perdoient tellement la poudre de tous côtés, que le pavé de la salle en étoit couvert; dans l'embarras de savoir ce que l'on feroit de cette poudre, Fabre, par une incroyable démence, tire tout-à-coup son sabre, et en s'écriant.... « Je voudrois pour toute chose au monde que le feu nous en débarassât », il se me

Naples. Secondé par les grenadiers des soixante-quatrième et soixante-treizième de ligne, et suivi par une partie des troupes de la division Duhesme, il l'exécuta à la tête du septième régiment de chasseurs à cheval. Cette action le rendit maître de tout le faubourg de Capoue, d'où les Français avoient été deux fois repoussés, et des premières rues de la ville de ce côté; et c'est par elle qu'il fut le premier français militairement établi dans Naples. Dans les différentes charges qu'il conduisit pendant cette attaque, il prit à l'ennemi onze pièces de canon et plusieurs caissons.

à frapper les dalles et à faire voler de tous côtés la poudre et les étincelles.

Aussitôt le capitaine Gélin et l'officier qui étoit avec lui se sauvèrent sans se donner le tems de proférer un seul mot. Le capitaine Fabre, après une douzaine de coups donnés à tour de bras, s'arrête, et remet son sabre en répétant:..... « Allons, elle ne prendra pas ». Quant à M. Thiébault, qui, immobile sur le baril de poudre sur lequel il étoit assis, n'avoit pas quitté Fabre des yeux pendant cette extravagance, il se leva quand elle fut finie, et se contenta de lui dire en riant :..... « Il faut convenir, mon cher Fabre, que vous êtes le plus grand fou que j'aie vu depuis que j'existe.

Deux ans après, ce Fabre, d'une bravoure que rien ne tempéroit, est mort, l'esprit en partie aliéné, à Chambéry, sa patrie.

Dans la nuit du 1er. au 2, il évacua Naples par ordre du général Duhesme, et prit position hors de la ville, sans que pour cela le feu fût interrompu.

Le 2 au matin, à la tête de sept compagnies du premier bataillon de la dix-septième de ligne, il rentra de nouveau dans Naples. Dans cette seconde attaque, et dans le combat qui la suivit, et qui dura jusqu'à trois heures après midi, M. Thiébault s'empara de huit pièces de canon.

Ces deux combats, dont la prise de Naples fut le résultat (et pendant lesquels simple chef de bataillon, il commanda six régimens ou demi-brigades, ayant leurs chefs de brigade en tête), durèrent cinquante-quatre heures. On ne fit sur ce point aucun prisonnier; tout fut passé au fil de l'épée, et le faubourg de Capoue, qui lui servit de théâtre, fut brûlé. C'est sur ce champ de bataille même que M. Thiébault fut nommé adjudant-général (1).

---

(1) Lorsqu'immédiatement après la reddition de Naples, le général en chef Championnet arriva au faubourg de Capoue, le général Duhesme, en lui faisant son rapport, lui rendit le compte le plus honorable de la conduite de son chef d'état-major Thiébault : « Mes souffrances, lui dit-il, entre autres choses, en présence de tout l'état-major, m'ont empêché de conduire cette attaque moi-même; mais j'étois aussi tranquille sur le

Après la prise de Naples, il fit partie de l'expédition de la Pouille. Pendant cette expédition, envoyé le 10 ventôse an 7 à Menfredonia pour expédier de ce port des vivres destinés au ravitaillement de Corfou (1), il apperçut à sept milles en mer une polaque ennemie, retenue par le calme, n'attendant qu'un vent favorable pour se rendre à Trieste, et portant quatre-vingts hommes d'équipage et quatorze pièces de canon, quoique percée à dix-huit. Il conçut le dessein de l'enlever; et avec deux bateaux pêcheurs et cinquante grenadiers, dont la moitié déguisés en matelots, il prit à minuit la polaque d'assaut.

A l'évacuation du pays de Naples, il revint avec l'armée dans la haute Italie. Dans ce trajet, la ville d'Isola refusa le passage à la division du

---

point où étoit Thiébault, que si j'y avois été moi-même ». Lorsqu'il fut nommé adjudant-général, le général Duhesme lui dit..... » Je vous en félicité, vous arrivez aux grades supérieurs par la belle porte ». A l'organisation de la légion d'honneur, le général Duhesme écrivit au général Thiébault, en lui envoyant le certificat de sa conduite sous ses ordres..... « Je souhaite, et il est juste qu'elle serve à votre illustration, comme elle a servi à votre avancement ».

(1) En vingt-deux heures, il y avoit vingt-cinq barques pontées, équipées, chargées de subsistances, hors du port et prêtes à mettre à la voile pour Corfou.

général Olivier, qui avoit succédé au général Duhesme; il fallut l'attaquer de vive force; le général de brigade Watrin dirigea cette attaque : au bout de trois heures de canonnade, il chargea l'adjudant-général Thiébault, chef d'état-major de cette division, d'enlever la place l'épée à la main, et il exécuta cet ordre à la tête de quelques compagnies de grenadiers, en traversant le pont du Garillano, sur l'une des arches duquel il ne restoit qu'une poutrelle, et dont le passage lui coûta soixante hommes.

En l'an 8, l'adjudant-général Thiébault fut employé à l'armée d'Italie auprès du général en chef Masséna, et bloqué avec lui à Gènes le 15 germinal. Le 20 du même mois, dans le combat terrible, qu'en avant de Varagio douze cents Français soutinrent, pendant huit heures, contre les efforts redoublés de quatorze mille Autrichiens, l'adjudant-général Thiébault conduisit plusieurs charges, et donna des preuves d'un véritable dévouement (1); dans la même journée il sauva le général en chef, en lui faisant quitter une fausse route qu'un guide lui

(1) L'adjudant-général Thiébault étoit tellement malade à cette époque, qu'à la fin de la journée le général Masséna fut obligé d'employer des paysans pour l'aider à marcher au travers des montagnes.

avoit fait prendre, et qui le jetoit au milieu des ennemis. C'est enfin vers la fin de cette même journée que le général Masséna, ayant perdu deux adjudans-généraux sur trois, trois aides de camp sur cinq, etc., dit à l'adjudant-général Thiébault ce mot qui a été déjà si souvent cité : *La mort, Thiébault, n'a donc pas voulu de nous?*

En floréal suivant, l'ennemi avoit forcé les lignes des troupes françaises dans le Levant, les avoit rejetés sur Gènes, et avoit pris le fort de Quezzi. Le général Masséna ordonne la reprise de ce fort; mais les troupes qu'il en charge sont vivement repoussées, et plusieurs des chefs qui les conduisoient, grièvement blessés. Le général en chef dispose une triple attaque. L'adjudant-général Thiébault, chargé avec quatre compagnies de celle de droite, livre le combat le plus acharné. L'ennemi vigoureusement attaqué se défend en désespéré : chargé trois fois, trois fois il repousse cette petite colonne. Trop près pour faire usage des armes à feu, le combat continue bientôt à coups de bayonnettes, de crosses, de sabres et de pierres. Dans la seconde charge, l'adjoint à l'état-major Dié est tué à côté du général Thiébault; peu après le capitaine adjoint Marceau est blessé; mais bientôt profitant de la supériorité de ses forces, l'ennemi enveloppe cette

cette colonne. C'est alors que la rage des combattans atteignit son comble, et qu'après quelques momens d'une mêlée funeste aux ennemis, cette affaire prit quelques caractères extraordinaires. Tous nos braves s'étoient ralliés et serrés les uns contre les autres. L'ennemi, en force décuple, tournoit autour sans oser les approcher. Les sommations de mettre bas les armes étoient repoussées avec indignation, et ne servoient qu'à faire redoubler le feu. Au milieu de ce carnage, on sembloit s'exciter encore, en se défiant du geste et de la voix. L'acharnement étoit général: tous les périls étoient bravés à-la-fois : l'audace défioit le danger, et la fureur sembloit en naître. Quand le cercle se resserroit, une charge nouvelle lui rendoit sa première étendue ; de manière que dans cette fluctuation la circonférence obéissoit à tous les mouvemens du centre. Aussitôt que le général Masséna jugea cette situation, il fit avancer les quatre dernières compagnies qu'il avoit en réserve ; et à travers les pierres et le feu le plus meurtrier, il marcha à leur tête jusqu'à ce qu'il eût opéré leur jonction avec la colonne, à la tête de laquelle Thiébault combattoit toujours sans avoir perdu un pouce de terrain. Ce renfort décida la victoire ; et la reprise

du fort de Quezzi, ainsi que deux cents prisonniers, en furent le résultat (1).

Sa conduite dans cette occasion importante et difficile fit nommer adjudant-général Thiébault général de brigade sur le champ de bataille.

En l'an 9, cet officier-général fut envoyé à Rochefort pour commander les troupes qui devoient s'embarquer sur la flotte du vice-amiral Bruix.

Cette expédition n'ayant pas eu lieu, il se rendit à l'armée de la Gironde, avec laquelle il passa en Espagne, et y fit la campagne du Portugal. Il y commanda d'abord toutes les troupes en ligne, et ensuite la troisième division de cette armée, qu'il ramena en France en l'an 10.

Pendant les six derniers mois de cette année et l'an 11, il fut employé dans la vingt-deuxième division militaire, comme commandant de la subdivision d'Indre-et-Loire.

Appelé en l'an 12 dans la première division militaire par le général Junot, il fut chargé du commandement des subdivisions de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir, et de la réorganisation

(1) Ce morceau est extrait du manuscrit d'après lequel se fera la troisième édition de l'histoire du blocus de Gênes.

des troisième, neuvième et quinzième régimens de dragons.

Le général en chef Junot, ayant quitté la première division pour commander les troupes de l'expédition qui devoit partir de Rochefort, chargea le général Thiébault de le précéder à Saintes, et d'y commander jusqu'à son arrivée.

S. M. l'Empereur ayant, sur ces entrefaites, donné au général en chef Junot le commandement des douze mille grenadiers de la Réserve de l'armée d'Angleterre, le général Thiébault reçut le 30 nivôse, à Saintes, l'ordre de revenir dans la première division, où il commanda les subdivisions du Loiret et d'Eure-et-Loir.

En l'an 12 et en l'an 13, il fut chargé de l'inspection générale du troisième régiment d'hussards et du quarantième régiment d'infanterie.

En brumaire an 12, il fut nommé membre de la légion d'honneur; le 26 prairial an 12, il fut nommé commandant de la légion; et le 26 messidor suivant, il reçut aux Invalides sa décoration de la main de S. M. l'Empereur.

Enfin le 13 fructidor an 13, le général Thiébault reçut, d'après l'ordre de S. M. I. et R., celui de se rendre à Gemersheim, à l'armée du Rhin, pour y être employé dans la première division du corps d'armée du maréchal Soult, aux ordres du général de division Saint-Hilaire.

Telle est jusqu'à ce jour l'histoire militaire du général Thiébault qui, jeté dans la carrière des armes par la marche des évènemens, sans appui, sans protecteurs, privé de tout avancement sous le régime révolutionnaire, n'ayant jamais eu personne pour s'intéresser à lui, parvint cependant, et par la seule force de son zèle, de ses talens et de ses services, de simple soldat au grade de général, et ajoute au bonheur de l'avoir mérité l'honneur d'avoir reçu la confirmation de ce grade de la bouche même de S. M. I. et R., sous le commencement de son règne consulaire.

Voyons maintenant par quels ouvrages le général Thiébault a mérité d'être placé au rang de nos meilleurs écrivains militaires.

Il a publié jusqu'à présent :

1°. Le Manuel des adjudans-généraux considérés comme chefs d'état-major dans les divisions actives ; ouvrage entièrement neuf, que son sujet, ainsi que la manière laconique et claire dont il a été traité, ont rendu *livre élémentaire*, et qui a été traduit en espagnol et en anglais. Nous pouvons ajouter qu'en ce moment le général Thiébault s'occupe à le refaire sur un plan nouveau, beaucoup plus vaste, et à l'aide duquel il embrassera et régularisera la totalité des services des états-majors des armées.

2°. Un mémoire destiné à prouver la nécessité de distinguer ce qui tient aux quartiers-généraux et aux états-majors, et à organiser sur de nouvelles bases les uns et les autres. Ce mémoire qui n'a été tiré qu'à soixante exemplaires, mérite d'être connu; il est rare.

3°. L'histoire du blocus de Gênes qui, en moins d'un an, a eu deux éditions, et qui a parfaitement fait connoître tous les détails d'un grand évènement. Cet ouvrage qui a obtenu des suffrages unanimes, paroît avoir été jugé plus sévèrement par son auteur que par le public; car nous savons que le général Thiébault vient de le refaire en entier. Cette circonstance est faite pour exciter le desir d'en voir paroître la troisième édition. Tel qu'il est cependant, cet ouvrage mérite déjà un grand intérêt: il est écrit avec vérité et chaleur; il est semé de faits intéressans; des idées nouvelles y sont jetées avec profusion; de grands principes y sont profondément discutés; l'exemple et le précepte s'y justifient partout; enfin si l'homme du monde ne peut manquer d'y trouver une narration agréable, le militaire doit y trouver des leçons utiles, et tout bon Français doit y voir un monument élevé à la gloire nationale.

Le général Thiébault a fait outre cela plusieurs ouvrages étrangers à la profession des armes, et

il travaille en ce moment à un ouvrage général sur la guerre et à l'historique de la campagne de Naples (1).

(1) Le général Thiébault a reçu, relativement à ses ouvrages, des lettres aussi honorables pour lui qu'elles seront un jour intéressantes pour l'histoire ; dans ce nombre on en distingue sur-tout quelques-unes de S. A. R. le feu prince Henri de Prusse, lettres que nous regrettons infiniment de ne pas avoir pu nous procurer, pour les placer à la suite de cet article.

J. PISTON (C. ✻),

Général de Brigade.

Né à Lyon, département du Rhône, le 30 septembre 1754. Joseph Piston entra en qualité de volontaire dans la légion de Flandre le 6 mars 1772, et fut fait brigadier le 16 août 1776.

Incorporé dans le régiment de la Reine, dragons (actuellement sixième), le 16 août de la même année, à la suppression des légions, il fit la campagne de 1779 comme brigadier à l'armée des côtes de l'Océan, commandée par le maréchal de Broglie.

Nommé maréchal-des-logis le 6 mars 1780, fourrier le 7 juillet de la même année, il fit en 1781 la campagne de Genève dans le corps d'armée commandé par M. de Jaucourt.

Les services et la bonne conduite de M. Piston l'avoient fait nommer adjudant le 17 septembre 1784. Le 15 septembre 1791, il fut fait sous-lieutenant, et lieutenant le 29 juin 1792.

Il fut alors envoyé à l'armée du Nord, com-

mandée successivement par les maréchaux de Rochambeau et Luckner, les généraux Dumourier, Custine et Houchart; il y servit dans son grade de lieutenant, et notamment aux avant-gardes pendant les années 1792 et 1793. Il s'étoit trouvé à la bataille de Walmi du 20 septembre 1792, à celle de Nerwinde du 18 mars 1793, et généralement à toutes les affaires qui eurent lieu lors de la conquête de la Belgique et de son évacuation. Il s'étoit fait remarquer par plusieurs belles actions aux avant-postes de l'armée du Nord, notamment le 19 mars 1793, le lendemain de la bataille de Nerwinde et à celle de Menin, le premier jour de septembre de la même année; ce qui provoqua sa nomination au grade de général de brigade par le Conseil exécutif, le 22 vendémiaire an 2.

Quelque tems après, M. Piston fut envoyé à l'armée des Pyrénées-Occidentales, commandée alors par le général en chef Muller, puis à l'armée des Alpes, où il passa avec le titre de chef de l'état-major-général le 11 germinal de l'an 2; emploi qu'il exerça pendant deux ans à cette même armée, commandée par les généraux Alexandre, Dumas, Moulin et le maréchal Kellermann.

A la fin de l'an 4 et en l'an 5, il fut employé dans la 19e. division militaire en qualité de

commandant des départemens de Loire et Haute-Loire. Ce dernier département étoit violemment agité; les habitans des montagnes y faisoient le coup de feu contre les troupes : la confiance que le général Piston y inspira, contribua à faire cesser les troubles. Le gouvernement, satisfait de ses services, ajouta à son commandement celui du département de l'Ardèche, quoique faisant partie d'une autre division territoriale.

Le 5 brumaire de l'an 6, cet officier supérieur fut réformé par suite des évènemens du 18 fructidor an 5.

Président du Conseil de révision de la dix-neuvième division militaire en l'an 7, il fut remis en activité le 5 pluviôse de l'an 8, sous les ordres du maréchal Moncey, qui lui confia le commandement des départemens de la Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme et Cantal, qui faisoient partie de sa division.

Le 30 floréal de la même année, le général Piston fut nommé commandant par *interim* de la dix-neuvième division, après le départ du général Moncey pour l'armée; il exerça cet emploi jusqu'au premier frimaire de l'an 10, époque à laquelle il eut le commandement particulier des départemens du Rhône et de la Loire, et successivement celui du Rhône seul jusqu'au 22 frimaire de l'an 12, époque de la formation de

la réserve de cavalerie, dans laquelle il sert maintenant en qualité de commandant de la première brigade.

Cet officier supérieur fut nommé membre de la légion d'honneur le 20 frimaire an 12, et l'un des commandans de cette légion le 26 prairial de la même année.

A. FAURE-DE GIÈRE (O. ✻),

Commandant le quatrième régiment d'artillerie à cheval.

ANTOINE FAURE-DE-GIÈRE, né à Lille, département du Nord, le 21 janvier 1769, dès l'âge de douze ans, suivit son père alors colonel du cinquième régiment d'artillerie à pied (ci-devant Strasbourg). Sous ses yeux il apprit la théorie de l'art militaire, et s'appliqua à remplir tous les devoirs d'un généreux guerrier qui aime la profession qu'il a embrassée, et se plaît au milieu des braves armés pour la défense de la patrie. Les ancêtres du jeune Faure-de-Gière avoient servi dans l'arme de l'artillerie, et l'unique ambition de son père fut de le placer dans cette arme, dont il lui avoit donné les premières leçons. Bientôt le maître, satisfait des progrès de son disciple, le trouva digne d'entrer dans ce corps illustre, qui exige des officiers qui le composent, une instruction réelle et solide.

Passé aux écoles de Metz, il fut reçu élève sous-lieutenant d'artillerie le premier septembre 1783. Il avoit déjà acquis les connoissances d'un bon officier, lorsqu'à l'époque de la révolution

il fut fait capitaine le 6 février 1792. Dans ce grade, par sa fermeté, son amour pour la discipline et pour la justice, il sut guider le soldat, s'en faire aimer, craindre et respecter. Dans plusieurs circonstances épineuses, ceux qu'il commandoit furent tentés de manquer à leurs chefs; mais par une sage prévoyance et par des actes de prudence et de courage, il les ramena promptement dans le sentier de l'obéissance. Sa compagnie, connue sous le n°. 11, au quatrième régiment d'artillerie à pied, donna toujours l'exemple de la subordination. Aucun des braves canonniers qui la composent n'eurent jamais à se reprocher d'avoir manqué à leur capitaine.

Dans le plus fort de la terreur (ou règne de Robespierre), il étoit à Gap avec cinq compagnies de différens régimens d'artillerie. Un jour d'inspection, comme cela s'est toujours pratiqué, il ordonna une revue des sacs. La troupe étant logée chez les bourgeois, le rendez-vous fut fixé sur la grande place. A l'heure ordonnée, il est en marche; au moment où il arrivoit, l'adjudant vint d'un air effaré l'avertir que les soldats étoient bien sur la place, mais qu'ils étoient sans sacs, et qu'ils avoient tous refusé de les prendre. Le capitaine Faure, qui toujours avoit vu le soldat suivre ponctuellement ses ordres, fut fort étonné de cette insubordination; mais il continua sa

route, en songeant au parti qu'il devoit prendre; le plus sévère lui parut le seul qu'il put employer en ce moment pour l'exemple et le maintien de la discipline. Il est devant la troupe et lui reproche hautement sa désobéissance. Un soldat sort des rangs (il étoit de la compagnie du capitaine Faure), et veut faire quelques observations; aussitôt il le saisit au collet et le livre entre les mains d'un sous-officier, avec ordre de le conduire en prison. Le soldat se laisse conduire sans répliquer. « Eh bien! dit encore le capitaine, quel est celui d'entre vous qui prétend faire des observations? » Un second canonnier d'un autre régiment sort du rang; il le saisit de même et le fait conduire en prison. Il fait encore la même question; un troisième ose encore parler; le capitaine use de la même sévérité. Mais enfin toute la troupe étonnée garde le silence; il profite de cet instant favorable et leur intime l'ordre d'obéir: aussitôt il commande l'*arme au bras*, et charge le plus ancien capitaine de les faire conduire chacun dans leur logement, et de les assembler ensuite de nouveau sur-le-champ, chacun muni de son sac. Il resta sur la place pour y attendre l'effet de la mesure. Un quart-d'heure après, les cinq compagnies revinrent le sac sur le dos, et la revue du butin se fit dans le plus grand ordre.

Dans la même matinée, le canonnier de sa

compagnie lui écrivit pour s'excuser; il s'avouoit coupable, et subit, ainsi que ces deux autres camarades, quinze jours de prison; et depuis cette journée ce militaire ne cessa de donner l'exemple de la subordination. Le capitaine Faure en fut si content par la suite, qu'il le fit caporal, et quelque tems après sergent.

M. Faure-de-Gière fit en Italie les campagnes de l'an 5 et 6. Il fit ensuite partie de l'armée d'Egypte, et servit avec distinction. Il avoit assisté à la prise de Malthe, à celle d'Alexandrie, à la bataille de Chébreisse. Il fut nommé chef de bataillon sur le champ de bataille, par Bonaparte, alors général en chef de l'armée d'Egypte, à la bataille des Pyramides. A cette bataille il avoit, à son corps défendant, enlevé de vive force le sabre d'un chef des Mamelucks.

En se rendant d'Alexandrie au Caire, le jour même de cette bataille des Pyramides, l'armée fut harcelée toute la matinée par les Mamelucks et les Arabes réunis. Arrivé dans la plaine de Chébreisse, comme plus ancien capitaine et commandant le deuxième bataillon du quatrième régiment d'artillerie, il reçut l'ordre de s'emparer d'un monticule à côté d'un petit village, qu'un gros corps de Mamelucks sembloit vouloir occuper. En effet, cette cavalerie s'y rendoit au trot. On en étoit déjà assez près, lorsque les

Français doublèrent le pas, y montèrent à la course, et en prirent possession au moment que les Mamelucks en approchèrent du pied. La bonne contenance des premiers les oblige de rétrograder plus vîte qu'ils n'étoient venus.

Après la prise de la ville du Caire, il reçut l'ordre de se rendre à Salahieh, situé dans un désert et dernier village de l'Egypte, pour entrer en Asie. En s'y rendant, il s'éloigna du convoi et approcha d'un petit village. Un hussard qui étoit avec lui prit le galop en criant: *Venez, commandant, voilà les Arabes.* M. Faure-de-Gière tournoit le coin d'un mur, et apperçut à sa droite neuf hommes prêts à monter à cheval; aussitôt il saisit ses pistolets, et avec ce hussard qui étoit avec lui, il fond sur les ennemis qui prirent la fuite, à l'exception d'un seul qui, apparamment surpris d'une attaque aussi inattendue, n'avoit su quel parti prendre. M. Faure lui lâche un coup de pistolet, l'Arabe riposte par un coup de lance qui demeure sans effet, et s'échappe comme un éclair à travers de petites broussailles, où il ne jugea pas à propos de le suivre. Ces Arabes prenoient leur café, qu'ils abondonnèrent ainsi que cinq chevaux et toutes leurs lames.

M. Faure-de-Gière fit ensuite la campagne de Syrie comme commandant l'artillerie de la

division du général Bon. En cette qualité, il assista au siége et à la prise d'El-Arich et de Jaffa. Il étoit au siége de Saint-Jean-d'Acre.

La batterie de brèche construite à cinquante toises de la place étant hors de service par le feu des assiégés, il reçut l'ordre comme officier supérieur d'en tracer une dans une autre position, et à cinquante toises seulement de la place. Cette nuit-là il faisoit un clair de lune si brillant, qu'on y voyoit comme en plein jour. A dix heures du soir, heure propice pour ces sortes d'opérations, il se rendit sur le terrain, où il arriva avec un officier et quatre travailleurs. A peine avoient-ils donné les premiers coups de pioche, qu'ils furent entendus et aperçus par les sentinelles. On leur tira dessus; mais comme l'ordre portoit de tracer la batterie, le travail ne fut point interrompu. Le feu de la mousqueterie redouble, bientôt celui du canon de la place retentit; au même instant les bâtimens anglais qui se trouvoient sur le flanc gauche, tirent également sans trop savoir où, mais les boulets n'en passent pas moins au-dessus de la tête des travailleurs; malgré le clair de lune, et le feu de l'ennemi, l'opération fut terminée, M. Faure-de-Gière traça sa batterie dans toutes les dimensions; et pendant ce tems le feu fut si terrible, que toutes les

les troupes du camp prirent les rames, croyant que l'ennemi alloit faire une sortie générale. A son retour, cet officier rendit compte de sa commission au général en chef de l'artillerie: le feu avoit cessé, tout étoit rentré dans le calme. Il n'avoit eu personne de blessé.

Il étoit en Egypte, et se reposoit depuis six jours lorsqu'il lui fut ordonné de lever le *miri* dans les provinces de la rive gauche du Nil, ainsi que soixante chevaux et quarante chameaux pour le service de l'artillerie; il avoit avec lui quatre-vingts hommes d'infanterie, deux pièces de canon, servies par deux escouades du quatrième régiment d'artillerie à pied, commandée par M. Caston, à présent capitaine au même régiment, il eut le bonheur, sans aucune vexation dans le pays, de remplir sa mission avec succès et de la manière la plus honorable.

A la reprise de l'Egypte par Kléber, il commandoit l'artillerie d'une des divisions employée contre cette partie de l'armée Turque chassée dans les déserts. Il vint au Caire dont il fallut faire le siége qui dura deux mois. Ce fut à cette époque que, faisant la ronde de différentes batteries qui lui étoient confiées; il découvrit environ quatre cents Turcs envoyés sur le revers d'une montagne de sable, au-dessus de laquelle étoient un fort et deux batteries de canon, ne

doutant pas que leur intention ne fût de s'en emparer par surprise, à cause du grand bois de palmiers qui les empêchoit d'être vus. Sur-le-champ il rendit compte de sa découverte au général Regnier, sous les ordres duquel il servoit, et qui l'envoya de suite avec deux pièces de huit qu'il mit en batterie. Il en pointa une des deux, dont la mitraille donna au milieu des têtes à turban. Les Turcs n'osoient bouger, mais le second donnant aussi heureusement, on les vit se lever. Le feu des batteries placées sur les hauteurs les eut bientôt dispersés, et les fit rentrer dans la ville.

Le soir même on les surprit avec plus de succès ; on en fit un carnage horrible, et tout le quartier de la ville qui étoit de ce côté fut brûlé.

Après la seconde conquête de l'Egypte, M. Faure-de-Gière fut fait chef de brigade le 8 floréal an 8. Il se trouva au débarquement des Anglais comme commandant d'artillerie d'une division, et assista à la fameuse et meurtrière bataille du 30 ventôse an 8.

De retour en France, ce brave guerrier fut nommé colonel du quatrième régiment d'artillerie à cheval, à la tête duquel il est depuis

le premier pluviôse an 10. Nommé membre de la légion d'honneur le 20 frimaire an 12, il est officier de cette légion depuis le 26 prairial même année.

En ce moment le général de division Lacombe-Saint-Michel qui lui a donné toute sa confiance, vient de le nommer chef de l'état-major-général de l'artillerie de l'armée.

A. A. M. BRUILLAC (O. ✻),

Capitaine de vaisseau.

ALAIN-ADELAIDE MARIE BRUILLAC, capitaine de vaisseau, officier de la légion d'honneur, est né à Rennes, département d'Ile-et-Vilaine, le 22 janvier 1764, d'une famille noble.

Son goût pour la marine se manifesta dès l'enfance; en 1777 il s'embarqua en qualité de volontaire sur le vaisseau le *Roland*, commandé par M. Duplessis-Pascault. C'est sur ce vaisseau qu'il fit les premiers pas dans une carrière qu'il parcourut depuis avec distinction, et qu'il a suivie sans aucune interruption. En ce moment il compte près de vingt années de service actif à la mer, sans y comprendre les années de guerre.

En 1781 et 82 il servoit sur le vaisseau le *Souverain*, sous les ordres du commandeur de Glondères, l'un des plus intrépides officiers de l'ancienne marine, et participa aux sept combats que ce brave militaire livra aux Anglais dans ce court espace de tems, et dont il sortit toujours avec avantage.

En 1791 et 92 il étoit sur la frégate la *Pru-*

dente commandée par M. Villaret-Joyeuse, aujourd'hui capitaine général à la Martinique; il fit une campagne à St.-Domingue; on lui confia le commandement de deux petites goëlettes avec lesquelles il soutint deux combats contre les Nègres insurgés, les chassa du poste dont ils s'étoient emparés, et remplit cette mission d'une manière brillante, qui lui mérita les éloges de son chef et la reconnoissance des habitans de la colonie.

M. Bruillac étoit au combat des 12 et 13 prairial an 2. Si le vaisseau le *Trajan*, sur lequel il se trouvoit, prit peu de part à cette mémorable action, il est connu qu'il employa tout ce que l'éloquence a de plus énergique pour rappeler le capitaine à son devoir. Sa conduite dans cette circonstance, quoique peut-être contraire à la discipline militaire, qui veut que l'obéissance du subordonné envers son chef soit passive, fut justifiée par le jury qui destitua ce capitaine.

Dans l'an 4, M. Bruillac fut fait capitaine de frégate : c'est en cette qualité que dans l'an 5 il obtint le commandement de la frégate la *Charente*; il fit partie de l'expédition d'Irlande, dont les résultats ne furent pas heureux; mais cet officier y déploya beaucoup de talens, remplit à la lettre toutes ses instructions, rentra à

Brest en traversant l'armée anglaise qui bloquoit ce port, et parvint au mouillage par une nuit affreuse, sans autres secours que les connoissances qu'il avoit acquises dans ses fréquens voyages sur une côte semée d'écueils.

Peu après son retour à Brest, il reçut l'ordre de se rendre à Rochefort pour y prendre les déportés (victimes de la journée du 18 fructidor), et les transporter à Cayenne. Cette mission répugnoit à son cœur; mais l'honneur militaire qui dirigea toujours ses actions lui faisant un devoir d'obéir, il partit. Arrivé à l'île d'Aix, il embarqua deux cents de ces infortunés; et ce fut le premier germinal au 6 qu'il quitta cette rade pour suivre sa nouvelle destination. Dans la nuit même il eut connoissance de deux bâtimens qu'il évita; le 2 à la pointe du jour il apperçut trois grands bâtimens qui le chassèrent sous toutes voiles. M. Bruillac, par des manœuvres savantes, rallia la terre que l'ennemi cherchoit à lui couper; mais la marche de sa frégate étant inférieure à celle des vaisseaux chasseurs, il fut bientôt joint et forcé de combattre contre un vaisseau de soixante-quatorze, un vaisseau rasé, et une frégate portant du dix-huit, qui, pendant près de trois heures, le canonnèrent ensemble, le dégréèrent presque complétement, lui brisèrent ses canots,

ses mâts et son gouvernail, démontèrent plusieurs de ses canons, et criblèrent le corps de sa frégate, qui, pour comble d'infortune, fut entraîné par les courans, et échoua sur un haut fond qui se trouve à l'entrée de la rivière de Bordeaux. Dans cet état le capitaine Bruillac et son brave équipage continuèrent à diriger leur feu sur la division anglaise qui, rebutée d'une défense aussi opiniâtre, et craignant aussi d'échouer, cessa le combat et prit le large : (cette action eut lieu dans la nuit).

Au point du jour l'ennemi s'appercevant que la frégate la *Charente* étoit toujours échouée, revira de bord sur elle pour s'en emparer ; mais à une portée et demie de canon les trois vaisseaux échouèrent : la marée montante, la *Charente* fut à flot une demi-heure avant les Anglais, et entra triomphante dans la rivière de Bordeaux.

On a su depuis que cette division, aux ordres du comodore *Sir* hon Waren, composée du vaisseau le *Canada*, du vaisseau rasé le *Larson* et d'une frégate de quarante-quatre canons de dix-huit, avoit beaucoup souffert tant par le combat que dans son échouage. L'issue de cette action eut cet avantage, qu'elle rendit la navigation de ces parages libre pendant plus d'un mois, la

division ennemie ayant été forcée de rentrer dans ses ports pour s'y réparer.

M. Bruillac fut accueilli de la manière la plus flatteuse par les habitans et les autorités civiles et militaires de Bordeaux et de Rochefort; le vice-amiral Martin, préfet maritime, se plut à lui donner les plus grandes preuves de son estime et de sa satisfaction.

Le premier vendémiaire suivant, le nom du capitaine de la Charente fut proclamé par le président du Directoire exécutif, avec ceux des citoyens qui pendant l'année avoient bien mérité de la patrie, et son combat inscrit dans la notice des actions héroïques, etc. Le ministre de l'intérieur (François de Neufchâteau), en les lui adressant, s'exprimoit ainsi :

« C'est avec une véritable satisfaction que » je vous adresse les annales glorieuses dans » lesquelles votre mémorable action a été jus- » tement consignée ».

Peu de tems après le gouvernement le nomma capitaine de vaisseau; l'amiral Bruix qui l'aimoit et savoit apprécier ses talens, lui confia la conduite du vaisseau l'*Océan*, dans sa campagne de la méditéranée en l'an 7. M. Bruillac s'y fit remarquer par son activité et la justesse de ses manœuvres; de retour à Brest il con-

tinua à commander ce vaisseau. Amiral jusqu'à la fin de l'an 9, que le ministre l'envoya à Nantes pour y armer la frégate neuve la *Belle-Poule*, c'est sur cette frégate que M. Bruillac continue ses services dans l'Inde, sous les ordres du général Linois.

H. SAY (*mort*),

Chef de l'état-major du génie de l'armée d'Orient.

Mes pleurs sont pour les morts!... Barde à jamais célèbre, qui dans tes chants murmurois l'éloge du vaillant Morar, prête-moi ta harpe frémissante pour rappeller le héros qui n'est plus. Ossian, ce guerrier, l'objet de mes pleurs, étoit brave comme Morar; comme Morar il étoit jeune, et comme lui sa valeur, sa jeunesse, ses talens et ses vertus n'ont pu le dérober au glaive de la mort. Il s'est éteint comme aux premiers rayons du jour s'éteint l'astre des nuits. Sur sa tombe on a vu l'Arabe vagabond, l'intrépide Mameluck, le grave Osmanlis et le guerrier étranger sur ces rives lointaines, le Français, s'arrêter, s'attendrir et pleurer. Les braves aiment les braves, et leurs regrets sont pour eux l'hymne de l'éloge. Jeune Say, toi qui dans les champs de la Syrie as trouvé une mort glorieuse, reçois ici le tribut d'admiration dû à tes talens, à tes vertus, à ton courage. Nou! tu ne seras point tombé inapperçu au milieu des guerriers frappés du coup mortel au jour des combats. Si dans la

ville lointaine de Geysarié tes tristes dépouilles reposent sous un tombeau de gazon, ton souvenir s'échappe à travers les orages, franchit les déserts et l'espace immense des mers ; tes frères ont porté sur leur cœur ton nom et tes exploits ; dès ce moment l'immortalité t'appartient ; ombre plaintive, console-toi ! entends la voix d'un frère (1), qui a pris le doux engagement de transmettre aux siècles à venir ton éloge dicté par la tendre amitié et la douce fraternité !

Que pourrions-nous ajouter aux justes éloges d'un frère?... Harpe de la douleur, vous ne résonnerez point tristement sous nos doigts mal habiles. Nous n'emprunterons point au Barde ses sons mélodieux ou funèbres pour seconder nos foibles efforts. Jeune guerrier mort, ton frère seul sera ton panégyriste ; lui seul aura l'honneur de redire ton nom à la postérité. Nous ne serons point accusés d'une coupable indifférence : pour louer un héros qui n'est plus, un frère, un ami doivent avoir la préférence.

« Mon frère, dit le tribun Say, dut à son mérite personnel le rang qu'il obtint dans la société, et l'estime qu'il inspire à tous ceux dont il se vit en-

(1) J.-B. Say, membre du tribunat en l'an 8, auteur d'un ouvrage en deux volumes, ayant pour titre Traité d'économie politique, etc.

touré. Je veux dire qu'il ne fut jamais servi par les circonstances, par les recommandations, par la fortune. A l'époque où tout homme vraiment français sentit naître au fond de son cœur le nom de patrie, il crut déjà lui devoir les facultés de son existence. Quoiqu'il fût par son âge compris dans la réquisition militaire, la loi l'exemptoit : son zèle l'y replaça. « Il faut, disoit-il à son père, il faut, dans les circonstances où nous sommes, que chaque famille fournisse son tribut ; j'acquitte le nôtre ». Le suffrage de ses camarades le mit à la tête d'une compagnie.

Mais ses talens l'appeloient dans le corps du génie. Il avoit jusqu'alors cultivé les mathématiques seulement par goût, et sans lier aucun projet à cette étude. On annonce un examen pour le génie militaire, il s'y présente ; et telle étoit son aptitude, que sans préparation, n'ayant eu que deux jours pour s'informer de la nature des connoissances exigées, il est interrogé par le sévère Vandermonde, et il est admis d'emblée.

On l'envoie à l'école de Metz : bientôt il est le premier de cette école, et ne tarda pas à être employé. Il fait le blocus de Luxembourg. Appelé à Paris pour seconder des chefs éclairés, il travaille de concert avec eux à l'organisation de l'école polytechnique. Il remplaça dans cet établissement le général d'Arçon, qui y enseigna

l'art des fortifications; et le voilà dans une des premières écoles de l'Europe professeur d'un art dont il avoit commencé à apprendre les élémens depuis à peine dix-huit mois.

Devenu collègue des premiers génies de l'Europe, de Lagrange, de Monge, de Guyton-de-Morveau, de Berthollet et de plusieurs savans non moins célèbres, il ressentit vivement cet honneur. Personne n'étoit plus que lui en état d'apprécier leur mérite; leurs belles théories lui devinrent familières, et il ne se délassoit des travaux de son enseignement qu'en suivant les travaux de ces grands maîtres, en digérant leurs idées, en y joignant les siennes.

Aucune branche des sciences ne lui étoit étrangère, ou pour mieux m'exprimer il étoit varié dans toutes; en même tems qu'il sondoit les profondeurs de la *Stéréotomie* de Monge et des analyses de Lagrange, il développoit dans la *Décade Philosophique* un système complet de météorologie; il analysoit l'ouvrage de Laplace sur l'astronomie (1); il inséroit au même journal un article très-philosophique sur les examens publics (2); il enrichissoit les *Annales de Chimie* de la description d'un instrument de son

(1) Nos. 80, 82, 83 de l'an IV.

(2) Nos. 14 de l'an V.

invention, propre à mesurer le volume des corps sans les plonger dans aucun liquide (1), et il consignoit dans le journal de l'école polytechnique un mémoire étendu sur le défilement des fortifications, qui servira éternellement de guide à ceux qui professeront dorénavant cette science (2).

On seroit tenté de croire que, pour être arrivé si jeune aux sommités des hautes sciences, mon frère dut négliger toute autre espèce de connoissances: on se tromperoit. Il n'a jamais cessé de cultiver la littérature, la philosophie et les arts, et il s'y connoissoit. Il avoit fait le plan d'un ouvrage sur l'entendement humain, dont il a laissé un grand nombre de fragmens; et pour l'exécuter dignement, il avoit commencé par analyser Bayle et Condillac. Ces travaux l'avoient conduit, comme toutes les personnes qui se sont livrées à des études de ce genre, à des recherches fort étendues sur les langues, et il avoit jeté les fondemens d'une grammaire philoso-

(1) Annales de chimie, tom. 23, pag. 1.

(2) Le défilement sur cette partie de l'art des fortifications qui, quels que soient les accidens du terrain, dispose les ouvrages de manière à garantir ceux qui les défendent, de l'atteinte directe des balles et des boulets de ceux qui les attaquent.

phique, dont tous les principes me parurent au suprême degré ingénieux et profonds.

J'ai de lui un essai sur la théorie de l'harmonie et un autre essai sur les gouvernemens libres, et le degré d'obéissance qu'ils peuvent obtenir des peuples; ouvrage dans lequel il examine la constitution administrative, qu'il regarde comme plus importante pour le bonheur des nations que la constitution politique.

Les occupations d'un cerveau éminemment penseur ne l'empêchoient point de donner quelques instans à des essais de morale et de littérature légère. Son esprit étoit un instrument excellent, qu'il manioit avec habileté et qu'il pouvoit appliquer à tout. Il lisoit avec délices les bons poëtes, et il sondoit les mystères du style de Racine ou de Lafontaine avec la même facilité qu'il résolvoit une équation algébrique. Il a inséré dans la *Décade Philosophique* une allégorie pleine de grâces dans le genre des Troglodites de Montesquieu, et dont le but étoit de faire sentir la fâcheuse influence des préjugés sur le sort de l'espèce humaine.

Il a imprimé plusieurs morceaux du même genre dans ce journal; mais ce qu'il a fait de plus considérable pour cet ouvrage, ce sont les chapitres de la politique intérieure, depuis le mois de nivôse de l'an 4 jusqu'au mois de floréal

de l'an 5. Les lecteurs qui les ont suivis avant, pendant et depuis cette époque, conviennent que jamais ils n'ont porté l'empreinte d'un patriotisme plus éclairé, d'une philosophie plus douce, d'une sagacité plus fine. Mais ce qui les caractérise plus particulièrement, de même que tous les autres ouvrages, c'est la justesse d'esprit qu'ils décèlent constamment. Les faits qui ont suivi n'ont pas prouvé une seule fois qu'il eût mal jugé les évènemens, les hommes ou les choses.

Ces articles et les autres articles de sciences, de littérature, de philosophie qu'il fournissoit à la *Décade Philosophique*, offrent souvent de ces apperçus neufs, importans, qui prouvoient l'habitude de s'élever à des considérations générales, et de fixer toutes ses idées vers le but que doit se proposer tout écrivain : le bonheur des hommes et le perfectionnement de l'espèce.

Vers le milieu de l'an 5, Horace Say fut appelé pour aider le citoyen Catoire à jeter les bases d'une nouvelle organisation de l'école du génie. Revenu à Paris au bout de quelques mois, il demeura attaché au dépôt des fortifications.

C'est là qu'il connut Cafarelli Dufalga (voyez *Galerie Militaire*), dont l'imagination brûlante, dont l'instruction vaste, dont les intentions pures conquirent toute son estime. Ce général étoit

fait

fait pour apprécier mon frère, il se l'attacha sans retour. Pour qu'il se forme entre deux hommes une amitié solide, peut-être est-il nécessaire qu'avec une certaine pureté de mérite il se rencontre entre eux une certaine différence de caractères. Deux caractères semblables risquent de se heurter par les mêmes points; s'ils diffèrent, les aspérités de l'un se perdent dans les interstices de l'autre. La bouillante véracité de Cafarelli ne blessoit jamais le flegme d'Horace Say, et cédoit souvent aux efforts de sa persévérance.

L'expédition d'Égypte fut résolue. Cafarelli devoit commander l'arme du génie; c'est dire que son ami devoit être le chef de son état-major. Il fut son bras droit et avant le départ et après l'arrivée. Sur les pas du héros italique, ils surmontèrent ensemble les premières difficultés que leur opposèrent les sables de la Lybie. A l'attaque d'Alexandrie, mon frère monta un des premiers à l'assaut, et fut un des premiers qui pénétra dans le corps de la place. Bonaparte, en récompense de cette action, l'éleva sur-le-champ au grade de chef de bataillon du génie.

Il suivit le gros de l'armée, et prit part aux affaires qui ouvrirent aux Français les portes du Caire. En thermidor suivant, il fit partie du corps d'armée qui chassa vers la Syrie le bey commandant (Ibrahim), le pacha ainsi que le

reste des Mameluks, et il construisit la forteresse de Salahieh pour défendre la frontière de l'Egypte du côté de la Syrie.

Pendant qu'il étoit occupé à ces travaux, les savans et les artistes de l'expédition formoient au centre cet institut d'Egypte, dont plusieurs mémoires parvinrent à l'institut de France. Mon frère étoit absent; mais on savoit qu'il étoit propre aux occupations bienfaisantes de la paix, bien plus qu'aux tristes exploits de la guerre; il ne fut point oublié, et cette estimable société voulut le compter au nombre de ses membres. Lorsqu'il fut de retour au Caire, il paya son tribut à l'institut en s'occupant de plusieurs objets d'utilité publique, et en faisant plusieurs mémoires qui avoient pour but d'améliorer le sort de la nouvelle colonie.

Lorsqu'une partie de l'armée partit pour la Syrie, l'élite du corps du génie fut de l'expédition; Horace Say y suivit Dufalga. Les dangers, les fatigues que les Français éprouvèrent sont inexprimables. Hélas! mon pauvre frère ne devoit pas y résister... Il eut le bras droit emporté sous les murs de la ville d'Acre; l'amputation fut faite, et déjà les suites de l'opération donnoient les plus belles espérances; il auroit résisté à ce coup-là, mais il étoit réservé à en recevoir un autre encore plus sensible. Son chef et son

ami, le malheureux Dufalga, meurt; et c'est dans le délire du chagrin que lui cause cette perte, précédée de plusieurs autres, que la retraite est résolue. Mon frère est transporté sur une litière à Quaysarié, où l'on fit quelque séjour; mais dès le lendemain... il n'étoit plus. Long-tems il vivra dans le souvenir de ses camarades, de ses amis; de ses parens dont il étoit adoré, de sa jeune épouse (1), d'un frère, le plus ancien, le meilleur de ses amis, qui ne peut tracer cette ligne sans l'inonder de ses larmes ».

(1) Quatre mois avant de s'embarquer pour l'Egypte, il avoit épousé la fille du docteur de Laroche, connu par plusieurs excellens écrits sur la médecine.

J. BARTHOLET, (*)

Capitaine au cinquième régiment de hussards, aide de camp du général Leval.

Né à Schlettenbach, département du Bas-Rhin, le 19 février 1769, Joseph Bartholet avoit pris du service avant la révolution. Le 14 juin 1786 il étoit entré au cinquième régiment de hussards ci-devant Lauzun, et obtint successivement par sa bonne conduite les grades de brigadier, maréchal-des logis et maréchal-des-logis en chef.

Avec son régiment le jeune Bartholet fit la campagne de 1792. Il se trouva à la bataille de Jemmapes et à tous les combats qui eurent lieu sous les ordres de Dumourier pour la conquête de la Belgique.

Passé à l'armée du Nord en 1793, il étoit à la bataille du 8 mai, où le général en chef Dampierre fut tué; à celle d'Houscotte, au déblocus de Maubeuge où il fut fait sous-lieutenant, d'après la demande de son colonel Lagrange qui commandoit le cinquième de chasseurs.

Le sous-lieutenant Bartholet fut du nombre des guerriers qui étoient au siége de Nimégue,

au passage du Wahl, et à la conquête de la Hollande sous les ordres du général en chef Pichegru.

Le 23 prairial an 3, il fut nommé lieutenant par le choix des officiers du corps.

En l'an 5, il quitta son régiment pour servir auprès du général de brigade Salm. Cette même année le 2 floréal à l'affaire qui eut lieu en avant Giessen sur la Lahn, à la tête de vingt cinq cavaliers, il prit trois pièces de canon, et fit quatre cent cinquante prisonniers. Dans l'action il eut un cheval tué sous lui, sa bonne conduite lui mérita les éloges du général en chef Hoche, ainsi que ceux du général auprès duquel il servoit.

Au commencement de l'an 6, le lieutenant Bartholet rejoignit son régiment où il resta jusqu'à l'an 7, époque à laquelle le général de division Lêval le nomma son aide de camp.

A côté de son général, il se trouva aux affaires d'Ostrach, de Liebtingen, ainsi qu'au siége de Philisbourg.

Le 12 frimaire an 8, cet officier fut promu au grade de capitaine.

Le capitaine Bartholet, qui a fait toutes les campagnes de la dernière guerre jusqu'à l'an 9, fut nommé membre de la légion d'honneur

sur la présentation de son général, et d'après les certificats honorables qu'il a obtenus des officiers sous les ordres desquels il a servi avec distinction.

Il continue de remplir les fonctions d'aide de camp du général de division Leval, commandant aujourd'hui la cinquième divison militaire.

J. J. ESCHENBRENNER (*),

Chef de bataillon au quatorzième régiment d'infanterie légère.

Ne à Franschviller, département du Bas-Rhin, le 24 février 1765, Jean-Jacques Eschenbrenner prit du service comme soldat au soixante-deuxième régiment d'infanterie le 4 octobre 1782, fut fait caporal le 22 juin 1789, et fourrier au même corps le 8 avril 1791.

Il fit les campagnes de 1792 et 1793, et s'étoit distingué d'une manière toute particulière sous les ordres du général en chef Landremont les 21 et 22 juillet.

Dans la première journée, M. Eschenbrenner commandoit le deuxième régiment des grenadiers réunis, et prit à l'assaut la redoute Ste.-Anne sur la montagne du même nom. Cette redoute étoit rigoureusement défendue par seize pièces de canon, et deux régimens d'infanterie autrichiens.

Le 22, avec deux compagnies de grenadiers sous ses ordres, il enleva des retranchemens défendus par deux régimens autrichiens sur la

montagne dite Ptétersberg, à quatre lieues de Landau.

Avec quatre compagnies de grenadiers et huit pièces d'artillerie, il se défendit dans la redoute en avant de Veissembourg, protégea la retraite de l'armée à la prise des lignes, et lui donna le tems de se retirer en ordre; il sauva l'artillerie et les pièces complettes de cette redoute; l'adjudant-général Denon fut témoin oculaire de cette action.

Quelques jours après il sauva une grande partie des premier et deuxième régimens confiés à ses soins par le vœu unanime du corps des officiers, en culbutant les trois colonnes de l'armée combinée qui les avoient coupés de l'armée française. Ce fait peut être attesté par les généraux Combetz et Fruhensholtz.

M. Eschenbrenner qui, le 2 fructidor an 2, avoit été nommé chef de bataillon, le 4 du même mois, passa dans ce grade à la cent cinquante-deuxième demi-brigade. Employé aux armées pendant les années 2, 3, 4, il assista aux combats de Mayence, de Cassel, de Stromberg sur le Huntzdruk, de Creustznach, et généralement à toutes les affaires des avant-postes de l'armée du Rhin jusqu'à la fin de l'an 7.

Le premier prairial an 7, cet officier fut fait chef de bataillon à la suite de la quatorzième

légère, servit à l'armée du Rhin, fit les campagnes de l'an 7, 8 et 9, et se trouva aux combats de Hohenlinden et de Lauffen.

Le 20 vendémiaire an 9, M. Eschenbrenner fut fait chef de bataillon en pied à la quatorzième légère, et nommé chef du troisième bataillon par arrêté de S. M. l'Empereur, le 23 frimaire an 12.

P. A. C. FISCHER (*),

Chef du troisième bataillon du douzième régiment d'infanterie de ligne.

Le 19 octobre 1755, Pierre-Alexandre-Chrétien Fischer naquit à Watrouville, département de la Meuse. En 1773 il étoit entré en qualité d'enseigne au régiment ci-devant Bar-le-Duc, et fut réformé en 1774. La même année il entra dans la gendarmerie qu'il quitta en 1776, qu'il fut nommé lieutenant à la suite de la cavalerie. Au mois de juillet de la même année il donna sa démission, et resta quelques années hors du service.

En 1790 il étoit à la malheureuse affaire de Nancy, où il reçut quatre coups de feu ; et la bravoure dont il donna des preuves dans cette journée, lui mérita une pension de deux cents francs que l'assemblée nationale lui accorda par decrets des 4 et 7 juin 1791.

Dès que la guerre eut été déclarée, il vint se placer au milieu des soldats français qui se disputoient l'honneur de servir la patrie. Le premier décembre 1791, il fut nommé capitaine au dix-septième régiment, ci-devant Auvergne, fut

fait lieutenant-colonel au soixante-dix-septième régiment ci-devant Lamarck, le 28 février 1793, et passa dans le même grade au dixième régiment d'infanterie légère, ci-devant Gevaudan, le 14 février de la même année.

En l'an 2 le 20 messidor, par l'effet de l'embrigadement il entra en la même qualité dans la quatorzième demi-brigade, et par l'effet d'un second embrigadement il étoit passé le premier frimaire an 5 dans la quatre-vingt sixième demi-brigade.

Il avoit servi aux armées du Nord, de l'Océan, des Alpes, d'Italie, d'Observation, du Midi.

En l'an 6, M. Fischer étoit passé en Corse où il se distingua dans les principales affaires qui eurent lieu contre les rebelles. Les troupes françaises étoient commandées par le général en chef Vaubois, qui lui ordonna, le 10 ventôse an 6, de marcher à la tête de dix-huit cents hommes contre les révoltés rassemblés dans la province de Nebio; le général en chef commandoit une autre colonne composée du même nombre d'hommes, placée à sa gauche et éloignée de six lieues. Il fut attaquer ces rassemblemens dans la province de Casinca.

Dans ce pays, de petites colonnes font des armées; M. Fischer battit et défit les rebelles au village de Linto, à celui de Canavaggia, au

Ponté-Novo. Quoique sa troupe fût extrêmement fatiguée de combats et de marches forcées, il fut attaquer le reste des rebelles à Mézozalia, province de Rostino; il les en chassa et fit beaucoup de prisonniers: plusieurs des rebelles furent tués ou blessés.

Le lendemain de cette dernière expédition il parvint à débloquer Corté, capitale de la Corse, cernée par les rebelles depuis plus de trois mois.

La marche rapide de sa colonne et de celle du général en chef Vaubois, leurs bonnes dispositions et le courage des soldats contribuèrent aux succès rapides de la petite armée française, qui dans l'espace de six jours soumit tous les rassemblemens de rebelles qui s'étoient formés dans le département du Golo.

La bonne conduite de M. Fischer, en guidant cette colonne contre les rebelles, lui mérita un sabre d'honneur qui lui fut conféré par arrêté du Directoire exécutif de France, le 12 germinal an 6.

Le 11 prairial an 11, le corps qu'il commandoit ayant été incorporé, et le troisième bataillon de la 86e. ayant été créé par arrêté du premier Consul du 27 frimaire de la même année, il fut continué dans le grade dont il remplit aujourd'hui les fonctions, dans le douzième régiment. Il est membre de la légion d'honneur depuis le 26 prairial an 12.

N. CHARNOTET (O. ✱),

Colonel du vingt-septième régiment d'infanterie légère.

Le 17 septembre 1761, N.... Charnotet naquit à Autruy, département de Haute-Saône. Pendant l'espace de huit années il servit dans le régiment de Bourbon dragon, où il étoit entré en qualité de soldat le 25 février 1779, jusqu'au 25 février 1787. C'est dans ce corps où il fit ses premières armes, et se forma à l'école des braves.

Lorsque la révolution eut rassemblé sous le drapeau tricolor les soldats de la patrie, M. Charnotet fut fait capitaine le 30 septembre 1791, chef de bataillon le 2 pluviôse an 3, et chef de brigade le 23 nivôse an 8.

Cet officier, qui a fait avec distinction toutes les neuf campagnes de la liberté, fut nommé colonel au vingt-septième régiment d'infanterie légère, par arrêté de S. M. l'Empereur Napoléon, le 12 vendémiaire an 12.

Il a servi à l'armée d'Hanôvre pendant les années 12 et 13; il est officier de la légion d'honneur.

G. M. AYRAL-BONNEVILLE (✻),

Major au vingt-deuxième régiment d'infanterie de ligne.

Fils du ci-devant seigneur de Sérignac, neveu et cousin de plusieurs anciens capitaines et officiers au service de l'ancienne monarchie, Guillaume-Marie Ayral-Bonneville né à Sérignac, arrondissement de Castel-Sarrasin, département de la Haute Garonne, avoit reçu une excellente éducation. Pour en développer tous les avantages, il lui falloit des circonstances favorables; nous le verrons les saisir avec empressement, et prouver que ses études lui avoient bien servi pour tenir à-la-fois avec succès la plume et l'épée, combattre au champ d'honneur et s'exprimer en citoyen vertueux.

Entraîné par l'amour de la gloire, le 17 novembre 1787 M. Ayral-Bonneville prit du service en qualité de soldat au régiment du Maine, alors vingt-neuvième d'infanterie, et fit la campagne dans l'île de Corse de 1787 à 1789. De retour en France, il obtint son congé comme noble le 20 janvier 1789.

La tourmente révolutionnaire agitoit alors

le vaisseau de l'état, et le Français attentif s'attendoit à de grands évènemens; ils vinrent affliger la patrie. On vit alors les Français divisés, voler les uns aux frontières pour la défendre, les autres l'abandonner et passer comme transfuges sur une terre étrangère. Malgré l'exemple de ses oncles et cousins, et son attachement pour la constitution monarchique, M. Ayral-Bonneville voulut rester dans sa patrie afin de défendre au moins l'intégrité de son territoire.

Estimé de ses concitoyens, il fut par eux nommé colonnel de la garde nationale, dans le lieu même où son père avoit été seigneur; il se fit chérir et mérita d'être nommé par eux capitaine de la première compagnie des volontaires le 7 mars 1792.

Avant son départ pour la France, M. Ayral-Bonneville eut le bonheur d'être utile à son pays. Lors de la révolte de l'ex marquis de Bésignan, il fut chargé avec cinq à six mille hommes, confiés à son commandement, de s'emparer d'un fort où s'étoit enfermé le chef des révoltés. Au bout de huit jours de tranchée ouverte le fort se rendit, c'étoit le 29 août 1792.

Quelque tems après il sauva la vie au général d'Albignac, que les habitans de Carpentras vouloient pendre comme prétendu aristocrate. Il

conserva les jours de madame de Bésignan en la déguisant en volontaire, et partagea sa bourse avec elle, par l'intermédiaire de M. d'Arquier, maintenant capitaine des grenadiers de la garde impériale.

A la tête de sa compagnie, M. Bonneville étoit passé à l'armée des Alpes où il fit les campagnes de 1792 et 1793, fut employé au siége de Toulon, et envoyé quelque tems après à l'armée des Pyrénées-Orientales où il servit pendant les années 2, 3 et 4.

Le 29 août, le capitaine Ayral-Bonneville fut blessé à la main droite d'un coup de feu, et eut un cheval tué sous lui à l'affaire de Mont-Louis sur la route du camp à Puicerda.

Le 28 nivôse an 3, un des bataillons du département du Mont-Blanc, un autre de grenadiers, et quelques autres bataillons avec dix compagnies de canoniers faisoient les blocus et siége du Bouton-de-Rose (dit fort de la Trinité). M. Ayral-Bonneville qui, le 21 brumaire an 2, avoit été fait chef du sixième bataillon de la Montagne (Aude et Arriège), et le 15 nivôse suivant avoit été nommé capitaine commandant les canoniers du quatrième bataillon de la Haute-Garonne, se trouvoit en cette qualité employé à la colonne, dirigeoit seize bouches à feu de la division d'artillerie sous les ordres du général de

de brigade Victor. Au bout de onze jours, le Bouton-de-Rose céda aux coups redoublés de l'artillerie que commandoit M. Ayral-Bonneville. Le général Victor, pour lui témoigner sa satisfaction, lui confia la garde de la garnison et celle des chefs des divers magasins de comestibles et de munitions. Cet officier, le 3 pluviôse, avoit été blessé par l'explosion d'une bombe à côté d'un magasin à poudre à la prise du fort près Rose.

En l'an 4, il étoit passé à l'armée d'Italie. Le 17 thermidor ayant appris que ses canoniers devoient être licenciés, il donna sa démission. Mais ayant en vain sollicité de l'emploi dans la ligne et dans son grade, et ne pouvant rester dans l'oisiveté, lorsque ses frères d'armes ceuilloient tous les jours de nouveaux lauriers, le 29 ventôse an 7, il vint se placer en qualité de soldat au quatrième régiment de ligne, et fut employé à l'armée d'Angleterre avec ses anciens camarades; le 12 thermidor, il fut fait chef de bataillon par ordre du ministre de la guerre.

Le 25 ventôse an 8, le maréchal Lefebvre alors commandant à Paris, satisfait de la bonne tenue et de l'ordre régnant dans le deuxième bataillon auxiliaire du département de la Haute-Garonne, commandé par M. Ayral Bonneville,

instruit en même tems que cet officier avoit fait quinze à vingt mille francs de sacrifices pécuniaires et personnels pour habiller sa troupe, ordonna que ce bataillon seroit incorporé dans la quatorzième demi-brigade de ligne, et que son chef y seroit mis en pied sur-le-champ; ce qui fut effectué le 12 floréal an 8.

Envoyé avec son corps à l'armée des Grisons et d'Italie, le chef de bataillon Ayral-Bonneville fut désigné pour commander le troisième bataillon. Placé à l'armée de Réserve, devenue armée des Grisons, dans la division du général Rey, le 20 brumaire an 9, il fut détaché de la demi-brigade avec son bataillon, pour aller reprendre aux Autrichiens les villages de Zuts, Seams et autres, dans lesquels plusieurs compagnies de la dix-huitième et les hussards dits de Bonaparte avoient été faits prisonniers quelques jours avant son départ pour la vallée de l'Engaddine. Avec son seul bataillon, il reprit les villages; en huit jours repoussa les Autrichiens jusqu'à Zerneth, et céda les postes qu'il avoit conquis sous les ordres du général Devrigni, au quarante-cinquième régiment de ligne, arrivé six à sept jours après son bataillon. Par suite de son zèle extrême, et pendant qu'il remplissoit les ordres qui lui avoient été donnés, il fit une chûte de dessus son traîneau dans le lac de Séglio, d'où

il fut retiré au moyen d'un cordage, qu'il dut aux soins et au dévouement du capitaine Fautré, du quatorzième de ligne.

Pendant les années 10 et 11, cet officier, dans son grade, servit aux vingtième et vingt-cinquième divisions militaires.

C'est en l'an 10 que ce guerrier renouvela la déclaration qu'il avoit faite en l'an 8, au sein d'une ville agitée par les deux genres d'exagérations (1), que Bonaparte, heureusement revenu d'Egypte, changeroit en mieux la face des choses et rétabliroit l'unité du gouvernement. Et c'est au moment que la France reconnoissante étoit consultée sur le consulat à vie, que M. Ayral-Bonneville émit son vœu pour la fondation de l'empire. Ce vœu étoit ainsi conçu :

Mon opinion sur la récompense due à BONAPARTE.

« On propose au peuple français de nommer Bonaparte consul à vie.

» A-t-on bien mesuré la grandeur des services qu'il nous a rendus, et cette récompense est-elle suffisante ?

» L'intérêt de tous les Français n'est-il pas de prévenir le retour des déchiremens révolution-

(1) Toulouse.

naires, d'écraser à jamais l'anarchie, et d'éviter pour l'avenir les intrigues des factieux qu'agitent les réélections.

» Lorsqu'un état sans constitution n'est gouverné que par le caprice de ses rois, l'hérédité peut être dangereuse.

» Mais lorsqu'un gouvernement également sage et fort est organisé; lorsqu'un homme aussi rare qu'étonnant le fait respecter et chérir; lorsque le monde entier reconnoît unanimement ses droits à la souveraine puissance, l'hérédité n'est-elle point nécessaire, et la reconnoissance des Français ne doit-elle pas la fixer dans la famille de son héros?

» La Gaule enfin, recouvrant ses anciennes limites, n'est-elle point assez vaste pour s'honorer du nom d'Empire, et peut-elle trouver dans les pages de l'histoire un empereur assez magnanime pour le comparer au Titus qui la gouverne?

» Je soumets ces questions à mes compatriotes. Elles m'amènent à exprimer mon vœu. *Je desire que le peuple français proclame Napoléon Bonaparte, premier empereur des Gaules, et fixe dans sa famille le pouvoir héréditaire en rétablissant la loi salique* ».

A Paris, ce 22 floréal an 10.

BONNEVILLE-AYRAL, *chef de bataillon de la quatorzième de ligne.*

Cette opinion ayant été imprimée le même soir, il en adressa quelques exemplaires au premier Consul, auquel il écrivit la lettre suivante :

Paris, ce 22 floréal an 10.

GÉNÉRAL CONSUL,

« Le peuple français vous doit une récompense éclatante, et je suis sans doute son organe en exprimant le vœu que j'ai l'honneur de vous transmettre.

» Il me fut également inspiré par mon attachement particulier pour votre personne, et par le desir de voir ma patrie heureuse après tant d'orages.

» Si j'ai tort d'oser l'exprimer, général Consul, mes intentions sont pures; et sous un gouvernement aussi sage que le vôtre, les opinions seront toujours libres ».

M. Ayral-Bonneville adressa plusieurs exemplaires de ce vœu aux fonctionnaires publics, aux préfets des départemens, aux journalistes de Paris...

La police toujours vigilante fit saisir quelques exemplaires de ce petit écrit; elle manda M. Ayral-Bonneville, et après l'avoir interrogé le lendemain, le chef de la première division de la

préfecture de police vint lui annoncer qu'il étoit libre, sans lui dicter aucune condition ; et il reçut en même tems une prolongation de congé du ministre de la guerre.

Il parut quelques jours après cet évènement un petit écrit ayant pour titre : *Sur l'opinion du militaire en faveur de l'Empire*, dans lequel M. Ayral-Bonneville n'étoit point ménagé. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs de faire connoître sa réponse.

« On a trouvé surprenant qu'un patriote, après avoir combattu pour la République, eût émis son vœu pour provoquer la fondation d'un empire.

» On s'étonne qu'il préfère à la liberté prétendue dont les Français ont joui pendant dix ans, les chaînes prétendues qui nous écrasent depuis le 18 brumaire an 8.

» On blâme son enthousiasme pour le héros qui sut vaincre à-la-fois des ennemis triomphans et des factieux destructeurs.

» On condamne le vœu bien prononcé qu'il manifeste, de voir demeurer à la tête du gouvernement la postérité du plus brave, du plus politique et du plus sage des hommes.

» On ne veut pas convenir que le système héréditaire sera la sauve-garde d'une constitution faite pour des hommes égaux et libres, et que

les réélections périodiques ne peuvent qu'agiter, diviser et détruire.

» Tant d'inculpations me déterminent à déclarer ce que l'on doit penser du vrai patriotisme.

» Aimer son pays et ses concitoyens par-dessus toutes choses;

» Sacrifier en leur faveur, au besoin, sa fortune et son existence;

» Embrasser tous les moyens vraiment avantageux pour établir leur félicité;

» Détester et combattre toutes les opinions qui leur sont nuisibles;

» Envisager dans la guerre le plus grand de tous les fléaux; l'éviter s'il se peut, sans compromettre les intérêts de sa patrie;

» En adoucir les rigueurs lorsqu'elle est inévitable, en arrêtant l'effusion du sang humain;

» La terminer le plutôt possible par des traités justes, modérés et convenables aux parties belligérantes;

» Adopter le gouvernement le plus stable, parce qu'il convient aux peuples paisibles, et que le bonheur est dans la paix;

» Fermer la porte à l'intrigue, mère des factions et de l'anarchie;

» Respecter le premier magistrat, quelle que soit la dénomination qu'on lui donne, la plus

imposante étant la plus propre à réprimer les instigateurs du désordre ;

» Préférer ses choix à ceux d'une légère fraction de gouvernés, ordinairement inconséquente ou dupe de l'ambition ;

» Honorer les hommes en place ; ne les jamais inculper sans l'intime conviction de leur crime, et confier au chef de l'état le soin de les faire juger s'ils prévariquent ;

» Laisser la plus grande latitude à la liberté des consciences, et ne proscrire aucun des cultes qui prêchent la saine morale :

» Voilà, suivant moi, le vrai, le pur, le seul patriotisme, et ce patriotisme fut, est et sera toujours le mien ».

Mézières, 16 prairial an 10.

B. A.

Cet officier, de retour à son corps, continua d'être employé dans son grade à la vingt-cinquième division militaire.

En l'an 12, il étoit passé à l'armée des Côtes de l'Océan, et fut fait, le 30 frimaire de la même année, par arrêté de S. M. l'Empereur, major au vingt-deuxième régiment d'infanterie de ligne, et membre de la légion d'honneur le 3 germinal.

C'est alors que cet officier livra de nouveau son

vœu à l'impression, avec toutes les pièces qui pouvoient le justifier, et que les circonstances l'avoient forcé d'y ajouter. Il en a formé un petit ouvrage de 61 pages d'impression, ayant pour titre : *Des quinze ans d'interrègne, et de la Fondation de l'Empire en France ;* par M. Ayral (Bonneville), major du vingt-deuxième régiment d'infanterie de ligne, membre de la légion d'honneur (1).

Il avoit eu la douce satisfaction d'entendre la portion du régiment sous ses ordres, et ses anciens camarades du quatrième régiment à Boulogne, exprimer un vœu semblable au sien. Lorsque le sénatus-consulte du 28 floréal y fut proclamé, il avoit demandé au prince Joseph, colonel de ce corps, de prêter avec les compagnons de ses premières armes le serment d'obéissance aux constitutions de l'état et de fidélité à son auguste frère; ce qui lui fut accordé. Nous terminerons la notice de cet officier, en citant la conclusion de son ouvrage.

« Heureux habitans de l'Empire français, félicitez-vous d'arriver au port après quinze ans d'orages! Ne parlez à vos enfans de la tourmente

(1) A Lille, de l'imprimerie de C. L. de Boubers, rue Nationale, l'an 3— 1804, an premier de l'Empire français.

révolutionnaire que pour leur apprendre à détester les crimes qu'elle a produits. Enseignez-leur que la sagesse exige de respecter le gouvernement établi, et de combattre pour sa défense. Dites-leur que le plus grand des forfaits est la sédition, parce qu'elle tend à faire couler le sang des citoyens pour établir des changemens toujours dangereux, ordinairement fondés sur des préventions erronnées; et que la postérité, profitant de nos fautes, se pénètre bien que l'amour de ses souverains et l'obéissance aux lois dont ils sont les dépositaires et les organes, est la première de toutes les vertus.

L. C. G. MAIGNET (*),

Chef d'escadron au cinquième régiment de hussards.

Né à Gacé, département de l'Orne, le 3 septembre 1768, Louis-Charles Grégoire Maignet prit du service à l'époque de la révolution; et le 23 septembre 1791 il fut fait lieutenant au premier bataillon de la Sarthe, capitaine le 7 juillet 1792, et sous-lieutenant le 23 avril 1793 au premier régiment de hussards.

Il fut envoyé à l'armée du Nord, et se trouva à l'affaire de Grandpré, à celle du 20 septembre 1792 où il reçut un coup de sabre à la jambe droite, au siége de Namur, à celui de Maëstrich, à la retraite d'Aix-la-Chapelle, aux combats qui eurent lieu devant St.-Omer près Valenciennes.

Il étoit passé à l'armée des Alpes en l'an 3; le premier germinal il fut adjoint à l'adjudant-général Renaud, et le 15 vendémiaire an 4 à l'adjudant général Rouyer. Il s'étoit trouvé au combat au col de Tende, en avant de Nice.

Le 14 germinal an 4, M. Maignet fut fait lieutenant-capitaine le 14 vendémiaire an 6, et

le 10 brumaire de la même année adjoint à l'adjudant-général Guibal. Le 8 prairial il fut nommé capitaine instructeur à l'école d'équitation à Versailles.

En l'an 7 le 27 vendémiaire, il fut fait aide-de-camp du général Jourdan, à l'armée du Danube. Il se trouva aux combats des 1er., 2, 4 et 5 germinal; il servit ensuite à l'armée du Rhin; il étoit au combat du 7 fructidor, en avant de Bâle entre Katterberg et Hulhem; le 9 fructidor, dans une reconnoissance, il reçut de l'ennemi sept coups de sabre, dont un porta sur l'articulation de l'épaule gauche, un sur le bras du même côté, et cinq sur différentes parties du corps qui lui ont occasionné de fortes contusions.

M. Maignet avoit été fait chef d'escadron le 27 pluviôse an 7, et le 13 floréal de la même année, titulaire au cinquième régiment de hussards, où il est actuellement en activité. Cet officier est membre de la légion d'honneur depuis le 26 prairial an 12.

G. SAUNIER (*mort*),

Capitaine de vaisseau de première classe.

En jetant les yeux sur l'histoire de la marine française, on a toujours remarqué avec intérêt que c'est dans les villes commerçantes que sont nés presque tous les héros de la mer. Dieppe fut le berceau des Jacques Sure, des deux Duquesne, et de ces premiers navigateurs français qui furent l'honneur de notre marine, et portèrent la gloire du nom français dans l'Afrique et dans les deux Amériques. Marseille long-tems domina les mers par le courage de ses marins, le zèle de ses matelots et le talent de ses pilotes. Saint-Malo fut la patrie des Dugay-Trouin, des Belle-Isle-Papin, des Lajaille, des Dessaudrais, Dufresne et de tant d'illustres marins qui, tous sur le sein des mers, firent les fonctions de la marine royale et de la marine marchande. Dunkerque vit naître Jean-Bart. Le brave Saunier qui nous occupe en ce moment étoit né à Toulon le 10 octobre 1769, de parens honnêtes, et qui joignirent à l'aisance la simplicité des mœurs.

Entraîné par une impulsion secrète vers ce fier élément, qui ne veut que des braves déjà

tout formés, il n'envia dès son enfance que les fatigues et les périls que les marins essuient dans leurs courses; les rives de la Méditerranée furent les premiers témoins de ses essais. Sur le sein de cette mer souvent agitée, il guidoit de foibles canots, apprenoit à lire dans les cieux; déjà il se formoit à l'école de l'expérience.

Pour réussir avec plus de succès, le jeune Saunier entra dans la marine marchande : des voyages de long cours et des études constantes lui méritèrent les premiers grades, et lui donnèrent les premières notions de ces connoissances multipliées qui font le vrai marin (1).

Lorsque Toulon, victime des discordes civiles, étoit au pouvoir des Anglais, M. Saunier étoit enseigne sur la frégate *la Junon*, réfugiée dans le port de Marseille : lorsque la victoire eut de nouveau placé Toulon au pouvoir des Français,

---

(1) On lit dans un éloge de Jean-Bart : « La science pratique... exige des connoissances multipliées qui demandent une étude opiniâtre et le secours de l'expérience. Un marin est un cosmopolite qui doit connoître les routes qui conduisent dans toutes les contrées du globe, la constitution pratique de chaque peuple, sa force et sa foiblesse, sa manière de combattre, la forme de ses navires, les relations commerçantes, les rades qui offrent un abri, les rivages qui sont hérissés d'écueils, les ressources qu'offre dans ses productions le pays où l'on aborde; il doit encore

le jeune enseigne, à la vue des débris encore fumans de cette cité malheureuse, jura de chercher sur toutes les mers le féroce Anglais et de le punir.

Chef d'une expédition aux isles d'Hières, il trompa les croisières anglaises, et remplit avec une heureuse intrépidité cette mission difficile.

Quelques jours après la reddition de Toulon, M. Saunier étoit embarqué avec huit hommes sur un frêle canot : il cherchoit la gloire et les dangers ; à deux lieues en mer il s'avance pour reconnoître un brick. Il conçoit tout-à-coup l'audacieux projet d'enlever ce bâtiment, d'une force inconnue, de nuit et sans armes. M. Pourquier, sous-lieutenant, officier de marine aussi brave qu'utile à la navigation, et qui fut pilote de l'immortel Suffrin dans la campagne de l'Inde, veut

---

étudier les caprices des vents qui bouleversent les différentes mers; enfin le globe et ses habitans doivent lui être aussi connus que ses foyers et ses concitoyens. Celui qui est appelé au commandement des marins, doit apprendre à connoître les hommes pour ne pas se méprendre dans le choix de ses agens. Pour bien remplir ses devoirs, il doit être pilote, ingénieur, canonnier; et sans prendre la hache, il doit être constructeur ». Pour être marin, il faut une ame forte, une santé robuste, un cœur guidé par l'enthousiasme de la gloire et le désir de servir son pays.

en vain le ramener à un parti plus prudent et plus sage. Le jeune Saunier ne prend conseil que de son audace : il sait que sur les mers souvent tout se décide à l'abordage ; une voix secrette lui promettoit la gloire de vaincre, dès que la fortune lui offroit l'occasion de rencontrer l'ennemi. Impatient du combat, il s'approche et reconnoît un brick espagnol armé de six canons, et monté de dix-huit hommes : il l'aborde et s'élance seul le sabre à la main. Sa voix est terrible, son regard furieux. L'ennemi l'apperçoit et connoit la peur ; le capitaine espagnol est brave ; quoiqu'armé d'un fusil, il hésite... Tout l'équipage est aux pieds du jeune vainqueur ; Saunier amarine sa prise et entre triomphant à Toulon. Le brick étoit chargé pour cinq cent mille livres de munitions de guerre. Le prix de cette belle action fut le grade de lieutenant de vaisseau, et le commandement du brick *la Liberté*, armé de vingt-quatre canons.

Quelque tems après, ce jeune et brave officier fut fait capitaine de frégate, et ensuite capitaine de vaisseau. Il dut ces nouveaux grades à de nouveaux combats, à de nouveaux succès.

M. Saunier commanda successivement la frégate *la Sérieuse*, les vaisseaux *le Frontin*, *le Dubois*, et prit en l'an 6 le commandement du *Guillaume-Tell*, faisant partie de l'armée navale

vale destinée contre l'Egypte, sous les ordres du général en chef Bonaparte.

Au malheureux combat d'Aboukir, le capitaine du *Guillaume-Tell* fit son devoir. Obligé de quitter le champ de bataille, il conduisit son vaisseau à Malthe, où pendant vingt mois il partagea avec la garnison les horreurs de la famine et toutes les calamités d'un long siége : toujours exposé au feu de l'ennemi, il commanda l'artillerie de l'est de l'isle.

Le 8 germinal an 8, *le Guillaume-Tell* quitta par ordre le port de Malthe, et se trouvoit encore près de cette île lorsqu'il fut attaqué par une frégate et deux gros bâtimens de l'amiral Nelson. Saunier commanda la manœuvre sous les ordres du contre-amiral Decrès (Voyez *Galerie Militaire*, notice du contre-amiral Decrès). Pour la troisième fois il tentoit l'abordage, lorsqu'une balle, qui le frappa à l'œil, le força de céder le commandement au premier lieutenant. *Le Guillaume-Tell* (1) n'amena son pavillon

(1) Ce vaisseau, actuellement au pouvoir des Anglais qui lui ont donné le nom de *Malthe*, est un de ceux si mal traités au combat naval qui eut lieu le 3 thermidor an 13 (22 juillet 1805), à quatre heures du soir, à quarante lieues O. S. O. du cap Finistère, entre l'escadre anglaise commandée par le vice-amiral sir Ro-

qu'après que ses mâts eurent été brisés et son artillerie démontée.

Bientôt les fers du capitaine Saunier ont été brisés, il est guéri de sa blessure; et de retour dans sa patrie, il est nommé capitaine de première classe. Des frégates ont été armées à Rochefort pour porter des renforts en Egypte; il est chargé de les guider, et monte *l'Africaine*. Partie avec *la Régénérée* le 24 pluviôse an 9, elles marchoient lorsque la violence du vent les sépara. Le capitaine Saunier, abandonné aux seules forces de sa frégate, parvint à la vue du cap Laroque, où il aperçut un brick et deux frégates ennemies; il échappa à force de voiles.

L'Africaine, toujours poursuivie, est en vue du cap Sportel. Pendant la nuit elle a passé le détroit et doublé Gibraltar, lorsqu'elle vit au loin deux bâtimens sur la côte d'Espagne; l'un fait des signaux; *l'Africaine* n'y répond pas. Alors le vaisseau ennemi chassa avec tant de vîtesse, qu'un moment après il fut reconnu pour frégate anglaise. L'Anglais approche; l'entrepont

---

bert-Calder, et les escadres combinées française et espagnole aux ordres du contre-amiral français Villeneuve et de l'amiral espagnol Gravina. Le vaisseau le *Malthe*, ci-devant *Guillaume-Tell*, fut obligé pour se faire radouber de rentrer dans les ports d'Angleterre.

de *l'Africaine* n'est point déblayé; mais on a placé les grapins d'abordage, et l'on attend le signal du combat.

Alors le capitaine Saunier ordonna à chaque chef de pièce de toujours pointer à démâter, pour rester le maître de combattre ou d'échapper à un ennemi supérieur.

Le tems étoit calme, et les premiers rayons du jour à peine blanchissoient la plaine liquide que l'Anglais envoya sa volée; *l'Africaine* a répondu, et le feu qui se propage a tué beaucoup d'hommes sur le vaisseau français. Le capitaine Saunier sait quel est pour lui le danger d'un pareil combat : des troupes de terre sont sur *l'Africaine;* il connoît leur bravoure; il ordonne l'abordage. L'Anglais évite, arrive une seconde fois, fait feu de ses canons et de ses obus, qui démontent plusieurs pièces, endommagent les voiles et le gréement de *l'Africaine.* Tous nos marins ont succombé; mais des grenadiers, des chasseurs et des canonniers de l'armée de terre, appellés au combat, opposent la plus vive résistance. La foudre tonne de nouveau, et la victoire paroît incertaine.

Déjà *l'Africaine* a combattu pendant quinze heures, et son capitaine veut terminer un combat qui coûte tant de sang; il tente un second abordage. Le soldat s'élance; mais l'Anglais, qui

a étendu un filet au-dessus du bord, lance une volée à mitraille. *L'Africaine* est désemparée et ne gouverne plus. Elle est dans l'état le plus affreux; les canonniers ne sont plus; les ponts et les gaillards sont jonchés de cadavres; le feu gagne quelques parties du vaisseau ; cinquante officiers de terre sont dangereusement blessés; le général Desfourneaux, atteint d'une balle à la poitrine, combat encore et ne veut point quitter le pont. Magendie, capitaine de frégate, assommé par un éclat du mât d'artimon qui lui ouvre le crâne, ne veut quitter son poste que sur l'ordre absolu du capitaine, du brave et généreux Saunier qui, au même instant, est abattu par un boulet sur le pont du gaillard d'arrière, où il commandoit. Les soldats éperdus accourent. On le descendoit à peine de l'échelle du dôme, qu'il reçut un dernier coup qui trancha le fil d'une si belle vie.

Ce fut dans cette terrible situation que M. Lafitte prit le commandement de *l'Africaine*. Si le courage, les talens avoient pu sauver cette frégate, elle l'auroit été par ce brave officier. Mais tous nos marins avoient succombé; les vergues et les mâts étoient hachés; six mille coups de canon avoient été tirés : une seule de nos pièces répondoit encore au feu de l'ennemi. La batterie

ruisseloit de sang... M. Lafitte rendit avec honneur la frégate *l'Africaine*.

Pour honorer l'héroïsme dont il venoit de triompher, le capitaine anglais prit le sabre dont s'étoit servi M. Saunier, et promit de le porter toute sa vie.

Ainsi périt à la fleur de l'âge l'intrépide Saunier. Il avoit servi sa patrie avec zèle, combattu avec un courage héroïque, étonné ses ennemis; il étoit estimé de ses chefs, admiré de ses compagnons d'armes. Il mourut au champ d'honneur, laissant après lui un nom immortel. Les ennemis avoient jeté des fleurs sur sa tombe; le gouvernement s'empressa de porter quelque consolation dans l'ame de sa veuve et ses enfans.

Le Ministre de la marine et des colonies, à madame veuve Saunier.

« Les Consuls de la république, madame, connoissoient la valeur et les talens du capitaine Saunier, votre mari; plusieurs commandemens de vaisseaux et de frégates, l'enlèvement d'un bâtiment de guerre à l'abordage, le combat du Guillaume-Tell, une blessure honorable avoient signalé sa carrière jusqu'au moment où il a succombé en défendant la frégate l'*Africaine* ».

« Les Consuls qui partagent les regrets que vous éprouvez, ont voulu honorer dignement la

mémoire du brave capitaine Saunier. Ils vous ont accordé une pension de six cents francs sur la caisse des Invalides de la marine, et vos deux fils seront admis au Prytanée français, aussitôt que leur âge permettra de les recevoir dans cet établissement ».

« Je desire, madame, que ces témoignages du juste intérêt que le gouvernement a pris à votre position, vous portent quelques consolations, et il s'en prépare pour vous de plus douces encore : vous les devrez aux soins que vous donnerez à vos enfans, au desir qu'ils marqueront de bonne heure de suivre le glorieux exemple de leur père, et au succès que le nom qu'ils portent, et l'éducation qu'ils recevront doivent leur assurer.

Arrêté du 5 *germinal an* 9.

« Les Consuls de la république, sur le compte qui leur a été rendu par le ministre de la marine et des colonies, des services distingués et de la valeur éclatante du capitaine de vaisseau G. Saunier, tué sur la frégate l'*Africaine* qu'il commandoit, arrêtent :

« Art. 1er. Il sera payé à madame Rosalie Vallezieu, veuve de Georges Saunier, capitaine de vaisseau de première classe, tué sur la frégate

l'Africaine, une pension de six cents francs sur la caisse des Invalides de la marine, à titre de récompense nationale ».

« Cette pension courra à compter du 30 pluviôse, jour auquel le capitaine Saunier a trouvé une mort glorieuse en soutenant l'honneur du pavillon ».

« Art. 2. Léonce Saunier et François Saunier, fils de Georges Saunier, seront admis au Prytanée français aussitôt que leur âge permettra de les faire entrer dans cet établissement ».

« Art. 3. Le ministre de la marine et des colonies, et celui de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au bulletin des lois ».

Le premier Consul,

Signé BONAPARTE.

G. C. SUCHET jeune (*),

Chef de bataillon, directeur-général des droits réunis dans le département de la Seine-Inférieure.

FRERE du général de division Suchet [voy. sa notice Galerie militaire.), qui commande aujourd'hui nne division au camp de Saint-Omer, Gabriel-Catherine SUCHET naquit à Lyon, département du Rhône, le 6 novembre 1773. Ses parens qui n'avoient rien négligé pour lui donner ainsi qu'à son frère une excellente éducation, le placèrent au collège de l'île Barbe près Lyon pour faire ses études, qu'il termina à celui de Notre-Dame de Lyon, sous les professeurs distingués, alors l'ornement et la gloire de ce bel établissement.

Privé de bonne heure d'un père et d'une mère chéris, il reçut d'un oncle éclairé tous les conseils de la plus tendre amitié. Cet oncle respectable veilla sur les premières années de son adolescence, lui servit de guide, et lui accorda la permission de voyager pour perfectionner son éducation.

Le jeune Suchet, formé à l'école de la sagesse, qui avoit profité des leçons de ses maîtres et de la constante sollicitude d'un bon parent, dont l'imagination ardente brûloit du desir d'acquérir de vastes connoissances, porta dans ses voyages cette vive curiosité qui veut tout savoir, ce goût qui guide toujours bien, et cet enthousiasme qui fait les succès.

Le jeune Suchet visita l'Allemagne, où il séjourna pendant deux ans ; il parcourut ensuite l'Angleterre et la Hollande, et rentra en France à cette époque mémorable, où tout ce qui aimoit la gloire et la patrie devoit se réunir sous les bannières de l'honneur.

Le 12 septembre 1793 il entra au service dans le quatrième bataillon du département de l'Ardèche, où son frère et lui avoient des propriétés, où toute sa famille du côté paternel étoit établie depuis près d'un siècle, et, au défaut des titres qui attestoient alors l'orgueil de la naissance, offroit aux yeux du sage l'hérédité des talens et de la vertu.

Nommé sergent de sa compagnie, le 12 octobre suivant il fut fait capitaine ; lieutenant le 2 messidor an 2 ; capitaine le 27 vendémiaire an 3 : il s'étoit trouvé au siége de Toulon.

Il fut de l'armée d'Italie. Le 15 brumaire an 4, nommé adjoint à l'état-major de l'armée

d'Italie, il assista dans ce grade aux batailles célèbres de Loano, de Dego et de Novi. Il fut employé extraordinairement dans plusieurs missions de finances par le général en chef Bonaparte, et ne quitta jamais l'armée d'Italie, où il fit les campagnes des années 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 de la république.

Le 7 messidor an 7, il fut nommé aide-de-camp du général de division Suchet son frère, fut fait chef de bataillon le 10 nivôse an 8, et se distingua d'une manière toute particulière sous les ordres du général en chef Brune, au passage du Mincio.

Toujours en qualité d'aide-de-camp, il servit son frère, soit dans les inspections générales dont il fut chargé en l'an 11, soit au camp de Boulogne en l'an 12.

Le 25 prairial de la même année, ce brave officier fut nommé membre de la légion d'honneur, et reçut cette décoration des mains de l'Empereur le 28 thermidor à Boulogne. Il a quitté provisoirement le service militaire par suite du choix que S. M. a bien voulu faire de lui, en le nommant, le 5 germinal de l'an 12, directeur-receveur-général des droits réunis dans le département de la Seine-Inférieure.

C. N. DEVAUX (*),

Chef de bataillon au sixième régiment du corps impérial d'artillerie.

Le 30 juin 1750, Charles-Nicolas Devaux naquit à la Fère, département de l'Aisne. Le 16 juin 1770, il entra dans le régiment de Strasbourg artillerie en qualité d'artilleur, fut fait sergent le 27 août 1781, sergent-major le 7 juillet 1786. Il avoit fait les campagnes de 1782 et 1783 sur les côtes de Bretagne.

A l'époque de la révolution, lorsque la France menacée appeloit les plus braves à sa défense, M. Devaux qui n'avoit point quitté le corps dans lequel il avoit fait ses premières armes, fut fait adjudant-sous-officier le 6 février 1792, premier sous-lieutenant le 18 mai, et adjudant-major le premier juillet de la même année, et second capitaine le 8 mars 1793.

Envoyé à l'armée du Rhin, le capitaine Devaux fit les campagnes de 1792 et 1793 et se trouva à la défense de Mayence où il fut blessé d'un coup de biscayen.

Passé en l'an 2 à l'armée de la Vendée, il

étoit aux affaires de Montaigu, Machecoul, Cholet, Mortagne et Beaupréau.

En l'an 3 il servit à l'armée des Côtes de Cherbourg, et fut fait capitaine commandant d'artillerie le premier prairial an 3. A la fin de cette année il fut envoyé à l'armée du Rhin. En l'an 5 employé à la défense de Manheim, il fut fait prisonnier de guerre. En l'an 6 il étoit à l'armée de Suisse et à celle d'Italie, où il fit les campagnes des années 7, 8 et 9. Le 7 floréal an 8, il fut blessé à la défense de Gênes, et s'étoit trouvé au combat de Peschiéra.

En l'an 9, le chef de bataillon Devaux fut employé à l'expédition de la Manche; le 3 prairial an 11, il fut fait chef de bataillon au sixième régiment d'artillerie à pied, où il est aujourd'hui en activité. Il est membre de la légion d'honneur.

J. B. VAZÉLIAUD (O. ✻),

Lieutenant au neuvième régiment de hussards.

Jean-Baptiste Vazéliaud naquit à Uzerche, département de la Corrèze, en 1771. Sur la cime des Alpes et des Pyrénées, sur les bords du Rhin, la trompette guerrière appeloit les braves à la défense de la patrie menacée; le jeune Vazéliaud, entraîné par la noble passion de la gloire et de l'amour de son pays, entra au service en qualité de hussard au neuvième régiment le 30 novembre 1792.

Le 15 février 1793, il fut fait brigadier, et se trouva le 18 de la même année à la bataille de Lincelle. A la tête de six hommes, il attaqua les avant-postes anglais, les culbuta, tua l'officier qui les commandoit, fit quatre prisonniers; et poursuivant la charge, il s'empara de toute une pharmacie et de deux officiers de santé. Dans la même journée, après avoir taillé en pièces les canonniers il prit deux pièces de canon qu'il fit conduire sur les derrières de l'armée. Il retournoit avec quatre hommes qu'il commandoit en tirailleurs, lorsqu'il aperçoit son colonel, M. Gaspard, commandant le neuvième de hussards,

entouré de douze hussards hollandais; aussitôt le jeune Vazéliaud s'élance avec son peloton, délivre son colonel et fait cinq prisonniers.

Le 10 nivôse an 2, à la bataille de Wervick, à la tête des tirailleurs, M. Vazéliaud en rallia environ trente, enleva un poste ennemi, chargea un autre poste de cinquante hommes, leur prit deux pièces de canon et fit vingt-cinq prisonniers. Dans cette action, il reçut un coup de feu à la main gauche.

A l'attaque de Courtray, le 7 floréal an 2, il se précipita sur huit chasseurs anglais qui prétendoient l'envelopper, en mit quatre hors de combat; en se défendant il fut blessé d'un coup de feu qui lui enleva la première phalange du doigt indicateur de la main gauche. Malgré sa blessure, il rechargea de nouveau et avec une nouvelle ardeur, mit deux des assaillans en fuite et fit les deux autres prisonniers.

Au combat de Pelheyheim, le 13 prairial, il chargea sur quatre dragons de Latour, en culbuta deux, fit les deux autres prisonniers. Il retourna sur le poste ennemi, et lui montra une telle intrépidité, qu'il le contraignit par son audace à rentrer dans la ville.

Il avoit été nommé maréchal-des-logis le 28 fructidor an 2, et fut fait maréchal-des-logis chef le 10 messidor an 4.

Il étoit à l'armée du Rhin le 7 fructidor, au passage du Lech; il traversa le premier cette rivière à la nage, engagea un combat avec des hussards Ferdinand, en fit trois prisonniers, reçut un coup de sabre qui froissa le sien et vint lui meurtrir le côté gauche.

A la bataille de Biberach, le 11 vendémiaire an 5, chargé aux avant-postes du commandement d'un peloton de vingt-quatre hommes, M. Vazéliaud aperçoit un détachement des hussards Ferdinand, composé d'environ trente hommes. Il se précipite, l'attaque, le défait, le contraint à se rendre prisonnier. Dans la même journée, il prit lui seul trois officiers; et avec sa troupe fit mettre bas les armes à soixante hommes de l'infanterie bavaroise. Il fut fait adjudant le premier brumaire an 5, et sous-lieutenant le premier vendémiaire an 8. Avec un peloton de trente-deux hommes, le 3 vendémiaire an 8, au passage de la Limath, il s'avança sur un poste de quarante Cosaques, les culbuta, s'empara de la position et prit une pièce de canon : bientôt il est enveloppé lui-même; mais son courage ne l'abandonne point. Le jeune sous-lieutenant se défend, et par sa contenance hardie arrête un de leurs escadrons qui se dirigeoit sur Zurich avec deux pièces de canon, et l'empêche d'entrer dans la ville.

Le 15 floréal, à Moeskirch, en tirailleur avec dix hommes, il empêcha par sa rare intrépidité à une compagnie de Hullans de se rendre maîtresse de plusieurs pièces de canon. Dans cette affaire il eut neuf hommes de tués; et quoique démonté et blessé, il retourna aux escadrons.

Dans une charge engagée à l'affaire d'Augsbourg, il eut à soutenir un combat très-vif contre neuf hussards du régiment de Kaunitz, et un maréchal-des-logis qu'il fit prisonniers.

Au passage du Danube, à l'affaire qui eut lieu le 30 prairial à Dillingen, avec un peloton d'environ trente hommes, envoyé en reconnoissance sur ce point, le sous-lieutenant Vazéliaud surprit deux compagnies d'infanterie, leur fit poser les armes et les fit prisonniers; ayant rassemblé environ vingt hommes, il traversa la ville, arriva sur le pont où s'étoit retiré un bataillon, somma le commandant de se rendre, fit poser les armes à sa troupe, leur prit deux pièces de canon et quelques cuirassiers qui éclairoient leur marche. Dans une charge qui fut faite dans la même journée, il fit quinze cuirassiers et l'officier qui les commandoit prisonniers. Entouré au même instant par quelques dragons, il en tua deux, enleva le cheval du troisième et dispersa le reste.

Le 21 frimaire an 9, à la bataille de Salzbourg, envoyé en reconnoissance sur la gauche de la division

division du général Montrichard pour éclairer sa marche, il surprit dans sa tournée deux compagnies d'infanterie, leur fit poser les armes et les renvoya sur les derrières. En continuant sa marche, il aperçut environ cinquante dragons de Ferdinand qui se disposoient à l'attaquer, engagea une charge, la guida avec une telle impétuosité, qu'il les obligea à passer à la nage les deux bras de la Salza, les rejoignit de nouveau sur une petite île, les attaqua une seconde fois; et après un combat très-acharné, il parvint à s'emparer du chef d'escadron Braüer, qui les commandoit, d'un lieutenant et de vingt-sept dragons : le reste fut mis en fuite.

Le 23 frimaire, encore à Salzbourg, commandant un peloton de tirailleurs, il poursuivit un autre peloton de dragons de Valdeck, tua le capitaine qui les commandoit, et fit huit prisonniers. Dans la force du combat, ayant son sabre cassé, il saisit ses pistolets, les déchargea sur sur son ennemi, tua un des officiers de Valdech, et se trouva à l'instant même entouré de plusieurs dragons. N'ayant plus rien pour se défendre, il leur jeta ses pistolets à la tête, donna de l'éperon, traversa leurs files, et parvint à rejoindre le régiment, couvert de coups de sabre qui n'avoient fait que le meurtrir.

Le 17 brumaire an 11, le conseil d'adminis-

tration du neuvième de hussards écrivit en sa faveur au ministre de la guerre, pour demander un sabre d'honneur pour le sous-lieutenant Vazéliaud. Le conseil offroit ce jeune guerrier comme un officier distingué sous tous les rapports, ayant fait toutes les campagnes de la révolution avec une bravoure dont on offre peu d'exemples, et s'étant couvert de gloire dans toutes les actions où il s'étoit trouvé avec le régiment.

Le 3 germinal an 13, il a été fait lieutenant; il est membre de la légion d'honneur.

A. CUSTINE fils (*mort*),

Colonel, aide-de-camp du général en chef Luckner.

Il est tombé comme la fleur des champs sous la faulx tranchante du moissonneur; le fer de la haine a tranché ses jours; les pleurs de l'amitié n'ont pu couler sur sa tombe, et ses restes inanimés n'ont pas reçu les honneurs de la sépulture. Ainsi le vouloient des factieux sanguinaires, un tribunal atroce, tout un peuple séduit et trompé. Au milieu des mânes plaintives des victimes ainsi frappées par la foudre révolutionnaire, évoquons celle du jeune Custine; donnons-lui une nouvelle vie, et que ses actions, au défaut de ses restes inanimés, reçoivent l'inhumation de l'éloge, seul honneur que le destin lui permette de recevoir encore.

Amand CUSTINE, né en 1768, étoit fils du général de ce nom. (Voyez *Galerie Militaire*, notice du général Custine). Son éducation fut digne de ses ancêtres et du rang qu'ils occupoient dans l'état. Son goût qui l'entraînoit vers la carrière diplomatique, le porta à étudier le droit public sous le célèbre professeur Kock,

membre de l'assemblée législative de France, et maintenant du tribunat. A dix-huit ans notre jeune voyageur étoit déjà un prodige; la pureté de son goût, l'étendue de ses connoissances excitoient l'admiration. Il savoit déjà plus que les élémens des sciences; il avoit sur-tout étudié l'histoire et la politique, et parloit presque toutes les langues modernes. Il étoit doué d'une mémoire étonnante.

Amand Custine, à vingt ans, accompagna son père dans ses voyages, parcourut avec lui toute l'Allemagne, fut admis dans les sociétés savantes et accueilli par les militaires les plus instruits. A Berlin, il rencontra le célèbre Mirabeau; cet aigle d'éloquence, qui jugeoit bien les hommes, sut bientôt apprécier les talens et la belle ame du jeune Amand. Dans son *Histoire Secrette*, il se fit un devoir de louer le fils de M. de Custine; mais quelques traits lancés contre le maréchal Luckner indignèrent le vertueux voyageur; Amand Custine paya du plus profond mépris et l'éloge et le panégyriste.

La France est tout-à-coup agitée, et notre jeune diplomate accourt et se trouve au milieu de ses égaux, sur la terre de la liberté, des talens et de la gloire. Il embrassa avec enthousiasme ces principes libéraux qui font les rois puissans et les peuples heureux.

En 1791, il fut nommé colonel aide de camp du maréchal Luckner.

« Au commencement de 1792 (1), sous le ministère de M. de Narbonne, quelques personnages influencées conçurent l'idée de mettre le duc de Brunswick à la tête de la révolution. Custine fils fut chargé de la mission délicate de proposer à ce prince la place de généralissime des armées françaises. Il chercha à l'intéresser à leur réorganisation par des motifs de gloire et de fine politique. Il est probable qu'il auroit réussi dans cette négociation, si dès-lors le système prussien n'eût pas été absolument contraire aux Français. De Brunswick, Custine passa à Berlin en qualité de chargé d'affaires ».

A l'avénement de Dumourier au ministère, ce jeune diplomate fut nommé ministre plénipotentiaire; mais les circonstances ne lui permirent pas de déployer ce caractère, les intrigues de quelques hommes puissans près des cabinets de Vienne et de Pétersbourg ayant achevé ce qui avoit été commencé à Pilnitz, et déterminé la marche des troupes prussiennes contre la France.

Custine étoit de retour de sa mission, et les échafauds étoient multipliés; la tyrannie choisis-

(1) Décade philosophique, premier trimestre de l'an 3e, pag. 441.

soit ses victimes, et le tribunal de sang les frappoit de mort. Notre jeune diplomate étoit coupable de deux crimes que les tyrans ne pardonnent jamais, parce que les lois de la nature ne sont rien pour eux. Il chérissoit un père, il avoit des amis, et quoiqu'ils fussent proscrits, il osa les défendre. Il fut mis en arrestation, parce qu'il avoit fait des démarches pour sauver son père, et qu'il étoit noble. Des liaisons qu'il avoit contractées avec Condorcet et Clavières, lui méritèrent la haine de quelques hommes vindicatifs. Peut-être eût-il été oublié faute d'ennemis personnels; mais Robespierre le proscrivit à la tribune: traduit au tribunal implacable, il fut condamné sur l'accusation de l'hébétiste Vincent.

Un des amis du jeune Amand Custine a dit de lui : « Un caractère éminemment sûr, des connoissances très étendues, un degré de sagesse qu'une étude approfondie des hommes peut seule donner, une grande activité tempérée par beaucoup de douceur; telles étoient les qualités qui distinguoient cette intéressante victime, moissonnée à la fleur de l'âge ».

J. B. WILLEMAIN (*),

Sous-Lieutenant au soixante-cinquième régiment.

JEAN-BAPTISTE WILLEMAIN, né à Marteau, département du Doubs, le 8 septembre 1769, prit du service en qualité de soldat au soixante-dix-neuvième régiment (Boulonais) le 8 avril 1787, et fut fait caporal le 19 septembre 1790.

Envoyé à l'armée des Pyrénées, il fit les campagnes des années 1792, 1793, 2 et 3, fut fait sergent le premier frimaire an 2, et sergent-major le 2 brumaire an 5, et passa à celle d'Italie où il servit pendant les années 4 et 5; il se trouva à l'attaque de Loano, au fort de Montenotte, aux redoutes de Seive, au passage du Pont de Lodi, aux prises de Lodi, de Milan, aux affaires de Castillon, Legnago, Vérone, au blocus de Mentoue, à l'affaire de Saint-Martin, à la prise de Bologne, aux affaires d'Arcole, de Bassane, du Tirol, aux passages de la Piave et du Tagliamento.

En l'an 6, M. Willemain servoit à l'armée d'Angleterre, et assista au combat qui eut lieu pour s'emparer des îles Marcouf.

Envoyé à l'armée du Rhin, il étoit au siége de Philisbourg, à la bataille de Bruschal, et à la retraite de Bretem.

Le 17 brumaire il étoit avec la compagnie, dont il faisoit partie, au château d'Attembruch près de Bruschal. Elle reçut l'ordre de battre en retraite par Echelon aussitôt que l'ennemi paroîtroit, et de se reployer sur le corps d'armée. Le sergent Willemain commandoit la seconde section de la compagnie, qui avoit été surprise par l'approche inattendue d'une troupe de cavalerie ennemie; le désordre se mit dans les rangs excepté dans la section que guidoit le jeune sergent-major qui tint ferme pour soutenir la retraite : alors il fit faire trois feux de section à bout portant sur la cavalerie qui chargeoit; trois fois le même feu obligea l'ennemi de se retirer avec perte de douze cavaliers tués et une vingtaine de blessés, comme il fut constaté par le rapport des prisonniers de guerre. A la quatrième charge, la cavalerie ennemie parvint à rompre la section, et fit la majeure partie des soldats prisonniers. Le sergent Willemain entouré par quatre cavaliers qui cherchoient à le saisir et qui ne peuvent y parvenir, parcourt un peloton français qui se trouvoit à quelque pas; il lui cria de faire feu, ce qui fut effectué, et les cavaliers se sauvèrent. Pendant ce tems

ce bataillon opéroit sa retraite en ordre et sans aucun accident. Sans la constance du sergent-major Willemain et la bravoure des soldats qu'il commandoit, la cavalerie ennemie auroit profité du désordre ; elle auroit chargé le bataillon et auroit réussi à le mettre en déroute.

Le lendemain de cette affaire, le chef de brigade Sanarens fut demander le jeune sergent pour le féliciter de la bonne conduite et de la bravoure qu'il avoit déployées dans cette action. Il proposa au général en chef de lui donner une sous-lieutenance ; mais n'ayant reçu aucune réponse, et la sous-lieutenance étant venue à vaquer trois mois après, M. Willemain fut choisi par les suffrages unanimes de ses camarades, et promu.

Cet officier est aujourd'hui en activité en qualité de sous-lieutenant à la première compagnie deuxième bataillon du soixante-cinquième régiment. Il est membre de la légion d'honneur.

S. LHOMER (*),

Sergent de grenadiers au quarante-troisième régiment d'infanterie de ligne.

JEAN LHOMER, né à Ger, département de la Manche, le 6 mars 1770, entra en qualité de soldat le 18 septembre 1792 au cinquième bataillon des volontaires nationaux du département de l'Orne; fut fait caporal le 16 messidor an 5, sergent le premier vendémiaire an 11, sous-lieutenant le 11 thermidor an 12. Il a fait les campagnes de 1792, 1793, des années 2, 3, 4, 6, 7, 8 et 9; a assisté aux affaires de Fleurus, au passage du Rhin, à la bataille de Marengo, au passage du Mincio; il a été blessé d'un coup de sabre à l'épaule droite, à la retraite du Palatinat en l'an 2; d'un éclat d'obus à la jambe droite, au passage de la Meuse le 9 fructidor an 2; il a reçu un coup de feu à la tête, à la bataille de Marengo, le 25 prairial an 8. M. Lhomer est actuellement en activité au quarante-troisième régiment d'infanterie de ligne. Il est membre de la légion d'honneur depuis le 18 thermidor an 12.

C. R. BERARD (✻),

Capitaine de frégates.

ROCHEFORT, département de la Charente-Inférieure, a vu naître Claude-Réné BERARD, qui, le 26 octobre 1777, entra au service de la marine, fut fait lieutenant de vaisseau le 11 brumaire an 2, et capitaine de frégates le premier germinal an 4.

Cet officier, qui a fait treize campagnes pour l'état et trois pour le commerce, s'est trouvé à plusieurs combats, particulièrement à celui soutenu en 1777 sur la frégate la *Courageuse* commandée par M. Dussaud.

Le capitaine Bérard continue ses services sur le vaisseau le *Lyon*, expédition de la Dominique sous les ordres du général Missiessy.

Il est membre de la légion d'honneur.

L. C. MONNET (C. ✻),

Général de Division.

LOUIS-CLAUDE MONNET, né à Mongor, département des Deux-Sèvres, le premier janvier 1766, entra au service en 1793 en qualité de capitaine d'une compagnie franche de son département, qui fut incorporée dans le cinquième bataillon des Deux-Sèvres. Toujours au poste le plus périlleux, il fit les campagnes des années 3, 4 et 5 à la Vendée, s'y distingua, mérita la confiance de ses chefs et l'estime des troupes qu'il commandoit.

A l'affaire de Fontenay, le premier mai de l'an 2, trente mille insurgés vinrent attaquer quatre mille hommes de l'armée républicaine; la brigade dont il faisoit partie fut un instant ébranlée par le feu terrible de l'artillerie ennemie. Monnet, n'écoutant que son courage, s'élance des rangs (1) pour se précipiter sur cette artillerie; son exemple est promptement suivi des troupes, six pièces de canon tombent en son pouvoir.

(1) Il fut accompagné des braves officiers Richard-Maison-Neuve et Sonchet.

Ce coup hardi fit battre en retraite l'aîle droite de l'armée ennemie ; le centre et l'aîle gauche ne tardèrent pas à l'imiter. Les insurgés perdirent dans cette affaire trente pièces de canon et leurs bagages.

En l'an 3 il se trouva aux affaires de Lusson, où les insurgés furent constamment battus. Le premier vendémiaire an 4, au combat de Huque, il commandoit l'arrière-garde de la colonne du général Broussard qui marchoit contre Charrette, et fut attaqué vivement par ce chef de rebelles qui déboucha avec six mille hommes des bois de St.-Denis. Quoique l'arrière-garde ne fût composée que du bataillon le Vengeur des Deux-Sèvres, fort de six cents hommes, Monnet ne balança pas à marcher au pas de charge sur l'ennemi avec cette poignée de braves ; il le culbuta et le mit dans la déroute la plus complette, avant que le corps d'armée du général Broussard n'eût eu le tems de rétrograder pour le secourir. Cette action lui mérita les plus grands éloges du général en chef Hoche, qui peu de tems après l'éleva au grade de chef de bataillon à la suite de quelques expéditions qu'il lui confia, et qui furent couronnées des plus heureux succès.

Le général en chef Hoche, qui sut apprécier les talens militaires du chef de bataillon Mon-

not, lui donna le commandement d'une colonne mobile dont faisoit partie le bataillon le Vengeur des Deux-Sèvres, à l'effet de poursuivre jusqu'à extinction les débris de l'armée de Charette, et quelques autres chefs qui n'étoient pas moins dangereux pour le pays.

Cet officier sut vaincre toutes les difficultés, marcha pendant l'espace de trois mois par les chemins les plus difficiles, pourvut à la subsistance de ses troupes dans un pays dévasté; harcela l'ennemi nuit et jour, le battit en plusieurs rencontres et termina sa mission par la prise de Charrette dans la forêt de Grallard, où sa colonne fit sa jonction avec celle de l'adjudant-général Travaux.

Monnet fut ensuite employé au désarmement des communes du district de Montaigu : son caractère juste et sévère inspira tant de confiance que douze chefs des rebelles se rendirent à lui, et prêtèrent entre ses mains serment de fidélité à la République; ce qui acheva de pacifier le pays.

Le général en chef rendit compte au gouvernement de la conduite distinguée de cet officier, qui l'éleva au grade de chef de brigade le 5 thermidor an 4, et lui confia le commandement du département des Deux-Sèvres. Dans ce poste important il rendit de nouveaux services, s'at-

tacha à purger la partie de l'Ouest de ce pays, où la guerre avoit pris naissance de quelques bandes de brigands qui l'infestoient encore; il y parvint et assura la tranquillité de cette contrée.

En l'an 5, le chef de brigade Monnet fut appelé par le gouvernement pour aller prendre le commandement de la trente-unième demi-brigade de ligne à l'armée du Rhin.

En l'an 6, il fit partie du corps d'armée du général Schawenbourg destiné à marcher contre l'Helvétie.

Le 29 floréal, il se trouva sous les ordres du général Lorge. A l'affaire de Sion dans le haut Valais, l'ennemi gardoit le pont du défilé de la Morgo, occupoit les positions qui le dominent, et s'étoit retranché derrière le torrent de la Morge qui bordoit son camp. Le combat s'étoit engagé dès la pointe du jour, l'ennemi faisoit une résistance opiniâtre, et défendoit avec six pièces de canon le pont qui coupoit la route. Monnet, impatient de la victoire, se porte sur la droite du torrent avec le premier bataillon de la trente-unième, le traverse presque à la nage, à la tête des soldats, sous le feu le plus terrible; il a bientôt gravi la montagne et débusqué l'ennemi de position en position; il fait tourner de suite le pont par ses grenadiers; six

pièces qui le défendoient tombent en son pouvoir et facilitent ainsi le passage de la colonne; l'ennemi, chargé vigoureusement de toutes parts, ne tarda pas à être forcé sur tous les points, et sa déroute fut complette. Il voulut se rallier à Sion; quelques centaines d'hommes y firent une vaine résistance. La ville fut prise d'assaut; tout ce qui ne périt pas dans l'action fut fait prisonnier. La conduite distinguée que tint le chef de brigade Monnet dans cette affaire, lui valut une lettre de félicitation que lui adressa dans les tems le Directoire exécutif.

Monnet reçut l'ordre de passer le mont Saint-Bernard avec sa demi-brigade pour se rendre en Italie, sous les ordres du général Brune; les hostilités recommencèrent en l'an 7 entre la France et l'Autriche. Il faisoit partie de la division d'avant-garde sous les ordres du général Delmas; le général Schérer commandoit l'armée.

Le 6 germinal il se trouva à l'affaire de Bussolingo; l'ennemi occupoit le plateau de Paulo, adossé à l'Adige, où il étoit retranché jusqu'aux dents dans une triple ligne d'ouvrages : il fut attaqué à la pointe du jour avec toute l'intrépidité française, et malgré sa vigoureuse résistance, ses retranchemens furent enlevés successivement à la bayonnette. Monnet s'étant aperçu que l'ennemi opéroit sa retraite sur deux ponts qu'il

qu'il avoit jetés sur l'Adige, s'y porta de suite avec deux compagnies de grenadiers pour la lui couper, et par une audace incroyable il y réussit; trois mille hommes furent faits prisonniers. Le sang-froid et la valeur de cet officier contribuèrent beaucoup au succès de cette glorieuse journée.

Le 16 germinal, il étoit à la bataille de Véronne; la division d'avant-garde, dont il faisoit partie, et qui avoit marché toute la nuit, ne put s'y trouver qu'à dix heures du matin; elle y arriva à tems pour secourir deux divisions françaises qui se battoient depuis la pointe du jour, et qui, accablées par la supériorité de l'ennemi, faisoient leur retraite; bientôt Monnet, qui commandoit l'avant-garde de la division, eut repris à l'ennemi le village où étoit l'ambulance de l'armée française, et fit mettre bas les armes à un bataillon hongrois.

Dans cet intervalle, la division se réunit, le combat s'engagea sur toute la ligne, l'ennemi fut repoussé de toutes parts et chassé jusques sous les murs de Véronne; mais ayant reçu des renforts considérables de cette place, il fit replier la division française, qui bientôt se rallia, marcha au pas de charge sur l'ennemi, l'enfonça et l'obligea de se retirer dans le plus grand désordre sous les murs de Véronne. La victoire, le

champ de bataille et deux mille prisonniers restèrent à la division française : Monnet se couvrit de gloire ; il n'est point d'acte de dévouement et de courage qu'il ne fit dans cette journée, où il fut fait général de brigade sur le champ de bataille.

L'armée s'étant repliée sous Mantoue, le général Monnet fut détaché de la division d'avant-garde avec deux mille hommes pour aller soumettre les Ferrarois, dont l'ennemi avoit soulevé les habitans ; il battit et défit à Governolo un corps de six cents Polonais qui s'y étoit retranché, et fit la résistance la plus opiniâtre. Le général Monnet avoit passé le Pô et s'étoit déjà emparé de San-Benedetto, lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre à Mantoue. Le commandement de la citadelle lui fut confié ; il se distingua pendant tout le siége par son zèle et sa bravoure : toutes les sorties qu'il fit eurent un brillant succès ; la brave trente-unième perdit beaucoup de monde, et s'illustra par cette belle défense ; c'est un éloge que l'ennemi même s'est plu à lui donner.

En l'an 9, le général Monnet fut employé sous les ordres du général en chef Leclerc, au corps d'armée d'observation de la Gironde, destiné pour l'expédition du Portugal ; le commandement de l'avant-garde lui fut confié. Avec un corps de troupes de huit mille hommes, il tra-

versa l'Espagne, se rendit à Cyotta Rodrigo, sur la frontière du Portugal, et forma sa ligne d'observation entre le Tage et le Douro, où il garda pendant trois mois la défensive; et ses dispositions furent si bien prises, et ses mouvemens si bien combinés, qu'il tint en échec l'armée portugaise, forte de vingt-deux mille hommes; ce qui favorisa essentiellement les succès qu'obtint le prince de la Paix dans le comté d'Olivensa, dont il fit la conquête. A l'époque à laquelle le général Leclerc rejoignit l'armée avec un corps de troupes françaises, la paix se fit avec les Portugais. Les troupes restèrent encore campées; le général Monnet employa ce tems à exercer ses troupes aux grandes évolutions, qui attirèrent beaucoup de militaires distingués de l'Espagne. Ses principes de sévérité et de justice pour le maintien de la discipline, les égards qu'il eut pour les alliés de la France, lui valurent l'accueil le plus flatteur de LL. MM. Catholiques, auxquelles il fut présenté au palais de l'Escurial.

Le général Monnet étoit employé en l'an 10 à Rennes, dans la treizième division militaire, sous les ordres du général de division Laborde. Lorsqu'il fut rappelé à Paris dans l'an 11 par le gouvernement, (c'étoit à l'époque à laquelle la France étoit à la veille d'avoir la guerre avec l'Angleterre) le premier Consul lui conféra, par

son arrêté du 10 germinal, le commandement supérieur de l'importante place de Flessingue et de l'île de Walcheren, qu'il mit en état de siége. Cet officier-général, plein de zèle et d'énergie, arma dans trois semaines, sur le pied le plus formidable, les places et côtes de l'île de Walcheren, et forma des approvisionnemens de siége, des magasins de toute espèce, établit des hôpitaux; enfin rien ne put résister à l'activité qu'il déploya pour mettre cette île à l'abri de toute invasion; et c'est à de telles dispositions et à la vigueur avec laquelle toutes les tentatives de l'ennemi ont été repoussées, que l'on doit attribuer la crainte qu'il a toujours eue d'entreprendre une opération hardie sur Flessingue.

En messidor de l'an 11, le premier Consul vint visiter les travaux de la place de Flessingue; les clefs de la ville lui furent présentées par les magistrats; il les donna au général Monnet, en lui disant qu'elles ne pouvoient être remises à quelqu'un qui eût plus sa confiance. Le premier Consul témoigna à ce général toute sa satisfaction sur l'activité qu'il avoit mise dans les travaux de l'armement, et sur le bon état de défense de l'île, et quelqnes jours après il lui envoya le brevet de général de division.

C'est à Flessingue que s'est organisée la flot-

tille impériale batave. Il est difficile de peindre ici tout le zèle que cet officier-général a mis à concourir de tous ses moyens aux travaux d'un armement aussi considérable, et à préparer ainsi les succès que la flottille n'a cessé d'obtenir sous le commandement du brave amiral Verthuell.

L. COLLI (C. ✱),

Général de division.

Les bataillons piémontais sont aujourd'hui réunis aux bataillons français, ainsi l'ont ordonné la victoire et le génie de Napoléon. Tous ces braves qui, sur la cime escarpée des Alpes glacées, avoient appris à estimer les soldats français, sont devenus leurs frères d'armes; ils font partie de l'armée française, et ont les mêmes droits aux éloges, aux récompenses. Louis Colli fut un des chefs de ces phalanges piémontaises. Né le 23 mars 1760 à Alexandrie, département de Marengo, d'une famille ancienne et militaire, après avoir reçu l'éducation préparatoire donnée dans les collèges, il entra au service du roi de Sardaigne en qualité de sous-lieutenant au régiment de Montferrat, le 22 juin 1773. Placé à l'école des guerriers, il acquit d'utiles connoissances : il avoit formé son esprit, l'amour de la gloire enflamma son imagination, et c'est en contemplant d'illustres modèles qu'il apprit à le devenir lui-même.

Les circonstances font quelquefois les héros, elles ne s'étoient point offertes dans la carrière

que notre jeune gerrier avoit embrassée; mais par son zèle, ses connoissances et ses qualités aimables il mérita de l'avancement.

Le premier octobre 1774, M. Colli fut fait lieutenant-aide-major, capitaine-lieutenant-aide-de-camp en 1782, capitaine au régt. de Pignerol au mois d'août 1782, capitaine au régiment Aqui en 1786, et premier major au régiment Mondovi le premier janvier 1792.

Tous les rois à cette époque étoient ligués contre la France. Un grand peuple qui vouloit le triomphe des lois, appeloit un autre Charlemagne pour recommencer un règne glorieux. Pendant la tourmente révolutionnaire, la folle ambition, l'ignorance présomptueuse et l'amour des nouveautés prétendoient dicter des lois. L'Europe un instant fut allarmée, on courut aux armes; mais les enfans de la victoire guidés par l'honneur et le devoir triomphèrent de la coalition, du nombre, de la tactique européenne, de la valeur des soldats et des talens de leurs chefs.

Parmi les rois ligués étoient le roi de Sardaigne, ses drapeaux flottoient à côté de ceux de la maison d'Autriche. M. Colli défendit son pays et son roi, et mérita d'être fait premier major au régiment de Mondovi le premier janvier 1792, lieutenant-colonel au mois de sep-

tembre 1793; colonel au mois de novembre 1794.

En germinal an 5, M. Colli fut fait adjudant-général en chef d'état-major de la division auxiliaire du roi de Sardaigne, alors alliée de la France. Il cessa de servir en brumaire an 6, lorsque le roi de Sardaigne quitta le Piémont.

Le 16 floréal an 7, M. Colli entra au service de France en qualité de général de brigade, et fut fait général de division le 29 fructidor an 10.

Cet officier général a fait, au service de Savoie, les campagnes de 1792, 93, 94, 95, 96, et au service de France les campagnes des années 7, 8 et 9.

Il a reçu sept blessures, quatre au service de Savoie, et trois au service de France.

Le général de division Colli commande aujourd'hui une partie des troupes françaises de la vingt-troisième division militaire en Corse.

J. B. MAJNONI (C. ✱),

Général de Division.

Joseph-Antoine Majnoni, le 29 septembre 1762, naquit à Lugano, ville et baillage de Suisse, dans les baillages d'Italie. Sa mère étoit française; et son père, citoyen français, étoit domicilié à Strasbourg et descendoit d'une famille qui étoit établie dans cette cité depuis 1519. Leur fils entra au service à l'époque de la révolution, lorsque les soldats de la patrie prirent si heureusement la place de ces officiers qui combattoient plus pour leur propre gloire que pour celle de leur pays. Il vint se placer en 1790 dans la cavalerie nationale soldée du département du Bas-Rhin, comme cavalier, et par sa bonne conduite obtint tous les grades jusqu'à celui de capitaine.

Dans le mois d'octobre 1791, M. Majnoni fut nommé, à l'unanimité par les chefs de bataillon, commandant le sixième du Bas-Rhin.

Fait chef de brigade en 1792 à la quatre-vingt-douzième demi-brigade de ligne, il fut nommé quelque tems après à la quarante-deuxième, et

repassa de nouveau à la quatre-vingt-douzième, devenue quarante-quatrième.

Cet officier a fait avec distinction les campagnes de la révolution aux armées des Vosges, du Centre, du Rhin, de Mayence, de Suisse et d'Italie, successivement sous les ordres des généraux en chef Biron, Wimpfen, Beauharnais, Custine, Kellermann, Pichegru, Michaud, Moreau, Schawembourg, Masséna, Berthier, Brune, Murat et Jourdan.

Le 11 avril 1792, cet officier étoit au siége de Mayence, où il remplissoit les fonctions de chef de brigade. Dans une sortie, il fut blessé à une jambe.

Il assista au siége de Kehl.

Le 19 brumaire an 7, M. Majnoni fut promu au grade de général de brigade, dont il avoit rempli long-tems les fonctions. Il s'étoit distingué à la prise et bataille de Stanz en Helvétie; il commandoit dans cette journée et remporta la victoire. A l'affaire de Schultz, les Autrichiens envahirent ses propriétés et lui prirent tous ses papiers. A la fin de cette campagne, cet officier supérieur fut fait prisonnier de guerre et conduit en Autriche, où il demeura cinq mois.

Il fit partie de l'armée de Réserve et combattit à la bataille de Marengo, à l'aile droite, sous

les ordres du général Lannes. A l'approche de la nuit, il fut grièvement blessé.

Le 9 fructidor an 11, M. Majnoni fut fait général de division par arrêté de S. M. I. et R., et par un autre arrêté du 10 vendémiaire an 12, il fut nommé au commandement de la place et des troupes de Mantoue.

De retour en France, le général de division Majnoni fut nommé membre de la légion d'honneur par le grand Conseil le 20 frimaire an 12, et l'un des commandans de cette légion par S. M. I. et R. le 26 prairial de la même année.

J. J. DAZEMAR (C. ✻),

Général de Brigade.

Né à la Voûte, département de l'Ardèche; Jean-Jacques Dazemar, avant la révolution, avoit pris du service au deuxième régiment d'infanterie (Picardie), où il étoit entré en qualité de soldat le 18 mars 1778. Il fut fait caporal le premier octobre 1779, sergent le premier novembre de la même année, et sergent-major le premier avril 1785.

Lorsque la guerre de la révolution eut commencé, M. Dazemar fut fait sous-lieutenant au même régiment le 12 janvier 1792, adjudant-major le 4 mai (*idem*). En cette qualité il se trouva au siége de Thionville, un des siéges les plus remarquables de la première campagne de la révolution.

Le 4 juin 1793, cet officier fut fait aide de camp, adjudant-général chef de bataillon le 28 octobre de la même année. Il s'est trouvé à la première division de l'armée du Nord, à toutes les affaires qui eurent lieu pendant les premières campagnes.

M. Dazemar fut fait adjudant-colonel le pre-

mier prairial an 2. Passé à l'armée de Batavie, il se distingua pendant cette campagne mémorable et dans plusieurs circonstances.

Le 26 vendémiaire an 8, M. Dazemar fut fait général de brigade. Aujourd'hui commandant la force armée dans le département de l'Ardèche, il est un des commandans de la légion d'honneur.

A. ARNAULD (C. ✻),

Général de brigade.

Né à Grenoble, département de l'Isère, le 14 janvier 1749, Antoine ARNAULD entra au service le 25 avril 1767 au régiment des Gardes-Lorraines en qualité de soldat, et quitta ce corps le 3 avril 1779.

Le drapeau tricolor se déployoit sur les frontières de la France envahie, et tous les soldats de la patrie voloient à sa défense. M. Arnauld, le 17 octobre 1791, fut reçu en qualité de capitaine dans le premier bataillon du Calvados; le même jour il fut fait lieutenant-colonel (chef de bataillon), fut envoyé à l'armée du Nord avec son corps, et participa à la glorieuse journée d'Houdscoote, où il eut le bras gauche fracassé d'un coup de feu près Narmouth.

Le premier fructidor an 2, nommé chef de brigade de la quarante-huitième demi-brigade de ligne, auquel le premier bataillon du Calvados avoit été réuni, il se distingua dans le Brabant, entra en Hollande l'année suivante, fit les campagnes des ans 4, 5, 6 et 7, et se trouva à la célèbre affaire de la Nord-Hollande.

En l'an 8, il étoit à l'armée du Rhin. Le 16 prairial, devant Kirckerg sur le Danube, lorsque l'ennemi déboucha la forêt de Baltzeim, l'intrépide Arnauld reçut l'ordre de le prévenir; aussitôt il marcha au pas-de-charge à la tête de cinq compagnies de son brave régiment, essuya une bordée à mitraille qui lui coûta beaucoup de monde; mais sans avoir égard à la supériorité de l'ennemi, il se précipita sur lui à la tête des siens, et soutenu par son deuxième bataillon qui marchoit en colonne serrée sur sa gauche, il culbuta trois bataillons autrichiens et un régiment de cavalerie qui prit la fuite, s'empara de huit pièces d'artillerie, de neuf caissons, et fit douze cents prisonniers. La gravure a conservé le souvenir de cette belle action. (Voyez les *Fastes de la Nation Française* (1), n°. 20, 5e. livraison).

---

(1) Cet ouvrage qui a pour titre : *Fastes de la Nation Française* ou *Tableaux pittoresques*, gravés par d'habiles artistes, accompagnés d'un texte explicatif, et destinés à perpétuer la mémoire des hauts faits militaires, des traits de vertus civiques, ainsi que des exploits de la légion d'honneur, a pour auteur M. *Ternisien-d'Haudricourt*. On souscrit, pour cet Ouvrage, à Paris, chez *Potier*, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n. 1434, près l'hôtel la Rochefoucault; au bureau

Le 10 frimaire, il eut part à la belle affaire d'Hohenlinden, et contribua avec son régiment à la reddition de toute l'armée autrichienne.

---

de l'auteur, même maison; et chez les principaux Libraires de l'Europe. (An XIII — 1805).

Un des auteurs des *Archives de l'Honneur*, qui, en sa qualité de Journaliste, s'occupe d'analyser tous les Ouvrages qui ont rapport aux sciences et aux arts, dans le numéro 3233 du Journal d'Indications.... Petites Affiches de la rue d'Argenteuil, n. 17, (12 fructidor au 13, 30 août 1805), a fait l'éloge des Fastes de la Nation française. Nous copions son article :

« Lorsque les foudres de la guerre cessent de retentir, que le soldat, à l'ombre des lauriers de la victoire, jouit des douceurs du repos, alors les gens de lettres saisissent la plume de l'histoire, et rappellent mille beaux faits d'armes que l'ingratitude et le tems s'efforcent d'ensevelir dans la nuit de l'oubli. Honneur à l'écrivain patriote qui venge ainsi le tems présent et la postérité d'une coupable indifférence ! Vous partagerez la gloire de nos braves frères d'armes, vous, *Ternisien-d'Haudricourt*, qui, malgré les contradictions et les ennemis de toute espèce que votre entreprise vous a suscités, élevez un superbe monument à la mémoire des héros de la patrie.

Les Fastes de la Nation française offrent la réunion de belles gravures conçues par le génie, exécutées par d'habiles artistes. Les sujets qu'elles traitent sont généralement puisés dans l'histoire militaire de la révolution : et quels beaux actes de bravoure et de dévouement dignes de l'immortalité ! L'ouvrage de M. *Ternisien-*

En

En l'an 11, il fit la campagne d'Hanovre, où il fut fait général de brigade le 11 fructidor. Commandant de la légion d'honneur, il est em-

---

d'Haudricourt doit avoir un grand succès chez un peuple qui aime les braves et qui sait apprécier les belles actions. Il doit trouver des protecteurs dans cette corporation immense et glorieuse de guerriers, chez qui règne la fraternité d'armes ; qui sont tous solidaires de gloire; qui aiment à s'entretenir des belles actions de leurs rivaux, et s'énorgueillissent, avec juste raison, des lauriers que leurs talens et leur bravoure leur ont mérités.

La France entière, toutes les cités qu'elle renferme dans son sein, doivent se procurer et placer avec distinction ces ouvrages civiques que le siècle présent a adoptés, et que les siècles à venir se feront un devoir de consulter. Cette adoption de leurs contemporains, et ces éloges de la postérité sont les actes de reconnoissance, qui, depuis long-tems, peuvent consoler tous ces guerriers mutilés au champ d'honneur, ou qui vivent encore chargés des lauriers de la victoire. Un peuple reconnoissant voit chez lui les héros naître en foule ; et les beaux monumens qu'il élève à la gloire des soldats de la patrie, perpétuent le double souvenir de la valeur des uns, et de la reconnoissance des autres.

Une loi de Sparte invitoit ses guerriers à se rassembler tous les matins autour de son général, pour y entendre les chants belliqueux du poëte Tyrtée ; ces chants entretenoient dans leur ame cet amour sacré de la patrie, qui fit de Lacédémone la terreur de la Perse, et le modèle de la république. Un jour, et nous osons le dire avec confiance, *nos Archives* d'une main, et les *Fastes* de

ployé dans son grade au camp de Xeist en Batavie, qu'il n'a point quitté depuis l'an 11.

---

l'autre, nos neveux, sur les tombeaux des braves, liront les notices des guerriers dont le premier ouvrage conserve le souvenir, et feront ajouter des bas-reliefs d'après les dessins du second.

Le règne glorieux de Napoléon doit faire naître de grandes idées, préparer le succès de tout ce qui peut ajouter à la gloire nationale, et occuper dignement le double burin de l'histoire et de la gravure. Au défaut des monumens publics, et jusqu'au moment de l'exécution des vœux que nous venons de former, les magistrats et les guerriers, les villes et les campagnes daigneront accueillir et les *Archives de l'Honneur* et les *Fastes de la Nation française.*

Vingt cahiers de ce dernier ouvrage ont été livrés aux souscripteurs, plusieurs doivent suivre incessament. Toutes les gravures ne sont pas de la même force, mais on peut dire qu'elles sont bien disposées, que le choix en est heureux. Les premières ont quelques défauts; les armes des guerriers sont mal posées; mais ces défauts ont disparu, et les gravures à présent soignées et perfectionnées laissent peu à desirer.

Quoique nous parcourions la même carrière que M. *Ternisien-d'Haudricourt*, et que dans nos *Archives de l'Honneur* nous ayons comme lui offert un tribut d'admiration bien dû à nos guerriers, il est de notre devoir d'oublier l'intérêt personnel, de sacrifier à la vérité cette gloriole littéraire qui avilit les gens de lettres, et de rendre justice au zèle, à l'activité de l'auteur *des Fastes*, et à la manière soignée avec laquelle il a établi son ouvrage. Nous croyons pouvoir lui prédire beaucoup de succès ».

CHRISTY-PALLIÈRE (O. ✻),

Chef militaire de la Marine.

JEAN-ANNE CHRISTY-PALLIERE est né à Dinan, département des Côtes-du-Nord, le 17 septembre 1755. Embarqué volontaire sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes, allant en Chine en 1772, il fut fait enseigne au même service en décembre 1774. De retour de cette campagne en janvier 1777, il entra au service du roi, la même année, en qualité de lieutenant de frégate. Breveté comme tel en 1778, il s'étoit trouvé pendant cette campagne à deux affaires qu'eut à soutenir la frégate *la Surveillante*, et au combat d'Ouessant.

D'après les rapports avantageux de M. Ducouedic au ministre de la marine, M. Christy-Pallière fut fait enseigne de vaisseau, breveté pour la campagne et embarqué sur le vaisseau *le Sévère* de 64, commandé par son père. Il fit tout le reste de la guerre dans l'Inde sur le vaisseau *le Sévère* et *l'Orient*, toujours sous les ordres de son père, dans les escadres comman-

dées par MM. Troncjoli, Dorves et Suffren. M. Christy-Pallière s'étoit trouvé à cinq combats, où il servoit comme étant officier chargé de la manœuvre, et au siége de Trinquemalle, où il remplissoit les fonctions d'aide de camp du général en chef, le bailli de Suffren. Confirmé dans le grade d'enseigne de vaisseau en juin 1782, sur les rapports avantageux que fit de sa conduite M. Dorves au ministre de la marine, il étoit de retour en France à la fin de 1783. Il fit en 84 une campagne en Russie, sous les ordres de M. de Missiessy. En 1785, M. Christy-Pallière quitta le service de la marine. Il servit depuis 89 jusqu'en 92 avec le grade de capitaine dans les dragons nationaux du département du Morbihan, qui pendant deux ans ont remplacé les troupes de ligne. Pendant cet espace de tems il s'étoit trouvé à deux affaires assez chaudes, et au siége de Rochefort en terre. Il reçut à cette occasion une lettre de satisfaction très-honorable de Sa Majesté.

Lors de la déclaration de guerre avec l'Angleterre, il invoqua la loi de septembre 1791, rentra lieutenant de vaisseau en 1792, et fut fait capitaine de vaisseau en janvier 1793.

Il a successivement commandé les vaisseaux *le Mucius*, *le Cassard* et *la Convention*. Fait

chef de division en l'an 4, il éprouva à cette époque un passedroit dont il a toujours ignoré la raison, et fut jeté à la queue de ce grade, lorsqu'il auroit dû être à la tête. Embarqué en qualité d'adjudant-général du général Bruix en l'an 7, il continua les mêmes fonctions sous M. Latouche-Tréville, et ne les a quittées qu'en l'an 9 pour prendre le commandement du vaisseau *le Desaix*. M. Christy-Pallière s'est trouvé à la fin de la même année à l'affaire d'Algésiras, sous les ordres du général Linois. Resté seul des capitaines-commandans dans cette affaire, il eut le bonheur, après trois heures de combat contre deux, trois et même quatre vaisseaux ennemis, de combattre seul et à petite portée le vaisseau *l'Annibal*, échoué ainsi que lui, et de le faire rendre. Les renforts qu'il envoya aux batteries Saint-Jacques et de l'île Verte contribuèrent plus que toute autre chose au succès de cette glorieuse affaire. Son vaisseau, délabré par suite de ce combat, essuya encore un rude choc dans le combat de nuit qui eut lieu dans le détroit de Gibraltar, en se rendant à Cadix, où il arriva faisant quarante pouces d'eau à l'heure.

Après la paix conclue en l'an 10, M. Christy-Pallière fit une campagne en Amérique pour y porter des troupes, et revint en Europe sous les ordes du général Gantheaume. Peu après son

retour, nommé chef militaire au port de Toulon, il y a rempli, pendant neuf mois, les fonctions de préfet, et y continue aujourd'hui ses services en qualité de chef militaire.

Membre de la légion d'honneur depuis le 16 pluviôse an 12, ce brave marin fut fait officier de cette légion le 26 prairial de la même année.

N. FURCY-VERNOIS (*mort*),

Capitaine de génie.

BRAVES guerriers, qui dormez paisiblement dans la tombe, le bruit seul de votre renommée ne sauroit attester votre existence passée, si le burin de l'artiste, la plume de l'historien ou la harpe douloureuse des chantres des combats ne s'occupoient de vous. Souvent dans vos tombeaux s'éteignent avec vous et vos exploits, et vos travaux, et votre nom. Honneur au Troubadour, au Barde, au favori des Muses qui, par des hymnes funèbres, vous donnent la vie des souvenirs. Furcy-Vernois, brave jeune homme, ton nom a triomphé du tems et de la mort; déjà tes qualités aimables et ta valeur ont trouvé des panégyristes, leurs éloges sont pour tes mânes plaintives et pour ta famille éplorée une douce consolation. Nos foibles voix vont s'unir à celles qui déjà t'ont célébrés. Puisse notre récit intéresser et plaire comme ta gloire intéresse et plaît aux braves!

Lagny-sur-Marne, le 27 avril 1773, vit naître FURCY-VERNOIS. De tendres parens prirent soin de son enfance; les vertus de la jeunesse embel-

lirent son ame ; l'étude forma son esprit, et la douce sensibilité agita son cœur. Il étoit l'espoir de sa famille et l'honneur de la contrée, lorsque la guerre de la révolution vint rallier à la patrie les enfans de la gloire. Pendant l'orage qui affligea les bons Français, le jeune Furcy-Vernois terminoit le cours de ses études, et déjà les plus heureuses dispositions annonçoient qu'il se distingueroit un jour dans l'arme du génie.

Il fit ses premières campagnes à l'armée d'Italie ; et telles furent ses qualités et ses talens qu'ils lui méritèrent les éloges du Gl. en chef Bonaparte, qui plus d'une fois eut occasion d'apprécier ses connoissances et sa valeur. L'armée d'Italie victorieuse avoit donné la paix au continent d'Europe, et le traité de Campo-Formio étoit alors le résultat des belles campagnes dans les champs italiques et du génie à la fois militaire et diplomatique de son général. Bientôt l'expédition d'Egypte est résolue, et Furcy-Vernois accompagne Bonaparte.

Ce jeune guerrier se formoit à l'école de l'expérience, lorsqu'une partie de l'armée d'Orient se dirigea sur la Syrie. Le 16 ventôse an 7, les Français étoient devant Jaffa et commencèrent le feu de leurs batteries. A quatre heures du soir, on ordonna l'assaut. L'officier du génie Furcy-Vernois, accompagné de l'adjudant-gé-

néral Reinbault et de l'adjudant Nethervoole, s'élance à la tête des intrépides carabiniers de la vingt-deuxième légère. On gravit malgré quelques feux de flanc, et on parvient à se loger dans la tour carrée. L'ennemi redoubloit ses efforts pour attaquer et déloger les Français; mais on gagne de toit en toit, de rue en rue, et l'on se rend maître de la forteresse.

Peu de tems après Bonaparte ordonna le siége de Saint-Jean-d'Acre, si mémorable dans l'histoire des campagnes d'Egypte pour l'opiniâtreté glorieuse des Français et la valeur extraordinaire qu'ils ont déployées en cette circonstance. Le jeune Vernois avoit saisi toutes les occasions pour se distinguer, et il le fit avec éclat; mais il fut blessé dans un combat.

Il étoit de retour de la campagne de Syrie en prairial an 9, lorsqu'il mourut au camp de Gizet, sous le grand Caire, dont il avoit été chargé de fortifier une partie.

Le général Berthier, chef de l'état-major, avoit rendu le compte le plus favorable de sa conduite et de ses services. Bonaparte, qui voulut lui donner un témoignage de satisfaction, l'avoit promu au grade de capitaine du génie.

La gravure a immortalisé les traits de ce jeune guerrier; nos Archives ont rappelé ce qu'il fit pour la gloire, ce qu'il fit pour la patrie. Pour-

quoi les habitans de Lagny n'ont-ils pas gravé son nom sur les édifices de leur cité? L'ingratitude des villes nous étonne : elles doivent tout à la valeur de nos guerriers, et cependant aucun témoignage public n'atteste leur reconnoissance. Magistrats, peuple, honorez les guerriers, conservez la mémoire des braves morts au champ d'honneur, et vous vivrez avec eux comme ils vivent dans tous les cœurs français!

P. LABENETTE,

Capitaine commandant au deuxième régiment du corps impérial d'artillerie de la marine, chef du parc et commandant l'artillerie de la gauche de la flotille impériale à Etaples.

PIERRE LABENETTE (1) naquit à Bordeaux, département de la Gironde, le 11 janvier 1763. Entraîné de bonne heure dans la carrière militaire, il prit du service en qualité de soldat au ci-devant Corps Royal de marine le 19 décembre 1781, où il a resté pendant huit années.

Le 23 avril 1782, il étoit embarqué sur la frégate *l'Amphitrite*, où il servit comme canonnier jusqu'au 5 septembre 1783. Ce fut dans cette campagne (en Amérique), où il eut l'honneur de participer à la victoire que remporta cette frégate sur le vaisseau anglais l'*Argo*, qui emmena son pavillon après 7 heures et demie de combat.

Le 12 novembre 1787, il étoit passé sur *l'Achille*, où il continua son service jusqu'au 20 novembre 1788.

Il étoit dans ses foyers à l'époque de la révo-

(1) Cet officier est frère de M. Labenette-Corsse, directeur du théâtre de l'Ambigu-comique à Paris, dont on ne cesse de louer le zèle, les talens, la probité; cet artiste est bon citoyen, bon père et bon ami.

lution. Les chasseurs nationaux de la Gironde ayant été organisés, il fut nommé lieutenant de la compagnie le 13 août 1790.

Le 13 avril 1793, il quitta la compagnie de chasseurs de la Gironde, et fut placé le même jour avec le grade de capitaine au premier bataillon des grenadiers de Paris, avec lequel il fit la première campagne de la révolution à l'armée du Nord, et se trouva à plusieurs batailles qui eurent lieu avant le blocus de Valenciennes, et au siége de cette ville qui dura 44 jours.

Passé à l'armée des Alpes, il étoit à la prise du Mont-Cénis et à tous les combats qui eurent lieu en l'an 3 contre les Piémontais.

Le premier vendémiaire an 4, il fut placé dans le corps de Tauffer, dont il eut le commandement; il y resta jusqu'au 16 pluviôse de la même année, qu'il fut nommé par arrêté du Directoire exécutif capitaine à la cinquième demi-brigade d'infanterie légère. Employé à l'armée d'Italie, il fut de toutes les actions qui eurent lieu dans le Tyrol et le territoire Vénitien. — On se rappelle que cet officier avoit organisé le corps de Tauffer, composé d'étrangers et des premiers soldats italiens qui servirent dans l'armée française. M. Labenette, pour organiser la troupe qu'il commandoit, et pour qu'elle pût faire plus promptement un service réel, fit

les avances qui étoient alors nécessaires. Bonaparte, qui jamais n'oublia les braves, lui ordonna de se rendre à Venise pour y être employé en qualité de capitaine d'artillerie de la marine. Chargé du service de cette arme au port de Venise, il fit en même tems l'armement des chaloupes canonnières et demi-galères de la flottille du lac de Garda. Venise ayant été cédée à l'empereur, le capitaine Labenette fut dans son grade incorporé dans la septième demi-brigade d'artillerie de la marine. C'est à cette époque que le corps des officiers de la cinquième légère lui donna les preuves les plus honorables qui attestent sa bonne conduite.

Il fit la campagne contre la Romanie, assista à la prise d'Ancône et de toutes les villes appartenantes au Pape, depuis Bologne jusqu'à Perouja, en passant sur les bords de l'Adriatique et Tolentino. Revenu par suite de cette expédition, il étoit au passage du Tagliamento, où les armées françaises remportèrent une victoire éclatante. Rentré en France, le capitaine Labenette eut en l'an 6 le commandement d'un détachement de quatre cents hommes à l'armée de la Vendée. Le 12 germinal an 7, il fut chargé du service de l'artillerie de la flottille de la Manche, et fut embarqué sur la bombarde *le Saumon*, où il demeura jusqu'au 16 pluviôse an 8.

Le 3 frimaire an 9, il fut détaché à l'armée d'observation du Midi, où il servit comme capitaine des grenadiers d'artillerie de la marine. Il fit ensuite les campagnes de l'an 9 et de l'an 10, et contribua particulièrement à la prise de Prata, situé dans la Morienne Toscane : les insurgés de ces contrées furent complettement défaits. Le village fut emporté de vive force au pas de charge.

Cet officier, par les différentes organisations qui ont eu lieu dans les troupes de l'artillerie de la marine, est depuis le premier brumaire an 12 employé au deuxième régiment du corps impérial de la marine, en qualité de capitaine, chef du parc et commandant de la gauche de la flottille impériale à Etaples. Il sert aujourd'hui en cette qualité à Dunkerque.

Ce guerrier est doux, humain et modeste; cette dernière qualité a pu nuire à son avancement; car il n'a jamais rien demandé pour lui, et s'est toujours oublié pour ne servir que ses camarades, sur lesquels il rejette l'honneur des actions qu'il a faites. Il a mérité, à toutes les époques de son service, les éloges de ses chefs, et les témoignages d'estime et de reconnoissance que lui ont donnés les autorités constituées des villes italiennes, où il eut quelque commandement, particulièrement à Venise où les grenadiers de marine, les compagnies Labenette et Jusserant se distingèrent.

J. ARNÉ (*),

Chef de bataillon au vingt-deuxième régiment d'infanterie légère.

NÉ à Bordeaux, département de la Gironde, Jean ARNÉ prit du service le 15 novembre 1792, obtint le grade de capitaine au neuvième bataillon de la Gironde, lors de sa formation, et fut envoyé à l'armée de la Vendée, où il fit la campagne de 1793.

Pendant les années 2 et 3, il servit à l'armée des Pyrénées Occidentales. Le 24 floréal an 3, par l'effet de l'amalgame, il passa avec son bataillon dans la demi-brigade formée de bataillons de la Gironde et de Lot-et-Gironde. Envoyé à l'armée de l'Ouest et d'Angleterre, où il fit les campagnes des années 4, 5 et 6, le 4 prairial an 5, il fut incorporé avec son corps dans la vingt-huitième demi-brigade de ligne, lors de sa formation.

M. Arné étoit à l'armée d'Italie aux années 7, 8 et 9. Le 2 germinal an 8, il fut fait capitaine des carabiniers du troisième bataillon, et le 12 prairial il fut nommé chef de bataillon au

champ d'honneur par le général en chef de l'armée d'Italie, Masséna.

Le 23 frimaire an 12, cet officier passa dans son grade dans le deuxième régiment d'infanterie légère, par arrêté du gouvernement. Membre de la légion d'honneur, il fut toujours présent à toutes les affaires où son régiment s'est trouvé, et s'est toujours comporté avec bravoure, avec zèle, avec distinction.

P.

P. LABAT (*),

Capitaine au quarante-quatrième régiment d'infanterie de ligne.

Le 3 avril 1770, Pierre Labat naquit à Gourdon, département du Lot; (ses parens sont originaires de Belvès, même département, et M. Labat est domicilié dans ce lieu). Il entra au régiment de royal Champagne infanterie en qualité de soldat le 24 août 1787. Il y étoit encore à cette époque où l'on tâchoit de désorganiser les armées. Ses parens achetèrent un peu cher le congé qu'on ne pouvoit lui donner. A peine étoit-il arrivé sous le toît paternel, que la patrie fut déclarée en danger. M. Labat reprit les armes pour ne plus les quitter. Le second bataillon de la Dordogne alloit partir; il demanda du service, et le 25 octobre 1792, il s'enrôla volontairement comme fusilier. En vain on lui observe que d'autres bataillons vont se former, et qu'il pourra y occuper un grade. « Je veux auparavant le mériter », répond notre jeune guerrier. A peine arrivé à l'armée, il fut fait caporal et sergent-major.

Le 25 octobre 1792, il fut fait sergent-major

des canonniers du corps. Le 22 octobre 1793, en cette qualité, avec deux pièces de quatre, il défendit une position importante en avant de Saverne, et s'y maintint toute la nuit, malgré le feu le plus violent de mousqueterie. Son opiniâtreté coûta à l'ennemi deux cents hommes tués et trente-deux chevaux.

Le 15 ventôse an 2, M. Labat fut fait sous-lieutenant d'artillerie. Le 3 nivôse an 2, en avant de Phaffenhoffen, avec une seule pièce de canon, (l'autre qu'il commandoit ayant été démontée et les canonniers tués) et trois hommes qui lui restoient, il força l'ennemi à abandonner le village de Danendorf, après lui avoir démonté une de ses pièces; dans l'action il fut blessé grièvement d'un coup de feu au genou gauche.

Le 7 messidor, il fut fait capitaine d'artillerie en second à la suite d'un examen, et capitaine d'infanterie le 28 pluviôse an 4.

Le 26 vendémiaire an 5, en avant de Walkirch près Fribourg, à la tête de sa compagnie, il arrêta une colonne ennemie qui avoit déjà repoussé beaucoup de tronpes, sut se multiplier à ses yeux par divers stratagêmes, parvint à l'ébranler et à la faire rétrograder d'une lieue. Il réussit à se rendre maître des sommités de quelques montagnes, et favorisa par ce moyen le

succès de l'affaire qui avoit lieu dans la plaine, à sa gauche.

Le 28 du même mois, l'ennemi, avec des forces supérieures, attaque Walkirch; les troupes s'ébranlent et songent à la retraite. En ce moment le capitaine Labat rallie sa compagnie et quelques soldats épars, s'empare d'une des portes principales de la ville, la met en état de défense, y arrête un gros détachement de cavalerie ennemie, et défend ce poste pendant plus d'une heure contre un corps d'infanterie qu'on avoit fait marcher contre lui. Sa longue et vive résistance favorisa le ralliement du deuxième bataillon du corps en arrière de la ville, et assura la retraite de l'artillerie.

Le 18 nivôse, au siége du fort de Kelh, par son intrépidité, le capitaine Labat parvint à s'établir, à la tête de deux cents hommes, sous le feu de l'ennemi, dans une position jusqu'alors inaccessible, et avec le dessein de couvrir le grand pont du Rhin, en s'opposant à l'acheminement d'un boyau de la tranchée de l'ennemi; il s'y tint jusqu'au 20 nivôse, époque de la capitulation du fort.

En l'an 6, le 23 fructidor, à l'affaire d'Underwalden ou Stanz en Helvétie, l'un des premiers il sauta dans les retranchemens des insurgés, y reçut un vigoureux coup de massue au bras

droit, continua malgré sa blessure de combattre, et contribua au succès glorieux de cette journée.

Le 3 germinal an 7, à l'attaque du village de Pont-Martin, l'ennemi sort du village, et maître du grand chemin, menace l'artillerie française. M. Labat, observant la marche de l'ennemi, médite un coup de main. En présence du chef de brigade Daumas, faisant alors le service de général de brigade, il fait aussitôt marcher sa compagnie et repousse tout ce qui se trouve d'ennemis jusqu'au village; il y entre, fait beaucoup de prisonniers, et y reste pendant deux heures; un faux mouvement fait à la gauche l'obligea à l'abandonner.

Le 5 du mois de floréal on reprit Pont-Martin; l'ennemi occupoit un poste couvert d'abatis, et fut attaqué infructueusement par des détachemens envoyés tour-à-tour, et qui se retiroient tous avec perte. Cette longue résistance impatiente le le général Demont, qui propose au capitaine Labat de tenter la prise de cette position avec deux cents hommes. Cet officier accepte avec empressement, marche à la tête de la troupe au pas de charge, enlève la position, poursuit l'ennemi, lui fait deux cents prisonniers, parmi lesquels plusieurs officiers, dont un major.

Le 11, avec deux compagnies qu'il commandoit, il s'oppose aux entreprises d'une colonne

ennemie qui se portoit sur le village de Schoulz, par la gorge de Scharl. Ce village est situé au bord de l'Inn, à Tauffers et Sainte-Marie ; il y avoit été envoyé dans la soirée du 10. Ce lieu, qui se trouve à la tête d'un long défilé, étoit foiblement retranché. Il y fut vivement attaqué ; mais il sut défendre cette position pendant sept heures, et ne la céda que faute de munitions à la supériorité des forces ennemies, dont il étoit presque enveloppé, et à travers desquelles il exécuta la retraite la plus difficile. Ayant reçu des munitions, il prit une nouvelle position, où il se défendit encore pendant plus de trois heures ; ce qui déconcerta le projet de l'ennemi qui, en se portant sur Schoulz, eut voulu hâter la retraite des braves qui défendoient Rémus.

Le lendemain de cette affaire, le général autrichien soutint à des officiers faits prisonniers le matin ; que mille hommes au moins défendoient ce poste, et cependant il n'y avoit que cent cinquante combattans ; mais c'étoient des Français. Leur commandant Labat avoit électrisé sa petite troupe, en lui rappelant que de bons Français ne comptent leurs ennemis qu'après le combat. Pénétrée de cette idée, la petite troupe, à l'exemple de son chef, combattit avec opiniâtreté et conquit la victoire.

Le 13, Suss, occupé par les Français, fut at-

taqué par les Autrichiens. Cet officier, choisi par le chef d'état-major Porson pour défendre la tête du village, avec cent hommes arrêta l'ennemi, et par une vigoureuse résistance favorisa le ralliement des troupes en avant du village, et sous une grêle de balles effectua une retraite qui fut admirée des officiers généraux et de son chef de brigade.

Le 13 prairial an 7, à l'affaire de Zurich en Helvétie, il se distingua et fut blessé à la cuisse gauche. Ce brave officier qui, lors de l'amalgame des quatre-vingt-douze et cent vingt-sixième demi brigade, faisoit partie de cette dernière, a fait avec distinction les campagnes des années 1792, 1793, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 12 aux armées du Rhin, d'Allemagne, du Danube, d'Helvétie, d'Italie, en Espagne et des Côtes de l'Océan. Par sa bravoure et ses talens, il a mérité les éloges et les attestations des chefs sous les ordres desquels il a combattu. Cet officier avoit été nommé capitaine en second de la compagnie d'artillerie attachée à la cent quatre-vingt-sixième demi-brigade, par la commission nommée par le gouvernement, pour examiner les officiers de cette arme aux armées. A l'époque de l'amalgame en l'an 4, tous les capitaines en second furent réformés sans exception. On voulut lui donner un emploi dans l'administration des

vivres, etc..... Il refusa, en disant que puisque sa patrie avoit encore besoin des bras de ses défenseurs, si on le forçoit de quitter l'épée, il prendroit le mousquet. Le général de division Majnoni, commandant aujourd'hui à Mantoue, et qui étoit à la tête de la nouvelle demi-brigade, n°. 92, demanda et obtint pour M. Labat une compagnie d'infanterie, qu'il commande depuis; quelques mois après on voulut le placer dans l'artillerie qu'on alloit organiser pour la défense des côtes ou pour la marine, avec le grade de chef de bataillon; il craignit qu'on ne voulût le transformer en garde-côte; il refusa cet avancement pour rester dans la ligne et à l'armée active, où il continue de servir avec zèle et remplit tous les devoirs d'un bon militaire. Il est membre de la légion d'honneur.

J. A. M. GAY (*),

Capitaine au deuxième régiment de dragons.

Joseph-Antoine-Marie Gay, né à Turin le 7 septembre 1763, entra au service du roi de Sardaigne en qualité de volontaire dans le régiment des chevaux légers le 11 mars 1784. Le 7 janvier 1787, il étoit passé brigadier dans Piémont Royal cavalerie, fut fait maréchal-des-logis surnuméraire le 28 février 1793, et maréchal-des-logis en pied avec brevet du roi le 27 juin de la même année. Il avoit fait toute la guerre, depuis la révolution de France, en Piémont.

Le 16 frimaire an 7, M. Gay passa au service de la République française en qualité de sous-lieutenant au quatrième régiment de dragons piémontais, et fut fait lieutenant le 16 ventôse.

Le 6 prairial, il fut nommé capitaine par le général de division Montrichard, après les affaires des 6 et 16 germinal, où il s'étoit distingué. Mais sa nomination n'ayant point été confirmée par le général en chef Schérer, qui retourna en France, et le général Montrichard étant parti pour l'armée du Rhin, il ne put obtenir le grade

de capitaine au premier régiment de dragons piémontais que le 28 messidor an 8.

Pendant l'an 7, il fut blessé en Italie par les paysans de la Toscane, lorsqu'il portoit des dépêches au général Hullin, commandant à Boulogne.

Le 18 frimaire an 7, attaché à la correspondance de l'armée, il lui fût ordonné par le commandant d'armes à Tortone de se rendre à Voghera avec dix gendarmes et autant de dragons de son régiment du quatrième piémontais, où il y avoit une garnison de six cents hommes d'infanterie et cent vingt dragons de troupes du roi de Sardaigne, qui tous avoient juré de ne pas se rendre aux troupes françaises et de faire une défense vigoureuse. Le capitaine Gay, qui vouloit parlementer avec ses compatriotes, laissa sa troupe en arrière et se rendit seul à Voghera. En ce lieu il employa tous les moyens pour déterminer les soldats piémontais à joindre l'armée française maîtresse du Piémont; il ajouta les raisons les plus persuasives. Après des débats qui durèrent plus de deux heures, et malgré les menaces qui lui furent faites et les violenees de quelques-uns, il parvint à persuader la grande majorité, et conduisit la même nuit toute la troupe à Tortone, l'infanterie sans armes et la cavalerie à pied. Le commandant d'armes féli

cita M. Gay de l'heureux succès de sa mission et de l'exécution des ordres qu'il lui avoit donné.

M. Gay passa le premier fructidor an 9 dans le grade de capitaine dans les hussards, et le premier nivôse an 10 il fut placé encore dans le même grade au vingt-unième régiment de dragons, où il est aujourd'hui en activité, et où il a été continué par acte du gouvernement le 15 germinal an 10. Cet officier est membre de la légion d'honneur.

N. BAUME (*),

Major au treizième régiment d'infanterie légère.

Il fut de l'armée d'Italie, il fut de l'armée d'Orient, le guerrier dont nous aimons à rappeler ici le nom et les belles actions. Le major Baume est né à Digne, département des Basses-Alpes, le 13 février 1763. Aussitôt que le cri de guerre eut appelé sur nos frontières les soldats de la patrie, il s'empressa de se placer dans les rangs des braves. Le cinquième bataillon des Alpes venoit de se former; il fut fait capitaine de ce bataillon le 13 août 1793. Envoyé à l'armée d'Italie, il fit les campagnes des ans 2, 3, 4, 5 et partie de l'an 6. Il avoit servi sous les ordres du vainqueur de l'Italie, de celui qui, à Campo-Formio, donna la paix à l'Europe. Le capitaine Baume fut un des guerriers choisis par Bonaparte pour composer l'armée d'Orient. Embarqué à Toulon, il fit en Egypte une partie de la campagne de l'an 6 et des années 7, 8 et 9.

Le 29 germinal an 8, au siége du Caire, il fut blessé d'un coup de feu à la tête, au-dessus de

l'oreille gauche, qui le prive depuis ce tems de l'usage de l'ouïe du côté où il a reçu la blessure. Le 16 floréal il fut nommé par le général Kléber chef de bataillon à la vingt-deuxième demi-brigade légère, dont le susdit bataillon fait partie en remplacement de M. Froment, passé chef de brigade.

Le 2 pluviôse an 12, M. Baume a été nommé par le premier Consul membre de la légion d'honneur et major au treizième régiment d'infanterie légère.

L. LAVENANT (*),

Chef d'Escadron au deuxième régiment de dragons.

Né à Lautrebourg, département du Bas-Rhin, le 9 avril 1775, L. Lavenant, jeune encore, excité par l'amour de la gloire et le desir d'être utile à son pays à l'époque de la Révolution, le 21 juillet 1792, se plaça dans les rangs des défenseurs de la patrie et fut choisi lieutenant dans la légion de Montesquiou; il fit les campagnes de 1792, 1793 et de l'an 2.

Le 2 pluviôse de cette dernière année, il fut placé parmi les élèves d'artillerie jusqu'au 20 ventôse même année, et assista aux siéges de Grave, de Nimegue et de Gertruidenberg. Le premier germinal il fut nommé lieutenant au sixième régiment d'artillerie, et remplit ces fonctions jusqu'au 25 vendémiaire an 8. Le 26 il fut fait capitaine aide de camp du général en chef Brune.

En cette qualité il fit la mémorable campagne en Hollande où il se distingua, et fut de tous les combats livrés contre les Austro-Russes, et

se trouva avec son général aux batailles des Dunes, Castricum, ... etc.

Il étoit passé avec le général Brune à l'armée d'Italie. A Péronna devant Véronne, en enlevant de vive force à la tête d'une vingtaine de chasseurs ce village défendu par une compagnie d'infanterie et une de hussards autrichiens, il culbuta l'infanterie, sabra ou fit prisonniers une grande partie des hussards, prit quatre-vingts hommes et soixante-dix chevaux. Renversé dans le choc, il fut assailli par deux hussards démontés comme lui, il sabra l'un et blessa l'autre dangereusement.

Le premier ventôse an 8, M. Lavenant avoit été nommé chef d'escadron. Le 23 frimaire an 10, il passa en cette qualité et titulaire au 2ème. régiment de dragons. Cet officier est membre de la légion d'honneur.

A. M. CABANES (*),

Chef d'Escadron au vingt-cinquième régiment de chasseurs à cheval.

Le 6 novembre 1767, Adrien Mathieu Cabanes, né à Montpellier, département de l'Hérault, servit dans les chasseurs à cheval, ci-devant d'Evêchés, actuellement n°. 2, depuis le 24 janvier 1786 jusqu'au 1er. septembre 1787.

A l'époque de la Révolution il entra dans le régiment d'infanterie ci-devant Medoc, le 31 juillet 1789, et y fit un service actif jusqu'au 6 juin 1790. Le 12 juin 1793 il passa lieutenant dans une compagnie franche de cavalerie, et fut employé peu de tems après à l'armée des Pyrénées-Orientales.

Le 20 nivôse an 2, il fut incorporé dans son grade dans le 25eme. régiment de chasseurs à cheval, par arrêté du représentant du peuple Boisset.

Le 25 germinal faisant partie de la division commandée par le général Jouba, et lieutenant de la compagnie Villers, M. Cabanes voyant qu'à l'affaire du Château-Clisson la colonne ré-

publicaine avoit été mise en déroute par environ 10,000 ennemis, il ramassa des fuyards de la légion du nord, ceux du 14ème. régiment de cavalerie et ceux de sa compagnie, se mit à la tête et chargea avec audace les Vendéens, dont il arrêta le carnage. Cette belle action fut quelques jours après transmise par le général de brigade Jouba au conseil d'administration, qui vouloit porter ce lieutenant-colonel à un grade plus élevé ; ce que celui-ci refusa faute d'expérience.

Le 6 prairial an 3, il fut fait capitaine à l'ancienneté de grade, en remplacement du citoyen Senilhac. Il fit les campagnes de l'armée d'Italie des années 3, 4, 5 et 6. Passé à l'armée de Naples il étoit au déblocus de Peschiera, et faisoit partie de la division du général Rampon. Envoyé sur une route pour couper le passage de l'ennemi qui exécutoit sa retraite, avec sa compagnie composée de trente hommes, il chargea vigoureusement une colonne forte de près de 3000 hommes dont il fit 150 prisonniers qui furent conduits au quartier-général ; il n'eut dans cette affaire qu'un homme tué, deux blessés et sept chevaux blessés.

A l'affaire de Pont-Brûlé, devant Modene ; l'avant-garde du général Bussy ayant surpris le le camp, il monta à cheval avec 40 hommes du

du régiment, la repoussa ainsi que la division Bussy qui arrivoit sur huit pelotons. Après une charge nouvelle il mit en déroute la division, fit 15 hommes prisonniers et reprit un obusier qui étoit tombé au pouvoir de l'ennemi. A la bataille du Tagliamento cet officier eut un cheval tué sous lui.

Le 12 messidor an 7, M. Cabanes fut fait chef d'escadron par brevet du général en chef Macdonald, en remplacement de M. Lecat; il avoit mérité ce grade sur le champ de bataille par la conduite brillante qu'il avoit tenue aux journées des 30 prairial et 7 messidor. Il fut confirmé dans ce grade par arrêté du 1er. Consul en date du 4 brumaire an 9, pour prendre rang à compter du jour de sa nomination.

Cet officier qui est aujourd'hui membre de la légion d'honneur est en activité, par arrêté du 1er. Consul, en qualité de chef d'escadron au 25eme. régiment de chasseurs à cheval.

J. B. MESLIER (*),

Chef de bataillon au dixième régiment d'infanterie légère.

Né à la Couronne, département de la Charente, le 14 juillet 1773, Jean-Baptiste Meslier, entraîné par le noble desir de servir la patrie, et de vivre ou mourir pour elle, vint se placer en qualité de soldat au 8eme. bataillon de la Côte-d'Or, le 23 août 1793. Il fut envoyé à l'armée du Rhin où il servit pendant les années 1783, 2 et 3.

Il avoit été fait sergent le 1er. vendémiaire an 3; et le 1er. fructidor de la même année il fut nommé adjudant-sous-officier dans la 60eme. demi-brigade. Il étoit passé à l'armée des Alpes et fit les campagnes de celle d'Italie pendant les années 4 et 5. Sa bonne conduite lui mérita le grade de sous-lieutenant où il fut promu le 20 ventôse an 4, et fut fait lieutenant au même corps, devenu 12eme. demi-brigade le 14 pluviôse an 5.

Pendant les années 6 et 7, il servit encore à l'armée d'Italie. Le 24 prairial an 7, au combat de Modène, le lieutenant Meslier fut du petit nombre des militaires de son régiment qui s'em-

parèrent de vive force des portes de cette ville, sous le feu le plus meurtrier de l'ennemi.

A la même affaire, seul avec un officier de son régiment il fit mettre bas les armes à dix-huit Autrichiens qu'il parvint à épouvanter, en feignant d'appeler à son secours des régimens qui n'étoient pas à sa portée.

Le 2 messidor le lieutenant Meslier au combat de Plaisance fut blessé d'un coup de feu à la jambe droite. Le 17 au combat de Cantaluppo, il abattit d'un coup de sabre le bras d'un paysan insurgé qui alloit enfoncer sa bayonnette dans le sein d'un soldat de sa compagnie. Avec l'aide de quelques soldats français il mit en déroute le reste des révoltés. Sa bonne conduite en cette circonstance lui mérita le grade de capitaine, où il fut promu le 17 messidor.

Ce brave officier, membre de la légion d'honneur, a servi aux armées de Rome, de Naples, de Réserve, des Grisons et des Côtes de l'Océan. Il a fait avec gloire toutes les campagnes de la Révolution. Le 6 germinal an 12, il a été nommé par arrêté de S. M. l'Empereur des Français, chef de bataillon au 10eme. régiment d'infanterie légère.

J. MERSLIER (*),

Chef de bataillon au neuvième régiment d'Infanterie de ligne.

Le 28 août 1763, J. Merslier, né à Sauveterre, département de la Gironde, fut soldat au 70e. rég. ci-devant Languedoc, le 14 mars 1784; il fut congédié le 27 mars 1791, et fut fait capitaine au 6eme. bataillon de la Gironde, le 25 septembre 1791.

Lorsque la guerre de la Révolution eut éclaté, il fut envoyé à l'armée française qui fit la conquête de la Savoie et les campagnes de 1792 et 1793, sous les ordres des généraux en chef Kellermann et Montesquiou. Il étoit au siége de Lyon.

Passé à l'armée qui fit le siége de Toulon, sous les ordres de Villotte, le 28 frimaire an 2, suivi de quatre braves à une heure après minuit, il enleva par ruse une redoute à l'ennemi. Après avoir tué la sentinelle et fait deux Anglais prisonniers, il s'établit dans la redoute qui dans ce moment fut pour toujours à la République, et prit plusieurs pièces de canon. Il assista aux siéges de Collioure et de Roses.

Envoyé à l'armée des Pyrenées-Orientales, le

26 thermidor an 2, à la tête de 100 hommes, le capitaine Merslier chargea deux bataillons ennemis, et les força à abandonner une position avantageuse après avoir tué de sa main trois soldats ennemis. Pour le récompenser de cette action, le brave général Dugommier sur le champ de bataille l'honora d'un sabre d'honneur.

Il fut de l'armée d'Egypte. Lors du débarquement, un des premiers il parvint sur la rive gauche du fort de Rikazoly devant Malthe, à la tête de son détachement; il enleva à la bayonnette quatre pièces de canon qui faisoient feu sur le brave général Desaix. Cette action se passa en présence de M. Savary, alors aide de camp de ce général.

Enfermé dans l'île de Malthe, il se trouva au blocus par les Anglais sous les ordres du général Vaubois.

Le 19 vendémiaire an 9, le capitaine Merslier fut, à l'organisation de la 80eme. demi-brigade, placé dans la 83eme. demi-brigade, par arrêté des Consuls le 19 vendémiaire an 10.

Il fut admis à la légion d'honneur le 1er. vendémiaire an 12; et par décret impérial en date du 26 prairial de la même année, il fut nommé chef de bataillon au 93eme. régiment d'infanterie de ligne, qui en l'an 13 se trouvoit à l'armée d'Hanovre.

M. D. ROGET (C. ✻);

Général de Brigade.

Mensuy-Dominique Roget naquit à Lori devant le Poul, département de la Mozelle, le 20 octobre 1760.

Le 13 mai 1777, il prit du service en qualité de chasseurs au 7eme. régiment où il se trouvoit encore à l'époque de la Révolution.

Il servoit à l'armée du Rhin, où il obtint successivement les grades de brigadier, maréchal-des-logis et sous-lieutenant. Il s'étoit trouvé aux combats de Spire, à la prise et au siége de Mayence,

Passé à l'armée de la Vendée, le sous-lieutenant Roget, qui avoit été fait aide-de-camp le 9 frimaire an 2, et adjoint-général chef d'escadron le 27 nivôse *idem*, assista aux combats de Clisson, Montaigu, Mortagne, Chollet, Laval, Autrin, Angers, Le Mans, Savenay.

Nommé adjudant-général de brigade le 9 brumaire an 4, il étoit au combat de Tripstadt; il fut fait chef de brigade provisoire du treizième régiment de dragons le 14 ventôse an 5, se trouva au passage du Rhin le premier floréal, et au

combat du 2 du même mois à Diertzeim. Le 8 fructidor il fut fait chef de brigade titulaire.

En l'an 7, il assista au passage du Rhin, aux combats des 16 et 17 ventôse dans les Grisons, et à la prise de la division autrichienne aux ordres du général Affemberg. Le 22 prairial, nommé général de brigade, il servit en cette qualité aux combat et retraite de Veintherthur, à diverses affaires devant Zurich, au passage de la Limath, à la bataille et prise de Zurich, aux affaires de Hoecht sur la Nidda et devant Francfort le 28 messidor an 8, et à Offembach, etc...

Cet officier supérieur, qui a fait plusieurs campagnes aux avant-gardes, fut fait légionnaire le 20 frimaire an 12, et l'un des commandans de la légion d'honneur le 26 prairial. Il est aujourd'hui en activité à la vingt-cinquième division militaire.

L. ALMAIN (O. ✻),

Colonel de la treizième légion de gendarmerie impériale.

Le 10 juin 1759, Louis Almain naquit à Sancerre, département du Cher. Entré dans la légion du Luxembourg en qualité de sous-lieutenant le 30 juin 1779, il servit à l'armée des Côtes pendant la campagne de 1780, se trouva à la descente de l'île de Gersey le 6 janvier, et fut blessé à la jambe gauche le même jour.

Le 7 juin 1782, M. Almain, reçu en qualité de carabinier volontaire, fut fait brigadier le premier février 1784, et maréchal-des-logis le 29 octobre 1786.

A l'époque de la révolution, il vint se placer dans les rangs des défenseurs de la patrie, et fut nommé chef de la dixième demi-brigade (1) d'infanterie de ligne le 2 fructidor an 2.

(1) Cette demi-brigade est devenue trente-troisième sur la fin de l'an 4 à l'armée d'Italie; elle fut commandée pendant six mois par le colonel Almain sous ce numéro.

Cet officier avoit commandé son bataillon à la défense de la ville de Lille en Flandre en 1792, et fit toute la campagne de l'armée du Nord aux ordres du général en chef Dumouriez. Il s'étoit trouvé à la bataille d'Houscoote le 8 septembre 1793, fit toute la campagne de cette année et coopéra avec son bataillon à la prise de Furnes le 6 floréal. En prairial suivant, il étoit au siége d'Ypres, et commanda l'attaque de gauche du siége de l'Ecluse en Hollande pendant les mois thermidor et fructidor de la même année.

Passé à l'armée de l'Ouest, M. Almain, avec la dixième brigade, fit pendant huit mois la guerre dans ces contrées. Pendant les années 3 et 4 il eut à soutenir plusieurs combats contre les Chouans, particulièrement les 21 ventôse et 3 germinal an 4. Il fut un des guerriers qui contribuèrent à l'extinction de cette guerre. Le corps qu'il commandoit perdit pendant cette campagne près de trois cents hommes. Le colonel Almain se trouva toujours à la tête de son corps.

Envoyé à l'armée d'Italie, sa demi-brigade se distingua et acquit une grande réputation aux

blocus de Mantoue et aux combats d'Arcole et de Rivoli.

M. Almain, actuellement en activité de service à Nevers, département de la Nièvre, commande la treizième légion de gendarmerie impériale. Ce guerrier, officier de la légion d'honneur depuis 1792, a toujours fait un service actif.

A. SÉGUIN-DE-PIEGON (✻) *mort*,

Chef de bataillon du premier bataillon de la dix-huitième de ligne.

ALEXANDRE SÉGUIN-DE-PIEGON est décédé le 9 fructidor an 13. Ses amis ont versé des pleurs sur sa tombe; ses camarades l'ont regrété; sa famille est inconsolable.

Cet officier avoit à peine atteint sa trente-sixième année, et cependant il comptoit déjà plus de vingt années de service.

Elève de l'Ecole Militaire, il passa à dix-huit ans dans les Indes-Orientales, où il fit ses premières armes contre les Anglais.

M. de Malartic, gouverneur-général des Isles-de-France et de la Réunion, le choisit pour son aide-de-camp, et l'envoya à la fin de l'an 5 porter les paquets de la colonie au gouvernement français. Depuis cette époque il a servi avec honneur et distinction en qualité d'aide de camp aux armées d Hollande et d'Italie.

Membre de la légion d'honneur, M. Séguin fut fait chef de bataillon au dix-huitième régiment d'infanterie le 3 brumaire an 9.

B. DEMARNE (*),

Chef du troisième bataillon des Vétérans en activité à Montpellier.

En 1738, Bernard Demarne naquit à Bar-sur-Ornain, département de la Meuse. Entré au service en qualité de volontaire le 22 mars 1754, le premier janvier 1756 il passa au régiment des gardes lorraines, fut fait capitaine en pied le 14 octobre 1761. En 1761, à l'affaire d'Amienbourg, il fut blessé à la tête de la compagnie des chasseurs qu'il commandoit.

M. Demarne fut décoré de la croix militaire, étant officier major dans la garde à cheval de Paris.

Trois jours après l'affaire du 10 août, il fut nommé colonel de la gendarmerie à cheval de Paris, et fut reçu à la barre de l'Assemblée. Pendant ces tems orageux, il avoit rendu à la patrie des services essentiels constatés par des procès-verbaux.

En 1793, il fut envoyé à l'armée du Rhin. A l'affaire du 17 mai, en avant du dixième régiment de chasseurs à cheval, et en présence du

général en chef Custine, il pénétra un des premiers dans les rangs des ennemis. La gendarmerie á cheval de Paris, qui dans cette journée seconda son courage, se distingua par des actions d'éclat. Le rapport qui constate l'authenticité de ce fait, fut inséré dans un des numéros du *Moniteur* de 1793.

M. Demarne, qui est aujourd'hui chef du troisième bataillon de la septième demi-brigade des vétérans, avoit un fils de la plus belle espérance. Digne héritier des vertus de son père, par ses qualités aimables et ses talens il avoit obtenu le grade de capitaine. Déjà il parcouroit avec gloire la carrière de l'honneur, lorsque tout-à-coup l'implacable destin le ravit à la patrie affligée, à ses camarades qui lui avoient accordé leur estime et leur amitié, au père le plus tendre, qui tous les jours encore donne des pleurs à sa mémoire.

Père infortuné, M. Demarne avoit fait à la patrie le sacrifice d'un fils chéri, il oublie sa douleur pour ne songer qu'à son devoir. Déjà parvenu à cet âge où le corps a besoin de repos et l'ame de consolation, satisfait d'avoir fait son devoir, il est au moment d'obtenir la réforme due à l'ancienneté de ses services, et que lui apprend le décret impérial du 27 floréal de l'an 13,

qui réforme les demi-brigades de vétérans, à dater du premier vendémiaire de l'an 14. L'unique desir de M. Demarne est d'être admis dans la légion d'honneur. Il a fait onze campagnes, six en Hanovre, en Allemagne, et cinq pendant la révolution.

F. A. T. PASQUIER (*),

Capitaine en second au corps impérial du génie, commandant par intérim la vingt-deuxième compagnie des mineurs.

Le 2 juillet 1776, François-Alexandre-Théodore Pasquier, né à Nogent-l'Arland, département de l'Aisne, fut fait adjoint surnuméraire du génie le 15 nivôse an 2. Il étoit à l'armée du Nord, et le 3 pluviôse an 2 il fut blessé d'un coup de feu au col à la suite d'une reconnoissance militaire pour l'établissement d'une batterie. Le 10 floréal an 3, nommé lieutenant provisoire de cette armée par les représentans du peuple près l'armée d'Italie, il fit les campagnes des années 2, 3, 4 et 5 à cette armée, se trouva aux batailles de Saint-Bernard, de Dégo, de Mondovi, de Lodi, du Tagliamento, et fut employé aux siéges de Milan et de Mantoue.

Le 3 ventôse an 5, il avoit été confirmé dans son grade de capitaine par le Directoire exécutif, fut fait lieutenant de première classe le premier floréal an 7, et capitaine le premier germinal an 8. Il avoit fait les campagnes de l'armée du Rhin; il assista à la bataille de Neckrau.

Dans cette affaire, en remplissant auprès du général Ney les fonctions d'officier d'état-major, il eut son cheval tué sous lui.

Il fit les campagnes des années 6, 7, 8 et 9, et se trouva aux batailles d'Erbach et de Hohelinden. Il fut fait capitaine le premier germinal an 8. Dans un compte rendu par le général Lery, commandant en chef du génie à l'armée du Rhin, il est constaté que, dans la nuit du 12 au 13 vendémiaire an 8, le capitaine Pasquier fut chargé à Frankintal par le général en chef Ney, avec cent cinquante hommes, de s'emparer d'un passage du Rhin sur Sardofin, village occupé par l'ennemi. Il fit vingt-trois prisonniers hullans, le capitaine compris et trente chevaux.

Ce brave officier, le 23 frimaire an 11, passa capitaine en second dans la deuxième compagnie de mineurs. Il est membre de la légion d'honneur.

J.

J. LAVIGNE (*),

Chef de bataillon au deuxième bataillon du septième régiment de ligne.

JACQUES LAVIGNE, né à Pontac, département des Basses-Pyrénées, le 21 août 1770, à l'époque de la révolution fut fait lieutenant le 24 janvier 1792, et capitaine le 15 octobre de la même année.

Il fut envoyé à l'armée du Midi, et fit la campagne de 1792, passa en 1793 à l'armée des Pyrénées-Occidentales, où il servit pendant les années 2 et 3; fut envoyé à l'armée des Côtes de l'Océan, où il fit les campagnes des années 4, 5, 6, 7 et une partie de l'an 8.

Le 13 brumaire, le capitaine Lavigne, cantonné aux Aubiers, département des Deux-Sèvres, avec cent cinquante hommes, fut attaqué inopinément par huit mille chouans commandés par l'ex-marquis d'Autichamp. Ne pouvant, avec les forces aussi foibles qui lui étoient confiées, résister à cette foule d'ennemis, il prit le parti d'opérer sa retraite, s'enferma dans l'église des Aubiers, et s'y maintint avec peu de munitions et point de vivres pendant trente-six heures contre tous les efforts des

chouans, et malgré les insinuations perfides de quelques malveillans qui vouloient le faire massacrer par les siens, jusqu'à l'arrivée d'une colonne de son régiment, qui lui procura les moyens de sortir de l'église et de combattre les rebelles qui, bientôt après, furent mis en pleine déroute et laissèrent cinq cents des leurs sur le champ de bataille.

Cette action fut mise à l'ordre du jour de l'armée des Côtes de l'Océan, le 21 du même mois, par le général en chef Hédouville. Les papiers-nouvelles s'empressèrent d'en faire mention.

Le capitaine Lavigne passa à l'armée d'Italie, fut fait chef de bataillon le 10 fructidor an 8, fit les campagnes des années 8 et 9, et se distingua au passage du Tésin, et particulièrement à la célèbre bataille de Marengo.

Il fut quelque tems après envoyé à l'armée d'Angleterre, où il sert depuis l'an 12. Il est membre de la légion d'honneur.

J. B. DUBESSY (*),

Major au trentième régiment de dragons.

JEAN-BAPTISTE DUBESSY, né à Cagnac, département de la Haute-Vienne, le 14 janvier 1766, fit ses premières armes en qualité de cavalier au douzième régiment de cuirassiers, le 23 juin 1780; fut fait brigadier le 1er. septembre 1784, maréchal-des-logis le 21 septembre 1786. Il servit dans ce grade jusqu'au 23 juin 1788, qu'il fut congédié par ancienneté.

Rentré au même régiment le 6 mars 1789, il fut nommé maréchal-des-logis, et maréchal-des-logis chef le 20 avril 1792. A l'époque de la déclaration de guerre contre les puissances coalisées, le 20 avril 1772, il fut fait sous-lieutenant, et fit les campagnes de 1792 et 1793 à l'armée du Rhin, sous les ordres des généraux Custine et Beauharnais.

Le premier avril 1793, M. Dubessy fut nommé lieutenant, et envoyé à l'armée de l'Ouest aux ordres du général en chef Canclaux. C'est pendant cette campagne qu'il s'immortalisa par une de ces belles actions qui honorent l'humanité, et qui donnent la plus haute idée de son cou-

rage et de son dévouement pour la patrie. En messidor, il sauva de la mort trois cents femmes et enfans qui lui furent envoyés par Carrier, pour être fusiliés à Valade où il commandoit; loin d'exécuter cet ordre qui lui fut transmis par un agent de ce représentant du peuple, il fit évacuer ces infortunés dans l'intérieur de la république. Le 16 fructidor il fut nommé capitaine.

En l'an 3, il étoit passé à l'armée du Rhin aux ordses du général Michaud, et fit les campagnes de l'an 4 et 5 sous Moreau. Le 21 brumaire an 4, devant Frenkendal, il fut blessé à la tête d'un éclat d'obus, et eut son cheval tué sous lui.

Il continua de servir à l'armée du Rhin, et fit les campagnes des ans 6, 7, 8 et 9, sous les ordres des généraux en chef Augereau, Muller, Lecourbe et Moreau.

Le 9 nivôse an 10, M. Dubessy fut fait chef d'escadron, et major au trentième régiment de dragons.

Le 6 brumaire an 12, cet officier, qui est membre de la légion d'honneur, a plus de vingt-quatre ans de service militaire.

J. J. S. FAUST (*),

Chef de bataillon au vingt-cinquième régiment de ligne.

Le 25 juillet 1761, Jean-Saint Faust naquit à Montauban, département du Lot. Le 15 avril 1792, il étoit chef au septième bataillon de la Haute-Garonne, faisant partie du vingt-cinquième régiment.

Ce guerrier a fait les campagnes de 1792, 1793, ans 2 et 3 à l'armée des Pyrénées-Orientales.

Le 22 septembre 1793, il fut blessé par la cavalerie ennemie, à l'affaire qui eut lieu entre Thouyr et Trouillas.

Il fut de l'armée d'Italie, et fit les campagnes des ans 4 et 5. Passé à l'armée d'Helvétie, il faisoit la campagne de l'an 6, lorsqu'il fut envoyé à l'armée d'Orient, où il se distingua par son intelligence et sa bravoure.

Pendant les années 12 et 13, le chef de bataillon Saint-Faust a servi au camp de Bruges. Il est membre de la légion d'honneur depuis le 3 messidor an 12.

J. F. FAVAREL (*),

Chef de bataillon au quatre-vingt-seizième régiment d'infanterie de ligne.

NÉ à Pomel, département des Hautes-Alpes, le 22 janvier 1750, Jean-François FAVAREL prit du service en qualité de soldat au régiment de Rohan-Soubise le 22 avril 1770, et fit les campagnes de l'île de Corse des années 1771, 1772 et 1773. Sa bonne conduite lui mérita de l'avancement; il fut fait caporal le premier janvier 1774.

La guerre d'Amérique ayant engagé la cour de France à secourir les Anglo-Américains, M. Favarel desira de servir la cause de la liberté dans ces contrées lointaines; il entra comme fusilier au trente-troisième régiment; ci-devant Touraine, le 28 mai 1781, et passa sur les rives de l'Ohio, où il fit les campagnes de 1781, 1782 et 1783, et obtint le grade de caporal le premier mars 1782. Il se trouva au siége d'Yorck, à celui de Saint-Christophe, et aux combats navals des 9 et 12 avril 1783, sous les ordres de M. de Grasse.

Il avoit été fait sergent le 11 mars 1783; il

servoit en cette qualité dans Touraine, lorsque le canon de la Bastille annonçoit à la France étonnée une grande révolution. Il fut nommé sergent-major le premier avril 1790, et fut fait sous-lieutenant au choix en remplacement le 12 janvier 1792. Il étoit avec son corps au passage du Rhin à Nissre, département du Haut-Rhin, le 17 septembre 1793, où il fut blessé d'un coup de feu à l'avant-bras droit. Passé capitaine titulaire le 15 juillet 1792, il avoit été nommé adjudant-major au choix en remplacement de M. Patel ; il avoit assisté à la prise des lignes de Wissembourg, et avoit combattu à la bataille de Fleurus, au passage du Rhin, à la bataille de Friberg.

Le 13 nivôse an 3, M. Favarel fut nommé chef de brigade, et le 26 pluviôse an 4, M. le maréchal de l'Empire Lefebvre lui donna le commandement d'un bataillon de grenadiers.

A l'affaire d'Ulkrate, à la tête d'un bataillon de grenadiers, il reçut l'ordre de charger l'ennemi à la bayonnette, lui fit abandonner deux bouches à feu, le poursuivit jusqu'au gros de l'armée à portée de pistolet, et lui fit éprouver une grande perte.

Cet officier s'étoit trouvé à la reddition de Luxembourg le 26 pluviôse an 4. Il étoit passé chef de brigade à la huitième légère, le bataillon

de grenadiers qu'il commandoit ayant été confié à M. Lebrun.

En l'an 8 il fit partie de l'armée de Réserve, et se distingua au combat de Montebello et à la bataille de Marengo, où il reçut encore au même bras une grave blessure qui l'empêche de se servir de la main droite. Il étoit en l'an 9 au passage du Mincio, et fut de toutes les affaires où le régiment se trouva.

Le chef de brigade Favarel, passé chef de bataillon au quatre-vingt-seizième régiment, a fait dix-sept campagnes; il avoit obtenu son traitement de réforme d'après le certificat qui lui avoit été accordé à raison de deux graves blessures qu'il avoit reçues deux fois au champ d'honneur.

J. CHEVALLIER (*),

Chef de bataillon au onzième régiment d'Infanterie de ligne.

JACQUES CHEVALLIER, né le 25 octobre 1758 en l'île de Marie-Galande en Amérique, entra au service en qualité de sous-lieutenant volontaire dans la milice coloniale de Sainte-Lucie, le 21 juin 1789.

Le premier germinal an 1er., il servit en qualité de volontaire de la garde nationale de Sainte-Lucie, et fut fait lieutenant au choix le 1er. ventôse an 2, sous les ordres du général Ricard.

Passé capitaine au premier bataillon de Sainte-Lucie le 2 ventôse an 3, sous la direction du général Goyrand, délégué de la Convention nationale aux Isles du Vent, il fut promu au grade de chef de bataillon sur le champ de bataille à l'affaire de la Souffrière, qui eut lieu le 3 prairial an 3: ce grade fut la récompense de sa bonne conduite dans l'action. A la tête de sa compagnie, il avoit défait et battu complettement une colonne anglaise forte de dix-huit

cents hommes. M. Chevallier fut attaché au deuxième bataillon de Sainte-Lucie.

Le 8 prairial an 4, il fut fait prisonnier de guerre par les Anglais au morne Fortuné dans l'île Sainte-Lucie. Il rentra en France le 1er. fructidor an 5, après avoir subi un ou deux mois et vingt-deux jours de détention dans les prisons de Porchester en Angleterre.

Le 16 germinal an 6, il fut mis dans son grade à la suite de la septième demi-brigade de ligne, et fut envoyé en l'an 7 aux armées du Danube et d'Helvétie, où il servit sous les ordres des généraux en chef Jourdan et Masséna.

Le 13 pluviôse an 7, il passa chef de bataillon titulaire à la cent quatrième demi-brigade, aujourd'hui onzième régiment de ligne, et fit la campagne de l'an 8 en Italie sous les ordres des généraux Masséna et Championnet.

En brumaire an 8, dans la vallée de Suze, l'ennemi ayant débusqué nos troupes de leurs positions, la retraite ayant été ordonnée, le chef de bataillon Chevallier eut ordre de protéger l'artillerie. Sa retraite alloit lui être coupée; mais il rassembla environ cinq cents hommes, fit battre la charge, reprit toutes les positions, et fit environ huit cents prisonniers.

Le premier floréal, il fut fait prisonnier de guerre par les Autrichiens sur les hauteurs de

Bartholomés en Ligurie. Le 5 vendémiaire an 9, cet officier rentra en France, fit successivement les campagnes des ans 9, 10, 11 et 12 aux armées des Grisons, d'Helvétie et de Batavie.

Il est aujourd'hui en activité de service dans son grade au onzième régiment de ligne depuis le 6 brumaire an 12. Il est officier de la légion d'honneur.

A. SICARD (*),

Capitaine au premier régiment de ligne.

Le 28 octobre 1763, André Sicard naquit à Conde, département de la Haute-Loire, et prit du service en qualité de soldat au ci-devant soixante-onzième régiment d'infanterie le 19 mars 1793, fut fait caporal le 16 septembre 1787, sergent le 1er. mai 1790, sergent-major le 1er. mai 1792, et adjudant sous-lieutenant le 6 août de la même année.

Envoyé à l'armée du Nord et Moselle, sous les ordres des généraux Lafayette et Dumourier, il se trouva aux combats qui eurent lieu le 20 septembre 1792 à la Lune en Champagne, à Jemmapes, près Mons, le 6 novembre, et à la retraite de Dumourier en Brabant, qui eut lieu au mois de mars 1793.

Le 6 avril, M. Sicard fut fait lieutenant. Le 29 floréal an 2, il étoit au combat de Turcoing, et le 3 prairial à celui de Tournay.

En messidor, à l'affaire de Dinz, à la rentrée d'une découverte vivement repoussée par l'ennemi, le lieutenant Sicard qui, avec sa compagnie, gardoit le pont par où les Autrichiens de-

voient passer, les repoussa vivement, prit soixante-dix hommes, un canon et un caisson.

Cet officier fit ensuite le siége de Graves dans la plus rude saison du grand hiver, fut fait capitaine le 21 frimaire an 3, et fut un des guerriers qui furent employés au siége d'Ereinbrestein jusqu'à sa reddition. En l'an 7, au mois de germinal, il servoit en Souabe.

Le premier, près Mingen, avec sa compagnie il prévint l'ennemi qui tentoit le passage d'une petite rivière qu'il étoit chargé de cotoyer; il la passa à gué quatre fois, chargea les Autrichiens jusque dans leurs retranchemens, et les maintint tant qu'il eut des munitions; mais enfin obligé de se retirer, il le fit avec tant d'ordre et de sang froid, que dans sa retraite il fit un officier prisonnier, qui fut tué par ses propres soldats, qui tirèrent mal adroitement, pour le sauver.

Le 4 du même mois, à Lieptingen, le capitaine commandant le bataillon ayant été grièvement blessé avec le reste de la troupe, M. Sicard entreprit de l'enlever aux ennemis. Trois fois il fut enlevé et repris; mais enfin il fut forcé de l'abandonner par ordre du chef de brigade, qui avoit forcé la ligne de tirailleurs pour venir le trouver. Ce n'est qu'en se faisant de nouveau jour à travers les Autrichiens, qu'il parvint à

éviter d'être prisonnier avec le chef de brigade et sa troupe.

Dans toutes les grandes affaires qui eurent lieu en Suisse, cet officier se distingua. Le 19 floréal an 7, il fut blessé d'un coup de feu dans le dos au débarquement du lac de Lucerne.

Le 13 floréal an 8, il servit en Souabe, et le 19 du même mois à Biberach; le 6 pluviôse an 9, il se trouva au passage du Mincio, et le 11 au passage de l'Adige.

Le capitaine Sicard est légionnaire depuis le 27 frimaire an 12.

C. THEVENIN (*),

Chef d'Escadron au vingt-unième régiment de chasseurs à cheval.

Le 21 novembre 1755, Charles Thevenin naquit à Danisy, département de l'Aisne. Le 11 novembre 1776, il fit ses premières armes comme cavalier dans le régiment du Roi (cavalerie). Après huit ans quatre mois et 21 jours de service, il fut fait maréchal-des-logis le 15 août 1788.

Le 21 décembre 1791, sous le régime constitutionnel, il fut choisi garde du roi Louis XVI par le conseil d'administration du régiment, fut envoyé à Paris, où il fit son service pendant qnatre mois et dix jours.

Le premier mai 1792, la garde du roi ayant été congédiée, il fut fait surnuméraire dans la garde nationale de Laon, et fut nommé gendarme le 5 octobre 1792.

Le 12 vendémiaire an 2, il fut fait sous-lieutenant, et le 21 ventôse de la même année capitaine en remplacement de M. Delbas, nommé adjudant-général. Le premier germinal, en sellant des chevaux de remonte qui étoient arrivés au régiment pour rejoindre les escadrons de guerre, il fut blessé si grièvement à la main

gauche, qu'il perdit deux phalanges du doigt du milieu, comme il est constaté par un certificat du conseil d'administration.

Le 6 fructidor an 5, M. Thevenin fut fait chef d'escadron en remplacement de M. Boyard, nommé chef de brigade.

Pendant les années 8 et 9, il fit partie de l'armée de Toscane, aux ordres du général Miollis; il fut nommé par le général Davoust commandant en chef la cavalerie de l'armée, et inspecteur des dépôts de troupe légère. A Sienne en Toscane, son cheval étant tombé sous lui, il fut blessé; ce qui l'a affligé de deux hernies.

Membre de la légion d'honneur, il est maintenant en activité au vingt-unième régiment de chasseurs à cheval.

C.

J. B. DUBREUIL dit GERVILLE (*),

Sous-Lieutenant au quatrième régiment de dragons.

JEAN-BAPTISTE DUBREUIL, dit Gerville, naquit à Gerville, département de la Seine-inférieure. Le 4 mai 1789, il entra, en qualité de dragon, au quatrième régiment, fut fait brigadier le 20 prairial an 2, brigadier-fourier le premier thermidor an 3, maréchal-des-logis le 6 prairial an 4, maréchal-des-logis en chef le 25 germinal an 5, et sous-lieutenant le premier nivôse an 8.

Toujours en activité dans le quatrième de dragons, il a fait, à ce régiment, toutes les campagnes de la révolution. Dans une affaire qui eut lieu le 19 août 1792, il reçut un coup de sabre qui lui traversa la main droite, et fut fait prisonnier.

Rendu à la liberté, il fut employé à l'armée du Rhin en l'an 4. A Kamlach, il reçut ordre du brave général Abbatucci de se mettre à la tête des tirailleurs et de charger les ennemis; ce qu'il exécuta avec audace et bonheur : il les força de battre en retraite l'espace d'une demi-lieue quoiqu'ils fussent en plus grand nombre.

Une compagnie de dragons émigrés étant accourus fondirent sur les Français ; le maréchal-des-logis Dubreuil les attendit de pied ferme, et soutint le choc avec vigueur. Le major du même régiment, qui commandoit cette compagnie de dragons, s'élança sur lui, lui porta un coup de sabre qui heureusement ne coupa que ses habits. Le maréchal-des-logis Dubreuil riposta par un autre coup de sabre qui atteignit le major à travers la figure. Celui-ci n'échappa qu'à la faveur de la course rapide de son cheval. Dubreuil, à la tête des braves qu'il commandoit, poursuivit l'ennemi avec vivacité et lui fit six prisonniers ; de vingt hommes qu'il guidoit, un seul fut tué. Dans l'action, il tua un dragon ennemi et en blessa plusieurs ; un instant il se trouva enveloppé par dix dragons, il eut le bonheur de leur échapper. Cette action lui valut les éloges du général Abbatucci, qui le recommanda au chef-de-brigade Turfa qui commandoit alors le qnatrième régiment de dragons.

A Takos, dans une charge exécutée par le régiment, M. Dubreuil fondit, le sabre à la main, sur deux hussards ennemis, et les força de se rendre.

A la retraite de cette compagnie près Fribourg, il eut un combat à soutenir contre un soldat des chevaux-légers de l'empereur d'Allemagne.

Blessé aux mains, et ses forces se trouvant affoiblies par le sang qui sortoit des blessures qu'il avoit reçues, il fut obligé de se rendre.

En l'an 7, il étoit maréchal-des-logis, et servoit alors à l'armée de l'Ouest; il eut un combat à soutenir corps à corps contre un chef de chouans qu'il blessa et força à se rendre. Cette action lui mérita une paire de pistolets d'honneur qui lui furent donnés par arrêté du premier consul Bonaparte.

Aujourd'hui M. Dubreuil de Gerville est en activité dans le grade de sous-lieutenant, au même régiment de dragons. Il est membre de la légion d'honneur.

J. LELIEVRE (*),

Capitaine à la onzième demi-brigade de ligne.

Le 9 octobre 1750, Jean Lelièvre naquit à Sarre-Louis, département de la Moselle. Le 9 octobre 1767, il étoit soldat au régiment de Normandie, fut fait caporal le 26 août 1768, et sergent le 26 avril 1770. C'est en cette qualité qu'il fit les campagnes sur mer de 1771, 1781, 1782 et 1783, sous les ordres du comte d'Orvillers.

Le 17 septembre 1791, M. Lelièvre fut nommé sergent-major, fit les campagnes de 1792, 1793, à l'armée des Alpes, et depuis l'an 2 jusqu'en l'an 8, à l'armée d'Italie. Le 2 prairial an 2, à la prise du Col-de-Tende, il fut blessé d'un coup de feu à la cuisse gauche. Le 12 janvier 1792 il avoit été fait sous-lieutenant à l'ancienneté, capitaine au choix le 27 avril 1793, emploi qui fut vaquant par la mort du capitaine Castillon.

Il étoit à l'armée d'Italie, lorsque, le 14 frimaire an 7, lors de la défense du camp de Civita-Castellana, se trouvant à la tête de sa com-

pagnie, il mit en déroute une colonne ennemie, tua plusieurs canonniers, fit deux cents prisonniers, et s'empara de vingt-deux bouches à feu.

Cet officier, qui est en activité dans son grade de capitaine au onzième régiment d'infanterie de ligne, est membre de la légion d'honneur.

G. JUVIGNY (*),

Chef de bataillon au quatrième régiment d'artillerie à pied.

GEORGES JUVIGNY, né à Rouy, département de l'Aîne, le 29 janvier 1759, entra au service le 9 décembre 1774, au premier régiment d'artillerie à pied, et fut fait sergent le 24 septembre 1783, sergent-major le premier mai 1792 dans l'artillerie à cheval. Il fut nommé lieutenant en second le 11 septembre 1792.

Envoyé à l'armée du Nord, il suivit les vainqueurs de Jemmapes, lors de la conquête de la Belgique, et se trouva, pendant la campagne de 1793, aux combats de Tirlemont, Valenciennes, à l'affaire du 23 mai près cette place, au déblocus de Dunkerque, à la bataille d'Houdscoote, au déblocus de Maubeuge.

Le lieutenant Juvigny étoit, en l'an 2, au siège de Charleroi, à la bataille de Fleurus, au blocus de Mastreich, à l'affaire du passage de la Roër. Il fut fait capitaine le 23 nivôse an 2.

En l'an 3, il étoit au siège de Nimègue, à la prise des lignes de Bréda, au passage du Rhin à Urdingue en l'an 4, le 20 vendémiaire de cette année à l'affaire qui eut lieu à Aix sur le

Mein ; il entra à Francfort près Mayence où il reçut trois coups de feu, en soutenant un pont avec quatre pièces d'artillerie. Il assista au passage du Rhin à Cologne, à l'affaire de Soulsebach en Franconie, à l'affaire de Wurtzbourg.

Le 29 germinal an 5, il se distingua à la bataille de Neuwièd où il fut nommé chef-d'escadron au septième régiment d'artillerie à cheval, par le général en chef Hoche.

Employé à l'armée du Rhin, il étoit en l'an 7 à l'affaire de Leiptingen en Souabe, à la bataille de Zurich contre les Russes en l'an 8, au passage du Rhin au Vieux-Brisac la même année, à l'affaire du 10 frimaire an 9 près Muldorf en Bavière, et à la bataille de Hohélinden le 12 du même mois.

Cet officier, qui a fait sans interruption toutes les campagnes de la révolution, est membre de la légion d'honneur.

H. COURT (*),

Adjudant-Major, Capitaine.

Né à Antibes, département du Var, le 24 novembre 1762, Honoré Court avoit fait ses premières années en qualité de soldat au sixième régiment d'infanterie de ligne où il étoit entré le 16 novembre 1781; fut fait caporal le 7 décembre 1785, sergent le premier avril 1790, sergent-major le 11 mai 1791, et premier adjudant-major-capitaine dans le premier bataillon du Tarn, le premier juin 1793. Cet emploi étoit vacant par la promotion de M. Pourtalès à un emploi de chef de bataillon.

Cet officier a fait les campagnes de 1792 à l'armée des Alpes, de 1793, années 2 et 3, aux Pyrennées-orientales, et des années 4, 5, 6, 7, à l'armée d'Italie.

Le 21 frimaire an 7, l'armée française étoit sur les bords du Tibre, et ne pouvoit, à raison de cet obstacle, marcher à l'ennemi qui étoit de l'autre côté du fleuve. Le général en chef Championnet fit demander des nageurs pour traverser le fleuve et s'emparer des bateaux qui étoient à l'autre rive.

L'adjudant-major Court et un grenadier nom-

mé David, jaloux d'être utiles, se présentèrent pour exécuter les ordres du général en chef, et traversèrent le Tibre à la nage. Trois heures après, ils ramenèrent un bateau à travers le feu de l'ennemi; ce qui contribua à faire effectuer le passage. Cette belle action mérita à M. Court un sabre d'honneur.

Le 19 novembre de l'an 11, ce brave officier fut fait, par arrêté de l'Empereur des Français, adjudant-major-capitaine à la onzième demi-brigade, aujourd'hui onzième régiment d'infanterie de ligne : il est membre de la légion d'honneur.

C. CHALLUT (✻),

Capitaine au seizième régiment d'infanterie légère.

Claude Challut, né à Annecy, département du Mont-blanc, le 2 juin 1771, s'enrôla, en qualité de volontaire, au troisième bataillon du Mont-blanc (1) le 14 mars 1793, et fit la campagne des Alpes sous le maréchal Kellerman. Il étoit à l'armée du midi commandée par Dugommier, et eut le premier l'honneur d'entrer dans Toulon, à la tête d'une patrouille de cent-vingt hommes. Il s'acquitta de cette mission de confiance de maniére à mériter les éloges du général, ainsi que de ses chefs. Il eut le bonheur de conserver au gouvernement différens magasins et autres effets laissés sur le port. Il avoit été fait capitaine d'infanterie légère le 15 mai 1793.

M. Challut revint à l'armée d'Italie, et servit

(1) Devenu dix-huitième légère, qui forma la vingt-neuvième légère, actuellement seizième régiment.

sous les ordres des généraux Kellerman et Schérer, il fit les campagnes des années 2 et 3.

Il étoit, en l'an 4, sous les ordres de Bonaparte. Au passage de Lodi, une colonne de quatre à cinq cents hommes un instant avoit été intimidée, M. Challut l'a ramena au combat.

Le 12 ventôse an 5; à l'affaire de Faé dans le Tyrol, il reçut ordre, avec cent hommes, de débusquer l'ennemi de ses différens postes; ce qu'ayant effectué, il parvint à l'entrée d'un village où il trouva une colonne forte d'environ six cents hommes, avec laquelle il se battit pendant près d'une heure. Dans le combat, il reçut un coup de feu à la main gauche qui lui emporta le pouce. Seul officier du détachement, malgré cette blessure, il ne voulut pas quitter le champ de bataille, et résista à l'ennemi en montrant toujours le même sang-froid et la même valeur, jusqu'à ce qu'enfin il reçut un second coup de feu qui, lui ayant traversé le corps, le renversa presque mort à la tête de sa troupe. Cette vigoureuse défense sauva le troisième bataillon de la vingt-neuvième légère, et au rapport des officiers généraux contribua beaucoup au succès des opérations militaires.

Pendant les années 6 et 7, le capitaine Challut

servit encore en Italie sous les ordres des généraux Schérer, Moreau et Joubert.

En l'an 8, passé à l'armée Gallo-batave commandée par le général en chef Augereau, il fit les campagnes des années 8, 9 et 10.

Il est à l'armée sous Brest, aux ordres du même général, depuis l'an 11, où il sert, en qualité de capitaine, au seizième régiment d'infanterie légère. Il est membre de la légion d'honneur.

J. A. PONSONNET (*),

Sous-Lieutenant au troisième régiment de dragons.

JEAN-ANDRÉ PONSONNET naquit à Quinteras, premier arrondissement du département de l'Ardèche, le 8 mars 1774. Il entra, en qualité de soldat, le 29 juin 1790, au second bataillon de l'Ardèche.

Il fit partie des troupes qui furent dirigées contre les insurgés guidés par Dusaillant, et assista au combat de Bonne.

En 1792 et 1793, M. Ponsonnet fit la campagne du Piémont et fut employé au siége de Toulon.

Le premier nivôse an 4, il étoit passé, en qualité de hussard, au douzième régiment, et fut fait brigadier en germinal an 5.

Il fit ensuite une campagne dans la Vendée lors de la prise de Charette, et fut employé dans la dernière campagne contre les insurgés nommés Chouans.

Il fit partie de la seconde expédition d'Irlande commandée par le général Hardy, et Bompart, capitaine de vaisseau. Ayant reçu une blessure à la jambe, il fut fait prisonnier et conduit en

Irlande où il resta deux mois, fut de là transféré à Portsmouth où, après dix-huit mois de captivité, il rentra en France au commencede l'an 8.

M. Ponsonnet fut alors envoyé à l'armée de réserve, et se trouva aux combats de Châtillon, près le grand St.-Bernard, à Yvré, à Romani, à Montebello où il fut fait prisonnier et reçut trois coups de sabre. Il étoit à la bataille de Marengo.

En l'an 9, il servit à l'armée d'Italie et combattit aux journées de Châtillon près Veronne et sous Veronne, au passage du Mincio, et à différentes affaires dans le Tyrol. Au combat de Castel-nuovo, le brigadier Ponsonnet, étant en tirailleur, montra beaucoup de sang-froid, se conduisit avec bravoure, et fut atteint d'un coup de fer. Cette journée lui mérita un sabre d'honneur qui lui fut accordé par le gouvernement, le 10 germinal an 11. Il avoit été fait maréchal-des-logis le 8 floréal de la même année.

En nivôse an 12, il servit en qualité de dragon au troisième régiment, et le 22 floréal, il fut fait sous-lieutenant. Cet officier est membre de la légion d'honneur.

PRÉCIS HISTORIQUE *des services et campagnes de* M. BÉCHAUD, *chef de bataillon au soixante-sixième régiment d'infanterie de ligne.*

(Voy. BÉCHAUD, au troisième Volume, pag. 65).

JEAN-PIERRE BÉCHAUD est né à Betfort, département du Haut-Rhin, le 17 février 1770, de Jacques Béchaud et Thérèse David. Ses parens, modèles de la vertu conjugale, eurent de leur union dix-huit enfans, dont treize vivans; ce qui leur mérita, sous la monarchie, l'exemption générale d'impositions et de logement des gens de guerre. Quoique peu fortunés ils ont, d'une manière comme miraculeuse, élevé dans les meilleurs principes et établi leurs enfans; ils ont soigné avec ardeur et même sévérité l'éducation de l'aîné de cette nombreuse progéniture qui est le chef Béchaud, à tel point qu'à quinze ans il remporta le premier prix de rhétorique. Les progrès de ses études et une propension vers les idées religieuses firent que les prêtres de la contrée qui l'avoient vu briller aux exercices littéraires, étoient sur le point de l'élever pour le sacerdoce, lorsque le plus probe

des hommes, M. Burger, alors entrepreneur des fortifications à Betfort, mort sous-préfet de cette ville en fructidor de l'an douze, et un des plus grands capitaines du siècle, Kléber, alors architecte à Betfort, frère utérin du dernier, s'emparèrent du candidat en 1785, et sans autre rétribution que le plaisir d'obliger le plus respectable père de la plus nombreuse famille d'Alsace, enseignèrent les élémens d'architecture et de géométrie à leur fils aîné avec l'intention de le pousser au point d'en faire un artiste consommé et même de lui remettre de bonne heure l'entreprise des fortifications de Betfort. Il travailloit aux arts mécaniques de la construction dans les chantiers de l'entrepreneur et au dessin dans le cabinet de Kléber. L'élève, quoique fatigué par la grandeur des travaux que ses maîtres exigeoient de lui et par leur nature si différente, fit pendant deux ans quelques progrès; mais l'impatience et l'humeur altière de Kléber, caractère que ce grand maître a développé dans toutes les actions de sa vie privée comme publique, dont le jeune Béchaud avoit été obsédé plusieurs fois, le porta à quitter brusquement les ateliers et à s'enrôler pour le régiment de Dauphiné (ancien 38e. d'infanterie), à la stupéfaction générale de ses généreux maîtres, de ses bons parens et de tous ses compatriotes qui

qui avoient admiré jusqu'alors son application au travail et la moralité de sa conduite. De vaines tentatives furent employées par les parens désolés pour détourner le nouvel engagé de sa résolution. M. Guy de Villeneuve, major de place de Betfort, eut même la générosité de lui offrir de lui rendre son engagement. Il persista dans le parti qu'il avoit pris par goût, par l'extrême desir de voyager, et aussi parce qu'il n'osoit pas se plaindre à ses parens de l'impitoyable rigueur de Kléber.

Jean-Pierre Béchaud arrive avec les meilleures dispositions militaires au régiment de Dauphiné, à Marseille le 7 juin 1787. Son instruction avance rapidement; il est au peloton de modèle à la première revue d'inspecteur. Sa diction facile le fait bientôt rédacteur de la correspondance de ses camarades qui le chérissent et font pour lui toutes les corvées de nettoyement, de soupe et autres. Dans ce régiment, les jeunes gens de famille, fort heureusement, étoient distingués et encouragés par de l'avancement. On y a vu dans le même tems vingt-quatre sous-officiers rhétoriciens. Le jeune Béchaud n'échappa pas à l'œil perspicace du célèbre chevalier de Rokviller, grand tacticien, lieutenant-colonel du régiment, qui dès 1788 le fit sous-officier, et l'ayant entendu réciter à la théorie les manœu-

vres d'infanterie, comme il récitoit l'art poétique d'Horace, le fit à l'âge de dix-huit ans instructeur de l'école de peloton, tâche pénible dont-il s'acquitta avec distinction. Il reçut des marques de bienveillance et des gratifications du colonel, M. le marquis de Mac-Mahon, qui n'attendoit que l'âge du jeune sous-officier pour lui donner un grade élevé. Le jeune Béchaud continua, dans cette espérance, ses services de sous-officier au corps, durant les années 1788, 89, 90 et 91. Pendant tout ce tems le régiment de Dauphiné qui fournit des détachemens contre les brigands qui brûloient les châteaux de la Provence, fut témoin du sac et de la démolition des trois maisons des consuls de Toulon, de l'incarcération des chefs de la marine de ce port; il se trouva dans toutes les bagarres de ladite province; fut envoyé à Nismes, à la suite du massacre des catholiques de juin 1790, pour y rétablir la paix entre les deux partis acharnés, fournit des troupes dans la guerre d'Avignon; et dissipa au camp de Jalès les révoltés des Cévennes et du Vivarais. Le sous-officier Béchaud assista à toutes ces opérations extraordinaires, délicates autant que périlleuses; et par ses harangues, par l'influence qu'il eut sur les soldats de sa compagnie, il les contint dans le devoir, et empêcha qu'ils ne fussent ébranlés

par les insinuations perfides que les hommes des deux partis semoient avec adresse dans ces tems difficiles parmi les crédules soldats.

A la fameuse journée du 21 mai 1791, dans laquelle cinquante officiers du régiment furent renvoyés par les sous-officiers et soldats, le sous-officier Béchaud fut nommé rédacteur de sa compagnie pour les plaintes que ses camarades et subalternes portèrent à l'assemblée constituante pour justifier leur conduite. Il sut concilier avec délicatesse par ses écrits les déclarations des plaignans avec la justice que plusieurs officiers méritoient qu'on leur rendît; et pendant huit mois il contribua par son impulsion à ce que les soldats, sous-officiers, fussent maintenus dans les bornes de la subordination, fissent un service et des courses très-pénibles dans les départemens du Gard et de l'Ardèche où le régiment fut disseminé. Le ministre Duportail, étant parvenu à faire considérer le régiment de Dauphiné comme en pleine insurrection, il obtint de l'assemblée constituante un décret en vertu duquel la loi martiale devoit lui être appliquée, le drapeau rouge déployé et le régiment mitraillé, s'il ne recevoit les officiers qui seroient reconnus innocens par la cour martiale, établie au Saint-Esprit. Le sous-officier Béchaud ne pouvant lutter avec succès contre une formidable cabale

existant au régiment contre l'exécution de cette loi foudroyante, le 1er. janvier 1792, donna sa démission comme la loi lui en accordoit la faculté. Les frayeurs que sa situation donnoit à ses parens, et la générosité de son ancien bienfaiteur, M. Burger, qui lui offroit le prêt des premiers fonds d'un établissement de manufacture, lui firent prendre à regret cette résolution opposée à son inclination.

Arrivé chez lui, M. Béchaud jetta en quelques mois les fondemens de cet établissement qu'il a réalisé depuis pour continuer ses services. Il fut au même instant nommé commandant de la garde nationale de Betfort, laquelle étoit soldée par arrêté du gouvernement, et faisoit le service de la place et sur les bords du Rhin.

En 1793, les représentans du peuple, près l'armée du Rhin, voyant l'Alsace et la Lorraine envahies par suite de la retraite de Custines, font un appel aux républicains des départemens limitrophes. Deux bataillons sont levés dans le district de Betfort; le commandant Béchaud se jette de cœur et d'ame dans le deuxième avec toute la jeunesse betfortine qu'il commandoit dans la garde nationale. Il est rapidement nommé lieutenant-adjudant-major et capitaine des grenadiers. Enfin on reçoit l'ordre de réor-

ganiser ce bataillon et de choisir un chef instruit. Il s'en trouvoit fort peu dans les rangs même des officiers. Un nommé Douzé qui en étoit commandant par le suffrage de la masse des villages, campagnard présomptueux et totalement ignorant dans l'art militaire, fut obligé de céder son poste au capitaine Béchaud qui fut nommé à Delemont, chef de bataillon, le 15 octobre 1793, à l'âge de vingt-trois ans.

Le chef de bataillon Béchaud avec sa troupe de ruraux fut chargé de la défense de la ligne de l'Erguel, à l'extrême frontière Suisse, de contenir les nombreux rassemblemens d'émigrés qui, de la vallée de Montier-Granval et de l'abbaye de Bellelai, menaçoient le département du Mont-Terrible, et de maintenir la tranquillité dans toutes les montagnes supérieures de ce département troublé par les prêtres dissidens. Il eut le bonheur de remplir cette double tâche; il fit plus; ce qui fut bien cher à son cœur, il se fit adorer des habitans en en soustrayant plusieurs à la guillotine que le tribunal révolutionnaire avoit conduits à la crête de la plus haute des montagnes du pays, et aussi en lénifiant le prétendu crime de beaucoup de victimes prêtes à être condamnées à mort pour avoir été entendre la messe sur le territoire Suisse. Malgré ses actives fonctions et la dissemination de son bataillon, il

galoppa pendant huit mois d'hiver de cantonnement en cantonnement pour y commander lui-même l'exercice, former des élèves instructeurs, et parvint à présenter au printems de l'an 2 au général Bloudeau, à son grand étonnement, un bataillon faisant bien le maniment d'armes et marchant passablement. Un fatal arrêté du comité de Salut public ordonnoit l'incorporation de tous les bataillons organisés depuis mars 1793. Le 1er. bataillon de Betfort avoit subi cette opération. Les généraux contens des services que rendoit celui commandé par M. Béchaud, le laissèrent exister tant qu'ils purent et en demandèrent en vain la conservation : mais un ordre impératif arrive le 10 floréal an 2, ayant ordonné que, dans vingt-quatre heures, ce bataillon seroit incorporé dans le quatrième de la Côte d'Or de la levée de 1792, le chef de bataillon Béchaud prit ses dispositions *ad hoc* avec douleur mais résignation. Tout-à-coup une rebellion générale éclate dans le bataillon de Betfort. Officiers et soldats refusent avec opiniâtreté et menacent de ne point se laisser incorporer. Le chef Béchaud les rassemble à l'instant à Sainte-Ursane, les harangue avec énergie en présence du quatrième de la Côte-d'Or, leur fait à tous verser des larmes et les remet tranquilles comme des moutons à leurs nouveaux officiers.

Il revient ensuite à Betfort reprendre son commandement de la garde nationale soldée ; et le quatrième de la Côte-d'Or part pour l'avant-garde près Landau. Pendant sa marche, les représentans du peuple le trouvent débandé pour une distribution de pain, destituent le chef Boulanger qui le commandoit et ordonnent son remplacement au choix du bataillon. Tous les officiers et soldats du 4e. de la Côte-d'Or, voulant donner une marque éclatante de reconnoissance à M. Béchaud des peines qu'il s'étoit données pour leur former des soldats instruits et pour son acte de fermeté à Sainte-Ursane, le nomment leur chef à l'unanimité : quoiqu'éloigné à cinquante lieues, ils font approuver leur choix par les représentans qui en envoyent l'expédition par un gendarme au chef Béchaud qui est stupéfait et comblé de joie à la vue d'une nomination aussi honorable.

Il est dans l'enthousiasme, et vingt-quatre heures lui suffisent pour se monter, s'équiper en guerre : dans quatre-vingt-seize heures il se rend au milieu de ses généreux subalternes, et peu de jours après il est à leur tête à l'avant-garde de Desaix. Quel beau jour pour lui que celui de sa réception ! quel grand jour que celui du premier combat dans lequel il commandoit à des braves

qui avoient déjà fait leurs preuves et dont il avoit toute la confiance.

Le 19 messidor an 2, le représentant Rougemont formoit l'ancienne 159e. demi-brigade avec un bataillon du régiment de Berwick, le 12e. du Jura et le 4e. de la Côte-d'Or, le chef Béchaud se trouvant le plus ancien chef de bataillon de grade commanda le premier de la demi-brigade avec lequel il assista à tous les combats que le général en chef Michaud livra dans le Palatinat aux Autrichiens, Prussiens et Bavarois réunis. Le général Desaix établit son quartier-général à Schifferstadt et donna, le 29 messidor an 2, au chef Béchaud, le commandement du poste important du moulin de la Rehutte, sur la chaussée de Spire, lequel il fortifia et conserva jusqu'à la fin de vendémiaire an 3. Pendant ce tems la 159e., comme toute l'avant-garde de Desaix, harcela tous les jours l'ennemi dans les plaines de Mutterstadt, Ogersheim, Franhendal, le repoussa souvent jusques près Worms, et fit divers coups de mains sur la tête du pont de Manheim. Le chef Béchaud se trouva par-tout avec son bataillon entier ou en fraction.

Plusieurs fois dans cette mémorable campagne, les armées du Rhin, de la Mozelle, de Sambre-et-Meuse et du Nord attaquèrent l'ennemi le même

jour, à la même heure, sur toute cette immense ligne qui s'étend de Spire à Dunkerque. Le chef Béchaud avoit l'honneur d'être à la droite de ces grandes attaques, dont les fastes des grands capitaines anciens ne nous ont donné aucun exemple.

Les derniers jours de vendémiaire an 3, les armées du Rhin et de la Moselle s'ébranlent par un mouvement spontané, quittent les retranchemens ensanglantés de Kaiserslautern, tracent en marchant à l'ennemi étonné un vaste quart de cercle dont le bataillon du chef Béchaud est le pivot. Il marche le pas de six pouces en tournant à droite comme à la conversion, et va prendre le poste des flanqueurs de droite du corps de troupes qui investit la tête du pont de Manheim. Le général Mollendorf est effrayé, il se retire pour ne plus reparoître; les vastes plaines du palatinat sont traversées; le Hunsdruck est franchi, l'armée de la Mozelle et le reste de celle du Rhin forment le blocus de Mayence à la rive gauche du Rhin, et le bataillon du chef Béchaud se barraque en avant de Monnerheim à cheval sur la route de Manheim.

Le siége de la tête du pont de cette ville se poursuit avec vigueur malgré le froid excessif de 1794 à 1795. Le chef de bataillon Béchaud, tous les trois jours, commande ou défend les travail-

leurs de la tranchée, sous le feu continuel de la place, garde en outre les bords et l'Ile du Rhin à la droite de la ligne. Le 21 frimaire an 3, à minuit fixe, les assiégés font une sortie de 4,000 hommes en colonnes serrées sur la route de Manheim à Monerem, ayant plusieurs pièces de campagne chargées à mitraille, en avant de leur front. Sans tirer un coup de fusil ils dispersent les travailleurs de la redoute n°. 1, repoussent les postes avancés de la 159e., et arrivent à la grande garde placée à la barrière sur la route à portée de pistolet des barraques. Là ils commencent un feu horrible et sont bientôt pêle-mêle pendant l'obscurité de la nuit avec les hommes de garde épouvantés. Dans une minute le chef Béchaud se met à la tête des premiers hommes de son bataillon qui sont debout. Son capitaine des grenadiers, le brave major actuel du 18e. régiment de ligne, le premier, le plus fidèle, le plus vaillant de ses amis, en fait de même avec ses grenadiers. Ils longent l'un à droite, l'autre à gauche de la route, et suivant leur convention poussent avec force les commandemens de *Colonne de droite*, le major Vitlande celui de *colonne de gauche*, *par décharge*, *marche*, puis sans tirer un coup font foncer à la bayonnette par le peu de braves du bataillon qui les suivent, forcent l'ennemi

à rentrer dans la place, laissant la route couverte des débris de leur fuite précipitée. Le général Sisté, commandant de la brigade, arrivé avec célérité, est aussi surpris que content de voir l'ennemi dispersé et seulement cinq ou six hommes blessés. Toutes les batteries de la ville et du fort dirigent ensuite une canonade effroyable sur toute la ligne; mais la troupe derrière ses retranchemens n'a pas perdu un seul homme. Cette action fut honorablement mise à l'ordre du jour de l'armée le lendemain. Pendant le bombardement de Manheim, le chef Béchaud défendoit la batterie à mortier de l'attaque de droite, et étoit à côté du brave Trabon septuagénaire, qui y commandoit l'artillerie.

La tête du pont de Manheim ayant été rendue par capitulation le 5 nivôse, la 159e. fut placée le long du Rhin entre Worms et Openheim pour empêcher le passage de ce fleuve congelé sous lequel les voitures marchoient. Le chef Béchaud garde le pont vis-à-vis la ferme des Quakers anabaptistes. Le débordement du Rhin l'en chasse au bout d'un mois, après lequel son corps vint prendre rang dans la ligne de Mayence à la division du centre en arrière de Marienborn. Il resta neuf mois dans ce camp, où les privations, la misère et la faim détruisirent la moitié de l'armée; il assista à toutes les at-

taques, bivouacs et escarmouches qui eurent lieu jusqu'au jour mémorable de la prise des lignes par Clairfait. Ce fut le 7 brumaire an 4, que par une vive attaque en colonne serrée l'ennemi perça la ligne à Hérixheim, pendant que deux régimens de Croates à manteaux rouges qui avoient passé le Rhin à Bodenheim, prenoient la droite de la ligne en flanc; tous les corps à la droite de la 159e. étoient en déroute ou dispersés par les hussards de Barco et de Blankensteiu, le chef Béchaud commandoit la cent cinquante-neuvième, en l'absence du chef de brigade. Avec circonspection et audace, à travers les tirailleurs ennemis, il fait rentrer tous ses avant-postes, et, sans songer à tous ses équipages qu'il laisse à Kleinvindenheim, il exécute la retraite sur Ober et Niderulm en bataille et en échiquier, pendant une pluie à torrens, à portée de fusil des escadrons ennemis qui n'osent entamer la cent cinquante-neuvième. Il arrête à ce point, par cette manœuvre, la débandade du reste de la ligne, et procure ainsi le tems de passer, en bon ordre par le flanc, le défilé de la Salsa. Ce mouvement fut opéré en présence de son général de division le savant Gouvion St.-Cyr qui, fier de n'avoir pas eu sa division entamée, fait sauter son parc de Niderulm, prend lentement position à Nidersalheim, fait exécu-

ter la retraite avec assurance sur Gau-Odernheim et Alzey, puis va prendre poste derrière la frime à Montzeim et Vakenheim. De cette position, le brave Houël ordonna au chef Béchaud d'aller enlever plusieurs pièces de canon françaises abandonnées à Oberflercheim occupé par l'ennemi. Il y avoit une plaine d'une lieue et demie à traverser pour y arriver. L'ennemi déploie, sur sa surface en échelons, une nombreuse cavalerie. Le chef Béchaud, n'ayant que vingt-quatre chevaux de trait qui devoient conduire les pièces, fait les dispositions du bataillon quarré dans un bas-fond près de Melsheim, le place sur une élévation de terre. Pendant qu'il rafermit sa troupe par quelques mots d'encouragement, son cheval recule, les pieds de derrière lui manquent, il tombe sur le dos, les fers en l'air, son cavalier sous lui, et dans sa chûte enfile jusqu'à la douille la bayonnette d'un fusil posé contre l'éminence par un soldat fatigué ; le cheval va crever à quatre pas ; l'ennemi n'ose charger ; la troupe pousse un cri d'effroi, croit mort le chef Béchaud qui, abîmé de pied en cap, se fait porter sur un grabat, et le lendemain continue ses pénibles fonctions. Clairfait avec cinquante mille hommes attaque toute la ligne de Kikenpoland à Worms, la force à 11 heures à Harxheim, à une demi-lieue de la gauche de la

cent cinquante-neuvième demi-brigade, et à 4 heures du soir à Montzeini, à une demi-lieue de la droite de cette demi-brigade. Le chef Béchaud, qui étoit au feu depuis l'aurore, soutient tout le jour sa position, tue et prend beaucoup d'ennemis, rallie à la nuit ses tirailleurs, et sous la plus vive canonade se retire en ordre, avec le dernier corps de la ligne, sur Grunstad et Turquemi, où il soutint trois jours des combats horribles aux Salines et à la Chapelle, sous le général divisionnaire Rénault. Enfin Manheim étant rendue à Wurmser, tout le Palatinat étant occupé par Clairfait, les débris de la valeureuse et misérable armée du Rhin se retirèrent sur les lignes de la Queich, aux premiers jours de frimaire. Quelques jours après, la cent cinquante-neuvième marche dans les gorges d'Anneveiller, fait une pointe de trois lieues en avant de l'armée, s'empare de Geiskopfs. Le chef Béchaud, resté dans cet isolement soixante-douze heures, en est expulsé par une force majeure; mais en présence de son général de brigade Duverger, il charge à la tête des grenadiers dans le village d'Igelbach pour reprendre, avec le colonel Michel de la cent neuvième, les drapeaux de ce dernier corps, oubliés chez un ministre protestant lors de l'alerte. Pendant toute cette terrible retraite des lignes de Mayence, la cent cinquante-

neuvième ne reçut aucunes subsistances ; elle se soutint par le zèle et l'intelligence du chef Béchaud qui y déploya la valeur, les talens et l'active prévoyance d'un vieux chef de corps, et en reçut le témoignage flateur de ses supérieurs et de ses subalternes.

Dans cet instant, le chef de la demi-brigade, le sieur Roumette, est déclaré démissionnaire ; le chef Béchaud, comme plus ancien chef de bataillon, peut se faire proclamer chef de brigade, au terme de l'art. 3 de l'arrêté du 14 germinal an 3 ; mais il est sans ambition, il se croit trop jeune pour ce grade, et ne fait point valoir le droit qu'il a d'en être pourvu.

Au mois de ventôse, les cinquante-troisième et cent cinquante-neuvième sont amalgamées, prennent le nouveau n°. 10, et se trouvent à l'avant-garde de Desaix, au passage du Rhin à Kehl. C'est dans cette célèbre campagne que les deux dixièmes réunies dans la brigade du général Decaen se sont à jamais immortalisées : les rapports d'alors ont retenti de leurs hauts faits. Le chef Béchaud avoit l'honneur de commander le premier bataillon de la dixième de ligne ; il eut la gloire de faire pointe d'avant-garde en avancement et queue de colonne en retraite ; il eut celle d'entrer par-tout, depuis Kehl à Neustadt en Bavière, un des premiers

dans toutes ces contrées qui n'avoient pas vu de troupes françaises depuis 1745. Le chef Béchaud a été acteur marquant dans trente-quatre combats qui se sont donnés en avançant et en rétrogradant, dont les principaux sont à Urleffen, Baden, Malch, Neresheim, Rain au passage du Lech, Ungolstadt, Gaustadt, Neustadt, Ulm, Biberach (où les deux dixièmes ont valu en retraite, au général Latour, cinq mille trois cents prisonniers et vingt-une pièces de canon) à Villingen, enfin les quatre derniers jours de vendémiaire an 5, à Kindringen et Emeldingen près Fribourg en Brisgaw, où pendant quatre-vingt-seize heures le chef Béchaud, avec son corps, a disputé pied-à-pied le terrein avec un acharnement indicible, contre des colonnes innombrables conduites par l'archiduc Charles et le général Pettache. Cette ténacité facilita le passage du Rhin, au Vieux-Brisak, de tout le corps d'armée. A la dernière journée, le brave général Beaupuy fut tué dans les vignes, à quelques pas du chef Béchaud auquel il venoit de donner les derniers ordres. Les généraux Desaix, commandant l'aile, Ste.-Suzanne et Beaupuy la division, et Decaen commandant la brigade, firent un éclatant éloge de la conduite, dans cette périlleuse campagne, du chef Béchaud, comme de celle de tous les autres

autres officiers supérieurs de la dixième. On peut ajouter qu'aucune troupe n'avoit jusqu'alors assisté, en si peu de tems, à tant de combats.

La dixième, après le siége de Kehl, fut postée devant Manheim ; elle se trouvoit au second passage du Rhin de floréal an 5, lorsque les préliminaires de paix arrêtèrent son ardeur guerrière. Après le traité de Campo-Formio, elle fut envoyée à l'armée d'Angleterre où le chef Béchaud a commandé la côte occidentale de la presqu'île de Cherbourg, puis les cantonnemens à quatre lieues de rayon de Rennes, pour y maintenir la tranquillité. En l'an 6, son bataillon fut disséminé sur toute la surface du département de Maine-et-Loire. Le général Vimeux, commandant la vingt-deuxième division, sur le témoignage du zèle et des moyens du chef Béchaud, lui donna les fonctions de général sub-divisionnaire, commandant en chef la force armée du département de Maine-et-Loire. Dans cette fonction délicate, il déploya toute l'intelligence desirée ; avec de très-foibles moyens, il contint pendant long-tems les hordes de brigands qui infestoient les deux rives de la Loire. Le général Vimeux, par sa correspondance, l'encourageoit et lui donnoit continuellement des témoignages flateurs de sa satisfaction. Dans ses rapports adressés au ministre

et au Directoire exécutif, il loua souvent ce brave guerrier.

Cependant, malgré les efforts vigoureux du commandant Béchaud, malgré des marches et contremarches perpétuelles et toute sa vigilance, il ne put empêcher des assassinats partiels que les brigands commettoient. Ayant connoissance de tous les préparatifs faits autour de lui pour le renouvellement de la guerre de la Vendée, dont les malheureux effets eurent lieu depuis, comme il l'avoit pressenti et annoncé au gouvernement et n'ayant pu obtenir des secours sollicités vivement à la suite des rapports sur les progrès et l'audace des chouans qui tuoient à une lieue de la ville, le chef Béchaud se décida à organiser, de concert avec M. Moreau, commissaire central du gouvernement, un plan aussi extraordinaire que hardi, pour englober tous les chefs de brigands dans une seule et même destruction, lequel plan fut soumis au Directoire exécutif, approuvé par lui et exécuté sous ses auspices, comme il suit :

Le brave Cerdon, capitaine des grenadiers du chef Béchaud, lequel avoit contre-chouanné avec succès sous le général Hoche, est déguisé, arrêté par lui, avec Moreau et David Belleville, encore capitaine commandant la gendarmerie dans le département de Maine-et-Loire. Cerdon

est, le 12 pluviôse an 7, sous le nom du *Chevalier de Sottoneau*, (venant d'Angleterre avec de l'or et des pouvoirs de Louis XVIII, pour se mettre à la tête des révoltés) jetté dans la prison de la Rossignolerie, au milieu des chefs de chouans incarcérés qui l'acceuillent et le prennent bien pour tel, d'après ses dires à lui dictés. Messieurs Moreau et Béchaud font insérer dans les affiches avec éclat cette prétendue arrestation, pour que les chefs de brigands en activité l'apprennent et la croient. D'un autre côté, ils entretiennent avec le faux chevalier une correspondance secrette comme venant des royalistes d'Angers, par laquelle ils conviennent de faciliter son évasion de la Rossignolerie, avec celle des deux plus royalistes de ses camarades de prison. Ces derniers y adhèrent avec joie. Tout étant disposé à la seule connoissance des acteurs de l'opération, le 18 pluviôse à minuit, MM. Béchaud, Moreau et Belleville, par le moyen d'une longue échelle de bois qu'ils ont portée, sont à califourchon sur le toît du premier corps-de-logis de la Rossignolerie; au signal convenu de trois coups de main, le faux chevalier *de Sottoneau* et ses deux compagnons descendent avec leurs draps de lit le second étage de leur prison, franchissent par une échelle de corde que les premiers leur tendent, d'abord

la seconde enceinte, puis d'autres murs élevés Les premiers donnent une somme au chevalier et le baiser de Judas aux deux royalistes, les excitent à ne pas perdre de tems pour se joindre aux bandes de brigands actives et les diriger. Le brave Cerdon est bientôt à la tête de ces scélérats; il leur en impose et se prépare à conduire tous les chefs dans une ferme du pays de Jales où, comme on en étoit convenu, le chef Béchaud et Belleville devoient les envelopper et les prendre tous. Le lendemain, les trois acteurs républicains se désolent avec le public de l'évasion des trois royalistes; tout le plan alloit à souhait, lorsque l'hôtesse du commandant Béchaud vint déclarer aux présidens des tribunaux qu'elle l'avoit vu enlever et remettre une échelle, qui servoit à l'évasion. Deux hommes vinrent aussi déclarer qu'ils l'avoient vu la porter à la Rossignolerie, avec deux brigands déguisés. La force de la vraisemblance de cette accusation persuada bientôt toutes les autorités, et on publia que le commandant de la force armée avoit lui-même favorisé l'évasion du Chevalier de Sottoneau. Les narrateurs osèrent assurer qu'il avoit reçu telle somme pour cela, etc. Ces bruits parcourent bientôt les villes et les campagnes, d'une manière effrayante. Les tribunaux demandent l'arrestation du chef

Béchaud. MM. Moreau et Béchaud tiénuent conseil avec réflexion sur le seul parti à prendre dans une position aussi terrible. S'ils déclarent que le Chevalier de Sottoneau est le capitaine Cerdon, le malheureux est immolé à l'instant par les brigands à la tête desquels il se trouve. Si le chef Béchaud reste enveloppé du crime évidemment reconnu de s'être laissé corrompre pour lui donner la liberté, il ne peut rester vingt-quatre heures à Angers; dans le second cas de cette cruelle hypothèse, Cerdon reçoit une force d'action et de confiance plus grande de la part des brigands; il n'est pas sacrifié, et le plan se consomme. Tel fut le raisonnement de ce généreux chef chez qui les principes de l'humanité et le devoir l'emportent; il se couvre de l'habit de culpabilité, part furtivement la nuit du 21 pluviôse an 7; au bout de cinquante heures il est à Paris et rend compte des faits et de la fatale circonstance au président du Directoire, Laréveillère-Lépaux, qui applaudit à ce dévouement tellement nouveau et magnanime que la révolution n'en présente pas un second exemple. Le Directoire donna ordre au chef Béchaud de se tenir caché à Paris, pour que dans le département de Maine-et-Loire on crût toujours à son prétendu crime, afin d'assurer le succès du plan de destruction des brigands, et par dé-

cision du 6 ventôse an 7, l'envoya en poste à l'armée d'Italie, en attendant que la fin de l'opération permît qu'on pût lui donner l'avancement promis et si bien mérité.

Ici, que tout homme patriote réfléchisse! Il reconnoîtra qu'il a fallu au chef Béchaud un amour bien ardent pour son pays et une grandeur d'ame bien forte, pour se décider à un dévouement de cette nature. Mais ce qui lui a été le plus sensible, c'est le fiel avec lequel quelques-uns de ses anciens camarades d'armes ont parlé de son prétendu crime, et la cabale que quelques hommes envieux et méchans ourdirent contre lui dans son corps dès qu'il en fut absent, quoique le Directoire, par l'organe du ministre de la guerre, n'ait pas tardé à prouver au conseil d'administration que le chef Béchaud étoit innocent et à déclarer que cet officier supérieur étoit employé ailleurs par ses ordres, et que son remplacement n'auroit pas lieu.

Après les combats des 6 et 16 germinal an 7, le général Hatry, sous le commandement duquel servoit le chef Béchaud, sur le rapport avantageux que le général Ste.-Suzanne qu'il venoit de relever à Milan lui donna de la conduite tenue à l'armée du Rhin par le chef Béchaud, à l'instant où il revenoit de faire construire un pont sur le Tesin, pour le passage de l'armée en retraite, lui

donna, à minuit le 7 floréal an 7, l'ordre de prendre le commandement de la défense du château de Milan qu'il n'avoit jamais vu intérieurement. Quel fut son étonnement, lorsqu'au jour il ne vit pas six pièces de canon en batterie, pas d'affuts ni charronages de rechange, pas plus de trente mille neuf cents livres de poudre, cinq mille quatre cents boulets de calibre, à-peu-près trois cent cinquante bombes de neuf à douze pouces, et pour garnison des éclopés français et des recrues cisalpins! Il profita à la hâte du passage de l'aide de camp du général Gardanne, M. Millon, aujourd'hui chef d'escadron au neuvième de chasseurs, pour faire part de la ténuité de ses moyens de défense au général en chef, qui depuis lui en a rendu le témoignage comme celui de la satisfaction de sa conduite.

Avec ces foibles moyens, le chef Béchaud fit deux sorties, retarda le siége de vingt-huit jours, soutint soixante-douze heures de tranchée ouverte, dès la première sape à quatre-vingt-dix toises de la crête du chemin couvert où l'ennemi s'étoit logé sous un feu de mitraille le mieux nourri et en perdant beaucoup de monde. Il soutint le siége contre huit bataillons autrichiens et deux bataillons russes; les premiers coups de canon tirés en Italie par les Russes le furent contre lui; enfin il ne consentit à la reddition de la

place que vingt-quatre heures après que le conseil de guerre de défense l'eut arrêté, lequel conseil a constaté n'avoir pas de quoi faire feu pendant six heures, à l'instant de la reddition de la place. Le chef Béchaud, après avoir repoussé vigoureusement les foudroyantes sommations, les premières faites au nom de Suwarow, obtint, par son opiniâtre fermeté, du feld-maréchal comte de Hohenzorlen et du général major baron de Latterman, commandant les assiégeans, la plus honorable, la plus avantageuse capitulation, par laquelle il ramena sa garnison en France, sauva beaucoup d'objets précieux à la République, et cinquante-deux sabres d'honneur que Sa Majesté avoit fait fabriquer pour des braves de sa première armée d'Italie. Ces derniers objets, ayant été conduits aux frais du chef Béchaud, de Milan à Grenoble, le ministre de la guerre, ayant reconnu l'identité de leur présence dans les magasins de cette ville, fit rembourser, en l'an 10, lesdits frais à cet officier.

Rentré en France, le chef Béchaud eut la douleur d'apprendre que l'infortuné Cerdon, après avoir resté six semaines au milieu des chouans, après avoir assisté à leurs brigandages pour leur donner le change, avoit été reconnu par eux à l'instant où il alloit faire consommer l'œuvre

importante de leur destruction générale; il fut attaché à un arbre et coutelé par eux. Son généreux chef eut le désagrément de ne plus retrouver en place les anciens directeurs sous les auspices desquels il avoit opéré secrettement, et qui seuls pouvoient proclamer son acte de dévouement; la journée du 10 prairial les avoit éclipsés. Pour comble de douleur, il vit se justifier tout ce qu'il avoit pressenti et déclaré au sujet de la seconde Vendée dont le foyer ne seroit pas éteint, si en l'an 8 le héros qui gouverne la France n'eût, par son génie extraordinaire, coupé le mal dans sa racine. Pendant que le chef Béchaud étoit ainsi abreuvé d'amertume, le cri des jacobins forcenés qui accusoient dans l'opinion publique indistinctement tous les commandans des places rendues en Italie, parvint jusqu'à ses oreilles. Le chef Béchaud, voulant repousser le moindre blâme, fort de sa conscience, n'hésite pas un instant; de son propre mouvement il se rend à Paris avec son état de situation de l'armement de la place qu'il a défendue; il présente cette pièce au ministre qui la trouve conforme à celui existant dans ses bureaux; il lui remet son journal de siége, le rapport de ses opérations et les délibérations du conseil de guerre; le ministre y applaudit. Le chef Béchaud ne s'en contente pas; il demande au Di-

rectoire de faire examiner les causes puissantes de sa capitulation et de proclamer sa conduite honorable. Le Directoire en charge le comité militaire du ministère de la guerre; le rapport avantageux étoit sous les yeux du Directoire, lorsque la journée du salut de la République lui ôta ses pouvoirs. Le chef Béchaud se trouva aux Tuileries le 18, et à St.-Cloud le 19 Brumaire, pour seconder le sauveur de la patrie, comme le fit la majorité des officiers de l'armée présens à Paris; puis ne croyant pas suffisante la justification du Directoire, et desirant qu'elle fût authentiquement faite aux yeux de toute la France par le héros qui va la gouverner, le chef Béchaud, par sa lettre du 25 brumaire, demanda au ministre Berthier la formation d'une commission *ad hoc*; et dans un mémoire où il analysa son opération de Maine-et-Loire et du siége de Milan, il fit la même demande au premier Consul. Le sénateur Volney, qui avoit connoissance de cet acte de dévouement, voulut bien remettre lui-même ce mémoire au Consul Bonaparte et en donna avis par écrit au chef Béchaud.

L'arrêté du 3 frimaire suivant créa la commission demandée, laquelle avoit le seul pouvoir d'examiner les causes de la reddition. Elle présenta, au sujet de la défense du château de Mi-

lan, un rapport aussi détaillé que lumineux, disculpatif et honorable en faveur du commandant Béchaud. Le ministre en a rendu public le résultat, et a ordonné audit commandant Béchaud de continuer ses fonctions activement. La paix générale ayant suivi de près cet évènement amena les projets d'expéditions coloniales. Le chef Béchaud fut chargé d'organiser le second bataillon étranger allemand, formé à Crémone par arrêté du 2 thermidor an 10; il s'en acquitta avec son zèle et son aptitude ordinaires sous les auspices de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince Murat qui lui en donna le témoignage par écrit. En quatre mois, le chef Béchaud rassembla cinq cent neuf hommes étrangers, sans la moindre dépense pour le gouvernement.. Un tiers fut envoyé à l'île d'Elbe, les deux autres tiers furent conduits par lui à Saint-Domingue où il fit les campagnes des ans 11 et 12 dans la division Clauzel, dans laquelle il se trouva à l'île de la Tortue, au moment où l'insurrection générale des hommes de couleur et des atteliers y éclata. Six cents brigands de la grande terre de Saint-Domingue se joignirent au même moment aux insurgés. Le chef Béchaud, enveloppé par eux de toutes parts aux bords de la mer, dut à son courage, à son sang-froid et à celui de M. Arbey, son chirurgien-major, et Stoos, son capitaine des

grenadiers, d'échaper nud des mains de ces antropophages, avec quinze soldats, dans une nacelle, seule embarcation qui se trouvoit dans toute l'île, avec laquelle nacelle ils ont ramé jusqu'à la goëlette *Fayr Lady de Baltimore* qui, au signal de détresse, les accueillit dans le canal où elle étoit retenue par un calme, puis il fit rapprocher le bâtiment de la côte où, sous la mitraille et la fusillade des brigands, il fit sauver le commandant en chef de l'île qui, prêt à tomber en leurs mains, alloit se brûler la cervelle. Le chef Béchaud, qui a perdu dans cette journée deux frères et tout ce qu'il possédoit dans la colonie, eut la consolation de recevoir du gouverneur de Baracoa, île de Cuba, de la part des malheureux colons de la Tortue réfugiés, la déclaration du désintéressement et de la loyauté qu'il a exercée envers eux dans cette île. Le général Noailles, témoin de cet élan de reconnoissance, content de la conduite militaire de ce chef dans la colonie, lui déféra le commandement d'un corps des troupes de sa division; il le commandoit à bord de la flotille au combat du vaisseau le *Hazard* pris le 30 décembre 1803, où le brave général Noailles fut blessé à mort. A son dernier moment, il expédia le chef Béchaud avec sa troupe pour la France où il débarqua à Bordeaux, le 4 floréal an 12. Il présenta à son Excellence le Ministre de la guerre le

rapport de sa mission et l'attestation de sa conduite coloniale par les généraux Clauzel, Noailles et les habitans blancs des quartiers où il avoit servi. Ses services anciens et nouveaux lui méritèrent d'être un des premiers militaires revenus de l'armée de Saint-Domingue, qui fut nommé membre de la légion d'honneur le 2[illegible] prairial an 12. Il est actuellement major au 76e. régiment de ligne, depuis le 4e. jour complém. an 13.

L'évènement du faux chevalier de Sottoneau est consigné au bureau de la police militaire de la guerre. L'acte de dévouement du chef Béchaud n'ayant pas été rendu public, et plusieurs personnes ayant entendu et débité des versions de tous genres à ce sujet, il a paru de toute justice de placer ici, sous les yeux du public, l'esquisse véridique avec le précis des quatorze glorieuses campagnes et des dix-huit années de service effectif de M. Béchaud.

Cet officier supérieur est depuis douze ans dans le même grade; il est plein de confiance dans les bontés de Sa Majesté l'Empereur, et sait que tôt ou tard il distingue par-tout où ils se trouvent, les militaires qui ne se sont jamais démentis pendant toute la révolution, par leur dévouement à la patrie et leur attachement à sa personne.

Fin du quatrième Volume.

Biblioteca Nazionale V. E. NAPOLI

643337

TABLE
DES NOTICES
CONTENUES DANS LE IVe. VOLUME DES ARCHIVES DE L'HONNEUR.

Campagne de l'an 14. (*Vendémiaire, Brumaire, Frimaire. Trois derniers mois de* 1805).

G. O. ✻ L. M. Turreau, *Ambassadeur de France près les Etats-Unis d'Amérique.* 1

✻ F. G. Bailly-de-Monthion, *Chef d'escadron au neuvième régiment de chasseurs à cheval, premier aide de camp du général de division Turreau.* 12

C. ✻ J. B. Broussier, *Général de division.* 16

✻ N. Broussier, *Capitaine aide de camp du général de division Broussier.* 21

G ✻ N. Aboville, *Général de division d'artillerie, membre du sénat conservateur.* 27

✻	V. Denon, *Directeur du Musée* Napoléon, *membre de l'institut national de France et de celui d'Orient.*	36
C. ✻	P. Quantin, *Général de division.*	53
	S. Hériot, *Capitaine commandant la compagnie des Canonniers Gardes-côtes sédentaires.*	59
	✻ L. C. Gerbault, *Capitaine au* 10e. *régiment de hussards, aide de camp du genéral de division Quantin.*	63
C. ✻	O. Macoux-Rivaud, *Général de division, commandant la deuxième division de l'armée d'Hanôvre.*	66
G. O. ✻	J. P. Lacombe-St.-Michel, *Gl. de division d'artillerie, inspecteur-général, et commandant en chef l'artillerie française et italienne.*	73
C. ✻	P.C.F.A.H.D. Thiébault, *Gl. de brigade.*	84

C. ✻ J. Piston, *Général de brigade.* 103
O. ✻ A. Faure-de-Gière, *Commandant le quatrième régiment d'artillerie à cheval.* 107
O. ✻ A. A. M. Bruillac, *Capitaine de vaisseau.* 116
Mort. H. Say, *Chef de l'état-major du génie de l'armée d'Orient.* 122
✻ J. Bartholet, *Capitaine au* 5e. *régiment de hussards, aide de camp du général Leval.* 132
✻ J. J. Eschenbrenner, *Chef de bataillon au quatorzième régiment d'infanterie légère.* 135
✻ P. A. C. Fischer, *Chef du troisième bataillon du* 12e. *régt. d'infanterie de ligne.* 138
O. ✻ N. Charnotet, *Colonel du* 21e. *régt. d'infanterie légère.* 141
✻ G. M. Ayral-Bonneville, *Major au* 21e. *régiment d'infanterie de ligne.* 142
✻ L. C. G. Maignet, *Chef d'Escadron au* 5e. *régt. de huss.* 155
mort

Mort. G. Saunier, *Capitaine de vaisseau de première classe.* 157

✱ G. C. Suchet jeune, *Chef de bataillon, directeur-général des droits réunis dans le département de la Seine-Inférieure.* 168

✱ C. N. Devaux, *Chef de bataillon au 6e. régiment du corps impérial d'artillerie.* 171

O. ✱ J. B. Vazéliaud, *Lieutenant au 9e. régiment de hussards.* 173

Mort. A. Custine fils, *Colonel, aide-de-camp du général en chef Luçkner.* 179

✱ J. B. Willemain, *Sous-Lieutenant au 65e. régiment.* 183

✱ S. Lhomer, *Sergent de grenadiers au 43e. régiment d'infanterie de ligne.* 186

✱ C. R. Bérard, *Capt. de frégates.* 187

C. ✱ L. C. Monnet, *Gl. de Division.* 188

C. ✱ L. Colli, *Général de division.* 198

C. ✱ J. B. Majnoni, *Id.* 201

C. ✱ J. J. Dazemar, *Gl. de Brigade.* 204

C. ✱ A. Arnauld, *Gl. de brigade.* 206

O. ✱ Christy-Pallière, *Chef militaire de la marine.* 211

Mort. N. Furcy-Vernois, *Capitaine de génie.* 215

P. Labenette, *Capitaine commandant au 2e. régt. du corps impérial d'artillerie de la marine, chef du parc et commandant l'artillerie de la gauche de la flottille impér à Etaples.* 219

* J. Arnée, *Chef de bataillon au 22e. régiment d'infanterie légère.* 223

* P. Labat, *Capitaine au 44e. régt. d'infanterie de ligne.* 225

* J. A. M. Gay, *Capitaine au 2e. régiment de dragons.* 232

* B. Baume, *Major au treizième régiment d'infant. légère.* 235

* L. Lavenant, *Chef d'Escadron au 2e. régt. de dragons.* 237

* A. M. Cabanes, *Chef d'Escadron au 25e. régiment de chasseurs à cheval.* 239

* J. B. Meslier, *Chef de bataillon au 10e. régt. infanterie légère.* 242

* J. Merslier, *Chef de bataillon au 9e. régt. d'Inf. de lig.* 244

C. ✻ M. D. Roget, *Général de Brigade.* 246
O. ✻ L. Almain, *Colonel de la* 13e. *légion de gendarmerie impériale.* 248
✻ *mort.* A. Séguin-de-Piegon, *Chef de bataillon du* 1er. *bataillon de la* 18e. *de ligne.* 251
✻ B. Demarne, *Chef du* 3e. *bataillon des Vétérans en activité à Montpellier.* 252
✻ F. A. T. Pasquier, *Capitaine en second au corps impérial du génie, commandant par intérim la vingt-deuxième compagnie des mineurs.* 255
✻ J. Lavigne, *Chef de bataillon au* 2e. *bataillon du* 7e. *régiment de ligne.* 257
✻ J. B. Dubessy, *Major au* 30e. *régiment de dragons.* 259
✻ J. J. S. Faust, *Chef de bataillon au* 25e. *régiment de ligne.* 261
✻ J. F. Favarel, *Chef de bataillon au* 96e. *régiment d'infanterie de ligne.* 262
✻ J. Chevallier, *Chef de batail. au* 11e. *régiment d'Infanterie de ligne.* 265

* A. Sicard, *Capitaine au 1er. régiment de ligne.* 268
* C. Thévenin, *Chef d'Escadr. au 21e. régiment de chasseurs à cheval.* 271
* J. B. Dubreuil *dit* Gerville, *Sous-Lieutenant au 4e. régiment de dragons.* 273
* J. Lelièvre, *Capitaine à la 11e. demi-brigade de ligne.* 276
* G. Juvigny, *Chef de bataillon au 4e. régt. d'artillerie à pied.* 278
* H. Court, *Adjudant-Major, Capitaine.* 280
* C. Challut, *Capitaine au 16e. régt. d'infanterie légère.* 282
* J. A. Ponsonnet, *Sous-Lieutenant au 3e. régiment de dragons.* 285

PRÉCIS HISTORIQUE *des services et campagnes de* M. BÉCHAUD, *chef de batail. au 66e. régt. d'inf. de lig.* 287

Fin de la Table du quatrième volume.